This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

QQ

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANCOIS.

LIVRES de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle.

TOME HUITIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

840.9
M526
v. 40.

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-3-50
70495
6-27-50 MFP

AVERTISSEMENT.

Plusieurs de nos Souscripteurs & des Lecteurs des Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de la* Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

Premier Volume. A. Bibliotheque Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. Vol. B. Manuel des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. Vol. C. Précis d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. Vol. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. Livres des treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles.

V. Vol. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI Vol. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troisieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. Vol. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. Poësies du seizieme siecle.

VIII. Vol. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. Vol. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. Livres de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. Vol. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections III, IV.

XI. Vol. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. Vol. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections V, VI.

XIII. Vol. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. Livres de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. Vol. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troisieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections VII, VIII.

XV. Vol. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. Livres de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. Vol. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections IX, X.

XVII. Vol. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. Livres de Politique du seizieme siecle.

XVIII. Vol. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections XI, XII.

XIX. Vol. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. Livres de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

XX. Vol. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections XIII, XIV.

XXI Vol. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. Livres de Physique générale & particuliere du 16e siecle.

XXII. Vol. Y. Romans du seizieme siecle. Sections XV, XVI.

XXIII. Vol. Z. Suite des Livres de Physique & d'Histoire Naturelle du seizieme siecle.

XXIV. Vol. &. Romans du seizieme siecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du seizieme siecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au seizieme siecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du seizieme siecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illustres Militaires du seizieme siecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce siecle les Arts de l'Imprimerie, de la Musique, de la Danse, du Dessin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au seizieme siecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art jusqu'au dix-septieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits sur les Arts mécaniques, des statuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Histoire imprimés en François au seizieme siecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome, VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome VII.

VOL. XI. Q. 4. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome VIII.

FIN de l'Avertissement.

DE

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

QUATRIEME suite du Tableau Géographique & Historique de la France au seizieme siecle.

SI le Tableau que j'ai présenté de la Bretagne a pu paroître intéressant, celui de la *Normandie* doit l'être encore davantage, puisque c'est la province du royaume la plus peuplée, la plus fertile, & celle qui est en état de faire le commerce le plus considérable de ses propres productions. La province entiere a soixante lieues d'étendue du levant au cou- Normandie.

chant, depuis Aumale, sur la riviere de Bresle, qui la sépare de la Picardie, jusqu'au Cap de la Hogue, sur l'Océan; & plus de quarante lieues depuis Tréport, à l'embouchure de cette même riviere de Bresle, jusqu'à l'extremité du Perche Normand, qui fait partie de la Généralité d'Alençon, & qui confine au pays Chartrain. Elle a environ quatre-vingts lieues de côtes, partant également de Tréport jusque par delà le Mont Saint-Michel, à l'embouchure de la riviere de Coesnon. Le climat est en général tempéré, mais plus froid que chaud, & plus humide que sec. Dans presque tous les cantons, le sol produit toutes sortes de grains & presque point de vin, mais beaucoup de pommes & de poires propres à faire du cidre & du poiré. Les pâturages y sont excellens, & fournissent les moyens d'y élever beaucoup de bestiaux, & surtout un grand nombre de chevaux qui sont même en réputation; d'ailleurs on y cultive des plantes propres à la teinture, telles que la garance, le pastel & la guesde. Le terrein fournit beaucoup de lin & de chanvre; aussi y a-t-on établi un grand nombre de manufactures de toiles de fil de toute espece, & même de dentelles:

On y fabrique aussi des draps de laine, dont quelques-uns sont estimés, tels que ceux d'Elbœuf & de Louviers : on y fait des toiles de coton, dont la matiere est apportée à Rouen par les vaisseaux qui remontent la Seine jusqu'à cette ville. Il y a dans la Normandie d'autres manufactures moins considérables ; ce sont celles de verreries, poteries, faïenceries, clincailleries : on y trouve beaucoup de mines de cuivre, de plomb, & sur-tout de fer ; ces dernieres ont donné lieu à l'établissement de quantité de forges. Enfin, il faut regarder le beurre & la volaille comme une partie considérable du commerce de la Normandie, ainsi que celui qu'elle fait du produit du poisson qu'elle tire des pêches de ses côtes. Tout le monde sait que Dieppe fournit la plus grande partie de la marée qui se consomme à Paris. Il y a plusieurs fontaines d'eaux minérales dans cette province ; les plus fameuses sont celles de *Forges*, dans le pays de Bray.

La Normandie se divise en général en Haute & Basse ; les deux parties réunies renferment sept dioceses ; savoir, *Rouen*, archevêché ; *Bayeux*, *Avranches*, *Evreux*, *Séez*, *Lisieux* & *Coutances*, evêchés ; il y a d'ailleurs quelques cantons

de la province qui dépendent des dioceses voisins. Une autre division de la province est en trois Généralités, *Rouen*, *Caen* & *Alençon* : la premiere est partagée en quatorze Elections ; la seconde & la troisieme, chacune en neuf. Celles de Rouen sont, *Rouen* même, *Caudebec*, *Montivilliers*, *Arques* & *Eu* dans le pays de *Caux*, *Neufchâtel* & *Lyons* dans le pays de *Bray*, les *Andelis* & *Vernon*, qui ne font qu'une seule Election, *Gisors* & *Magny* dans le *Vexin* ; *Evreux*, le *Pont de l'Arche*, *Pont-Audemer* & *Pont-l'Evêque* dans le pays d'*Auge*. Les neuf de la Généralité de Caen ou Basse-Normandie, sont, *Caen*, *Bayeux*, *Carentan*, *Valogne*, *Coutances*, *Avranches*, *Vire*, *Saint-Lo* & *Mortain*. Enfin, les neuf d'Alençon sont, *Alençon* même, *Domfront*, *Falaise*, *Argentan*, *Lisieux*, *Bernay*, *Conches*, *Mortagne* & *Verneuil* ; ces deux dernieres sont dans le *Perche*.

La Normandie toute entiere forme un des plus grands & des plus beaux Gouvernemens généraux du royaume ; mais la ville du *Havre de Grace* en est à présent un particulier, qui a tous les honneurs des Gouvernemens généraux, quoiqu'il soit de très-petite étendue ; d'ailleurs, à l'autorité militaire près, le Havre fait

partie du pays de Caux, & eſt de la Généralité de Rouen & de l'Election de Montivilliers. J'entrerai dans le détail de toutes les villes & lieux intéreſſans compris dans ces différentes Généralités & Elections, lorſque j'aurai rappelé en peu de mots à mes Lecteurs les principaux traits de l'Hiſtoire de la province de Normandie en général.

Dès le ſeizieme ſiecle, nous connoiſſions déjà un aſſez grand nombre d'Hiſtoriens qui s'étoient occupés du ſoin de l'écrire, tant en latin qu'en françois, & nos Coſmographes ne manquoient pas de matériaux pour nous bien faire connoître une province auſſi intéreſſante. Le défaut de goût & de ſtyle eſt tout ce qui peut rendre ennuyeux les détails dans leſquels ils entrent à ce ſujet.

Tout le monde ſait que ce que nous appelons aujourd'hui la *Normandie*, faiſoit autrefois une portion de *la Gaule*; la partie ſeptentrionale de ce grand pays étoit partagée en deux, *la Celtique* & *la Belgique*. La Seine en faiſoit les limites; de ſorte que Paris & Rouen, qui ſont placés ſur ce fleuve, tenoient à ces deux provinces, & que les Iſles qui étoient au milieu, pouvoient être regardées à volonté comme

appartenantes à l'une ou à l'autre. La Gaule ayant été différemment partagée sous les Empereurs, la province *Lyonnoise* s'étendit depuis le Rhône jusqu'à l'Océan, & cet immense Gouvernement ayant été depuis subdivisé en quatre, *Rouen* fut la capitale de la *seconde Lyonnoise*. Au cinquieme siecle, les Francs étant entrés dans les Gaules, Clovis fut le premier qui s'assujettit le pays appelé à présent Normandie. Il le trouva déjà chrétien, *Saint Nicaise* ayant prêché la Foi à *Rouen*, *Saint Exupere* à *Bayeux*, & *Saint Taurin* à *Evreux*. Il y avoit déjà eu une sainte Martyre à la Roche-Guyon, c'étoit la Dame du lieu, au deuxieme ou troisieme siecle. Elle s'appeloit *Sainte Piece*. On prétend que *Saint Godard*, Evêque de Rouen, assista au baptême du Roi Clovis.

Après la mort de ce Monarque, ses Etats furent partagés entre ses enfans. Clotaire eut le royaume de Soissons; ce qui formoit la seconde Lyonnoise en fit partie, & on commença à l'appeler *Neustrie*. Par la suite, Clotaire réunit la Monarchie entiere. C'est ce Monarque qui assassina, dit-on, lui-même Gaultier, Seigneur d'Yvetot, au pays de Caux.

Comme il commit ce meurtre dans l'église & le jour du Vendredi-Saint, ce crime parut atroce, & Clotaire fut obligé d'en faire pénitence. C'est à cette aventure que l'on attribue l'érection de la petite Terre d'*Yvetot* en royaume, ou, pour mieux dire, en principauté, & pour parler encore plus correctement, en franc-aleu noble. A la mort de Clotaire, la France fut encore partagée entre ses quatre enfans; Chilperic fut Roi de Soissons, & par conséquent de la Neustrie. *Pretextat* étoit Archevêque de Rouen. Il fut assassiné par les ordres de la cruelle Frédégonde, d'abord maîtresse, ensuite femme de Chilperic. Voici à quelle occasion. La Reine Brunehaut, veuve de Sigebert Roi d'Austrasie, rivale de Frédégonde en beauté, en galanterie, en puissance, en politique, en crimes & en noirceurs, étant prisonniere de Chilperic, avoit séduit Mérovée, fils aîné de ce Roi; elle l'engagea à se rendre avec elle à Rouen, & à l'épouser. L'Archevêque Pretextat eut la complaisance de bénir ce mariage. Chilperic furieux accourut à Rouen & se saisit de son fils; Brunehaut s'enfuit & se retira dans les Etats du sien. Pretextat fut faussement accusé de simonie; on

voulut le faire déposer, mais on ne put y réussir; ce qui détermina la vindicative Frédégonde à se défaire de ce Prélat. Elle en fit périr bien d'autres, & jusqu'à Chilperic même. Clotaire II, fils de ce Monarque & de Frédégonde, succéda au royaume de Soissons, & par la suite réunit encore toute la Monarchie. Son fils Dagobert eut le même avantage; mais sous les enfans de celui-ci, le royaume se trouva encore partagé; il ne fut plus question des Rois de Soissons; Clovis II, Clotaire III & son fils, Thieri III, s'intitulerent Rois de Neustrie. Sous les derniers Rois fainéans de la premiere Race, un seul Prince eut le titre de Roi de France; mais on distingua encore quelquefois les Maires du Palais de Neustrie, d'avec ceux d'Austrasie. Enfin, *Pepin* monta sur le trône, & commença la seconde Race de nos Rois. On prétend qu'il gouvernoit la Neustrie par des Ducs, c'est-à-dire, des Gouverneurs amovibles; l'un d'eux s'appeloit *Aubert*, & avoit un fils nommé *Robert*. C'est sur ces deux personnages que nos vieux Romanciers ont bâti le Roman populaire de *Robert le Diable*: confondant les temps & les usages, ils ont fait Aubert Duc, & Robert

Prince de Normandie. Les anacronismes sont les moindres ridiculités de cet ouvrage, où il n'y a probablement rien autre chose de vrai, sinon que Robert fut libertin dans sa jeunesse, se convertit & devint dévot quand il fut vieux; cette aventure n'est point rare, & l'étoit autrefois encore moins qu'aujourd'hui. Ce fut sur la fin du regne de Louis le Débonnaire, & sur-tout sous celui de Charles le Chauve, que l'on commença à entendre parler des Normands, sortis par mer de la Scandinavie; ils pénétrerent dans la France par les embouchures de la Garonne, de la Loire & de la Seine, & en remontant cette derniere riviere, ils pillerent Rouen, plusieurs belles abbayes & lieux considérables, & menacerent Paris même. Ils étoient commandés par un Prince Danois nommé *Bier*, que l'on avoit surnommé *Côte de fer*, parce que l'on prétend qu'au moyen de quelques talismans qu'il portoit sur lui, il se rendoit invulnérable. Sous ses ordres étoit le fameux Général *Hastings*. Cependant les Normands ne prirent point encore pied en France pour cette fois. En 879, la France fut encore partagée entre les deux fils de Louis le Begue, Louis III & Carloman. Louis s'intitula Roi de Neustrie, & c'est

la derniere fois qu'il eſt queſtion de ce royaume. Sous Charles le Gros, les Normands oſerent aſſiéger Paris; ce ne fut qu'à force d'argent qu'on les congédia. Enfin ils reparurent au commencement du dixieme ſiecle; ils avoient à leur tête le fameux *Raoul* ou *Rollo*. On juge bien que les Chroniques de Normandie s'étendent avec complaiſance ſur tout ce qui regarde ce Héros, premier Duc héréditaire de cette province. Je ne rapporterai que quelques traits les plus ſinguliers de ſa vie. Ce fut ſur la foi d'un ſonge, que *Rollo*, qui avoit déjà fait de grands progrès en Angleterre, paſſa en France. Il rêva qu'il étoit tranſporté ſur une montagne dans un pays délicieux, mais qu'étant tourmenté d'une lepre affreuſe, il s'en guériſſoit en ſe lavant dans l'eau d'une fontaine. Un Eſclave Chrétien lui fit entendre que ce beau pays étoit la France, & qu'il y deviendroit heureux dès qu'il y auroit été baptiſé. Rollo ayant tourné toutes ſes vûes de ce côté-là, commença par piller cruellement tout le pays qu'il vouloit conquérir. Cependant les barbaries qu'il faiſoit exercer par ſes troupes étoient mêlées de quelques traits de généroſité qui feroient honneur à des ſiecles plus éclairés. Il commençoit même à avoir

pour les Evêques des égards auxquels ces Prélats n'étoient pas accoutumés de la part des Normands. Ce fut à la réquisition de l'Archevêque, qu'il fit grace à la ville de Rouen ; il ne la détruisit ni ne la pilla, mais s'y établit, & y fit bâtir un château, dont on montre encore les fondemens, au lieu où sont à présent les Cordeliers. Il échoua devant Paris, qu'il voulut assiéger. En revenant, il prit Bayeux, tua le Comte qui y commandoit, devint amoureux de *Poppe*, fille de ce Seigneur, & l'épousa ; mais comme il étoit encore Païen, ce fut sans aucune des cérémonies exigées par l'Eglise. Enfin ses expéditions militaires, ou plutôt ses ravages furent couronnés par le succès le plus brillant. Le foible & malheureux Roi Charles le Simple, méprisé par ses sujets, voyant son royaume, d'un côté, en proie à toutes les funestes suites de la rebellion, & de l'autre, l'invasion des Barbares, prit le parti forcé d'abandonner aux Normands la plus belle de ses provinces, dans l'espérance de sauver le reste. Il employa l'Archevêque de Rouen *Franço*, pour négocier auprès du Prince Normand, & il obtint qu'il se feroit baptiser & recevroit en fief & à charge de foi & hommage

tout ce qui formoit alors la Neustrie & qui compose aujourd'hui la province de Normandie. Pour colorer encore un peu mieux cet abandon, on fit épouser à Rollo, *Giselle* fille du Roi Charles, à qui l'on supposa que le Roi son pere donnoit la Normandie pour dot. Poppe fut répudiée; mais ses enfans succéderent aux Etats de leur pere, d'autant plus que Giselle étant morte peu après son mariage, sans postérité, le Duc reprit la belle Poppe, l'épousa avec les formes usitées dans l'Eglise Chrétienne, & légitima ainsi les enfans qu'il avoit eus d'elle. On a lieu de croire que Giselle étoit laide, & que Rollo ne fit pas plus de cas de l'alliance de Charles le Simple, que de l'hommage lige qu'il lui rendit. On sait que dans cette cérémonie, ayant été obligé de se mettre aux genoux du Monarque, il lui saisit les jambes, & les lui levant brusquement & rudement, peu s'en fallut qu'il ne le renversât de dessus son trône (1). Lorsque Rollo se fit baptiser à Rouen, il eut pour parrain le fameux

(1) Encore quelques Auteurs prétendent-ils qu'il ne rendit cet hommage que par Procureur, & que ce fut un Ecuyer Normand qui en usa aussi cavaliérement avec le Roi Charles le Simple.

Robert, Comte de Paris, grand-pere de Hugues-Capet: celui-ci lui fit prendre son nom; aussi Rollo s'appelle-t-il *Robert I* dans les Annales de Normandie. Cependant ses sujets, accoutumés à son premier nom, le lui donnoient toujours: on croit en trouver la preuve dans la clameur de *Haro*, qui est encore connue en Normandie; c'est une espece d'invocation faite à la justice du Duc Rollo, lorsque l'on se croit opprimé. Mais ce mot *Haro*, indique aussi bien *Robert* que *Rollo*, & prouve seulement que pendant les cinq années que Rollo fut paisible possesseur de la Normandie, il y maintint une justice exacte; d'ailleurs il parut bon Chrétien, & contribua à la reconstruction des églises & des monasteres qu'il avoit autrefois détruits & pillés; il en fonda même de nouveaux. Rollo fut enterré dans la cathédrale de Rouen, dans la chapelle de Saint Romain, & cent cinquante ans après il fut transporté dans l'abbaye de Fécamp. Son fils, *Guillaume I*, qu'il avoit eu de Poppe, lui succéda l'an 917, & régna environ vingt-cinq ans. Sous son regne, les anciens Normands se révolterent contre lui, trouvant qu'il accordoit trop de confiance aux François. Il se vit assiégé dans Rouen par

Rioult, Comte du Cotentin, suivi d'une armée très-nombreuse, en comparaison du peu de fideles Normands qu'il pouvoit y opposer. Guillaume voulant éprouver leur fidélité, assembla les principaux Officiers de sa petite garnison, & leur proposa de le laisser s'échapper, &, quant à eux, de s'arranger avec les rebelles. Le Comte Bernard, le premier d'entre eux, parut indigné de la proposition, & s'emporta même contre le Duc. Le Prince, enchanté de cette bonne volonté, qu'il n'avoit voulu que connoître, sortit à la tête de trois cents hommes, attaqua les rebelles qui en avoient bien dix fois autant, les vainquit, les mit enfuite, & les obligea à lui demander grace. Le lieu où Guillaume gagna cette bataille, s'appelle encore, disent les Historiens, le *Champ de bataille.* Ce brave Duc, surnommé *Longue-Epée*, fut indignement assassiné dans une conférence avec Arnoult Comte de Flandres, l'an 953. Son fils *Richard* lui succéda, étant encore enfant. On l'appela d'abord *Richard aux longues jambes.* Le Roi Louis d'Outremer s'empara de sa personne pendant les premieres années de sa vie; mais il s'échappa de ses mains, & fut ramené à Rouen par son Gouver-

neur, nommé *Osmond*. Il en résulta une guerre, pendant laquelle le Roi fut un moment maître de la Normandie; mais les vrais Normands, aidés de quelques Danois, prirent Louis d'Outremer prisonnier, & le forcerent à rendre le Duché au jeune Richard, qui épousa *Agnès*, fille de Hugues le Grand, Comte de Paris, & par conséquent sœur de Hugues-Capet. Richard devenu grand, mérita le nom de *Sans-Peur*, en faisant la guerre au foible Roi Lothaire, qu'il força à se retirer de la Normandie. Enfin, le fils de celui-ci n'ayant régné qu'un an, sous le nom honteux de *Louis le Fainéant*, Hugues-Capet, beau-frere de Richard, monta sur le trône, & le Duc de Normandie contribua plus qu'aucun autre à lui procurer ce brillant avantage. Richard Sans-Peur fut le Fondateur, ou du moins le Restaurateur de l'abbaye de Fécamp. Il fit bâtir avec magnificence l'église de ce lieu, & la dédia à la Sainte-Trinité. On prétend qu'il se fit de grands miracles lors de cette dédicace. Cette abbaye avoit été autrefois habitée par des Religieux; Richard y mit des Chanoines: mécontent de leur conduite, il voulut y substituer des Moines; mais ce projet ne fut point exécuté pendant sa vie. Se sentant vieux, il fit préparer

son tombeau à Fécamp même, non dans l'église, mais dans le cimetiere, au dessous d'une gouttiere, par humilité. Il ne mourut pas aussi-tôt que ce simple monument fut érigé, & jusqu'à l'instant où on y porta son corps, on prétend qu'il faisoit tous les jours remplir ce sépulcre de bled qu'on distribuoit ensuite aux pauvres. Il tomba malade à Bayeux en 996, se fit transporter à Fécamp, & y mourut âgé de soixante-quatre ans, en ayant régné cinquante-quatre. La tombe qu'il s'étoit fait faire forma le fond de sa sépulture; & son fils éleva au dessus une chapelle qu'il dédia à Saint Thomas. Il n'avoit point eu d'enfans d'*Agnès*, sœur de Hugues-Capet; mais après la mort de cette Princesse, il eut trois garçons & trois filles de la belle *Gonnor*, d'abord sa maîtresse & ensuite sa femme. La maniere dont il fit connoissance avec Gonnor est assez singuliere. Etant un jour à la chasse, il rencontra une jeune personne d'une beauté singuliere; il en devint éperdument amoureux & en désira la possession; malheureusement elle étoit déjà mariée. Le Duc se sentant encore de son origine barbare, proposoit déjà au mari de la lui céder, & celui-ci trembloit de la lui

refuser,

refuser, lorsque la jeune femme trouva un expédient pour se tirer d'embarras; ce fut de présenter au Roi sa sœur qui étoit bien plus belle qu'elle; c'étoit Gonnor encore fille. Cette diversion produisit tout l'effet que l'on pouvoit en attendre. Gonnor mérita par ses charmes, sa douceur & sa fécondité, de monter sur le trône de Normandie. *Richard II*, fils aîné de Richard Sans-Peur, lui succéda; il fut surnommé le *Bon*, & l'on ne peut douter qu'il ne méritât ce surnom, quand on se rappelle ces quatre vers de notre plus ancien Poëte François, nommé *Maître Vace*, qui a écrit en vers du treizieme siecle *le Roman des Ducs de Normandie* :

Richard fut pere, Richard fut filz,
Et chacun fut franc & gentilz;
De Normandie chacun fut Ducs,
Bon fut le pere & le fils plus.

Mais, quoi qu'en dise Maître Vace, la bonté de Richard II peut bien être révoquée en doute. Les principaux traits qui doivent lui avoir mérité ce nom, sont des fondations d'abbayes, & les bienfaits dont il combla les Moines. Il acheva d'enrichir & d'embellir Fécamp; il y mit des Religieux de Cluny, & leur assura de gros

revenus & les plus beaux priviléges. D'ailleurs, il faisoit grand cas de la Noblesse de son Duché; mais il méprisoit infiniment le Tiers-État & le traitoit durement. Il eut lieu de reconnoître que cet attachement exclusif d'un Souverain pour un premier Ordre, au préjudice du dernier, est d'une mauvaise & dangereuse politique. Les paysans se révolterent; il les punit cruellement; mais ils trouverent des Nobles mêmes qui les soutinrent dans une nouvelle révolte. On lui refusa les hommages qui lui étoient dus, & il fut obligé de combattre contre son frere naturel. Il le fit prisonnier, lui pardonna, & même lui donna le Comté d'Eu. Il eut une autre guerre contre son beau-frere le Comte de Chartres, à qui il redemandoit la dot de sa sœur, morte sans enfans. Il ne put prendre la ville de Dreux qui faisoit partie de cette dot, & se réduisit à la construction d'un château sur une hauteur; il l'appela *Tuilliers* ou *Tillieres*. Ce lieu existe encore; j'aurai occasion d'en parler en entrant dans le détail des dépendances de la Généralité d'Alençon. Le Comte Geoffroi de Bretagne avoit épousé *Avoise*, sœur de Richard, dont il étoit devenu amoureux en venant rendre hommage au

Duc. Celui-ci le devint à son tour de *Judith*, sœur de Geoffroi, & l'épousa. Il en eut trois fils & trois filles; cette Princesse mourut ensuite, & fut enterrée dans l'abbaye de Bernay, qu'elle avoit fondée. Il se remaria à la sœur de Canut Roi d'Angleterre; mais bientôt après, étant devenu passionnément amoureux d'une Demoiselle nommé *Pappie*, il répudia la Princesse Angloise, dont il n'avoit point d'enfans, & en eut deux de cette derniere femme. *Alix*, sa fille du premier lit, épousa Renaud, Comte de Bourgogne. Celui-ci eut une guerre contre le Comte de Châlons; son beau-pere prit son parti, & envoya ses fils avec des troupes jusqu'en Bourgogne. Ils assiégerent Châlons, le prirent, & obligerent le Comte à une démarche bien humiliante, mais qui étoit alors en usage; ce fut de venir *à quatre pattes*, une selle sur le dos & une bride passée au cou, demander pardon à son Vainqueur, & offrir de lui servir de monture. Heureusement qu'on ne le prit pas au mot, & que la paix fut faite; on lui rendit même sa ville de Châlons. Richard II se sentant affoibli par une longue maladie, l'an 1026, après trente ans de regne, se prépara à la mort, & se fit transporter à

Fécamp, où il vouloit être enterré, comme l'avoit été son pere. En arrivant dans cette abbaye, il se revêtit d'un cilice & se fit donner la discipline par tous les Religieux du couvent. Ensuite il fit son testament, laissa le tiers de ses meubles aux pauvres (1), le reste à partager entre ses enfans, & mit l'aîné en possession du Duché de Normandie. *Richard III* ne resta pas long-temps sur le trône; dès la premiere année de son regne, son frere *Robert* se révolta contre lui; Richard l'assiégea dans Falaise, & le força à se soumettre : mais l'année suivante, le Duc ayant dîné à Rouen avec quelques Seigneurs, plusieurs d'entre eux & le Duc même se trouverent empoisonnés & moururent. On soupçonna, avec quelque fondement, que c'étoit la suite d'un complot, & on en accusa même *Robert* qui succéda à son frere, Richard n'ayant point eu d'enfans légitimes. Ce soupçon fut sans doute ce qui le fit d'abord surnommer *Robert le Diable*; mais par la suite, il se conduisit de façon à ne pas mériter une épithete si odieuse. Il fonda l'abbaye de *Cerisay*, près Saintes. Il poussoit

(1) Il faut savoir que lorsque l'on parloit des pauvres dans ce temps-là, on vouloit presque toujours dire les Moines.

la charité même jusqu'à servir les lépreux à table. Cependant il se brouilla avec l'Archevêque de Rouen, son oncle paternel. Ce Prélat, qui étoit en même temps Comte d'Evreux, se fortifia dans sa ville; le Duc l'assiégea, & le força à se rendre à composition; l'Archevêque, de son côté, l'excommunia, & mit la Normandie en interdit. Alors le Duc, touché de repentir, fit sa paix, & même se réconcilia si bien avec son oncle, qu'il le déclara Chef de son Conseil. Après avoir fait avec succès la guerre à plusieurs de ses vassaux rebelles & de ses voisins, il se mêla des troubles qui agiterent la France. A la mort du Roi Robert, l'an 1031, il s'éleva, relativement à la succession au trône de France, une question bien importante, & dont le fond a peut-être été mal éclairci par nos Historiens. Le Roi Robert laissa trois fils, dont les deux premiers s'appelerent Henri & Robert, ou Robert & Henri; car c'est une question de savoir lequel des deux étoit l'aîné. La plupart des Historiens ont cru que c'étoit Henri, parce que ce fut lui qui succéda à la Couronne; mais je trouve dans nos Annalistes Normands que c'étoit Robert; ce Prince foible &

indolent se contenta du Duché de Bourgogne, & abandonna le trône à son frere Henri, favorisé par leur mere Constance. Robert ne vouloit pas, disoit-il, être la cause de la ruine de tant de braves gens qui avoient pris parti contre lui. Le Duc de Normandie étoit de ce nombre. Henri I étant parvenu à la Couronne, reconnut lui en avoir obligation, & par reconnoissance lui céda tout le Vexin François depuis Chaumont jusqu'à Pontoise.

Ce fut sous le regne de Robert qu'un Gentilhomme Normand, nommé *Osmond*, qui avoit fait un coup hardi en passant, en présence du Prince même, son épée au travers du corps d'un homme qui se vantoit d'avoir déshonoré sa fille, se réfugia en Italie, dans la Pouille; il aida le Prince de Salerne à chasser les Sarasins de son pays. Quelques-uns de ses compatriotes revenant de la Terre-Sainte, s'étant joints à lui, ils firent des exploits surprenans, se rendirent puissans, & inspirerent de la jalousie aux Seigneurs Chrétiens du pays, contre qui ils eurent à se défendre, aussi bien que contre les Infideles. Enfin, ces Guerriers Normands ayant élu pour leur Chef *Guillaume*, surnommé *Fier-à-Bras* ou le *Terrible*, fils aîné de *Tancrede*, Seigneur de *Hau-*

teville, près Coutances en Normandie, & ensuite *Robert*, surnommé *Guiscard*, c'est-à-dire, l'*Adroit* ou l'*Habile*, frere du second lit de Guillaume, ils envoyerent demander du secours au Duc Robert, qui leur en accorda, ou du moins laissa la liberté à ses sujets d'aller les seconder. Tels furent les fondemens de la Monarchie des Deux Siciles, qui est redevable de son existence aux Normands, & particuliérement aux Seigneurs de Hauteville. Douze fréres de cette Maison se signalerent à la fois dans cette espece de Croisade. Quatre furent successivement Ducs de la Pouille & de la Calabre. *Roger*, dernier des freres de Hauteville, conquit la *Sicile*, & le fils de *Roger II*, possédant à la fois cette Isle & la plus grande partie de ce qui s'est appelé depuis *le royaume de Naples*, prit le titre de *Roi des Deux Siciles*. *Bohemond*, l'un des fils de Robert Guiscard, étoit passé en Palestine, & y avoit fondé une Principauté dont *Antioche* étoit la capitale; mais son fils *Bohemond II*, tué à la guerre en 1130, ne laissa qu'une fille, & cette branche de Princes Normands finit en Asie. Ce ne fut qu'en 1194 que la couronne des Deux Siciles passa dans la Maison de

Souabe, l'Empereur Henri VI ayant fait crever les yeux à Guillaume II, fils d'un bâtard de Roger, dernier Roi des Deux Siciles, d'origine Normande.

Pour revenir au Duc Robert, après avoir encore heureusement fait la guerre au Comte de Bretagne, qui lui refusoit l'hommage, & l'avoir forcé à le lui rendre, il prit la résolution de faire le pélerinage de Jérusalem, alors au pouvoir des Sarasins, non comme Guerrier pour leur enlever la Terre-Sainte, mais comme simple Pélerin allant y faire ses dévotions. Sa Noblesse ne put s'empêcher de blâmer ce projet, & de lui faire à ce sujet les plus fortes représentations, d'autant plus qu'il n'étoit point marié & n'avoit point de postérité légitime. Mais il leur présenta son fils naturel encore enfant, qu'il avoit eu d'une simple Bourgeoise nommée *Arlette*. *Véez-cy, ce petit-fils*, leur dit-il, *je suis certain qu'il est de mon engendrement : reconnoissez-le pour votre Seigneur, je suis assuré qu'il vous gouvernera bien*. En effet, le jeune Guillaume (qui fut d'abord surnommé le bâtard, & mérita par la suite le nom de Conquérant) promettoit beaucoup. Il lui fit prêter serment par les Normands, & le mena ensuite à Paris à la Cour du Roi Henri, à qui il prêta foi & hommage.

Robert partit ensuite pour son pélerinage, qu'il fit à pied d'une maniere assez bizarre. Il avoit une suite nombreuse, magnifique & capable de le défendre; mais il se confondoit dans la foule, vêtu simplement & même déguenillé, excepté dans les grandes villes, où tout d'un coup il paroissoit avec une magnificence dont tout le monde étoit surpris, & qui lui procuroit des égards de tous les Souverains dont il traversoit les Etats. Il fut reçu avec grand honneur à Rome par le Pape Léon IX. S'étant embarqué, & étant enfin parvenu à Jérusalem, il se fit connoître du Gouverneur Mahométan, qui non seulement lui permit de faire ses dévotions sans exiger de lui aucun des tributs imposés aux Pélerins Chrétiens, mais qui voulut même le défrayer lui & toute sa suite. Robert ne se laissa pas vaincre en générosité, d'autant mieux qu'il traînoit après lui de grandes richesses. Ce fut, à ce que l'on croit, ces trésors qui avancerent sa mort. Il mourut empoisonné en revenant de Jérusalem & repassant par Nicée. Il y fut d'abord enterré; mais son fils ayant appris la perte qu'il venoit de faire, donna des ordres pour que son corps fût embaumé & rapporté en Normandie dans l'abbaye de Cerisay, que

Robert avoit fondée, comme je l'ai dit. Cependant il n'arriva pas jusque-là. En traversant la Pouille, les Princes Normands, qui se rappelerent qu'ils avoient été ses sujets, voulurent conserver ses os, & lui firent élever un monument; mais nos Auteurs ne disent pas précisément où, & s'il subsiste encore. En général, il paroît que le caractere de Robert étoit singulier & bizarre; il n'étoit magnifique & dévot que par accès. Il fut surnommé le *Libéral*, pour avoir une fois fait un présent si considérable à un pauvre Pélerin qui lui avoit apporté des reliques pour son abbaye, que ce pauvre homme, transporté de joie, en mourut sur le champ. Ce fut sous son regne, l'an 1031, qu'il y eut dans une partie de la France, & sur-tout dans la Normandie, une famine si terrible, que non seulement on mangeoit les corps morts, mais que les hommes se dévoroient les uns les autres, & qu'on assassinoit sur les grands chemins, moins pour voler que pour se nourrir.

L'on juge bien que *Guillaume le Bâtard* ne monta pas sur le trône de son pere sans quelque contradiction. Depuis 1035 jusqu'en 1040, ses Tuteurs & ses Gouverneurs eurent beaucoup de peine à le défendre. Le Duc de Bretagne fut

empoisonné par les factieux, en voulant lui conserver la Normandie. Le Roi Henri I lui fit même la guerre; il soutenoit un Comte d'Arques, son oncle, mais qui n'étoit pas plus légitime que le Duc Guillaume. Celui-ci ayant été vaincu, le Comte de Brionne, fils du Comte de Bourgogne, descendant par femme de Richard II, se mit sur les rangs. Son droit paroissoit mieux fondé, & peu s'en fallut qu'il n'enlevât le jeune Duc; mais le Roi Henri se déclara cette fois pour Guillaume, joignit ses troupes aux siennes, & les deux Princes réunis gagnerent contre les rebelles la bataille du Val des Dunes, près d'Argence en Normandie. Cette victoire assura au jeune Guillaume la province qu'on lui contestoit. Ce Prince eut encore la guerre contre Geoffroi Martel Comte d'Anjou; mais il le vainquit. Ces succès lui procurerent l'alliance de Baudouin, Comte de Flandres, dont il épousa la fille, nommée *Mathilde.* Cependant il ne fut point encore tranquille; le Roi Henri conçut de nouvelles jalousies contre lui; mais les François furent vaincus auprès de Mortemer. Le Roi se vit forcé à faire la paix, qui fut de peu de durée. De nou-

velles difficultés s'éleverent au ſujet du Maine, dont le Comte étoit mort ſans enfans & avoit déclaré Guillaume ſon héritier. Le Duc, malgré tous les efforts qu'on lui oppoſa, prit la ville du Mans, & s'empara de tout le Comté. Il gagna à Varaville une bataille contre les François qui s'approchoient de Rouen. Enfin, en 1060, tout fut tranquille en Normandie, & ce fut cette année-là même que mourut Henri I, qui eut pour ſucceſſeur Philippe I. Guillaume n'ayant plus rien à craindre pour ſes propres Etats, médita une conquête bien plus importante, ce fut celle de l'Angleterre; le Roi Saint Edouard l'ayant déclaré ſon héritier, il partit pour ſe mettre en poſſeſſion de cette couronne. Les détails de cette conquête appartiennent plutôt à l'Hiſtoire d'Angleterre qu'à celle de Normandie. Je me contenterai de dire que le Duc aſſembla d'abord ſa flotte à Dives, que de là elle ſe rendit le long des côtes juſqu'à Saint-Valery-ſur-Somme, & que ce fut de ce port qu'elle mit à la voile pour l'Angleterre. En omettant pluſieurs circonſtances connues de cet embarquement, je me bornerai à rapporter une anecdote qui l'eſt moins que les autres.

Guillaume consulta un Astrologue d'une grande réputation dans ce temps, & lui demanda si sa flotte aborderoit heureusement en Angleterre; le Devin répondit que la traversée & la descente seroient des plus heureuses, à une légere perte près. Le Duc conduisit le prétendu Prophete à sa suite, & le succès répondit à sa prédiction; mais lorsque le Prince voulut le remercier, l'ayant fait chercher, on trouva que des deux cent quatre-vingts vaisseaux dont étoit composée la flotte, il ne s'en étoit perdu qu'un seul, & c'étoit celui sur lequel étoit embarqué l'Astrologue.

Les Historiens nous ont conservé plusieurs listes de tous les Gentilshommes Normands qui eurent part à cette brillante expédition. J'ai eu occasion de rappeler, en parlant des illustres Maisons d'Angleterre, les noms de quelques-unes de ces familles Normandes, que l'on croit subsister encore dans les Isles Britanniques. Il y en a aussi en Normandie qui ont la même prétention, certainement difficile à justifier, puisque les titres qui peuvent établir une filiation exacte depuis une époque aussi reculée, sont, pour ainsi dire, impossibles à rassembler. L'on ne peut à cet égard établir que de fortes pré-

fomptions. Cependant voici les noms de plusieurs de ces Chevaliers sur les familles desquels j'ai trouvé des renseignemens.

1°. On trouve un des premiers sur cette liste, *Guillaume Mallet*, & l'on croit que MM. Mallet de Graville en descendent. L'on sait que la branche aînée de cette Maison a fourni un Grand-Maître des Arbalêtriers & un Amiral de France. Elle s'est éteinte en 1516; mais une seconde branche n'a fini que de nos jours, & une troisieme subsiste encore. Dès le treizieme siecle, les *Mallet* prirent le surnom de *Graville*, parce qu'ils hériterent des anciens Seigneurs de ce lieu.

2°. Un peu plus bas, le *Sire de Manneville*. Sa descendance a subsisté & subsiste peut-être encore en France & en Angleterre.

3°. Le *Sire d'Epinay*. La Maison d'*Epinay-Saint-Luc* regarde ce Chevalier comme un de ses ancêtres. Tout le monde sait qu'indépendamment de cela elle est très-illustre.

4°. Le Sieur de la *Riviere*. D'anciennes Chroniques assurent qu'il étoit le cadet des fils de ce Robert, Comte d'Evreux & Archevêque de Rouen, fils du Duc Richard I, qui fit, comme je l'ai dit, la guerre à son neveu Robert I, l'excommu-

nia, mit la Normandie en interdit, & puis se réconcilia avec lui. La descendance de ce Seigneur de la Riviere s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec distinction en France & en Angleterre. Dans ce dernier pays, elle porte le nom de *Rivers*. Les Seigneurs de la Riviere, en Normandie, se sont distingués lors des premieres Croisades & dans toutes nos anciennes guerres; un fut tué dans la Palestine, un autre au siége de Damiete, sous Saint Louis, un troisieme à la bataille de Bouvines, un quatrieme à celle d'Azincourt.

5°. *Auvray*, Seigneur de *Vassy*, étoit aussi descendant de l'Archevêque Robert, & fils cadet de son fils aîné, qui lui succéda au Comté d'Evreux; les d'*Evreux* d'Angleterre réclament la même origine. La postérité d'Auvray subsiste, à ce que l'on croit, dans plusieurs branches qui portent toutes le nom de Vassy.

6°. *Hue-Bigot.* Une ancienne famille très-illustrée dans la Magistrature de Normandie, qui a donné grand nombre de Présidens à Mortier, & de savans hommes, fait remonter son origine jusqu'à ce guerrier attaché à Guillaume le Conquérant. Il y a aussi en Angleterre des *Pigot* qui se disent descendus de lui.

7°. Le Seigneur de la *Haye* prenoit, à ce que l'on croit, son nom de la belle Terre de la Haye-du-Puy, située dans le Cotentin. Sa postérité a perdu cette Terre après quelques siecles; mais elle en a conservé le nom, & subsiste séparée en plusieurs branches, dont quelques-unes se sont établies en Angleterre & en Ecosse, & y portent le nom de *Hay*. On prétend que Robert de la Haye étoit fils cadet de Guy Comte de Brionne, qui disputa le Duché de Normandie à Guillaume le Conquérant, comme étant fils d'Alix, fille légitime du Duc Richard II.

8°. On trouve dans la même liste un Seigneur de *Chambray*, dont la postérité subsiste encore, & est particuliérement connue pour avoir rendu de grands services à l'Ordre de Malte.

9°. Le Comte d'*Harcourt*, qui se trouve dans cette liste, étoit d'une race déjà très-illustre en Normandie avant la conquête de l'Angleterre. Il étoit arriere-petit-fils d'un Seigneur Danois, venu à la suite du Duc Rollo, & qui avoit été un des Tuteurs du Duc Richard I. *Turquetil*, fils de ce Seigneur, fut tué en défendant Guillaume le Conquérant, de la personne duquel il avoit été Gouverneur. Aussi Guillaume s'occupa-t-il

s'occupa-t-il de la fortune de ses enfans, il leur donna de grandes Terres. Nous avons une généalogie de la Maison d'Harcourt, dressée par la Roque, & imprimée en deux gros Volumes *in-folio*, dans laquelle on trouve parfaitément distinguées toutes les branches tant éteintes que subsistantes, que cette Maison a produites tant en Normandie qu'en Angleterre.

10°. Le Seigneur de *Clere*. Il existoit encore de nos jours en Normandie une Maison de ce nom qui faisoit remonter son origine jusqu'à ce guerrier; d'ailleurs c'est en Angleterre que sa descendance a été le plus illustrée ; elle y a possédé le titre de Comte de *Pembrock*, & a donné son nom au Comte de Clare en Irlande. Le Seigneur de Clere, qui suivit Guillaume le Conquérant, étoit arriere-petit-fils d'un fils naturel de Richard I, qui fut investi par son pere du Comté d'Eu ; mais le Sire de Clere n'étoit que cadet, & le Comte d'Eu, son aîné, étoit à la même expédition.

11°. *Pierre de Bailleul*, Seigneur en partie du bourg de Fécamp; c'est de lui que descendoient certainement les Bailleul d'Angleterre, qui disputerent aux Bruces

le trône d'Ecosse. MM. de Bailleul, séparés en plusieurs branches, dont quelques-unes ont été très-illustrées dans la Magistrature, & particuliérement dans le Parlement de Normandie, prétendent à cette même ancienne & illustre origine.

12°. Le Seigneur de *Houdetot*. Sa descendance subsiste encore dans une Maison des plus illustres de la province.

13°. Le Seigneur *de la Haye-Malherbe*. Tous ceux qui portent encore le nóm de Malherbe en Normandie font remonter leur origine jusqu'à ce guerrier. Cette ancienne famille noble est divisée en un grand nombre de branches. Le Poëte Malherbe étoit de l'une de ces branches qui portoit le surnom de *Missy*.

14°. *Adam de Longueil*. On croit qu'il a laissé aussi une nombreuse postérité, dont la principale branche étoit celle de MM. de *Longueil de Maisons*, qui, pendant le cours du siecle dernier & de celui-ci, a fourni un Surintendant des Finances, & plusieurs Présidens à Mortier au Parlement de Paris. La généalogie du dernier Président de Maisons le faisoit descendre d'Adam de Maisons au vingtieme degré.

15°. Le Seigneur de *Clerel*. Ses descendans ont eu la Seigneurie de Tocque-

ville, & ils ſont encore connus & conſidérés dans la province.

16°. Le Seigneur de *Carbonel* & celui de *Caniſy* ſe trouverent à la même expédition ; ces noms ſont réunis dans la même Maiſon, les deſcendans des premiers ayant hérité des derniers depuis pluſieurs ſiecles.

17°. *Richard de Courci.* On aſſure que du temps de Guillaume le Conquérant il y avoit déjà plus de cent ans que ſa famille avoit paſſé d'Allemagne en Normandie. Richard eut deux fils ; le cadet s'établit en Angleterre : les Courci furent revêtus de différens titres de Lords ; un rameau s'eſt fixé en Irlande, & y ſubſiſtoit de nos jours. L'aîné revint en Normandie : ſes deſcendans ſe ſont également ſéparés en différentes branches ; la premiere s'étant éteinte, la Seigneurie de Courci a paſſé dans d'autres familles qui en ont joint le nom au leur. Mais les branches cadettes, dont pluſieurs exiſtent encore, ont conſervé l'ancien nom de leur Maiſon.

18°. Le Seigneur de *Chaumont* en Vexin, qui ſe trouvoit à cette expédition, eſt reconnu par MM. de Chaumont Quitry pour un des auteurs de leur Maiſon, dont pluſieurs Auteurs font encore remonter

l'origine bien plus haut; car ils font descendre ces Seigneurs de Chaumont des anciens Comtes du Vexin; ceux-ci appartenoient à nos Rois de la premiere race, & c'est par eux que l'on prétend joindre cette race aux deux suivantes. Mais quoiqu'il soit vrai que la Maison de Chaumont-Quitry soit très-illustre & très-ancienne, cette origine, qui la mettroit hors de pair d'avec la Noblesse ordinaire, n'est établie que sur des présomptions.

19°. *Guillaume de Percy* descendoit de Mainfroy de Percy, qui étoit venu de Danemarck à la suite de Rollo. Sa postérité, comme bien d'autres, se partagea en deux branches, dont l'une resta en Angleterre & y fut revêtue des titres les plus brillans, entre autres de ceux de Comtes & de Ducs de Nortumberland; l'autre demeura en Normandie, & y a été moins riche & moins illustrée. Peut-être y subsiste-t-elle encore sous le nom de *Percy de Monchamp*.

20°. Enfin, l'on croit qu'*Arnaud de Tilly* est le vingtieme aïeul de MM. de Tilly & de Blaru, dont la Maison est regardée comme une des meilleures de la province. *Blaru* est le nom d'une très-belle Terre, dont MM. de Tilly ont hérité

à l'extinction de l'ancienne Maiſon qui la poſſédoit & en portoit le nom.

Je ne pouſſerai pas plus loin mes recherches ſur les deſcendans des anciens Chevaliers qui accompagnerent Guillaume le Conquérant dans ſon expédition en Angleterre, quoique je trouve dans la liſte de ces anciens Gentilshommes Normands bien d'autres noms qui ſont encore connus dans la province : mais j'ignore ſi ceux qui les portent ont des droits ou des prétentions à faire remonter leur origine juſqu'à cette époque. Je n'oſe avancer ce que les anciens Auteurs que j'ai conſultés ne m'ont point appris ; mais, d'un autre côté, je me garderois bien de conteſter la vérité de bien des faits qui peuvent m'être échappés ; ainſi je crois les *Tancarville*, les *Montaigu* de Normandie, les *Vieux-Pont*, les *Tracy*, les *Lacy*, les *Mortemer*, les *Dannebaut*, les *Montgomery*, les *Mandeville*, les *Néel de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, les *Spenſer*, les *Talbot*, les *Neville*, les *Grailly*, les *Saintmor*, &c. éteints, du moins en France, & ils ne le ſont peut-être pas. Lorſque j'ai parlé des familles d'Angleterre, j'ai cru les *Bruce* éteints, & ils ne le ſont pas. J'ai pu me tromper de même ſur d'autres articles.

Continuons à parcourir les principaux événemens des regnes de Guillaume & de ses descendans, du moins quant à ce qui regarde la Normandie, dont le vainqueur força les Anglois de recevoir les loix, & même de parler la Langue.

Quoique le soin d'assurer ses conquêtes en Angleterre & d'y affermir sa domination, occupât beaucoup le Duc Guillaume, il fut cependant obligé de repasser plus d'une fois la mer & de retourner en Normandie pour y appaiser quelques troubles. Les Manseaux se révolterent, & le Comte d'Anjou les soutint, ayant voulu profiter de l'absence de Guillaume pour lui faire la guerre; celui-ci, de retour, força les uns à se soumettre, & l'autre à lui demander la paix. Le Duc de Bretagne *Alain*, surnommé *Fergent*, lui refusa l'hommage qu'il se croyoit en droit d'exiger de lui: Guillaume, pour l'y obliger, assiégea Dol; mais enfin, s'étant arrangé avec lui, il lui donna en mariage sa fille *Constance*. Il fit en même temps prendre le voile à une autre de ses filles, nommée *Cécile*, & l'institua Abbesse d'un beau monastere de Religieuses à Caen, dédié à la Sainte Trinité. Ce couvent subsiste encore, & est riche & magni-

fique. Cécile le gouverna pendant cinquante-deux ans. Mais ce qui causa à Guillaume le plus de chagrin & d'embarras, ce fut l'humeur inquiete & turbulente, l'ambition mal entendue & la mauvaise conduite de son fils aîné *Robert*, que l'on avoit déjà surnommé *Courteheuse*, c'est-à-dire, *Courtebotte*, parce qu'il avoit les jambes grosses & courtes. Ce Prince voulut s'emparer de la Normandie malgré son pere & pendant sa vie; mais Guillaume se contenta de le menacer, sans le punir plus sévérement. *Robert* passa en Flandres, en Allemagne; enfin, il revint en Normandie, & osa demander du secours au Roi Philippe contre son pere. Il en reçut, & eut l'audace de se présenter pour livrer le combat à Guillaume le Conquérant. Les armées du pere & du fils se rencontrerent auprès de Gerberoy; & comme alors tous les Guerriers étoient armés de pied en cap, Robert s'attacha à un Cavalier du parti des ennemis, qui lui parut de la meilleure mine, le plus fort & le plus expérimenté; il l'attaqua vivement & le blessa. Le blessé ayant levé la visiere de son casque, le Prince reconnut son pere : pénétré d'horreur & de repentir, il se jeta à ses pieds, lui demanda

pardon, & obtint sa grace. Pour l'occuper, on l'envoya faire la guerre en Ecosse; mais il se fit peu d'honneur dans cette expédition. Guillaume retourna encore une fois en Normandie pour marier sa derniere fille à un Comte de Blois. Peu après il perdit la Reine Mathilde de Flandres sa femme, qui est enterrée dans l'église des Religieuses de la Trinité de Caen, dont sa fille étoit Abbesse. Les sentimens sont fort partagés sur le mérite de cette Reine. Son épitaphe, qu'on lit encore en vers latins, lui donne les plus grands éloges sans restriction; mais on sait que ce n'est pas à ces sortes de titres qu'il faut s'en rapporter. Il est certain qu'elle fut au moins coupable d'avoir eu pour son fils Robert une tendresse mal entendue, & de l'avoir, pour ainsi dire, *gâté*. Guillaume s'étant apperçu qu'elle étoit en correspondance avec lui, & lui envoyoit de l'argent même dans le temps de sa révolte, la maltraita cruellement. Selon quelques-uns de nos Auteurs, il en avoit un autre sujet; car elle se laissoit absolument gouverner par un Gentilhomme Manseau, qui, sous le nom de la Reine, disposoit de tout en Normandie pendant que Guillaume étoit en An-

gleterre. Le Monarque en ayant été informé, dans un de ſes derniers voyages, il voulut ſe ſaiſir du Manſeau, qui ſe déroba par la fuite à ſa vengeance; elle retomba ſur la Reine même. Il la ſaiſit nue, l'attacha à la queue de ſon cheval, & la traîna ainſi par les rues & les carrefours de Caen, dans l'un deſquels on montre une croix de pierre que l'on appelle encore *la Croix du Cornu*, parce que Guillaume y fouetta publiquement le *corps nu* de ſon épouſe : peut-être cependant reconnut-il que ſes ſoupçons étoient mal fondés, car Mathilde finit ſes jours d'aſſez bonne intelligence avec ſon mari, qui en eut quatre fils & cinq filles. J'ai dit que l'aînée de celles-ci fut mariée au Duc de Bretagne, *Alain Fergent*. Le ſort de la ſeconde fut ſingulier; on la deſtina, contre ſon gré, à épouſer un Roi de Galice, & on la fit partir avec une ſuite magnifique & nombreuſe pour ſe rendre dans ce pays éloigné. La Princeſſe déſolée tomba malade & mourut avant que de ſortir des Etats de ſon pere. On ramena ſon corps à Bayeux, où il eſt enterré. La troiſieme épouſa Thibaut Comte de Blois, & ſe fit Religieuſe après la mort de cet époux. La quatrieme ne fut point

mariée, & mourut fille ſans faire aucuns vœux. Cécile, la dernière, fut Abbeſſe de la Trinité. Quant aux Princes, Robert étoit l'aîné; le ſecond, Richard, fut tué par accident à la chaſſe. Nous verrons Guillaume, le troiſieme, & Henri, le dernier, porter ſucceſſivement la couronne d'Angleterre.

Après la mort de Mathilde, Guillaume le Conquérant paſſa encore pluſieurs années toujours occupé à faire la guerre à ſes Vaſſaux & à ſes voiſins. Celle qui lui couta peut-être le moins de peine & d'embarras, fut celle qu'il eut contre un Evêque de Bayeux nommé *Eudes* : ce Prélat étoit d'humeur guerriere & ambitieuſe; il avoit ſuivi Guillaume dans ſon expédition d'Angleterre, & l'avoit ſi bien ſervi, que ce Prince lui avoit confié le gouvernement du Comté de Kent & de l'Iſle de Wight. Il tyranniſoit ces pays de même que ſon dioceſe, dont il avoit tiré de groſſes ſommes, & s'en étoit formé un tréſor. L'ambitieux Prélat crut avoir amaſſé aſſez de richeſſes pour ſe procurer le ſouverain Pontificat. Il fut d'ailleurs encouragé dans cette prétention par un Sorcier qui l'aſſura que le ſucceſſeur du Pape régnant devoit s'appeler

Eudes. Se croyant ainſi ſûr de ſon fait, l'Evêque de Bayeux donna ordre de bâtir pour lui un ſuperbe palais à Rome. Guillaume en étant informé, ſe rendit dans l'Iſle de Wight au moment où le Prélat s'y attendoit le moins, s'empara de ſes tréſors, l'arrêta de ſa propre main, en l'avertiſſant que ce n'étoit pas l'Evêque de Bayeux, dont il reſpectoit le caractere, qu'il vouloit punir, mais le Gouverneur infidele & tyrannique du Comté de Kent. Il le fit jeter dans une étroite priſon. Nos Hiſtoriens remarquent, pour juſtifier ce Devin, qu'effectivement un autre *Eudes*, qui avoit été Prieur de Cluny, enſuite Cardinal & Evêque d'Oſtie, devint Pape au moment que l'Evêque de Bayeux fut arrêté.

Les dernieres querelles de Guillaume le Conquérant furent avec le Roi de France, Philippe I. Ce Monarque prétendoit que Guillaume lui ayant rendu hommage lige pour le Duché de Normandie, & étant par conſéquent ſon homme, il lui devoit le même hommage pour l'Angleterre : mais Guillaume étoit bien loin de ſe ſoumettre à cette prétention. Les deux Rois ſe ſervirent réciproquement de termes aſſez piquans dans leur correſ-

pondance. La grosseur excessive du Conquérant donna lieu à quelques plaisanteries de Philippe, auxquelles Guillaume répondit d'une maniere rude & menaçante; mais au moment qu'il se préparoit à se venger, il fit à Mantes une chute de cheval, & quoiqu'il ne fût pas blessé grièvement, elle lui occasionna une maladie qu'on reconnut bientôt pour dangereuse. Il se fit porter à Rouen, où il déclara ses dernieres dispositions, laissant la Normandie à son fils aîné Robert, & l'Angleterre à son second fils Guillaume, qui fut surnommé le *Roux*. Les Seigneurs de sa Cour prévirent que ce partage occasionneroit des troubles, & à l'instant de la mort de leur Souverain ils se retirerent tous dans leurs châteaux. Ses domestiques se mirent à piller ses meubles; l'abandon fut total, jusqu'à ce qu'au bout de quelques jours l'Evêque d'Evreux ordonna que le corps fût transporté à Caen & enterré dans l'abbaye de Saint Etienne. Robert s'y rendit, tandis que Guillaume étoit passé en Angleterre pour s'y faire couronner. Il arriva aux funérailles du Conquérant un fait assez singulier. Au moment où l'on étoit prêt à déposer le cercueil dans la sépulture, un nommé

Asselin, Bourgeois de Caen, s'y opposa, en vertu de *la clameur de Haro*, & soutint que lorsque Guillaume avoit fait construire l'église de Saint Etienne, il avoit usurpé sur lui Asselin, le même terrein dans lequel on alloit l'enterrer, & qu'il n'en avoit jamais été payé ni dédommagé d'aucune maniere. Robert, étonné de cette audace, ordonna aussi-tôt que le fait fût vérifié; & la réclamation du Bourgeois s'étant trouvée juste, le terrein lui fut payé beaucoup au dessus de sa valeur, & la cérémonie funéraire fut achevée.

Aussi-tôt après avoir enterré son pere, Robert retourna à Rouen, où il fut sans difficulté reconnu Duc de Normandie. Presque aussi-tôt après il apprit que son frere avoit été couronné Roi d'Angleterre. Furieux à cette nouvelle, il jura *par les Anges de Dieu*, c'étoit son serment favori, comme celui de son pere étoit *lumiere de Dieu*, qu'il ne souffriroit point qu'un autre que lui-même occupât ce trône. Mais il lui étoit plus aisé de se plaindre de cet arrangement que d'y mettre obstacle. Il manquoit d'argent, de troupes & même de fideles serviteurs. Dans cette extrémité, il vendit le Cotentin à

Henri son dernier frere, qui avoit trouvé moyen de s'emparer des trésors de leur pere; ensuite, ayant choisi pour son premier Ministre & son Général, ce même Eudes, Evêque de Bayeux, qui avoit été autrefois Gouverneur du Comté de Kent, il lui rendit ce Comté, & l'envoya avec des troupes pour attaquer son frere; le Prélat, qui n'avoit aucune des qualités assorties à ses différens états, ne réussit point dans une entreprise aussi difficile. Il s'empara d'abord de Rochester; mais il y fut bientôt assiégé par le Roi Guillaume le Roux. On prétend que l'Evêque & ses partisans y furent incommodés d'un fléau fort extraordinaire; ce fut une nuée de mouches qui vint assaillir les assiégés, de sorte qu'aucuns d'eux ne pouvoient tenir sur les murailles. C'étoit, dit-on, un présage ou un effet de la colere céleste, que méritoit l'indigne Prélat qui commandoit dans la place. Il fut obligé de la rendre & de se retirer en Normandie. Pendant ce temps, le Duc se défendoit le mieux qu'il lui étoit possible contre les Manseaux, qui attaquoient son Duché, & son frere ne se fut pas plus tôt débarrassé de lui dans son Isle, qu'il vint le poursuivre jusque dans le continent. La Normandie fut ra-

vagée & désolée par ces guerres intestines. Robert pensa être pris dans Rouen, & s'enfuit précipitamment. Enfin les deux aînés firent la paix à Fécamp; mais elle ne fut pas de durée. Ils s'étoient réunis contre le cadet Henri, & vouloient le dépouiller du Cotentin : effectivement il l'assiégerent dans le mont Saint-Michel, & l'obligerent de se rendre, faute d'eau douce. Il paroissoit perdu; mais dès que Guillaume le Roux fut retourné en Angleterre, il reprit courage : les ravages continuerent de tous côtés; la peste & les orages s'y joignirent, pour désoler ces malheureuses provinces. Bien d'autres pays de l'Europe éprouvoient les mêmes disgraces, lorsqu'une occasion se présenta de faire, pour ainsi dire, une diversion qui suspendit l'horreur de ces guerres intestines. Le Pape Urbain II vint jusqu'en France prêcher la Croisade contre les Sarasins, & proposer la conquête des saints Lieux, occupés par ces Infideles. Un zele qui eût été mal entendu dans tout autre temps, mais dont les effets bizarres pouvoient être excusés, vu les circonstances, porta plusieurs Princes à se croiser. De ce nombre, furent les Comtes de Flandres, de Toulouse, de Chartres; celui de Ver-

mandois, frere du Roi de France; Godefroi de Bouillon, Duc d'une partie de la Lorraine; Boesmont, frere du Roi des Deux Siciles, & Prince de Tarente; enfin le Duc Robert. Les Rois de France & d'Angleterre resterent dans leurs Etats, & le dernier profita bien de l'enthousiasme de dévotion qui avoit saisi son frere; car Robert lui engagea toute la Normandie pour quinze mille marcs d'argent, & rendit le Cotentin au Prince Henri. Robert se conduisit à la Croisade avec toute la valeur que l'on pouvoit attendre du fils aîné de Guillaume le Conquérant. Il fit à la bataille d'Antioche les exploits les plus étonnans; les Infideles y perdirent, dit-on, cent mille hommes, & les Chrétiens se trouverent en état d'assiéger Jérusalem & de le prendre. Il fut question d'élire un Roi de la Cité Sainte. Robert refusa cette couronne, & ce fut Godefroi de Bouillon qui l'obtint; la principale raison du Duc de Normandie, c'est qu'il pensoit à retourner en Europe. Il y revint bientôt en effet; mais ce ne fut qu'après avoir encore fait des merveilles à la fameuse bataille d'Ascalon. Les Historiens nous ont conservé les noms des principaux Gentilshommes Normands qui accompagnerent

pagnerent le Duc Robert dans cette guerre sainte, & combattirent à ses côtés. Indépendamment des mêmes noms que j'ai déja cités, on y remarque ceux, 1°. d'un Seigneur d'*Argouges*, de qui descendent tous ceux qui portent encore ce nom, reconnu pour bon & ancien dans toute la Normandie, & illustré, tant dans la Magistrature que dans les emplois militaires.

2°. *De Guillaume de Briqueville*, de qui descendent, au vingt-troisieme degré, les Comtes de Briqueville & de la Luzerne d'aujourd'hui; le nom de la *Luzerne* & celui de *Beuzeville* se trouvent aussi sur la même liste : ce sont ceux de deux anciennes & illustres Maisons éteintes & tombées dans celle de Briqueville.

3°. D'un Seigneur des *Essars*, dont on croit que la postérité subsiste au moins dans une branche cadette, qui ajoute au nom des Essars, celui de *Lombelon*. Elle a hérité de la Terre des Essars, qui étoit de toute ancienneté dans la Maison de ce nom, & prétend qu'elle n'a fait alors que rentrer dans le patrimoine de sa branche aînée.

4°. D'un Seigneur *du Fay*. Nous avons une généalogie de la Maison de ce nom,

dreſſée par la Roque, Auteur de celle de la Maiſon d'Harcourt. C'eſt un morceau rare, quoiqu'imprimé. On y trouve parfaitement établie la deſcendance des Seigneurs du Fay, de celui dont il eſt ici queſtion. Ces MM. ont poſſédé pendant pluſieurs générations le Comté de Maulevrier.

5°. D'un Sire de *Gauville.* On croit que la Maiſon de ce nom, diviſée en pluſieurs branches, en deſcend.

6°. De Jean de *Mathan.* Les Seigneurs de ce nom établiſſent leur deſcendance de celui-ci au vingt-unieme degré.

7°. D'un Seigneur du *Hommet.* Si ſa poſtérité maſculine ſubſiſte encore, elle peut ſe vanter d'une ancienne extraction ; car celui dont il s'agit ici deſcendoit d'un des principaux Officiers Danois qui entra en Normandie avec le Duc Rollo.

8°. D'un Seigneur *Le Veneur.* On ſait qu'il deſcendoit d'un favori du Duc Richard I, ſecond Duc de Normandie. Sa poſtérité ſubſiſte dans la Maiſon de *Le Veneur de Tillieres.* Ce dernier nom eſt d'ailleurs bien connu dans l'Hiſtoire de cette province. La famille de ſes premiers poſſeſſeurs s'eſt éteinte il y a aſſez longtemps, & la Terre a paſſé par différentes

mains jusqu'à ce qu'elle soit arrivée par héritage à MM. Le Veneur.

Je terminerai cette liste-ci par la même remarque que j'ai faite sur la précédente.

Pour revenir au Duc Robert, tandis qu'il repassoit d'Asie en Europe, le Roi Guillaume le Roux, son frere, périssoit par un funeste accident. Un jour qu'il chassoit dans une forêt en Angleterre, & poursuivoit un cerf avec la plus grande ardeur, un Seigneur de sa Cour, voulant tirer sur l'animal, perça d'une fleche le cœur du Monarque, qui mourut sur le champ. Il fut peu regretté, étant exacteur & tyran, & n'ayant fait quelque bien à ses sujets, que dans la vûe de les empêcher de s'attacher à ses freres. Mais Robert ne gagna rien à cette perte, qui, dans d'autres circonstances, lui eût été très avantageuse. Henri, troisieme fils de Guillaume le Conquérant, monta sur le trône d'Angleterre, aussi heureusement & aussi facilement qu'avoit fait son aîné, & Robert manqua encore une fois l'occasion de porter cette couronne. Il s'efforça du moins de conserver la Normandie ; mais il ne put remplir des vûes si justes & si modérées. Les deux freres se firent, en Normandie même, une guerre sanglante ;

& la bataille de Tinchebray décida de leur ſort ; Robert fut vaincu. Henri profita de ſes avantages avec une barbarie dont les ſiecles policés fourniſſent peu d'exemples. Il fit crever les yeux à ſon frere, & le confina en une affreuſe priſon, à Kardif, dans le pays de Galles, où ce Prince vécut encore vingt-huit ans. Pendant ce long temps Henri gouverna la Normandie & l'Angleterre, malgré les réclamations d'un jeune Prince nommé *Guillaume*, & qui fut depuis, on ne ſait pourquoi, ſurnommé *Criton*. Le Duc Robert l'avoit eu de *Sibille*, Comteſſe de *Converſano*, qu'il avoit épouſée en paſſant par la Pouille, au retour de la Terre-Sainte. Par bonheur cet enfant ne partagea point le ſort de ſon pere. Il étoit né l'an 1100, & n'avoit que deux ans lorſqu'il perdit ſa mere, & ſix quand ſon pere fut pris. Il fut élevé par Elie de Saint-Saens, Comte d'Arques, qui avoit épouſé une bâtarde du Duc Robert. Ce Seigneur perdit ſes Terres, pour avoir dérobé ſon pupille à la fureur du Roi Henri ; mais il lui trouva un aſile très-aſſuré ; ce fut la Flandre, ſur laquelle régnoit *Baudouin à la hache*, parent du jeune Guillaume, à cauſe de la Reine Mathilde de Flandres, femme de Guil-

laume le Conquérant. Baudouin promit de le rétablir dans le Duché qui lui appartenoit légitimement, & marcha même en Normandie. Mais par malheur il fut blessé dangereusement, en assiégeant le château de Bure dans cette province, & mourut de ses blessures, après s'être retiré en Flandres. *Guillaume Criton* ne fut plus en état de rentrer dans l'héritage de ses peres; il s'attacha à Charles de Danemarck, héritier de Baudouin, comme fils d'Adele de Flandres, fille du Comte Robert I. Charles de Danemarck régna six à sept ans; & à sa mort, sans enfans, le Prince de Normandie se trouva avoir le droit le plus certain sur la Flandre, au défaut de son pere Robert, fils aîné de Mathilde. Il en reçut effectivement l'investiture du Roi de France Louis le Gros, & s'en mit en possession: mais ce fut pour bien peu de temps; car, en 1128, il fut tué au siége d'Alost. Pendant que ceci se passoit, le Roi Henri continuoit de faire la guerre en Normandie. Il gagna une bataille contre le Roi Louis le Gros, auprès de Noyon sur Andelle, & il y fut blessé. Mais le Pape Calixte II étant venu en France, se rendit médiateur entre les Rois de France & d'Angleterre; & Guillaume, fils aîné

d'Henri, fut reconnu Duc de Normandie. Henri retournoit triomphant en Angleterre, lorsqu'un accident terrible lui fit bien sentir que le Ciel ne s'étoit pas absolument déclaré pour lui. Un orage épouvantable pensa faire périr le Roi même, & lui seul en échappa. Ses deux fils, dont l'aîné venoit d'être reconnu son héritier en Normandie & en Angleterre, furent noyés. Ne restant au Roi Henri d'autre postérité que Mathilde, qui avoit épousé l'Empereur Henri V, ce Monarque se maria à Adeline fille de Geoffroi Duc de Louvain, mais il n'en eut point d'enfans: toutefois il vécut encore jusqu'à l'an 1135, & assista, en qualité de Duc de Normandie, au sacre de Philippe, fils aîné du Roi Louis le Gros, qui mourut avant son pere. L'Empereur Henri V étant mort, dès 1125, sans enfans de Malthide, sa veuve repassa en Angleterre, & Henri la remaria à Geoffroi Plantagenet Comte d'Anjou, dont elle eut un fils du vivant même du Roi Henri. Il s'appela Henri comme lui, mais ne parvint à la couronne d'Angleterre que long-temps après la mort de son grand-pere. Celui-ci fut victime de sa gourmandise, & mourut d'une indigestion, peu de temps après avoir appris la mort de son

frère aîné & ſon compétiteur, qu'il tenoit captif depuis bien des années. Mathilde étoit en Anjou lorſque ſon pere mourut : peut-être ne s'attendoit-elle pas à voir diſputer la couronne d'Angleterre à ſon fils par ſon couſin Etienne de Blois, fils d'Adelaïde ſœur du Roi Henri ; mais celui-ci trouva moyen de gagner les Anglois & de ſe faire couronner Roi par l'Archevêque de Cantorbery. Ne bornant pas ſes prétentions à l'Angleterre, Etienne paſſa en Normandie ; il en obtint même l'inveſtiture pour lui & pour ſon fils Euſtache Comte de Boulogne. Pendant trois ans, il y fit la guerre à Mathilde & à ſon mari Geoffroi Plantagenet. En 1140, Mathilde paſſa à ſon tour en Angleterre ; elle y fit priſonnier le Roi Etienne, mais ſe crut obligée de le relâcher, pour courir au ſecours de la Normandie : elle réuſſit à la reconquérir ſur le Prince Euſtache ; &, en 1144, Geoffroi, mari de Mathilde, en devint poſſeſſeur. Il la conſerva juſqu'en 1148, qu'il la céda à ſon fils Henri, & mourut en 1150. Henri n'étoit encore que Duc de Normandie, lorſqu'en 1151 il épouſa Eléonore, héritiere de Guienne, répudiée par le Roi Louis le Jeune. On juge bien qu'il en réſulta une guerre entre

le Roi & le Duc ; mais, l'année suivante, ces deux Princes firent une treve, pendant laquelle Henri paſſa en Angleterre, toujours pour y faire la guerre au Roi Etienne. Celui-ci ayant perdu ſon fils Euſtache, conſentit enfin à reconnoître Henri pour ſon héritier & ſon légitime ſucceſſeur, & il mourut en 1154. Henri Plantagenet monta alors ſans difficulté ſur le trône d'Angleterre. Ce qu'il fit dans ce Royaume ne doit pas entrer dans cet extrait hiſtorique; il ſoumit & conquit l'Irlande, dompta les Gallois, & traita ce Peuple avec la plus grande ſévérité. Il parvint à faire reconnoître Duc de Bretagne Geoffroi, ſon ſecond fils, en le mariant avec Conſtance, héritiere du Duc Conan IV, & ſe réconcilia ſi bien avec Louis le Jeune, dont il avoit épouſé, comme nous venons de le dire, la femme répudiée, qu'ils réſolurent de marier enſemble leurs enfans. Henri, ſurnommé *au court mantel*, fils d'Henri II, épouſa Marie, fille de Louis VII & de Conſtance, Infante de Caſtille, ſa ſeconde femme.

L'Impératrice douairiere Mathilde, mere d'Henri II, ne mourut qu'en 1166, 1167 ou 1168; car on diſpute ſur la date de ſa mort & le lieu où elle fut enterrée.

Tout le monde a entendu parler de la terrible querelle qu'Henri eut avec le Clergé de son royaume. Thomas de Cantorbery en fut la victime, ou, pour mieux dire, ce fut l'occasion d'un triomphe pour ce Prélat; car il fut regardé comme un martyr. Le Roi, qu'on soupçonna avec fondement d'avoir ordonné ce meurtre, fut excommunié: après avoir en vain cherché à s'excuser de cet assassinat, il se vit forcé de se soumettre aux pénitences les plus humiliantes, telles que d'aller en pélerinage demander pardon de son crime devant le tombeau du Saint, & de se croiser pour la conquête de la Terre-Sainte; cependant, sous divers prétextes, il ne fit point ce voyage. Il mena encore pendant quinze ans une vie très-agitée, mêlée de succès au dehors, & de chagrins domestiques au dedans. Eléonore étoit jalouse; & peut-être avoit-elle d'autant plus de raison d'affecter de l'être, qu'elle pouvoit donner lieu à son second époux de la soupçonner, comme avoit fait le premier. Mais ce qui est inexcusable, c'est qu'elle excita ses enfans à se révolter contre leur pere. *Henri au court mantel*, déjà couronné Roi & Duc de Normandie (pour ainsi dire en survivance), se joignit à Louis le Jeune

pour combattre son pere dans cette province. Richard & Geoffroi se conduisirent aussi mal à son égard. Cependant le vieux Henri se défendit avec toute la bravoure, l'intelligence & les succès imaginables, contre ses ennemis, au nombre desquels il voyoit ses enfans ; il les força à faire la paix avec lui. En 1,180, le Roi de France, Louis VII, mourut, & Philippe II, depuis surnommé *Auguste*, lui succéda. En 1182, le jeune Henri recommença à faire la guerre à son pere. Enfin, cet enfant dénaturé mourut en 1183, en assiégeant un château dans le Querci, où il comptoit trouver de grands trésors. Il ne laissa point d'enfans de Marguerite de France, avec qui cependant il avoit été assez long-temps marié. Quelques années après, Jérusalem ayant été reprise par les Sarasins, les deux Rois de France & d'Angleterre, Philippe & le vieux Henri furent vivement pressés de se croiser. Malgré l'ancienne promesse qu'il en avoit faite, Henri trouva encore moyen de l'éluder. Il fit même la guerre à Philippe. La cause en fut assez singuliere. Alix, derniere fille de Louis VII, étoit depuis long-temps promise à Richard, devenu l'aîné des fils d'Henri. Il y avoit plus de

dix ans que cette Princesse étoit passée en Angleterre; mais Henri, au lieu de conclure le mariage de son fils, paroissoit occupé pour lui-même des charmes de sa future belle-fille. Eléonore en étoit furieuse, & Philippe Auguste se plaignit enfin de la conduite d'Henri avec sa sœur. On pressa le vieux Roi de faire reconnoître Richard Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, comme il avoit fait autrefois son fils aîné. Henri s'y refusa; la guerre qui s'ensuivit fut sanglante. Richard s'étoit retiré à la Cour de France; Geoffroi venoit de mourir dans la Petite-Bretagne, dont sa femme étoit Duchesse; mais ce qui affligea le plus le vieux Henri, fut de voir le dernier de ses fils, Jean, qui jusque-là lui étoit resté fidele, se déclarer contre lui. Enfin, succombant à ses chagrins, il tomba malade à Chinon en Touraine, & y mourut le 6 Juillet 1189, âgé de soixante ans. Ses enfans ayant appris sa mort, accoururent aussitôt pour lui rendre les derniers devoirs. Richard parut très-repentant de la malheureuse révolte qui avoit pu terminer les jours de son pere; & nos vieux Historiens remarquent que ce qui augmenta ses regrets, fut qu'à son approche & à celle de

son frere Jean, on vit le corps du vieux Monarque saigner, comme on prétend que saignent les corps des assassinés, lorsque leurs meurtriers s'en approchent. Le premier acte de souveraineté de Richard, fut de faire mettre en liberté Eléonore sa mere, dont les dernieres incartades avoient forcé le Roi son mari à l'enfermer dans un château. Il renvoya en France Alix, à laquelle il étoit fiancé depuis si long-temps, mais qu'il n'avoit point épousée. Elle fut mariée à un Comte de Ponthieu. Il donna de grandes Terres à son frere Jean, à qui Henri avoit accordé si peu de possessions, qu'il fut appelé *Jean Sans-Terre*. Enfin, il se prépara à partir pour la Terre Sainte, & exécuta ce projet aussi-tôt qu'il eut été couronné par les Archevêques de Cantorbery & de Rouen. Richard se détermina d'autant plus aisément à ce voyage, que Philippe Auguste prit la même résolution. En effet, ils se rendirent tous deux en Palestine; mais ils n'y resterent longtemps ni l'un ni l'autre. Philippe revint le premier en France. Richard, qui fut surnommé *Cœur de Lion*, sans doute à cause des preuves de valeur qu'il donna dans cette guerre, gagna la bataille d'Antipatride contre le fameux Sultan Saladin.

Ayant donné l'Isle de Chypre, qu'il avoit conquise en passant, à Guy de Lusignan, Roi titulaire de Jérusalem, Richard fut reconnu lui-même Roi de la Ville Sainte. Mais il étoit question de la reconquérir; il ne put en venir à bout, ou, pour mieux dire, il courut au plus pressé. Ayant eu nouvelle que son frere Jean avoit fait soulever la Normandie, il voulut repasser promptement en Europe; & s'imaginant mal à propos que le plus court chemin étoit le plus sûr, il traversa, déguisé, les terres de l'Empereur d'Orient en Asie & en Europe, & la Hongrie: il arriva enfin en Autriche, sans faire réflexion que le Souverain de ce pays là étoit son ennemi, & qu'il avoit eu des disputes au siége d'Acre avec l'Empereur Henri VI. Il fut arrêté en passant par le territoire Autrichien, & enfermé dans un château, d'où il fut tiré, d'une maniere fort singuliere, par un *Menestrel* qui se fit reconnoître au pied des tours qui le renfermoient, en chantant une chanson composée par le Roi Richard lui-même. J'ai eu occasion de détailler cette petite anecdote, il y a quelques années, dans un Ouvrage moins sérieux que celui-ci.

La captivité du Roi Richard dura plu-

ſieurs années, pendant leſquelles on vexoit ſes ſujets en Angleterre, ſous prétexte de leur faire payer ſa rançon; & cependant Jean s'emparoit de toutes les places de la Normandie. Il s'entendoit pour cet effet avec les François; mais dès que ſon frere fut de retour, il ſe fit un mérite de les trahir, & rentra ainſi dans les bonnes graces de Richard; cependant les deux Rois ne tarderent pas à ſe raccommoder; ils eurent une entrevue dans un lieu que l'on appeloit le *Gué d'Amour*. Nos anciens Hiſtoriens racontent que leur conférence fut troublée par un événement prodigieux qu'ils ſont bien embarraſſés à expliquer, & dont il ſeroit ſans doute plus aiſé de nier la réalité. Au plus fort de leur converſation, ils virent ou crurent voir entre eux un dragon effroyable. Auſſi-tôt chacun d'eux met l'épée à la main, & combat vigoureuſement le fantôme; mais, à leur grand étonnement, il diſparoît tout d'un coup & ne leur laiſſe que le ſentiment de la ſurpriſe. Après avoir fait la paix en 1196, ils recommencerent la guerre dès 1198; mais dès l'année ſuivante 1199, ils conclurent une treve de cinq ans. Quelques mois après, le

Roi Richard termina sa vie presque de la même maniere qu'avoit fait son frere Henri au court mantel. Voulant assiéger un château dans lequel il comptoit trouver de grands trésors, il fut tué d'un coup de fleche; son corps fut porté à Fontevrault & inhumé auprès de celui de son pere, & son cœur dans la cathédrale de Rouen. C'étoit un Prince brave, spirituel & généreux; d'ailleurs violent, prodigue, inconstant & débauché. Malgré ces défauts, son successeur parut encore bien plus haïssable que lui, & le fit regretter; ce fut ce même *Jean*, autrefois dit *Sans-Terre*, & qui effectivement, par ses vices, méritoit de n'en posséder aucune. Il s'empara du trône d'Angleterre, de la Normandie, de l'Anjou, de la Guienne, enfin, de tous les Etats de son pere & de sa mere, malgré tous les droits que pouvoit y avoir le jeune Artus, Duc de Bretagne, fils de Geoffroi, son frere aîné. Il fit plus pour assurer ses usurpations, il assassina Artus de la maniere la plus barbare. Le Ciel, de concert avec le Roi Philippe Auguste, l'en punit. Jean Sans-Terre fut ajourné à la Cour des Pairs, à la requête de la Duchesse Constance, mere d'Artus. Il fut déclaré coupable du meurtre de son neveu, & la

Normandie, l'Anjou, le Maine & la Touraine furent confisqués & réunis à la Couronne. Il faut observer qu'Eléonore vivoit encore, & que la Guienne & le Poitou lui appartenoient en propre : mais ce n'étoit rien que d'avoir rendu un si terrible jugement, s'il n'étoit exécuté ; Philippe en vint heureusement à bout, & en moins de deux ans la réunion de toutes ces provinces fut consommée. Elles n'ont point été depuis absolument séparées de la Couronne, mais seulement données quelquefois en apanage à nos Princes. Aussi, depuis cette époque, l'Histoire de la province de Normandie se confond avec celle de la Monarchie entiere.

Jean Sans-Terre, forcé de retourner en Angleterre, y trouva tant d'embarras, qu'il ne put recouvrer les provinces qu'il avoit perdues ; au contraire, il fut permis à Philippe Auguste de se livrer à des guerres étrangeres. Ce Monarque gagna la bataille de Bouvines contre l'Empereur Othon IV & les Flamands ; peu de temps après, il s'empara du Poitou. Jean Sans-Terre étant mort, & son fils Henri III lui ayant succédé sur le trône d'Angleterre, le nouveau Roi se vit forcé de renoncer positivement à la Normandie,

mandie, à l'Anjou, au Maine, & à la Touraine, qui avoient appartenu à son pere, & au Poitou, qui faisoit partie de l'héritage de sa mere.

La plupart des anciens Historiens Normands finissent ici leurs Annales; mais ils nous ont du moins transmis des listes des Seigneurs Normands qui s'attacherent au Roi Philippe Auguste, lui firent hommage, & comparurent aux Echiquiers assemblés par ordre de ce Monarque, pendant les premieres années du treizieme siecle. Leurs noms sont pour la plupart les mêmes que j'ai déjà cités; en voici cependant quelques autres.

On trouve parmi les Seigneurs qui rendirent hommage à Philippe Auguste, *Adam du Buat*, Seigneur du château de ce nom, près Falaise. MM. du Buat, établis dans l'Anjou à la fin du quatorzieme siecle, prétendent en descendre. Il y a encore en Normandie une famille du même nom, qui a des prétentions à la même origine.

Godefroi de Gamaches rendit aussi hommage de son château dans le Vexin François. On sait qu'il étoit fils de Matthieu de Gamaches, qui, suivant Belleforêt, faisoit remonter son origine jusqu'au regne de Clotaire, *Protat de Gamaches* ayant

été fait, par Brunehaut, Maire du Palais de Théodoric fils de Clotaire. Cependant MM. de Gamaches se contentent de prouver leur filiation depuis Matthieu, que je viens de nommer. M. le Comte de Gamaches d'aujourd'hui en descend au treizieme degré.

Richard de Poilvilain possédoit déjà, lors de la réunion de la Normandie, la Terre de Boismitouard, près d'Avranches, qui est restée dans sa famille. M. le Comte de Crenay d'aujourd'hui établit sa filiation depuis ce Richard jusqu'à lui, par dix-sept degrés.

Ancel de Roncherolles fit hommage de la Terre de son nom, située dans le Vexin, à six lieues de Rouen, & à deux du *Pont-Saint-Pierre*, qui, au quatorzieme siecle, est entrée dans leur Maison. MM. de Roncherolles de Pont-Saint-Pierre, divisés en plusieurs branches, descendent certainement de cet Ancel; mais ils font remonter leur filiation encore plus haut, & établissent leur descendance, par vingt-un ou vingt-deux degrés, de Pierre de Roncherolles, qui mourut en 990.

La description détaillée que je vais faire des différens cantons de la grande province de Normandie & de ses villes, me mettra à portée de rappeler les principaux

événemens qui s'y sont passés depuis sa réunion à la Couronne.

Rouen est la capitale & la métropole de la Normandie. Elle est située sur la Seine, entre le *Vexin*, dont on prétend qu'elle fait partie, le *pays de Caux*, & le *Roumois*. On l'appelle en latin *Rothomagus* ; mais l'étymologie de ce nom est incertaine & obscure. Nos plus vieux Annalistes disent que le mot *magus* signifie en Celtique *constructeur* ou *construction* ; selon d'autres, il veut dire *sage*. *Rotho* est le nom du Dieu que l'on adoroit autrefois dans cette ville ; ainsi Rothomagus voudroit dire ville bâtie en l'honneur du sage *Roth* ou *Rotho*. Il y en a qui croient que *Magus* étoit fils de *Samothés*, premier Roi des Gaules, & *Rotho*, fils d'*Allobrox*, & que ces deux Princes, de concert, ont fondé & agrandi la ville de Rouen. Enfin d'autres disent que Rouen n'existoit pas avant Jules César, que ce fut lui qui la fonda dans le pays des Velocasses, & qu'il l'appela *Rodomus* ou *Romanorum Domus*. Sous l'empire d'Aurelien, au troisieme siecle, elle n'étoit encore composée que d'une seule rue qui s'étendoit le long de la Seine. Ce fut alors qu'elle reçut la Foi Chrétienne, comme je le dirai un peu plus

en détail en faisant l'histoire de ses Evêques. Au commencement du cinquieme siecle, un de ceux-ci procura de l'agrandissement à la ville, en obtenant des Empereurs, qui étoient déjà Chrétiens, la liberté de bâtir plusieurs églises, des rues pour y conduire, & une enceinte de murs pour les envelopper. Ce fut alors que Rouen devint la capitale de la seconde Lyonnoise, & sucessivement de la Neustrie, sous les Rois de la premiere & de la seconde race. Mais lorsque Rollo fut reconnu pour Duc de la Normandie, & eut établi sa Cour à Rouen, on en agrandit encore l'enceinte, dans laquelle on enferma plusieurs paroisses qui étoient dans les fauxbourgs. L'an 1200, on recula l'ancienne porte, que l'on appeloit de *Sainte Apolline*, & on en construisit une nouvelle, qui fut nommée d'*Aubevoye*. Enfin, sous le regne de Saint Louis, la ville de Rouen aequit la même étendue qu'elle a aujourd'hui; l'abbaye de Saint Ouen & plusieurs grands couvens y furent renfermés.

On regarde *Saint Nicaise* comme le premier Evêque de Rouen & l'Apôtre de la Normandie. Mes Lecteurs se rappelleront que j'ai déjà parlé de ce Saint, comme

étant honoré dans d'autres provinces, au même titre. Nos anciens Auteurs varient sur le temps où il est entré dans les Gaules ; les uns veulent que ce soit au premier siecle de l'Eglise, d'autres à la fin du second, & quelques-uns au commencement du troisieme. Il y en a qui le confondent avec Saint Nicaise de Reims, & d'autres qui les distinguent. Ce qu'ils paroissent avoir de commun, c'est d'avoir l'un & l'autre porté leurs têtes dans leurs mains, après qu'elles eurent été coupées. Tout le monde sait que Saint Denis en fit autant : on peut même ajouter que l'on attribue ce miracle à bien d'autres saints martyrs des deux sexes. Quoi qu'il en soit, nos Annalistes Normands disent que le corps de leur Saint Nicaise est conservé à Meulan, mais qu'ils en possedent quelques portions dans l'église de son nom à Rouen. Cependant on ne peut commencer la chronologie des Evêques de Rouen, qu'à *Saint Mellon*, qui vivoit l'an 265. Il étoit né dans la Grande-Bretagne, passa à Rome & fut converti par le Pape Etienne I, qui le chargea d'aller prêcher la Foi aux habitans de Rouen. Il s'acquitta de cette commission avec tant de succès, qu'il les engagea à renoncer au culte du Dieu

Rotho. Il en fit même brûler l'Idole, qui n'étoit que de bois de chêne fort dur, & il bâtit la premiere église de Rouen, qu'il dédia à la Sainte Trinité. On la nomme à présent *Saint Lo*. Comme elle ne suffisoit pas, il en fit construire une autre au lieu où sont les Cordeliers. C'étoit alors, dit-on, une Isle; mais la riviere s'étant considérablement retirée, & ayant presque entiérement changé de lit, les Cordeliers en sont à présent fort éloignés. Cette seconde église fut dédiée à Saint Clément. Saint Mellon en construisit une troisieme dédiée à la Sainte Vierge, & qui porte à présent le nom de *Saint Godard*. Ce saint Prélat mourut tranquille sur son siége, après l'avoir occupé pendant quarante-cinq ans. Ses reliques ont été précieusement conservées. Lors des premieres irruptions des Normands, on les transporta à Pontoise; mais ensuite elles furent rapportées dans la ville archiépiscopale. Il eut pour successeur *Saint Avidien* ou *Anicien*, qui assista au premier Concile d'Arles, tenu sous l'empire de Constantin. On prétend que ce fut là qu'il fut déclaré Archevêque, & que l'on soumit à sa jurisdiction six Evêques qui sont encore suffragans de Rouen. Sans m'arrêter à l'histoire de quel-

ques-uns des Archevêques ſuivans, ſur leſquels on forme des doutes, je paſſe à *Saint Victrice*, qui vivoit du temps de Saint Martin, & fonda pluſieurs égliſes & monaſteres, dont la plupart ont été détruits par les Normands qui ravage le pays qu'ils ſoumirent par la ſuite. Ce fut en 473 que ſiégea *Saint Godard*, frere jumeau de Saint Médard Evêque de Noyon. On raconte de ces deux Saints beaucoup de miracles, & les Hiſtoriens font à leur ſujet une remarque ſinguliere, c'eſt qu'ils naquirent, furent faits Evêques & moururent le même jour. Une des plus anciennes égliſes de Rouen porte à préſent le nom de Saint Godard, parce qu'il y fut d'abord enſeveli; mais depuis, ſes reliques ont été transférées dans l'abbaye de Saint Médard de Soiſſons, & réunies à celles de ſon frere. Il eut pour ſucceſſeur *Saint Flavie*, vulgairement appelé *Saint Filleul*. Ce fut ſous ſon pontificat que Clotaire fit bâtir la fameuſe abbaye (qui a été depuis nommée) de Saint Ouen; j'en parlerai en particulier. J'ai déjà nommé *Saint Prétextat* qui vivoit ſous le regne de Clotaire II, & eſt regardé comme martyr pour avoir été aſſaſſiné par les ordres de Frédégonde.

A cela près, nos Historiens remarquent qu'il n'y a aucun Archevêque de Rouen qui ait été martyrisé pour la Foi, le Christianisme s'y étant établi paisiblement & sans effusion de sang. On prétend que c'est pour cela que la ville de Rouen, qui avoit autrefois pour armes un porc-épic, a pris un mouton. L'an 631, *Saint Romain* monta sur le trône archiépiscopal de Rouen : on croit que son pere tenoit un rang distingué à la Cour des Rois Mérovingiens, & qu'il étoit du sang de ces Monarques. Ce Saint même fut d'abord Référendaire, c'est-à-dire, Secrétaire d'Etat ou Chancelier du Roi Clotaire II. Le siége de Rouen étant venu à vaquer, le peuple désira de le voir remplir par Saint Romain, &, pour me servir des termes de Grégoire de Tours, *le troupeau entier bêla après Romain.* Il justifia parfaitement le choix des Rouenois, & leur rendit les plus importans services. Sa légende nous apprend qu'il y avoit encore dans les environs de Rouen des Païens, & des temples dédiés aux Idoles. Le plus fameux avoit été consacré à Vénus, Déesse de la volupté. Les jeunes Rouenois ne pouvoient pas perdre l'habitude qu'avoient eue leurs ancêtres d'y faire des sacrifices, qui

n'étoient au fond que des parties de plaisir, ou plutôt de débauche ; mais on prétend qu'il y arrivoit souvent des accidens funestes par la malice des démons. Saint Romain, avec une simple bénédiction & d'un seul souffle, dessécha les marais qui entouroient ce temple, le fit disparoître ; & en renversa trois autres dédiés à Jupiter, à Mercure & à Apollon, qui étoient de très-beaux édifices. Il fit bâtir des églises à leurs places. Cependant les diables faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour nuire à Saint Romain & à son fidele troupeau. Un jour qu'il étoit à la Cour du Roi Dagobert, ils firent enfler la Seine au point qu'elle inonda toute la ville. Le Saint en étant averti, y courut aussi-tôt, &, avec un signe de croix, fit rentrer le fleuve dans son lit. La plus signalée de ses victoires fut celle qu'il remporta sur un dragon épouvantable qui ravageoit le Roumois de l'autre côté de la riviere, & faisoit quelquefois des excursions jusque dans la ville même. Les habitans alarmés eurent recours à leur Archevêque, qui marcha aussi-tôt pour combattre le monstre, n'ayant pour armes que son bâton pastoral & son étole ; il demanda seulement pour toute escorte quelques cri-

minels condamnés au ſupplice, qui ne craigniſſent point d'être ſacrifiés au monſtre s'il étoit néceſſaire. Il s'en préſenta deux, l'un étoit un voleur & l'autre un aſſaſſin; le Saint s'avança en ſi mauvaiſe compagnie. Dès qu'il fut près du dragon, le voleur s'enfuit à toutes jambes, l'autre plus hardi prit l'étole de la main du Saint; ſur le point d'être dévoré, il la préſenta à l'animal, qui devint à l'inſtant doux & docile; l'Archevêque ordonna qu'on la lui paſſât au cou, & le fit conduire ainſi en leſſe juſqu'au milieu de la ville de Rouen. Le peuple contempla le dragon avec effroi, & le vit périr en témoignant ſa reconnoiſſance au Saint; on en porte encore la repréſentation à la proceſſion qui ſe fait tous les ans à Rouen le Lundi de l'Aſcenſion, & cette figure hideuſe s'appelle la *Gargouille*. Le criminel, qui l'avoit conduit, eut ſa grace. Un de nos anciens Hiſtoriens de Normandie prétend avoir retrouvé un diplôme du ſeptieme ſiecle, qui conſtate ce miracle, & qui établit qu'à l'avenir une pareille grace ſera accordée à un criminel, qui, le jour de l'Aſcenſion, ſe préſentera pour porter à la proceſſion la châſſe qui contient les reliques de Saint Romain.

Ce diplôme eſt expédié au nom du Roi Dagobert par Saint Ouen, alors Chancelier de ce Monarque, & depuis ſucceſſeur de Saint Romain dans l'archevêché de Rouen. Si l'authenticité d'une piece auſſi ancienne peut être révoquée en doute, au moins eſt-il conſtant que nos Rois ont, à pluſieurs repriſes, confirmé ce privilége accordé à la châſſe de Saint Romain, que l'on appelle vulgairement à Rouen la *Fierte* (mot dont l'étymologie vient du latin *Firmitas*, en vieux françois *Ferté*, c'eſt-à-dire, *Fortereſſe*. Il y a pluſieurs châſſes que l'on appelle ainſi, parce qu'elles étoient faites en forme de tour ou de château). Il ſeroit trop long d'expliquer ici quelles cérémonies ſe pratiquent à la proceſſion de la *Fierte*, & quelles précautions nos Rois ont priſes pour qu'on n'abuſât pas d'un privilége auſſi reſpectable par ſon origine & ſon ancienneté. Il y a à ce ſujet grand nombre de Factums, de Mémoires, d'Arrêts du Conſeil & du Parlement de Rouen, dont la lecture peut paroître intéreſſante à bien des gens, vu les recherches curieuſes que toutes ces pieces contiennent. Saint Romain mourut l'an 644. Ses reliques furent d'abord renfermées dans un ſépulcre de marbre placé dans l'ancienne égliſe Notre-Dame, depuis Saint

Godard. Ce ne fut qu'au onzieme siecle qu'elles furent mises dans une châsse riche & précieuse, qui a été conservée & honorée dans la cathédrale jusqu'au milieu du seizieme siecle. Mais, en 1562, les Calvinistes ayant pillé toutes les églises de Rouen, n'épargnerent point cette châsse ni les reliques du Saint; l'une fut fondue & les autres brûlées. Cependant on en a sans doute ramassé les cendres, car la châsse se porte encore tous les ans à la fameuse procession de l'Ascension, & le privilége qui a été confirmé par le Roi Henri IV, même après cet accident, s'exerce toujours.

A Saint Romain succéda *Saint Ouen*, né de parens illustres, aussi bien que Saint Romain, & qui, étant laïc, fut aussi Chancelier du Roi Dagobert. Il passoit alors pour un si habile homme, qu'il fut envoyé à des Conciles, & y fit admirer son éloquence & sa science en Théologie. Il fut marié, mais sa femme & lui firent vœu de virginité. Il étoit intime ami de Saint Eloi, dont il a écrit la vie. Avant que d'être Evêque, il avoit déjà fondé l'abbaye de *Rebais* en Brie, sur ses propres terres, car il étoit riche, & formoit le projet de s'y retirer, lorsqu'il fut appelé, comme Saint Romain, son prédécesseur, à

l'archevêché de Rouen. Il ne put le refuser, d'autant plus que son ami Saint Eloi monta en même temps sur le siége de Noyon ; ils furent sacrés le même jour. Il fit quelques miracles, mais non pas en si grand nombre que son prédécesseur : en revanche, il contribua à la fondation de plusieurs abbayes, telles que celle de *Saint Vandrille*, à sept lieues de Rouen, qui s'appela d'abord *Fontinelle* ou *Fontenelle*, du nom d'une petite fontaine qui se trouva dans le lieu où elle fut établie. Saint Vandrille, qui avoit été ami & commensal de Saint Ouen, pendant qu'il avoit été Chancelier, en fut le premier Abbé, & ses reliques y ayant été conservées, elle a pris son nom. *Saint Germer*, autre ami de Saint Ouen, fonda aussi une abbaye à laquelle il donna son nom ; mais elle n'est pas dans le diocese de Rouen. *Jumieges*, au contraire, y est située, & notre saint Archevêque y plaça pour premier Abbé, *Saint Philibert*, qui avoit été son Secrétaire pendant qu'il étoit Chancelier, & qui s'étoit ensuite fait Moine à *Rebais*. Ebroin, Maire du Palais du Roi Clovis II, vint à bout de brouiller Saint Philibert & Saint Ouen. L'Archevêque fut trompé, au point de faire

enfermer & châtier févérement l'Abbé de Jumieges; mais il reconnut son tort, & ne pardonna jamais ce mauvais tour à Ebroin, qui étoit son parent & avoit été son ami. Saint Philibert, rétabli dans les bonnes graces de son Supérieur, fonda une seconde abbaye dans le diocese de Rouen; ce fut celle de *Montivilliers*. Saint Ouen eut part à la fondation de plusieurs autres abbayes d'hommes & de femmes, telles que celle de *Fécamp*, qui fut d'abord établie pour des Religieuses, & est, par la suite, devenue une abbaye d'hommes. Au reste, presque toutes ces abbayes des deux sexes, fondées par Saint Ouen, furent ruinées deux siecles après par les Normands. Quelques-unes ne se sont jamais relevées de leur ruine, & je ne cite que celles qui ont repris par la suite tout leur lustre & recouvré toutes leurs richesses. Sur la fin de ses jours, Saint Ouen se mêla beaucoup des affaires de la Cour de Neustrie; il y avoit le plus grand crédit. Il opinoit toujours sagement dans les Conseils; mais quand son avis souffroit des difficultés, il les levoit en faisant des miracles. C'est ainsi qu'il se conduisit à l'assemblée générale des Etats du royaume, que Dagobert II assembla à Clichy, près Paris; Saint Ouen

y assista & y mourut (1). Il y fut enterré avec de grands honneurs, dans une église qui porte encore son nom, & l'a donné au village de *Clichy*. Après sa mort, son corps fut porté avec pompe dans l'abbaye de Saint Pierre de Rouen, qui a pris son nom, & s'appelle Saint Ouen. Avant que de mourir, il avoit désigné pour son successeur *Saint Ansbert*, second Abbé de Fontenelle. C'étoit encore un homme de Cour & de grande piété ; il étoit en même temps Chancelier & Confesseur du Roi Thierry. Il avoit épousé *Sainte Angadreme*, fille d'un Ministre du Roi Clotaire II ; mais elle se fit Religieuse, & fut Abbesse d'un monastere qui, je crois, porte son nom, près de Beauvais. Saint Ansbert tint un Concile à Rouen, dans lequel il fit les plus sages réglemens, & canonisa, ou du moins fit reconnoître pour Saint son prédécesseur Saint Ouen. D'ailleurs, il ne maintint pas avec le même bonheur son crédit à la Cour. Il se brouilla avec le Maire Pepin, & celui-ci l'ayant calomnié, le fit exiler dans l'abbaye de Hautmont en Flandres. Il y passa plusieurs années; mais enfin l'Abbé de

(1) Vingt ans auparavant, il s'étoit encore tenu un Concile national à Clichy ; Saint Ouen y avoit assisté, & en avoit été l'Oracle.

Hautmont se chargea de plaider sa cause, & Pepin même se crut obligé de le rappeler dans son diocese. Il mourut en approchant de sa ville épiscopale. En mourant, il demanda d'être porté dans son abbaye de Fontenelle. Il se fit tant de miracles à son tombeau, que le Maire Pepin, qui disposoit absolument de toute la puissance des Rois Fainéans, auroit dû rougir d'avoir persécuté un si grand Saint. Mais au lieu de cela, il paroît que craignant ceux dont la considération pouvoit balancer son pouvoir, il plaça sur le siége de Rouen un Prélat qui ne s'y fit pas grand honneur, quoiqu'il l'occupât pendant vingt-quatre ans. Il se nommoit *Grippo*. Depuis celui-ci, nous ne trouvons plus aucun Archevêque illustre jusqu'à *Remi*, que l'on croit avoir été fils de Charles Martel, par conséquent frere de Pepin I, Roi de la seconde race. Il paroît que cet Archevêque a été canonisé, quoique nous ne voyions pas qu'il ait fait de grands miracles. Nous n'osons cependant pas soupçonner que ce soit sa haute naissance qui l'ait fait reconnoître pour Saint; en tout cas, son successeur, *Saint Hugues*, eut les mêmes droits à la sainteté, & les soutint encore mieux; car on croit qu'il étoit fils de Charlemagne;

Charlemagne; il fut élevé dans l'abbaye de Saint Denis, se fit Moine à Jumiéges : l'Empereur son pere l'ayant voulu voir, son Abbé le conduisit à Treves. Dans ce même temps, le Clergé & le peuple de Rouen envoyerent demander à Charlemagne un Archevêque. Ce Monarque crut ne pouvoir mieux faire que de leur donner son fils Hugues. Il fut reçu à Rouen avec tous les honneurs qui lui étoient dus, & fit nombre de fondations, &, à ce que l'on prétend, encore plus de miracles. Ses reliques sont conservées avec celles de Saint Remi son oncle. Au reste, je dois observer que les Auteurs modernes les plus éclairés ne conviennent pas que ces deux Saints aient appartenu d'aussi près à nos Rois, que je viens de le dire; mais je parle d'après nos vieux Annalistes.

L'Archevêque *Gilbert*, qui siégea en 800, avoit été Secrétaire de Charlemagne, & fut déclaré par cet Empereur l'un des Tuteurs de son fils Louis, depuis appelé le *Débonnaire*. Les suivans se mêlerent beaucoup des affaires du Gouvernement, comme tous les Prélats de leur temps. Cependant je passerai légérement sur l'épiscopat de Gilbert & sur ceux de ses

successeurs jusqu'à *Saint-Léon*, qui, à la vérité, fut Archevêque de Rouen, mais qui fut martyrisé à Bayonne, à l'autre extrémité de la France, en allant prêcher la Foi aux Biscayens. Ses reliques sont encore conservées à Bayonne. Ses successeurs, *Vitton* & *Franco*, eurent le chagrin de voir leur diocese ravagé par les Normands : ce fut alors qu'il y eut tant d'abbayes pillées & brûlées, d'églises détruites & de reliques dispersées ; mais enfin l'Archevêque Franco fut chargé de négocier avec Rollon ; ce fut lui qui lui persuada de se faire Chrétien ; il l'instruisit & le baptisa. Franco eut pour successeur *Gontard*, & celui-ci fut remplacé par *Eudes*, qui avoit été Moine à Saint-Denis. Ce fut un mauvais Prélat, qui ne fit d'autre bien que de replacer les reliques qui avoient été emportées lors des irruptions des premiers Normands. Son successeur, nommé *Robert*, étoit fils du Duc Richard I, & fut remplacé par *Mauger* son neveu. Ces Prélats, qui étoient Princes, se conduisirent plutôt d'après cette qualité que conformément à leur caractere épiscopal ; d'ailleurs ils contribuerent & firent contribuer les Ducs leurs freres au rétablissement des principales abbayes. Après avoir été

entre les mains de deux aussi grands Seigneurs., l'église de Rouen avoit grand besoin d'avoir à sa tête un Saint. Elle l'obtint dans la personne de *Maurille*. Cet Archevêque fit assembler à Rouen un Concile national, dans lequel il fit les plus beaux réglemens. Il acheva & consacra la cathédrale telle qu'elle est aujourd'hui. Il y déposa plusieurs reliques considérables, & y fit transporter le corps du premier Duc Rollo. Maurille étoit Archevêque lorsque Guillaume le Bâtard fit la conquête de l'Angleterre. On conte de ce Prélat une Histoire fort extraordinaire. En 1066, il fut très-malade; on le crut mort, & on se préparoit à l'enterrer, lorsqu'il se réveilla, se releva, se mit à parler, & raconta tout ce qu'il avoit vu & entendu à l'entrée du Paradis, où il avoit été conduit par les Anges: on lui avoit, entre autres, révélé quel seroit le sort de la Normandie sous les descendans de Guillaume. Après avoir rendu compte de cette vision instructive, Saint Maurille mourut une seconde fois, & fut enterré dans la cathédrale, où son tombeau se voyoit encore au seizieme siecle.

L'Archevêque *Jean*, successeur de Saint

Maurille, eut une fin bien extraordinaire. Il fut, dit-on, tué en disant la Messe dans l'église de Saint Ouen, par les Moines de cette abbaye. On raconte différemment la cause du tumulte qui occasionna ce meurtre. Il paroît qu'il étoit haï des Moines de Saint Ouen, qu'il vouloit peut-être réformer. Ils lui cherchèrent chicane un jour qu'il devoit dire la Messe pour le Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, qui partoit pour faire la guerre aux Manseaux. L'Archevêque n'étant pas venu à l'heure précise, ils firent commencer la Messe par un autre; l'Archevêque étant arrivé, se fâcha, & la querelle s'échauffa si fort, qu'il fut blessé dangereusement, & mourut au bout de neuf jours. On imposa à cette occasion aux Moines de Saint Ouen une sévere pénitence qu'ils méritoient bien. Il y a des Auteurs qui ne conviennent pas de cette fin tragique de l'Archevêque Jean, & qui soutiennent qu'il ne fut que maltraité dans son église, parce qu'il étoit d'une humeur difficile & très-violente, mais d'ailleurs grand ami de l'ordre & de la réforme. On ajoute qu'il se raccommoda si bien avec les Moines de Saint Ouen, que ce fut dans leur église qu'il tomba

en apoplexie, dont il mourut quelque temps après, en 1079.

L'Archevêque *Rotrou*, qui siégea au milieu du douzieme siecle, fut très-mêlé dans l'affaire de Saint Thomas de Cantorbéry : on juge bien qu'il prit le parti de ce Prélat, & contribua à forcer le Roi d'Angleterre Henri II à faire pénitence. Rotrou dédia plusieurs églises de son diocese au martyr des immunités ecclésiastiques. Il fit au reste de très-sages réglemens pour son diocese ; un entre autres, que les fils de Prêtres ne pourroient obtenir des bénéfices dans le même lieu où leurs peres en possédoient ; & l'on conçoit que c'étoit pour empêcher qu'ils ne devinssent héréditaires ; que le revenu des biens ecclésiastiques ne pourroit être affermé, surtout à des Juifs ; qu'on ne confieroit point aussi à des *Clercs Juifs* la ferme ni l'administration de la jurisdiction épiscopale ; que les personnes mariées ne pourroient se faire Moines ou Religieuses, même d'accord entre eux, avant que d'être hors d'âge & d'état d'avoir des enfans. Enfin, il voulut introduire l'abstinence de viande & le jeûne dans son diocese pendant tout Avent.

Le successeur de *Rotrou* s'appela *Gau-*

tier ; il fut surnommé le *Magnifique.* On auroit pu même l'appeler *Auguste* ; car il augmenta considérablement les revenus & les possessions temporelles des Archevêques de Rouen. Le Roi Richard Cœur de Lion lui avoit de grandes obligations ; il l'avoit absous de l'excommunication qu'il avoit encourue, pour avoir fait la guerre à son pere. D'ailleurs il avoit contribué à le tirer de sa prison en Autriche, ayant amassé de grosses sommes pour sa rançon aux dépens même du mobilier des églises ; il en avoit porté une partie à l'Empereur & au Marquis d'Autriche, & étoit demeuré en otage pour le reste. Mais l'on juge bien qu'il fut promptement délivré. Cependant Gautier eut bientôt après une grande querelle avec le Roi Richard. Ce Prince voulut faire bâtir une forteresse aux Andelis, qui étoit du domaine des Archevêques de Rouen. Le Prélat s'y opposa fortement, & le Ciel se déclara même pour lui dans cette occasion ; car, disent nos vieux Auteurs, il plut du sang sur les ouvriers qui travailloient à cette citadelle. Le Roi & l'Evêque s'obstinerent si fort chacun dans leurs prétentions, qu'il fallut porter la cause à Rome, devant le

Pape Calixte. Gautier la plaida en personne, & Richard par ses Ambassadeurs. Le Pape arrangea cette affaire à la satisfaction des deux parties. L'Archevêque céda les Andelis au Roi, & eut en récompense des domaines infiniment plus considérables, entre autres, Dieppe & Louviers, & trois cents muids de vin que l'Archevêque partagea généreusement avec son Chapitre, qui en parut fort reconnoissant. Il fit aussi de très-beaux réglemens pour son diocese. Il défendit sévérement aux Clercs de faire aucun commerce & même de se mêler des affaires des séculiers, ni d'aucunes de celles qui regardent la jurisdiction temporelle, observant très-bien que les Tribunaux ecclésiastiques & séculiers se régloient par deux Droits tout différens; le premier par le Droit canonique écrit; l'autre par la Coutume, qui ne l'étoit pas encore. Gautier ne mourut qu'en 1207, après avoir gouverné l'église de Rouen pendant vingt-quatre ans. Il avoit été auparavant Evêque de Lincoln, Chancelier d'Angleterre & premier Ministre de ce Royaume; il joua le plus grand rôle dans toutes les affaires de cette Isle & de la Normandie, sous le Roi Richard & dans le commence-

ment du regne de Jean Sans-Terre ; ce fut lui qui les couronna l'un & l'autre Ducs de Normandie; il vivoit encore lors du meurtre d'Artus & de la confiſcation de la Normandie. Il paroît qu'il fut homme d'eſprit & homme d'Etat ; mais il voulut tirer parti du pouvoir eccléſiaſtique, & fit un grand uſage des excommunications & des interdits. Enfin, le titre de *Magnifique*, qui lui fut donné, porta non ſeulement ſur le faſte avec lequel il ſe montroit en public, mais auſſi ſur ſa fierté, ſon arrogance & ſon obſtination à pourſuivre les choſes qu'il avoit entrepriſes. Après ſa mort, il y eut de grands débats entre les Chanoines de Rouen pour la nomination de ſon ſucceſſeur. Enfin, ils choiſirent le plus pauvre & le plus ſimple d'entre eux, qui ſe nommoit *Robert Poullain.* Philippe Auguſte approuva d'autant mieux ce choix, que ce bon Archevêque ne s'oppoſoit en rien aux volontés du Monarque. Il établit à Rouen les Cordeliers, les Freres Prêcheurs & les Religieuſes Dominicaines, qu'on appelle les *Emmurées*. A l'inſtigation de Saint Dominique, il prêcha la Croiſade contre les Albigeois, & paſſa quelques années, ſans doute moins à combattre ces Hérétiques

qu'à prêcher contre leurs erreurs. Il eut pour successeur, en 1222, *Thibaut d'Amiens*, qui fut moins doux & moins docile; il eut des démêlés avec les Officiers royaux, excommunia le Bailli du Vaudreuil, & fut cité pour cette affaire à la Cour du Roi, où il refusa de comparoître; enfin sa fermeté triompha. Parmi les Archevêques du regne de Saint Louis, on compte *Odon Clément*, qui avoit été Abbé de Saint Denis & très-aimé de ce Monarque, & *Odon Rigaud*, son successeur, qui fut aussi dans les bonnes graces du même Prince : celui-ci échangea avec le Roi, contre d'autres Terres, la Seigneurie de Gaillon, qui appartient encore aujourd'hui aux Archevêques de Rouen. Il se croisa avec Saint Louis pour le voyage de la Terre-Sainte, & étoit avec lui au siége de Tunis, où ce Roi mourut. Il fut Précepteur de Louis, fils aîné de Philippe le Hardi, qui mourut avant son pere. Il vivoit encore lors de l'abolition de l'Ordre des Templiers. Sous Philippe le Bel, il détruisit leur église, & presque en même temps la synagogue des Juifs, à la place de laquelle il fit bâtir une collégiale qui subsiste encore, & que l'on appelle *Notre-Dame de la Ronde*. Ce

fut Odon Rigaud qui fit présent à la cathédrale de Rouen d'une grosse cloche que l'on appela de son nom, *la Rigaud*; nos vieux Auteurs disent que c'est de là qu'est venue l'expression *boire à tire la Rigaud*, parce qu'il falloit douze hommes pour la mettre en branle, & que comme ceux qui étoient chargés de cet office avoient beaucoup de peine, on leur fournissoit du vin, & ils en buvoient amplement devant & après. Au commencement du quatorzieme siecle, le siége de Rouen fut occupé successivement par plusieurs Archevêques Gascons. Le premier fut *Bernard de Fargis*, oncle du Pape Clément V, *Bertrand de Goth*. Il passa à l'archevêché de Narbonne. Le second fut *Gilles Aiscelin de Montaigu*, qui passa au contraire de Narbonne à Rouen. Il devint Ministre & Chancelier de Philippe le Bel & de Louis le Hutin. C'est lui qui fonda à Paris le collége de Montaigu, que l'on appela les *Capetes*, parce que les Ecoliers portoient de certaines capes qui les faisoient reconnoître. Il fut remplacé par *Guillaume de Durfort*, d'une Maison de Gascogne, encore subsistante & illustre; il étoit allié du Pape Clément V. Son successeur, *Pierre Roger* fut celui

de tous ces Archevêques qui fit la plus grande fortune, car il devint Pape sous le nom de *Clement V*. Il fonda à Rouen un collége que l'on appelle encore le *collége du Pape*, ou des *Clémentins*, & fut député de la province de Normandie, pour représenter combien les impôts arbitraires, mis par les Officiers du Roi, étoient dommageables. Philippe de Valois, y ayant égard, ordonna qu'il ne seroit plus mis aucun impôt sur la Normandie, sans le consentement des trois Etats de la province, qui regrette bien encore que cet usage soit tombé en désuétude. Il paroît que lorsqu'il fut fait Cardinal en 1338, il fit remplir ses fonctions par *Emeric Guenaud* ou *Guenand*; mais il continua de s'appeler le *Cardinal de Rouen*, jusqu'à ce qu'étant monté sur le trône pontifical en 1342, *Nicolas Roger*, oncle de ce Pape, fut Archevêque. Il mourut en 1347, & fut remplacé par *Jean de Marigny*, Evêque de Beauvais, frere du malheureux Enguerand de Marigny, qui avoit gouverné les Finances de France sous le regne de Philippe le Bel, & avoit été pendu sous celui de Louis le Hutin, en 1314.

Depuis 1352 jusqu'en 1356, le Cardi-

nal de la *Forêt*, Chancelier de France, fut Archevêque de Rouen : ce Prélat se démit de son archevêché avant sa mort. *Philippe d'Alençon*, Prince du Sang & neveu de Philippe de Valois, lui succéda depuis 1359 jusqu'en 1375 ; tout Prince du Sang qu'il étoit, il eut de grandes querelles avec les Officiers du Roi, & soutint vigoureusement les immunités ecclésiastiques contre la jurisdiction séculiere. Il ne mourut qu'en 1375. Ce fut sous l'Archevêque *Guillaume de Lestranges* que le cœur du Roi Charles V fut, suivant ses intentions, déposé dans la cathédrale de Rouen. Cet Archevêque fonda la Chartreuse de Notre-Dame de la Rose, auprès de Rouen. Il laissa une fortune immense pour ce temps-là. Mais heureusement il la légua toute entiere aux pauvres ; sa vaisselle seule fut estimée à huit mille livres, ce qui étoit considérable, car le marc n'étoit qu'à six livres deux sous, par conséquent il en avoit environ douze cents marcs. Grégoire XI, qui occupa le souverain Pontificat depuis 1370 jusqu'en 1378, s'appelloit *Pierre Roger de Beaufort*, neveu du Pape Clément VI ; il avoit été Archidiacre de Rouen ; mais il n'en fut point Archevêque. En 1388, *Guillaume de Vienne*

fut Archevêque de Rouen ; il étoit frere de l'Amiral de Vienne, & d'une famille certainement des plus illuſtres de Bourgogne. Il fut d'abord Moine Bénédictin, & Abbé de Saint-Seine, près de Dijon, abbaye pour laquelle il conſerva la plus grande affection, & où il voulut être enterré. En 1406, il eut pour ſucceſſeur *Louis d'Harcourt*, qui avoit l'honneur d'être couſin-germain du Roi Charles VI, étant fils de Catherine de Bourbon, ſœur de la Reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. Ce fut pendant ſon épiſcopat que les Anglois s'emparerent de Rouen. Ils ſe ſaiſirent du revenu temporel de l'Archevêque, qui refuſa de reconnoître le Roi d'Angleterre pour légitime Duc de Normandie. Il mourut retiré en Poitou. *Jean de Roquetaillade*, Gaſcon, ſon ſucceſſeur, fut tout-à-fait livré aux Anglois ; il devint Cardinal par leur crédit, & ce fut pendant le cours de ſon épiſcopat que l'on fit, le plus injuſtement du monde, le procès à la fameuſe Jeanne d'Arc, ſi connue ſous le nom de la *Pucelle d'Orléans*. Elle fut brûlée publiquement ſur la grande place de Rouen en 1431. A la vérité, ce ne fut pas l'Archevêque même qui la condamna ; il étoit alors au Concile

de Bâle. *Louis de Luxembourg*, frere des Comtes de Saint-Paul & de Ligny, fut fait Archevêque de Rouen en 1436, Cardinal en 1439, & remplit les fonctions de Chancelier de France pendant que les Anglois furent les maîtres dans Paris. Il assista au sacre du jeune Henri VI, qui fut couronné Roi de France à Paris par le Cardinal de Winchester. Il fut même Régent du royaume sur la fin de la domination Angloise en France. Enfin, lorsque ceux-ci en furent chassés, il se contenta de l'évêché d'Ely en Angleterre, & mourut dans ce royaume étranger vers 1443. Ce fut sous son épiscopat que mourut à Rouen le Duc de Bedfort, qui avoit été Régent de France pour le Roi d'Angleterre Henri V & son fils Henri VI. Ce Duc, fils, frere & oncle de Rois, retournoit en Angleterre lorsqu'il mourut. Il fut enterré dans la cathédrale de Rouen. Au seizieme siecle, on y voyoit encore son tombeau, son épitaphe, & l'écusson de ses armes entouré de l'Ordre de la Jarretiere. Charles VII, après avoir entiérement chassé les Anglois de la Normandie, fonda un couvent pour les Célestins au même endroit où mourut le Duc de Bedfort. C'étoit une maison de

plaisance des anciens Ducs de Normandie, que l'on appeloit *Chantereine* ou *Joyeux repos*. En 1453, le Cardinal d'*Estouteville* monta sur le siége archiépiscopal de Rouen. Il étoit neveu de l'Evêque Louis d'Harcourt, & par conséquent allié, quoique d'un degré plus éloigné, du Roi Charles VII. Il étoit déjà Cardinal & Evêque de Beziers lorsque le Pape l'envoya à Rouen, où se passoient les plus grands scandales. Une partie du Chapitre ayant élu un Chanoine nommé *Philippe de la Rose*, l'autre un Archidiacre nommé *Olivier*, il y avoit eu bataille dans l'église même entre les deux partis, qui s'étoient chamaillés pour placer dans la chaire archiépiscopale celui dont ils étoient partisans. Le Cardinal les ayant harangués les uns & les autres, ils se réunirent pour lui proposer d'être lui-même leur Archevêque, & le Pape lui permit d'accepter cet arrangement. Il fit de grandes choses en France, où il fut Légat. Chargé de réformer l'Université de Paris, sous le regne de Charles VII, il dicta pour cette réforme les plus beaux statuts. Enfin, en 1455, il fut rappelé à Rome, & n'y mourut qu'en 1482, âgé de quatre-vingts ans. Ce fut sous le pontificat de *Robert de Croismare*, son successeur, que l'on obtint en Normandie la

permiſſion d'uſer en Carême de laitage, de fromage & de beurre. La meilleure raiſon que l'on donna pour obtenir cette grace, c'eſt qu'on ne pouvoit uſer en Normandie que de mauvaiſe huile de noix, dangereuſe pour la ſanté; mais d'ailleurs on impoſa aux fideles l'obligation de payer une taxe qui devoit ſervir aux réparations & à l'embelliſſement de la cathédrale. Le fameux Cardinal *Georges d'Amboiſe* fut élu Archevêque de Rouen en 1493, en vertu de la Pragmatique Sanction. Cependant, comme il avoit déjà été pourvu de l'archevêché de Narbonne, il eut beſoin d'un bref du Pape pour ſa tranſlation, & il l'obtint. Il étoit alors attaché au Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII, & on le regardoit comme ſon premier Miniſtre: ce Prince étoit Gouverneur de Normandie, & l'Archevêque y eut toute autorité ſous ſon nom. Il en jouit enſuite encore plus directement, & fut Gouverneur de la province dès que Louis XII fut Roi. Décoré du chapeau de Cardinal, & reconnu pour premier Miniſtre, le Roi ſignifia aux Etats de Normandie que l'Archevêque étoit chargé de la réforme générale de leur province; il lui rendit en cette qualité de grands ſervices, & fit, entre autres, dé-

clarer perpétuel & sédentaire à Rouen, l'Echiquier, Tribunal ou Cour supérieure de Justice, qui a donné naissance au Parlement de Normandie. Il embellit la ville de Rouen de places & de fontaines publiques, fit achever le magnifique palais archiépiscopal, commencé par le Cardinal d'Estouteville, donna les plus riches ornemens à la cathédrale, fit bâtir deux superbes châteaux à Vigny & à Gaillon; d'un autre côté, il dota beaucoup de colléges, d'hôpitaux & de séminaires. En 1502, il fut Légat du Pape en France, & à sa demande, le Roi érigea en Parlement l'*Echiquier* de Rouen. Enfin, il réforma les Cordéliers & les Jacobins de Normandie. Il paroît que les premiers avoient sur-tout grand besoin de réforme. Entre tous les monumens de sa gloire qui existent à Rouen, celui qui fait le plus de bruit, disent nos vieux Auteurs, c'est la fameuse cloche qui porte le nom de *Georges d'Amboise*. On la voit & on l'entend encore; l'on a gravé dessus ces vers qui ont du moins le mérite d'être naïfs.

Je suis nommée Georges d'Amboise,
Qui trente-six mille livres poise,
Et cil qui bien me poisera,
Quarante mille y trouvera.

Le Cardinal Légat ſuivit le Roi Louis XII en Italie, à Rome, à Naples & à Milan, dont il fut Gouverneur. Revenant en France avec le Roi & paſſant à Lyon, il tomba malade & y mourut. Louis XII, déſeſpéré de la perte d'un ſi bon & ſi fidele Miniſtre, ordonna qu'il ſeroit enterré avec autant d'honneurs & de diſtinctions, que ſi c'eût été lui-même. Ses ordres furent exécutés. Le corps du Légat traverſa le royaume depuis Lyon juſqu'à Rouen, à petites journées, avec un nombreux cortége. Chaque jour il étoit dépoſé dans une égliſe, où on lui faiſoit le lendemain un ſervice ſolennel. Aux approches de Rouen, tous les Corps eccléſiaſtiques & civils vinrent au devant de lui. Trois cents pauvres, vêtus de deuil & tenant des torches aux armes de la Ville, faiſoient partie du convoi. Tous les Officiers de ſa Maiſon, & ceux dont les fonctions étoient relatives à ſes dignités, entouroient ſon cercueil. On remarque que ſon Ecuyer portoit une épée à demi-tirée de ſon fourreau, & on prétend que c'étoit une marque de ſon pouvoir de Légat en France. Son effigie, de grandeur naturelle & revêtue de ſes habits pontificaux, étoit portée par douze Chapelains : enfin, ſans

pousser plus loin les détails de ces obseques, il y a peu d'exemples dans l'Histoire qu'il y en ait eu d'aussi magnifiques. En mourant, il avoit prié le Roi de lui donner pour successeur son neveu, nommé comme lui *Georges d'Amboise*; cette grace ne lui fut point refusée, le Chapitre l'élut unanimement, & ce fut le dernier Archevêque de Rouen qui fut pourvu de cette maniere. Il occupa ce siége depuis 1510 jusqu'en 1550, & sans qu'il l'eût désiré ni demandé, il fut fait Cardinal en 1545. Ce fut un bon Prélat, mais qui ne fit que perfectionner ce qu'avoit entrepris son oncle.

En 1550, il fut remplacé par le Cardinal *Charles de Bourbon*, nommé par le Roi en vertu du Concordat. C'étoit le cinquieme fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme; il avoit pour frere aîné Antoine de Bourbon, qui fut Roi de Navarre & pere d'Henri IV. Ce Prince Prélat fut pourvu, à l'âge de seize ans, de l'évêché de Nevers, cinq ans après de celui de Saintes, & fut fait Cardinal en 1547, environ à l'âge de vingt-quatre ans. On l'appela alors le Cardinal de Vendôme, pour le distinguer de son oncle le Cardinal de Bourbon. Ce ne fut qu'en 1557 qu'il

prit ce dernier nom. Il n'entra en possession réelle de l'archevêché de Rouen qu'en 1551. L'année suivante, il reçut le Roi Henri II & la Reine Catherine de Médicis, qui firent leur entrée dans la capitale de sa Normandie. Pendant le reste du regne de ce Monarque & celui de François II, il s'opposa tant qu'il put aux progrès de l'héréfie. Nos Historiens remarquent qu'il fit une fois brûler un Prédicant, une autre fois pendre un sacrilége. Mais ces exécutions ne rendirent les hérétiques que plus furieux. En 1561, & sur-tout en 1562, ils commirent les plus grands désordres, & pillerent les églises & les couvens au dehors & même au dedans de la ville. Ils commencerent par la Chartreuse ; ensuite, s'étant saisis de l'hôtel-de-ville & du magasin des armes, & ne craignant plus rien de la Bourgeoisie catholique, ils s'emparerent de toutes les richesses des Céleftins, & tuerent plusieurs Religieux. Passant jusque dans l'église cathédrale & dans l'abbaye de Saint Ouen, ils emporterent les reliquaires, disperserent les reliques & briserent les images, enleverent les ornemens les plus précieux, & ne respecterent pas même les sépultures des anciens Ducs de Normandie, des Rois, des

Princes & des Archevêques. Au mois de Septembre de cette même année, l'armée royale & catholique assiégea Rouen, & la reprit d'assaut, ce qui entraîna quelques nouveaux désordres. Cependant le culte catholique y fut rétabli. Ce fut à ce siége que le Roi de Navarre, frere du Cardinal Archevêque, fut blessé; il mourut peu après de ses blessures, pour s'être refusé à des ménagemens nécessaires en pareilles circonstances. Le Cardinal rentra dans Rouen avec Charles IX, & assista l'année suivante au Parlement, dans lequel la majorité du Roi fut déclarée. C'étoit lui qui avoit fait la cérémonie du mariage de François II avec Marie Stuart, en 1558. Il célébra aussi celui de son neveu Henri, Roi de Navarre, depuis Henri IV, avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Il reçut alors l'abjuration du jeune Roi; mais il eut bien lieu par la suite de reconnoître que celle-là n'étoit pas encore sincere; il célébra aussi le mariage d'Henri III avec Marie de Lorraine. Il eut l'administration de l'évêché de Beauvais, dont le Cardinal de Châtillon s'étoit rendu indigne par son apostasie. Ce fut lui qui établit les Jésuites en France, & qui fit construire à Rouen un des

premiers colléges que ces Peres eurent dans le royaume. La ville de Rouen lui a aussi l'obligation d'avoir des Capucins. Il fut déclaré Légat par Pie IV. On abusa de sa foiblesse pour le faire prétendre à de bien plus hautes dignités; car ce fut lui que la Ligue reconnut pour Roi, sous le nom de *Charles X :* mais tant s'en faut qu'il jouît d'aucun des agrémens de cet état; pendant qu'on faisoit de la monnoie à son coin, il passoit ses jours enfermé dans le château de Fontenay-le-Comte en Poitou, tourmenté de la pierre & d'une rétention d'urine. Il y mourut en 1590, & son corps fut transporté à Rouen. Charles de Bourbon, son neveu, fils du premier Prince de Condé, avoit été, dès 1582, nommé son Coadjuteur, & il avoit obtenu des bulles qui le mettoient en droit de prendre possession de l'archevêché aussitôt après la mort de son oncle, sans avoir besoin d'en obtenir de nouvelles, & il en profita, en prenant possession par Procureur; car d'ailleurs il ne vint jamais lui-même à Rouen. Il avoit été fait Cardinal en 1584. On prétend qu'il contribua beaucoup à déterminer Henri IV à faire abjuration, & qu'il empêcha que ce Monarque (que le Pape s'obstinoit à ne pas recon-

noître, même après cette démarche & la réduction de Paris) ne fît un Patriarche en France, quoique cette éminente place dût naturellement le regarder. Il mourut en 1594 dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris, dont il étoit Abbé commendataire, aussi bien que l'avoit été le Cardinal son oncle. Il fut enterré à la Chartreuse de Gaillon, qu'il avoit prise en affection, & qu'il avoit enrichie, en y faisant unir une abbaye située dans Rouen, que l'on appeloit *Sainte-Catherine-du-Mont*. Le dernier Archevêque de Rouen, du seizieme siecle, fut Charles de Bourbon, frere naturel d'Henri IV. Il n'obtint des bulles qu'après que l'absolution du Monarque fut entiérement consommée à Rome, c'est-à-dire, en 1595. Il posséda cette dignité jusqu'en 1605, qu'il s'en démit en faveur du Cardinal de Joyeuse, & obtint l'abbaye de Marmoutier, près Tours, dans laquelle il se retira, & où il mourut en 1610. Il avoit succédé au Chancelier de Chiverny dans la charge de Chancelier des Ordres du Roi. Il paroît cependant que ses talens & son mérite furent fort médiocres. Telle est l'Histoire des Archevêques de Rouen, sur laquelle je n'ai pu me dispenser de m'étendre un

peu, parce qu'elle tient infiniment à celle de leur province. Ils se sont mis dans l'usage de s'intituler Primats de Normandie, on ne sait pas bien depuis quel temps. Ils ne peuvent prétendre à ce titre que par deux raisons; l'une, que les Evêques suffragans de Rouen sont obligés de prêter un serment d'obéissance, ou du moins de subordination à l'Archevêque, avant que d'exercer leur jurisdiction épiscopale, qui est sujette à l'appel au Métropolitain, & que d'être reçus aux assemblées provinciales auxquelles celui-ci préside; l'autre, que les appels des sentences de l'Archevêque de Rouen ne sont portés à aucun Primat, mais seulement au Pape. L'Archevêque de Lyon a voulu étendre sa primatie jusque sur la Normandie; mais celui de Rouen s'y est toujours opposé: enfin, au commencement de ce siecle, le Primat des Gaules a été absolument & définitivement débouté de sa prétention.

L'entrée des Archevêques de Rouen est accompagnée d'assez belles cérémonies; mais ces Prélats ne sont point, comme quelques autres, portés par des Barons séculiers. C'est de l'abbaye de Saint-Ouen que part l'Archevêque; le Prieur & les Religieux le conduisent processionnelle-

ment à sa cathédrale. Quand il en approche, on le déchausse, & il y entre pieds nus. Il y est reçu par le Doyen à la tête du Chapitre, auquel le Prieur de Saint-Ouen présente l'Archevêque, en disant: *Nous vous le donnons vivant, vous nous le rendrez mort.* Effectivement, quand l'Archevêque est mort, on porte son corps en cérémonie dans l'église de l'abbaye de Saint-Ouen. Il y passe la nuit; le lendemain on lui fait un service, après quoi on le reporte dans la cathédrale, où il est enterré.

L'église métropolitaine de Rouen est une des plus grandes & des plus belles du royaume. Il n'existe plus qu'une vieille tour du temps de Saint-Romain, c'est-à-dire, du septieme siecle; mais une partie de l'église actuelle est de l'épiscopat de Saint Maurille, au onzieme siecle. Le *Parvis*, ou place qui est devant l'église, est assez vaste & orné d'une belle fontaine. Le portail n'est que du seizieme siecle; l'ancien, qui étoit tout-à-fait dans le goût gothique, ayant été détruit en 1509, le Cardinal Georges d'Amboise en fit commencer un autre, qui ne fut achevé qu'en 1530. Il est surmonté d'une pyramide, mais moins élevée que celle qui s'y voyoit au-

trefois. Des deux côtés du portail sont deux grandes tours, dont l'une, comme je l'ai dit, retient encore le nom de *Saint-Romain*; l'autre s'appelle la *Tour de Beurre*, parce qu'elle fut fondée des deniers provenans de la permission de manger du beurre en Carême. Les fondemens en furent jetés en 1485. Elle fut finie en 1506, & contient la fameuse cloche nommée *Georges d'Amboise*, dont j'ai parlé. L'intérieur de l'église a quatre cent quatorze pieds de long, quatre-vingts d'élévation jusqu'aux voûtes, qui ont toutes été réparées par les ordres & les libéralités du Cardinal d'Amboise. Du milieu s'éleve une lanterne exhaussée de cent soixante pieds. Toute l'église est soutenue par quarante-six piliers, & on y entre par sept portes. Au seizieme siecle, on voyoit dans le chœur de cette cathédrale les mausolées d'Henri, couronné Roi d'Angleterre & Duc de Normandie du vivant de son pere Henri II, mais qui mourut avant lui & révolté contre lui; celui du Roi Richard, surnommé *Cœur de Lion*, frere du précédent, & qui succéda à son pere Henri II; & celui du Duc de Bedfort, frere d'Henri V & oncle d'Henri VI, aussi Roi d'Angleterre; & enfin le cœur du Roi de France

Charles V, dit le Sage. Depuis qu'il a été fait dans ce chœur de nouveaux embellissemens, les grands tombeaux de ces Princes ne subsistent plus; on leur a substitué de simples inscriptions, appliquées contre les colonnes; mais il est toujours d'usage de les encenser à la grand'Messe. Dans la chapelle de la Vierge, derriere l'autel, sont les mausolées des deux Cardinaux d'Amboise, oncle & neveu, successivement Archevêques de Rouen. Leurs figures y sont représentées en pied, plus grandes que nature, & en marbre blanc. Dans la même chapelle est le sépulcre de Louis de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal & Gouverneur de Normandie, qui mourut en 1531, âgé de soixante-douze ans (1). Dans les chapelles suivantes, on remarque les épitaphes de Messire Charles de la Rochefoucauld, Seigneur de Randan, Colonel général de l'Infanterie Françoise, tué au siége de Rouen en 1562. Dans la chapelle de Saint Romain, Raoul, Rou, Rollo ou Robert I, Duc de Normandie, mort en 917. Son épitaphe, en quatre vers latins, rappelle la fameuse clameur de Haro.

(1) C'étoit le mari de la fameuse Diane de Poitiers, Maîtresse d'Henri II, qui la fit Duchesse de Valentinois.

Dans la chapelle Sainte Anne eſt le tombeau de Guillaume longue Epée, ſecond Duc de Normandie, fils de Rollo, & mort en 942. Au haut de la nef de l'égliſe eſt le ſépulcre de Saint Maurille, Archevêque de Rouen, mort en 1067. Ses reliques en ont été tirées; mais on ne laiſſe pas d'encenſer toujours ce tombeau, par reſpect pour le Saint. Au même lieu eſt le cœur du Cardinal d'Eſtouteville, enfin les tombeaux & les épitaphes de pluſieurs autres Archevêques.

A côté de la cathédrale eſt le palais archiépiſcopal; il eſt, dit-on, au même lieu où Saint Melon avoit ſa modeſte habitation. Il ne commença à être magnifique que ſous Guillaume, ſurnommé *bonne Ame*, qui vivoit au onzieme ſiecle. Guillaume de Durfort l'augmenta en 1301: enfin, le Cardinal d'Eſtouteville jeta en 1461 les fondemens de celui qui exiſte. Il fut achevé & mis dans l'état de perfection où il eſt aujourd'hui par le fameux Cardinal d'Amboiſe. Il y a de grandes & belles ſalles dans leſquelles on a tenu non ſeulement des Conciles provinciaux, des aſſemblées provinciales du Clergé de Normandie, & des Synodes, mais auſſi les Etats de la province de-

puis 1491 jusqu'en 1654, qu'a eu lieu la derniere assemblée de cette espece. J'ai déjà dit que ces Etats avoient été établis en 1335, sous le regne de Philippe de Valois. On ne sait pas bien exactement quels étoient le nombre & la qualité de ceux qui avoient le droit d'y assister; mais il paroît qu'ils s'assembloient tous les ans, & qu'ils nommoient trois Députés, un de chaque Ordre, pour veiller pendant le cours de l'année aux intérêts de la province, & peut-être pour faire la répartition des impositions, auxquelles les Etats consentoient, après avoir fait quelquefois des remontrances sur les inconvéniens qu'ils pouvoient y trouver. C'étoit aussi dans ces Etats particuliers que l'on nommoit les Députés des trois Ordres aux Etats-Généraux de la province.

Il y a dans la ville de Rouen trente-six paroisses, y compris quatre dans les fauxbourgs. La plus considérable de toutes est *S. Maclou* ou *Malo*. Nos Auteurs du seizieme siecle disent que de leur temps il y avoit déjà sur cette paroisse vingt mille communians. L'église est très-grande & très-belle; mais elle n'est pas des plus anciennes de la ville, n'ayant été commencée qu'au quinzieme siecle.

L'église de Notre-Dame de la Ronde est en même temps collégiale & paroissiale. Nos vieux Auteurs sont persuadés que c'étoit autrefois une synagogue, d'autant plus que la rue la plus proche s'appelle *rue des Juifs*; mais d'autres prétendent que c'étoit un temple des faux Dieux, construit en forme de rotonde. Quoi qu'il en soit, elle a été érigée en collégiale au quatorzieme siecle.

L'église Saint Godard est une des plus anciennes de la ville. C'étoit autrefois un temple de Druides. Il fut converti en église & dédié à Notre-Dame par Saint Melon, au cinquieme siecle. Au commencement du suivant, l'Archevêque Saint Godard y fut enterré, & l'église a pris son nom. Cent ans après, Saint Romain le fut aussi; les tombeaux de ces deux Saints y sont encore en grande vénération. Il paroît que cette église servoit alors de cathédrale. Elle a été augmentée; mais les tombeaux des deux Saints sont restés sur le fond de l'ancienne église. Ce que l'on estime le plus aujourd'hui dans cette église, ce sont les vitrages, dont la plupart sont admirablement bien peints, sur-tout d'un coloris très-vif, si bien que l'on dit proverbialement dans Rouen, d'un homme

qui a le visage très-rouge, *qu'il est enluminé comme les vitres de Saint Godard.* On fait tous les ans une grande procession au tombeau de Saint Romain, sur lequel il y a à remarquer, 1°. qu'on voit sculptées sur ce riche monument qui est tout de jaspe, les armes d'une famille qui subsiste encore dans le Vexin François; c'est celle de Messieurs de *Guiry*. Leurs armes sont d'argent à trois quintes-feuilles de sable. Ces Messieurs ont la prétention de descendre d'un frere de Saint Romain : 2°. on lit sur un des côtés de ce tombeau six vers qui ne peuvent pas être plus anciens que le seizieme siecle. Les voici :

Malades, voulez-vous soulager vos douleurs ?
Visitez ce tombeau, baignez-le de vos pleurs,
Réchauffez vos esprits d'une divine flamme;
Touchez-le seulement du doy,
Et vous y trouverez, si vous avez la foi,
Et la santé du corps & la santé de l'ame.

Indépendamment des églises paroissiales & collégiales dont je viens de parler, il y a dans Rouen quarante couvens, dont dix-sept d'hommes & vingt-trois de filles. Le principal de ces monasteres est l'*abbaye de Saint-Ouen*. J'ai déjà dit qu'elle

fut fondée dès le temps du Roi Clotaire I, & qu'elle a pris son nom du saint Archevêque qui y fut enterré. L'église actuelle a commencé à être bâtie en 1318. Elle est dans le goût gothique, mais d'une très-belle architecture en ce genre. Elle est vaste, & un peu plus grande même que la cathédrale; c'est une des mieux éclairées de France, ayant trois rangs de fenêtres tout autour. Il y a quelques-uns de ces vitrages dont les peintures sont estimées, entre autres la rose du côté du nord, qui est si belle, que l'on débite à ce sujet une histoire fort tragique. Elle a été l'ouvrage d'un Ecolier qui étoit chargé de la préparer, tandis que le Maître s'occupoit du reste des vitraux. Ayant trouvé qu'elle surpassoit en beauté toutes les autres, le Maître jaloux tua son Eleve. La tour qui est au dessus de l'église & qui est percée à jour, passe pour très-belle. Le monastere est très-vaste: on admire sur-tout le réfectoire, qui a cent trente-deux pieds de long, trente-trois de large & quarante cinq de hauteur; il fut bâti l'an 1240. Le palais abbatial est très-beau; il ne fut commencé à bâtir que l'an 1503, par les ordres du Cardinal Boyer, Archevêque de Bourges; il fut fini en 1507. Il fut

fut trouvé si beau, que les Rois & les Reines en ont fait leur habitation toutes les fois qu'ils sont venus à Rouen, ainsi que les grands Princes & les grandes Princesses, &, à leur défaut, les Gouverneurs de la province y logent. Ainsi il paroît que le Cardinal Boyer ne travailla ni pour lui ni pour ses successeurs à cette abbaye; mais d'ailleurs il en fut bien dédommagé par le chapeau de Cardinal & par l'honneur qu'il a procuré aux Abbés de Saint-Ouen, d'être Conseillers nés au Parlement de Normandie. J'ai parlé ailleurs de ce Cardinal, qui étoit frere d'un riche Trésorier & oncle du Chancelier Duprat. On sait que la construction du palais abbatial lui couta quatre vingt-douze mille livres, somme considérable pour ce temps-là. J'ai dit qu'en 1562 les Huguenots firent de grands ravages dans l'abbaye de Saint-Ouen; mais ils ne détruisirent aucune masse de bâtimens; ils ne s'attacherent qu'au mobilier.

Il y a dans Rouen un prieuré de Bénédictins, que l'on appelle *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*; il reconnoît pour sa Fondatrice la Duchesse Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant. Elle étoit en prieres dans cette église, qui s'appeloit

alors *Notre Dame des Prés*, lorsqu'elle reçut la nouvelle du gain de la bataille d'Hasting, qui assura la couronne d'Angleterre à son mari. Cette illustre Fondatrice fut enterrée dans l'abbaye de la Trinité de Caen, dont sa fille étoit Abbesse; mais sa petite-fille, nommée aussi *Mathilde*, femme de l'Empereur Henri V, héritiere d'Angleterre & de Normandie, & la derniere de la race de Guillaume le Conquérant, est enterrée dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. En considération de sa Fondatrice, les Ducs de Normandie ont accordé les plus beaux priviléges & même d'assez grands biens à ce prieuré. Il possede trois Terres qui ont titre de Baronnie, & avoit une jurisdiction criminelle dans la ville de Rouen même; cependant il dépend de l'abbaye du Bec. C'est ici le lieu de parler d'une confrérie singuliere qui a subsisté longtemps dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rouen. Elle s'appeloit d'abord la confrérie des *Coqueluchiers*, ensuite des *Cornards* ou *Conards*. C'est un des derniers restes de l'imbecillité & du ridicule des siecles d'ignorance, pendant lesquels on mêloit non seulement le profane, mais le comique au sacré, & l'on

commettoit dans les églises, sous prétexte de dévotion, les actes les plus indécens. Tous nos Auteurs du seizieme siecle, & même un qui n'a écrit qu'au commencement du dix-septieme, parlent de cette confrérie comme encore subsistante. L'habit uniforme des Confreres étoit bigarré de diverses couleurs, avec des formes bizarres & des coqueluchons pointus, d'où ils ont été appelés *Coqueluchiers* & ensuite *Cornards*. Leur Chef s'intituloit Abbé; il étoit ridiculement crossé & mitré, & portoit ses ornemens abbatiaux ornés de perles fausses & d'oripeau. Ils célébroient autrefois leur fête le jour des Rogations; mais au seizieme siecle, comme on commença de sentir le ridicule de cet établissement, on en transporta les cérémonies au Carnaval, & ce fut pendant les jours gras que l'Abbé des Conards célébra depuis ses especes d'orgies. Il existe dans quelques bibliotheques un Livre fort rare & très-recherché par les Bibliomanes; c'est un Recueil de facéties en vers satiriques (on pourroit dire orduriers), attribué à l'Abbé des Conards de Rouen, imprimé au seizieme siecle.

Il y a dans Rouen bien d'autres confréries; on assure même qu'il n'y a au-

cune ville dans le royaume, après Paris, où il y en ait autant, ſur-tout dans les couvens de Moines mendians. C'eſt dans celui des Jacobins que s'aſſemblent celle des Tailleurs & des Couturiers, qui ont pour Patron Saint Dominique, & celle des Cartiers, qui célebrent leur fête le jour des Rois, parce qu'il y en a toujours dans les jeux de cartes. Ces Religieux doivent leur établiſſement dans Rouen au Roi Saint Louis ; leur égliſe & leur couvent ſont vaſtes & beaux, & leur ſacriſtie étoit très-riche en reliquaires & en ornemens avant le pillage de 1562. Les Cordeliers ſont auſſi établis à Rouen depuis le treizieme ſiecle, toujours avec la protection & par les libéralités de Saint Louis & des Rois ſes enfans & ſes deſcendans. Nos vieux Auteurs diſent que ces Peres ont dans leur égliſe la confrérie des *Brouetiers*, c'eſt-à-dire, des Marchands de brouet, tout-à-fait différente de celle des Cuiſiniers, Pâtiſſiers, &c. Les Carmes ſont dans Rouen du même temps; c'eſt chez eux qu'eſt la confrérie que nos vieux Auteurs appellent tout bonnement *la confrérie des Poëtes & des Auteurs*; elle a pour Patrone l'Immaculée Conception. Depuis l'an 1515 que la confrérie des Poëtes s'eſt

établie chez les Carmes, ils y distribuent tous les ans un prix, que l'on appelle le *Palinod*, parce qu'on est obligé de consacrer au moins quelques vers aux louanges de la Sainte Vierge. L'assemblée où l'on juge du mérite de ces pieces, s'appelle *le Puy du Palinod.* Cette institution & les termes que l'on emploie pour en exprimer l'objet, ont donné lieu à des Dissertations curieuses, mais dont je me contente d'indiquer ici le sujet.

Il y a dans Rouen une autre confrérie dont l'objet est de prier Dieu pour les trépassés; par un jeu de mots fort extraordinaire, elle a pour Patron *Saint Maur.*

Les Chartreux ont été établis à Rouen dès la fin du quatorzieme siecle, & leur église dédiée, on ne sait pourquoi, à Notre-Dame de la Rose, fut d'abord construite dans le fauxbourg Saint Hilaire de Rouen. Ils y étoient encore à la fin du seizieme siecle, quoiqu'ils eussent beaucoup souffert de la part des Calvinistes; mais au dix-septieme siecle ils ont été transportés dans la ville. Les Célestins furent établis en 1430, par le Duc de Bedfort, dans un château qui appartenoit à ce Prince, & étoit situé à la porte de Rouen : on appeloit ce château *Chante-Reine*; mais

ce fut le Roi Charles VII qui mit la derniere main à leur établissement. Ils placent aussi au nombre de leurs bienfaiteurs un Seigneur de Hangest-Genlis, qui répara les maux que leur avoient faits les Calvinistes. Ainsi ils étoient très-bien bâtis & rentés lors de la suppression de leur Ordre. J'ai déjà dit que les Jésuites avoient été amenés & établis dans Rouen par le Cardinal de Bourbon (Roi de la Ligue) chassés en 1595, & rétablis en 1604. Rouen possédoit, lors de leur destruction, une de leurs plus belles maisons & de leurs plus fameux colléges.

Il y a d'ailleurs actuellement dans Rouen trois grands hôpitaux & quatre séminaires. L'Hôpital général & l'Hôtel-Dieu sont très-vastes, proportionnés à la grandeur de la ville, qui contient plus de quatre-vingt mille habitans. Entre les séminaires, le plus beau est celui de Joyeuse, fondé par le Cardinal de ce nom, Archevêque de Rouen, au commencement du dix septieme siecle. Il y a dans ce dernier collége des Bourses fondées à la nomination de M. le Duc d'Orléans, qui en dispose en qualité d'héritier de la Maison de Joyeuse, cet héritage ayant passé d'abord dans la Maison de Lorraine, ensuite

dans celle de Bourbon-Montpensier, de celle-ci à Mademoiselle d'Orléans, fille unique de leur héritiere, enfin à la branche d'Orléans actuellement existante, héritiere de Mademoiselle de Montpensier.

Les principales places de la ville de Rouen sont, le vieux marché, dans lequel se font les exécutions, & où se vendent la plupart des denrées comestibles; le marché aux veaux, dans lequel fut brûlée la fameuse Jeanne d'Arc, surnommée la *Pucelle d'Orléans*; on y a élevé un monument en l'honneur de cette Héroïne, dont la mémoire fut réhabilitée vingt-trois ans après son exécution.

La place de la vieille tour s'appelle ainsi, parce qu'elle a été formée du terrein d'une ancienne tour démolie par les ordres de Philippe Auguste en 1204. Au seizieme siecle, il y avoit encore à Rouen trois châteaux, savoir le vieux palais commencé par le Roi d'Angleterre Henri V en 1419, & achevé en 1443. Il subsiste encore, & consiste en un gros bâtiment, flanqué de six grosses tours rondes, entouré de fossés pleins d'eau, qu'on ne peut traverser que sur un pont-levis. La seconde forteresse de Rouen s'appeloit le *Château du Pont*. C'étoit une

grosse tour située à l'extrémité du pont de pierre à présent ruiné. Ce château l'est également; il avoit été bâti en même-temps que le vieux Palais par le Roi Henri V. La troisieme forteresse étoit hors de la ville, à l'orient, sur une hauteur. On l'appeloit le *Fort Sainte-Catherine*; il a été démoli & détruit depuis le seizieme siecle. La ville est d'ailleurs entourée d'un rempart de bonnes murailles, fortifiées de tours à l'antique & d'un fossé. Cette enceinte de fortifications n'est pas bien redoutable; mais elle est suffisante, vu les circonstances & le genre de défense convenable à Rouen. Tout le monde sait que la principale riviere qui coule à Rouen est celle de Seine; mais il y en a deux autres petites qui servent à faire tourner des moulins; l'une s'appelle l'*Aubette*, & l'autre le *Robec*. Il y a dessus différens petits ponts. Quant à ceux sur la Seine, on sait que l'Impératrice Mathilde en fit bâtir un de pierres au douzieme siecle, & l'on croit que c'est le même qui a duré jusqu'au seizieme, quoiqu'on lui reconnût bien des défauts, étant trop haut & trop étroit. L'an 1502, au mois d'Août, trois arches de ce pont tomberent; en 1533, deux autres s'écroulerent pareillement. On les raccommoda en bois, & il n'y passa

plus de voitures. En 1564, quelques autres arches menacerent encore ruine, & il n'y eut plus moyen de paſſer ſur ce pont. On conſtruiſit deux grands bacs, qui furent les ſeules reſſources des paſſagers. Ce n'eſt qu'en 1626 que l'on a commencé à conſtruire le pont de bateaux, que l'on a bien perfectionné depuis, & qui eſt encore aujourd'hui de la plus grande utilité pour les Rouanois, & fait avec raiſon l'admiration des Etrangers, par la facilité avec laquelle il ſe démonte pour laiſſer paſſer les grands bateaux. Les piles de l'ancien pont ne ſervant qu'à embarraſſer le lit de la riviere, on a travaillé ſérieuſement à les démolir, & on en eſt preſque venu à bout.

Les principaux édifices civils & publics de Rouen ſont, le Palais, où le Parlement rend la juſtice; il fut commencé en 1499, & l'Echiquier, devenu perpétuel & ſédentaire, commença d'y tenir ſes ſéances en 1506; mais il ne fut achevé qu'en 1508. L'Echiquier prit le nom de *Parlement* en 1515. Les Echiquiers ambulatoires & paſſagers qui avoient lieu avant le regne de Louis XII, s'aſſembloient dans un bâtiment ſitué ſur une place que l'on nommoit le *Clos des Juifs*, qui avoit

été réuni au Domaine depuis que ceux-ci avoient été chassés de Rouen en 1181. La cour du *Palais de la Justice* est vaste; il y a de grandes salles; la grand'chambre est assez ornée; l'escalier a été refait au dix septieme siecle, & le Palais a été encore agrandi alors. L'*Hôtel du Premier Président* n'a été construit & arrangé pour ce Magistrat qu'au commencement du siecle présent. C'étoit peut-être ici le lieu de faire l'Histoire des Loix conformément auxquelles les Tribunaux jugent en Normandie, qui reglent le partage des successions, les testamens & les donations, les contrats de ventes & d'acquisitions, les droits des peres sur leurs enfans, des maris sur leurs femmes, ceux de garde noble & seigneuriale, celui de viduité, que les anciens Auteurs Normands appellent la *Courtoisie d'Angleterre*; les droits des Seigneurs sur leurs Vassaux nobles, & de ceux-ci sur leurs Sujets roturiers; tout ce qui résulte des anciennes Loix Normandes, faites avant Guillaume le Conquérant; de ce que l'on appelle la *Charte Normande*, qui date des regnes de Philippe le Bel & de Philippe de Valois; enfin des nouvelles Coutumes de Normandie, fixées & réformées en 1583. Cette

Histoire est curieuse & intéressante; mais je n'ose entreprendre de l'extraire, surtout d'après les anciens Auteurs qui me servent de guides. J'exhorte mes Lecteurs, particuliérement ceux qui, par leur naissance, leur origine ou leurs biens, ont quelque relation avec la Normandie, à s'en instruire. Ils le pourront aisément, au moyen de plusieurs Livres modernes, bien écrits & bien faits, que nous avons sur cette matiere.

On sait que le goût des procès & l'art de les conduire est plus commun en Normandie que par-tout ailleurs. Rollo composa ces Loix, partie de celles du Danemarck, son pays, & partie de celles que suivoient les descendans des Francs, des Gaulois & des Romains qui habitoient la Neustrie. Il paroît que l'ordre judiciaire qu'il établit pour les faire exécuter, fut de nommer dans chaque ville & les districts qui les environnoient, des Vicomtes & des Baillis. Les premiers rendoient la justice sous les Comtes, les autres au nom du Duc, dans les lieux qui étoient directement de son Domaine. On appeloit des uns & des autres à un Grand Sénéchal, qui fut sans doute aussi établi par Rollo. Dans les affaires tout-à-fait majeures, les

appels du Grand Sénéchal se portoient encore à l'Echiquier, mot dérivé de celui *Schicken*, qui, dans l'ancienne Langue du Nord, veut dire envoyé ou député pour une commission quelconque. Effectivement les Membres de l'Echiquier étoient choisis, délégués, envoyés par le Prince, en différens temps de l'année & en différens cantons du Duché, pour décider les causes majeures & veiller aux principales parties de l'administration. Les Membres étoient mi-partis ecclésiastiques & nobles; en un mot, c'étoit un Parlement ambulatoire, composé de deux Ordres seulement; car les Communes n'avoient alors encore aucune part à l'administration de l'Etat ni de la Justice. C'est cette ancienne forme d'*Echiquier*, portée en Angleterre par Guillaume le Conquérant, qui y a produit le *Parlement*, & en Normandie, les *Etats* de la province. Cependant Philippe Auguste ayant réuni la Normandie à la couronne, il paroît qu'il fit tenir l'Echiquier par des Juges qui n'étoient ni Evêques, ni Comtes, ni Chevaliers, mais Clercs, c'est à dire, Lettrés; ils examinoient les procès avec plus d'attention. On leur donna pour Présidens des personnes d'un rang distingué. Le plus ancien registre de

l'Echiquier que nous connoiſſions, eſt de l'an 1317. Il eſt dit qu'il fut tenu en préſence d'un Evêque d'Avranches, de quelques Eccléſiaſtiques conſtitués en dignités, & de pluſieurs Chevaliers. Nous avons, depuis cette époque, les liſtes à peu près complettes de tous ceux qui compoſerent ces Echiquiers de Normandie, juſqu'à la fin du quinzieme ſiecle. Rien ne reſſemble plus aux anciens regiſtres du Parlement de Paris, à la différence de la compoſition; car l'Echiquier paroît avoir été tout entier rempli de gens choiſis par le Souverain, au lieu qu'à Paris il y avoit des Pairs eccléſiaſtiques & laïcs, & des grands Officiers qui étoient Membres néceſſaires du Parlement, en vertu de leurs pairies & de leurs offices. D'ailleurs on y jugeoit de même des procès, & on y faiſoit quelques actes publics. Le Roi envoyoit quelquefois, pour y préſider, des perſonnes conſidérables, mais qui n'étoient point de la province. En 1499 (comme je l'ai dit), l'Echiquier devint perpétuel & fut fixé à Rouen; & en 1515 il prit le nom de *Parlement*. Il ne fut d'abord compoſé que de quatre Préſidens & vingt-huit Conſeillers, dont treize eccléſiaſtiques. Il a été enſuite ſucceſſivement augmenté, au point

que le Parlement de Rouen est aujourd'hui composé de douze Présidens, dont dix à Mortier, & d'un grand nombre de Conseillers partagés en Grand'Chambre, Tournelle, deux Chambres des Enquêtes & une des Requêtes.

Il y a à Rouen une seconde Cour Supérieure, qui étoit autrefois divisée en deux, c'est la Chambre des Comptes & Aides. La premiere se vante, comme tant d'autres du royaume, d'exister de toute ancienneté. Effectivement l'on peut dire que les Souverains ont toujours eu besoin de gens qui comptassent de la recette & de l'emploi de leurs finances; mais d'ailleurs il est certain que celle de Normandie n'a été mise en regle qu'en 1380. En se bornant à cette époque, la Cour des Aides seroit aussi ancienne, car elle remonte au quatorzieme siecle; mais elle n'a pris sa vraie forme qu'à la fin du quinzieme. Au dix-septieme, elle souffrit une révolution; on en érigea une autre à Caen, que l'on réunit ensuite à celle de Rouen. Enfin, au commencement de ce siecle-ci, en 1705, on a réuni la Chambre des Comptes & la Cour des Aides. Dans ce dernier état, il y a dans cette double Compagnie neuf Présidens, y compris le Premier, & un grand

nombre de Conseillers. La Chambre des Comptes examine ceux des comptables des trois Généralités de Rouen, Caen & Alençon, & la Cour des Aides juge de tous les appels des Elections comprises dans la même étendue de pays.

Le Parlement a dans son ressort sept grands Bailliages & autant de Présidiaux. Les Bailliages ont sous eux des jurisdictions inférieures, que l'on appelle *Vicomtés*. Il y en a une à Rouen que l'on appelle la *Vicomté de l'eau*. Elle est assez étendue sur la riviere de Seine & ses deux rivages, au dessus, dedans, & au dessous de Rouen. On en appelle au Parlement, & elle peut très-bien être assimilée à la jurisdiction qu'ont dans Paris les Prévôt des Marchands & les Echevins. Il se tient à la *Table de Marbre* du Palais de Rouen deux autres Tribunaux Supérieurs, celui de l'*Amirauté* & celui des *Eaux & Forêts*. Il y a dans la Normandie un assez grand nombre d'Amirautés particulieres, qui toutes tiennent leur pouvoir du Grand Amiral de France, dans le ressort duquel est la Normandie. Quant aux Eaux & Forêts, il y a trois Grands Maîtres pour les trois Généralités, & dans chacune plus de douze ou quinze forêts considérables; j'en

parlerai en détail. L'*Hôtel de la Monnoie* eſt à préſent vaſte & beau ; il y a long-temps que l'on y frappe des eſpeces qui ſont marquées de la lettre B. Autrefois l'*Hôtel-de-Ville* n'avoit rien de remarquable ; mais de nos jours on en a bâti un très-beau. Le Corps municipal eſt composé d'un Maire & de ſix Echevins ; il conſiſtoit auparavant en un Maire & trente-ſix Pairs.

Rouen eſt actuellement orné d'une grande quantité de beaux quais le long de la Seine ; la plupart n'exiſtoient point encore au ſeizieme ſiecle. De l'autre côté de la riviere, eſt le fauxbourg de Saint-Sever, un cours planté d'arbres, & le mail, c'eſt-à-dire, une autre promenade ou avenue qui conduit au village de *Sotteville*, renommé par ſes bons fromages, ſa crême & ſon laitage. Cette partie de l'Election de Rouen eſt du pays de Roumois, qui a ſans doute pris ſon nom de la ville de Rouen, mais qui eſt tout entier à la rive gauche de la Seine ; la rive droite eſt regardée comme étant du Vexin Normand (1). La ſeule Election de Rouen

(1) Le nom de *Vexin* vient des anciens Peuples *Velocaſſes* ou *Velocaſſins* ; auſſi écrivoit-on autrefois *Velkcin*.

contient

contient en tout deux cent cinquante-neuf paroiſſes, y compris celles de la ville & de la banlieue. Les lieux les plus remarquables ſont *Jumieges*, célebre ſur-tout par ſon abbaye, fondée vers le milieu du ſeptieme ſiecle par le Roi Clovis II & la Reine Bathilde. J'ai déjà dit que le premier Abbé fut Saint Philibert. Les Moines auxquels on abandonna un terrein conſidérable & des forêts très-étendues dans les environs de cette abbaye, les défricherent & les cultiverent; de ſorte qu'elle devint bientôt riche & puiſſante, quoique les Religieux continuaſſent à vivre d'une maniere très-édifiante. Il y avoit alors deux égliſes, l'une dédiée à Saint Pierre, l'autre à la Sainte Vierge. Environ deux cents ans après ſa fondation, en 841, les Normands la ravagerent, &, en 851, acheverent de la ruiner abſolument. Au onzieme, Guillaume Longue Epée, fils de Guillaume le Conquérant, rétablit l'égliſe de Saint Pierre ſur ſes anciennes maſures; elle fut conſacrée de nouveau par Saint Maurille Archevêque de Rouen. Elle ſubſiſte encore, & eſt très-grande & très-belle; il y avoit autrefois au deſſus une pyramide fort élevée & très-bien travaillée; elle a été détruite en 1573. En-

viron un siecle après, on rétablit l'église de la Sainte Vierge, qui a aussi ses beautés. Dans chacune de ces deux églises, il y a des tombeaux remarquables; savoir, dans celle de la Vierge, la sépulture de plusieurs Abbés, entre autres celle de Saint Hugues, qui fut aussi Archevêque de Rouen, & Prince par sa naissance. Un autre monument beaucoup plus moderne contient le cœur & les entrailles de la belle & fameuse Agnès Sorel, qui mourut dans une de ses Terres, voisine de cette abbaye. J'ai déjà eu occasion de dire que le corps de cette Demoiselle étoit à Loches. Cependant on lit ici une belle épitaphe en vers latins à sa louange. Dans l'église de Saint Pierre est un monument plus singulier, & qui a donné lieu à de savantes dissertations; on l'appelle communément le tombeau des *Enervés*. C'est une vieille tombe qui sûrement existoit dès le temps de la premiere église. On y voit sculptée demi-relief la représentation de deux Princes avec de longues robes, de longs cheveux, & la tête ceinte d'une couronne ou diadême. Belleforêt ne doute point que ce ne soit celle de deux fils de Clovis II, qui, s'étant révoltés contre leur pere, furent *énervés* (c'est-à-

dire, qu'on leur coupa les jarrets); on les mit ensuite dans un bateau qui les conduisit jusqu'à Jumieges, où les Moines les recueillirent. Cette opinion n'est fondée que sur une tradition; mais elle est si ancienne, qu'au douzieme siecle on fit peindre cette tombe en bleu, semée de fleurs-de-lis jaunes, & qu'on y grava quatre vers latins qui la justifient. Cependant il y a des systêmes différens au sujet de cette sépulture. De savans Bénédictins ont pensé que c'étoient les enfans de Carloman, fils de Charles Martel, frere aîné de Pepin; d'autres, *Tassillon* Duc de Baviere, & son fils. Le cloître & les lieux réguliers de Jumieges ont été rétablis au seizieme siecle, & sont vastes & beaux. On y montre une salle immense, que l'on dit avoir été celle des Gardes du Roi Charles VII; il venoit souvent loger à Jumieges, lorsque la belle Agnès Sorel étoit au *Ménil*, qui en est proche.

Pavilli est un assez gros lieu où étoit autrefois une abbaye de filles, fondée dès le septieme siecle. La premiere Abbesse fut Sainte *Austreberte*, de qui l'on raconte des actes de piété & d'humilité miraculeux. Cette abbaye n'existe plus; ses dépendances ont été réunies aux Chartreux.

La Seigneurie de Pavilli est jointe à celle d'*Enneval*, dont le Seigneur prétend être le premier Baron de Normandie, & porte le titre de *Vidame* (*Vice Dominus*) des Ducs de Normandie. Les prérogatives de cette Terre ont été parfaitement reconnues au quinzieme siecle, lorsqu'elle fut possédée par Robert de Dreux, qui étoit Vidame d'Enneval; actuellement elle est dans une famille de Magistrats du Parlement de Rouen, dont le nom est le *Roux*.

Un autre bourg, situé dans l'Election de Rouen, sur les bords de la riviere d'*Andelle*, qui la sépare des Andelis, est le *Pont-Saint-Pierre*; c'est une belle Terre, titrée anciennement de Baronnie, & qui depuis long-temps est entrée par héritage dans la Maison de *Roncherolles*. MM. de Roncherolles de Pont-Saint-Pierre sont en possession de la distinction d'être reçus au Parlement de Normandie comme Conseillers d'honneur nés, & d'y siéger l'épée au côté, ayant justifié que dans tous les aveux & dénombremens les Seigneurs de Pont-Saint-Pierre avoient toujours été reconnus par les Ducs de Normandie comme membres nécessaires de l'Echiquier.

La seconde Election de la Généralité

de Rouen est celle de *Caudebec*, dont le chef-lieu est la ville principale du *pays de Caux*, qui, selon toute apparence, tire son nom des anciens Peuples *Caletes*, qui avoient, dit-on, une ville capitale du même nom, mais qui n'existe plus. Le pays de Caux s'étend beaucoup plus loin que l'Election de Caudebec, & les habitans sont nommés *Cauchois*; je parlerai successivement de ses différens cantons. Après la conquête de Jules César, il fit partie de la premiere Belgique, & sous Auguste & ses successeurs, il fut compris dans la seconde Lyonnoise. Le grand Bailliage & le Présidial du pays de Caux ont leurs siéges à Caudebec: la situation en est agréable, au pied d'une montagne couverte d'un bois, sur les bords de la Seine, à sept lieues de Rouen; cette ville est fortifiée à l'antique d'une bonne muraille flanquée de tours & environnée d'un fossé; une petite riviere qui prend sa source un peu au dessus de Caudebec & la traverse, fournit de l'eau à un grand nombre de Tanneries, formant pour les habitans un grand objet de commerce. Il y avoit aussi autrefois une fameuse fabrique de chapeaux, mais on prétend qu'il ne s'y en fait plus guere; le nom en est

ſeulement reſté à un genre de chapeaux. Cependant la commodité du port de cette ville, ſur la Seine, fort proche de ſon embouchure, lui aſſure un aſſez grand commerce en bled & autres denrées. L'égliſe paroiſſiale de Caudebec eſt belle, & les détails de l'intérieur méritent d'être vus.

L'abbaye de *Saint Vandrille* eſt peu éloignée de Caudebec ; elle fut fondée vers l'an 645, & *S. Vandrille* en fut le premier Abbé ; elle porta d'abord le nom de *Fontenelle*, fut ruinée par les Normands au milieu du neuvieme ſiecle, ne fut retablie qu'au dixieme, & ne prit qu'alors le nom de ſon premier Abbé, dont les reliques y étoient conſervées. Cette abbaye eſt encore conſidérable ; elle rapporte beaucoup à l'Abbé Commendataire, & la Menſe conventuelle eſt en état d'entretenir une communauté nombreuſe de Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur.

Lillebonne n'eſt qu'un bourg ſitué ſur la petite riviere de *Bolbec*, qui ſe jette dans la Seine, vis-à-vis de *Quillebœuf*. On prétend que c'étoit autrefois une ville, & l'ancienne *Juliobona* ; mais c'eſt une queſtion à réſoudre. Elle a été décorée

du titre de Comté & même de Principauté, ayant appartenu à des Princes de la Maison de Lorraine; elle fait actuellement partie des Terres de la Maison d'Harcourt; il y a un château aujourd'hui fort abandonné.

Dans cette même Election est la Terre, Seigneurie ou Principauté d'*Yvetot*, dont j'ai déjà plusieurs fois rappelé l'Histoire vraie ou prétendue. Quoi qu'il en soit, c'est un franc-aleu noble & reconnu tel. Dès le quatorzieme siecle, Jean, Seigneur d'Yvetot, s'intituloit alors *Sire d'Yvetot par la grace de Dieu.* Son fils vendit la Terre d'Yvetot à Pierre de Vilaine, auquel le Roi Charles VI donnoit le titre de Prince, & celui de royauté à sa Seigneurie. Ce Jean de Vilaine fut tué à la bataille d'Azincourt. Ses héritiers vendirent Yvetot à Guillaume Chenu, Chambellan du Roi Louis XI. Celui-ci prouva par enquête de témoins, que cette Terre avoit toujours été franche, & les Seigneurs qualifiés de Roi & de Prince. Sur cette enquête, Louis XI reconnut pour Prince Guillaume Chenu, & ses descendans se qualificient Rois d'Yvetot dans les rôles des Officiers des troupes du Roi; de sorte que l'on voyoit avec étonnement un Roi

Enséigne ou Lieutenant d'une Compagnie de cinquante hommes d'armes. Isabeau Chenu, Dame d'Yvetot, mariée à Martin du Bellay, étoit qualifiée de cousine & de Princesse par Charles IX & Henri III, & son mari traité de Prince par les mêmes Rois. On cite un mot d'Henri IV, qui, au couronnement de Marie de Médicis, voyant le Seigneur du Bellay dans la foule, dit au Maître des cérémonies, qu'il vouloit que son petit Roi d'Yvetot eût une place honorable, suivant sa qualité & son rang. En 1544, François I reconnut que le Seigneur d'Yvetot avoit droit de tenir des hauts jours & d'exercer une Justice en dernier ressort & souveraine. Le Parlement fit à ce sujet des remontrances, & le Roi Henri II ne confirma ces privilèges qu'avec des modifications. La Terre d'Yvetot a passé de la Maison du Bellay dans celle de Crevant, & enfin, par une héritiere qui épousa, à la fin du dix-septieme siecle, un Seigneur de la Maison d'Albon, elle appartient à celle-ci, qui en jouit encore.

En se rapprochant de la mer, on trouve le bourg & la belle Terre de *Cany*, chef-lieu d'une Vicomté ou Justice très étendue. Le bourg a environ douze cents habitans. Le château est placé sur une mon-

tagne d'où l'on découvre la mer, & qu'on prétend être élevée de quatorze cents toises au dessus de son niveau : c'est une des belles Baronnies de la Normandie.

Enfin, sur le bord de la mer même est le port & la ville de *Saint-Valery en Caux*, ainsi nommé pour le distinguer de *Saint-Valery-sur-Somme*, qui est également un port sur la Manche, mais qui appartient à la Picardie. L'un & l'autre tirent leurs noms du même Saint; car, en 1197, Richard I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, ayant fait détruire l'abbaye de Saint-Valery-sur-Somme, en fit transporter les reliques dans ce lieu-ci. Le port est petit, mais profond & assez fréquenté, parce qu'il n'y a entre Dieppe & le Havre que celui-ci, & celui de Fécamp qui est encore plus petit. La paroisse, qui est de l'exemption de Fécamp, c'est-à-dire, soumise à la nomination de l'Abbé de ce grand monastere, est grande & assez belle. Il y a d'ailleurs dans cette ville trois chapelles, deux couvens & un hôpital, mais qui n'ont été fondés qu'au dix-septieme siecle.

La troisieme Election de la Haute-Normandie est *Montivilliers*, qui fait toujours partie du pays de Caux. Elle contient des

lieux & des ports considérables, entre autres, le *Havre-de-Grace* & tout son Gouvernement, qui, comme je l'ai déjà dit, est sur le pied des Gouvernemens généraux du royaume. Fécamp & tout le pays des environs sont de la jurisdiction de cette abbaye, qui est très-étendue au temporel, & l'est encore plus au spirituel. Je reviendrai dans un moment à ce qui regarde Fécamp; mais commençons par *Montivilliers*, chef-lieu de l'Election. Cette petite ville tire son nom de son monastere. Elle est située à deux lieues du Havre-de-Grace, trois quarts de lieue de Harfleur, par conséquent à une lieue environ de la riviere de Seine. Elle a trois paroisses, trois portes, trois fauxbourgs, & environ dix-huit cents habitans. L'abbaye de Bénédictines est ce qu'il y a de plus remarquable, d'autant plus que l'Abbesse est Dame de la plus grande partie de la ville, & qu'elle a une jurisdiction spirituelle & presque épiscopale sur quinze paroisses qu'elle gouverne par un Grand-Vicaire choisi par elle, & qui est en même temps son Official; une de ces paroisses est dans un fauxbourg de Rouen. Cette abbaye fait remonter sa fondation jusqu'à l'an 674. Un Maire du Palais de

Neustrie, nommé *Waraton*, aidé de Saint Philibert, premier Abbé de Jumieges, y établit des Moines. Elle subsista jusqu'au neuvieme siecle, qu'elle fut ruinée par les Normands. A peu près à la même époque, le monastere de Fécamp, habité par des filles, fut aussi détruit. Au dixieme siecle, Richard, premier Duc de Normandie, petit fils de Guillaume le Conquérant, changea la destination de ces deux abbayes. Il mit des Religieux à Fécamp, & des Religieuses à Montivilliers. Au onzieme siecle, *Beatrix*, fille de Richard II, en fut faite Abbesse. A cette occasion, le Duc Robert II, son frere, fit de grands biens à cette abbaye, & l'Archevêque de Rouen consentit à l'établissement de la jurisdiction temporelle dont je viens de parler. La tour, le portail & une partie de l'église qui subsistent à présent, sont encore du onzieme siecle.

Harfleur, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'à trois quarts de lieue de Montivilliers, étoit autrefois une ville considérable; on en juge par quelques monumens que l'on croit être du temps des Romains: d'ailleurs, avant l'établissement du Havre-de-Grace, c'étoit la premiere place que rencontroient les ennemis de la France,

& la ſeule qui pût les empêcher d'y pénétrer en remontant la Seine; auſſi étoit-elle bien fortifiée; & pour encourager ſes habitans à la défendre avec zele, on leur avoit accordé pluſieurs beaux priviléges; on avoit entretenu ſon port, & conſtruit des jetées pour arrêter les ſables & les empêcher de le combler. Mais depuis la conſtruction du Havre, Harfleur a tout perdu; on a négligé ſes fortifications, on a laiſſé tomber ſes murailles; ſon port s'eſt enſablé, & il n'y entre plus que de petites barques. Abandonnée également par les Militaires & les Commerçans, cette ville eſt réduite preſque à rien. Entre Harfleur & Caudebec, & vis-à-vis Quillebœuf, eſt le village de *Tancarville*, illuſtre dans l'Hiſtoire de Normandie; ce n'étoit d'abord qu'une Baronnie; mais les Seigneurs étoient Grands-Chambellans nés des Ducs de Normandie. Cette Terre fut érigée en Comté par le Roi Jean en 1351. Ce Comté a paſſé de la Maiſon de Melun dans celle d'Harcourt, & de là dans celle de Longueville. La Ducheſſe de Nemours, héritiere de cette Maiſon, le vendit, en 1706, à M. Crozat, & elle appartient aujourd'hui à Madame la Ducheſſe de Montmorenci.

Le Havre-de-Grace, qui eſt aujourd'hui un port & une place conſidérable, ne peut pas faire remonter ſon origine plus haut que le ſeizieme ſiecle & le regne de François I. Il y a même toute apparence que le lieu où cette ville eſt bâtie n'étoit pas habitable dans des ſiecles plus reculés, & que l'eau de la Seine baignoit le terrein ſur lequel elle eſt fondée; mais qu'en ſe retirant petit à petit, elle l'a découvert; le terrein en eſt en partie marécageux, en partie couvert de gros ſables & de pierres. Cette retraite ſucceſſive n'eſt point douteuſe, puiſque depuis deux cents ans que le Havre eſt bâti, on voit que la riviere qui baignoit ſes murs a laiſſé à découvert un terrein de plus de cent toiſes, qui eſt rempli de galets ou petites pierres plates. En 1509, la ville n'étoit qu'un hameau de Pêcheurs, dépendant de la paroiſſe d'*Ingouville*, qui n'en eſt qu'à une demi-lieue dans les terres. Cette paroiſſe dépendoit du Marquiſat de *Graville*. Au milieu du hameau étoit une petite chapelle dédiée à *Notre-Dame de Grace*. François I étant monté ſur le trône, on lui fit ſentir qu'il lui étoit important d'avoir un port & une place de défenſe à l'embouchure de la Seine. Il donna ſes ordres à

M. du Chillou, Vice-Amiral & Ingénieur de grande réputation. Celui-ci acheta des habitans d'Ingouville des communes qui leur appartenoient ; & fit jeter les premiers fondemens de la ville actuelle. Le Vidame de Chartres, possesseur du Marquisat de Graville, mit quelque opposition à cet arrangement de ses vassaux, & obtint des droits sur chaque maison; mais ensuite ils furent rachetés ou supprimés, pour ne point mettre d'obstacle à la population de cette nouvelle ville. Du Chillou voulut d'abord la nommer *Françoise Ville*, en latin *Franciscopolis*, & le Roi lui donna pour armes une salamandre qui formoit le corps de sa devise. Mais ce nom ne prit point, & le Public Normand & François adopta celui de *Havre-de-Grace*, composé du titre de la petite chapelle de Notre-Dame de Grace, qui devint l'église principale de la ville, & du mot général de hâvre, qui veut dire un *port de sûreté*, à l'embouchure d'une riviere, le mot *Haven*, dans les anciennes Langues du Nord, signifiant embouchure. La fortification du Havre consista, dès son commencement, en quatre bastions & en cinq demi-lunes. On y a ajouté ensuite des contre-gardes : du

côté où le port lui-même ne fait pas fossé ; il y en a un large & toujours rempli d'eau, formé par des *avilles* ou coupures faites dans des terreins marécageux, qui rendent encore l'approche de la place plus difficile du côté de la terre. Au delà du fossé est le chemin couvert & le glacis. Tous les remparts de la ville sont larges, beaux & plantés de deux rangs d'arbres. Ce n'est qu'au dix-septieme siecle que la citadelle a été bâtie par les ordres du grand Cardinal de Richelieu. Ainsi je suis dispensé d'en parler; je dirai seulement qu'elle est bonne & réguliere, & que l'on y montre trois chambres dont les fenêtres sont grillées, que l'on appelle les *prisons des Princes*, parce que, du temps de la Fronde, la Reine Anne d'Autriche, ou, si l'on veut, le Cardinal Mazarin, y firent enfermer les Princes de Condé, de Conti & de Longueville. La citadelle est séparée de la ville par un bassin & une écluse, & la ville l'est de la même façon en deux parties. Au fond du grand bassin qui la sépare, est l'arsenal. Ces deux quartiers s'appellent le *quartier Notre-Dame*, & le *quartier Saint-François*. Dans l'un est la paroisse, autrefois chapelle de Notre-Dame de Grace, & dans l'autre une pa-

roiſſe que l'on a dédiée au Patron du Roi François I : l'une & l'autre ſont aſſez belles. A l'extrémité du quartier Saint-François, eſt un couvent de Capucins, fondé en 1590 par la veuve du premier Maréchal de Joyeuſe, & mere, entre autres enfans, du Comte du Bouchage, qui, comme on ſait, ſe fit Capucin, fut enſuite Maréchal de France, puis ſe refit Capucin. Au dix-ſeptieme ſiecle, on y établit encore un autre couvent de Moines mendians & un d'Urſulines. Les rues du Havre ſont larges & tirées au cordeau. Il y a au milieu une belle place d'armes, plantée d'arbres & de fontaines abondantes, diſtribuées de tous les côtés, auſſi bien que les bâtimens néceſſaires à la Marine & à la garniſon, & un grand & bel hôpital. Les maiſons de la premiere conſtruction n'étoient que de bois de charpente, mais celles de ce ſiecle-ci & du précédent ſont de pierres. L'hôtel-de-ville eſt ancien ; il eſt vaſte & beau ; nos Rois y ont pluſieurs fois logé, auſſi bien que les Gouverneurs-Généraux ; l'Etat-Major a des logemens à part joignant les caſernes. On compte dans la ville environ trente-cinq mille habitans. Le port eſt en plus grande partie dans la ville, ou entre elle

&

& la citadelle. Les vaiſſeaux de guerre ne peuvent pas y entrer aujourd'hui, parce que depuis le ſiecle dernier on en fait d'une grandeur pour laquelle les baſſins ne ſont point aſſez profonds; mais juſqu'à cette époque il ſervoit aux vaiſſeaux du Roi; c'étoit même un grand port de conſtruction pour eux. A préſent il y entre encore quelquefois des vaiſſeaux du ſecond ordre & des frégates, & ils ſe placent dans la partie du port la plus avancée dans la ville, que l'on appelle le *baſſin du Roi*, & où l'eau ſe ſoutient, au moyen des écluſes, à une hauteur ſuffiſante pour les recevoir. Le reſte du port eſt abandonné aux vaiſſeaux marchands, dont il y a toujours une grande quantité au Havre, le commerce y étant très-étendu & très-animé. On diſtingue ce commerce en ancien & nouveau, intérieur & extérieur. L'ancien commerce conſiſtoit dans la pêche de la baleine, celle de la morue, & la traite du Canada. Depuis le ſeizieme ſiecle juſqu'à la fin du dix-ſeptieme, les Commerçans du Havre ſont ceux qui ſe ſont le plus occupés de ces objets; ils s'y ſont livrés ſi abſolument, qu'ils y ont fait de gros profits. Mais, depuis le commencement de ce ſiecle, ces mêmes Né-

gocians ont entrepris un nouveau commerce ; c'eſt celui de la traite des Negres en Afrique, & le tranſport de ces malheureux Africains dans nos Iſles de l'Amérique. Ils portent auſſi dans ces mêmes Iſles des productions de la France & de la Normandie ; on en fait des pacotilles dont on retire quelquefois de grands profits. Les deux commerces dont je viens de parler ſont extérieurs ; il y en a un intérieur, qui conſiſte dans les tranſports de bled, de vin & de denrées de France de toutes les eſpeces, dans les différens pays étrangers, tant du nord que du ſud, Hollande, Danemarck, Eſpagne, Portugal. Il ſe fait par les vaiſſeaux du Havre. En revanche, on y voit aborder des vaiſſeaux Hollandois, Hambourgeois, Danois, Ruſſes, Eſpagnols & Portugais, & même beaucoup d'Anglois, quoiqu'il ne ſoit pas permis de rien porter chez eux. Auprès du Havre ſont deux rades, dont l'une s'appelle *la grande* & l'autre *la petite*. La premiere eſt à deux bonnes lieues du port ; elle a une lieue de longueur, & eſt aſſez ſûre dans de certains temps ; mais il y a auſſi des vents pendant leſquels elle n'eſt pas tenable. La petite rade eſt plus près du port, au deſſous

du cap de la *Hevé*; elle est sûre pour de petits navires; mais les gros ne peuvent y entrer. Le désavantage de ces rades est cause que l'on n'a pu faire du Havre un port aussi considérable qu'on l'eût souhaité.

On rappelle tous les ans au Havre, par des processions solennelles, deux malheureuses époques; l'une est de l'an 1525. Alors le Havre naissant fut presque entiérement détruit par une inondation causée par la haute-marée du 15 Janvier de cette année là. On l'appelle encore *la male marée*. Le second événement est un tremblement de terre de l'an 1580, qui y occasionna quelques désordres & beaucoup plus de peur.

En 1533, François I fit construire au Havre un navire immense, au moins pour ce temps-là; il fut appelé la *grande Françoise*. On n'est pas bien assuré quelle devoit être sa destination; mais il couta des sommes immenses. Il étoit chargé d'ornemens qui paroîtroient aujourd'hui sinon ridicules, au moins superflus. On y avoit ménagé un jeu de paume, parce que le Roi aimoit beaucoup cet exercice; il y avoit aussi un moulin à vent, une forge que l'eau de la mer faisoit mouvoir, &c. &c. Le Roi choisit pour le commander le Che-

valier de Villiers de l'Isle-Adam, neveu du fameux Grand-Maître de Rhodes de ce nom. Cet énorme château marin fit l'admiration de tout le monde, jusqu'à ce qu'il fut question de le faire sortir du port. Alors il ne put passer la barre, & resta immobile, arrêté dans les sables. On saisit en vain le moment des grandes marées, elles ne purent l'enlever. Enfin, au mois de Novembre, il survint une tempête furieuse, qui le renversa sur le côté, d'où on n'a jamais pu le relever.

En 1544, le même Roi François I voulut armer une flotte redoutable contre l'Angleterre. Cet armement se trouva prêt au mois de Juillet 1545, dans la rade du Havre. Le Roi alla l'admirer de dessus une pointe voisine du Havre, que l'on appelle le *Chef de Caux*. La mer étoit couverte de bâtimen François de différentes grandeurs. Les plus gros de ces navires étoient d'un genre de construction Génoise; ils s'appeloient des *Caraques*. Le Roi voulut donner une fête sur le principal de ces *Caraquons*, qui portoit le nom de *Philippe*, en l'honneur de l'Amiral Philippe Chabot. Il étoit garni de cent pieces de canon. On prépara sur le pont une salle de festin très-décorée, & les meilleurs

Cuisiniers de la Cour se rendirent à bord pour préparer un excellent repas; malheureusement, dit une Relation, ils voulurent *faire aussi grand feu que grande chere*, & ils mirent le feu au vaisseau. Le Roi & toute sa Cour n'y étoient point encore. Les Officiers préposés à sa garde voulurent se sauver; ils firent approcher des galeres pour les recevoir : mais un nouveau danger les éloigna; le feu prit aux canons de la caraque, qui étoient chargés. Cette artillerie écarta presque tous ceux qui tenterent d'aborder le navire embrasé. A la fin, on vint à bout de remorquer le caraquon brûlant & de le faire échouer à la fosse du *Hoc*, à une lieue du Havre, où il acheva de se consumer, avec de grandes richesses. Le désordre ayant été réparé, la flotte partit pour l'Angleterre; mais elle n'eut aucun succès, & fut dispersée par les vents.

Sous le regne de Charles IX, le Havre soutint un fameux siége; mes Lecteurs peuvent se rappeler que j'en ai parlé en extrayant les Mémoires militaires du seizieme siecle. En 1562, les Huguenots s'étant emparés de presque toute la Normandie, & particuliérement du Havre, peu de temps après se trouverent bien embarrassés à s'y soutenir; ils appelerent à leur

ſecours les Anglois, & livrerent le Havre, dont Coligny étoit Gouverneur, aux troupes de la Reine Eliſabeth, qui envoya pour y commander le Comte de Warwick. L'année ſuivante, Rouen ayant été pris & les Huguenots forcés à faire la paix, Warwick refuſa de rendre le Havre, & ſignifia qu'il ne le remettroit que pour Calais. Catherine de Médicis & ſon fils prirent alors la réſolution de l'aſſiéger, après avoir déclaré la guerre à Eliſabeth. Le Maréchal de Briſſac y marcha le premier, à la tête d'un Corps de troupes Françoiſes & Allemandes. Quelques jours après, le Roi s'avança juſqu'à Fécamp, & le Connétable de Montmorenci étant venu, le 21 Juillet, pour ſuivre les travaux du ſiége, les fit pouſſer ſi vigoureuſement, que le 28 le Comte de Warwick capitula. Il fut enſuite ſérieuſement agité dans le Conſeil du Roi, ſi on démoliroit le Havre, ou ſi on en répareroit & augmenteroit les fortifications; on prit ce dernier parti, & de ce moment on décida de conſtruire une citadelle; mais ce projet n'a été exécuté qu'environ quarante ans après.

Quoique le gouvernement du Havre ait toujours paru important, il n'a été mis ſur le pied de gouvernement de province qu'en

1665, en faveur de M. le Duc de S. Aignan, qui l'a possédé jusqu'en 1689. Le Duc de Beauvilliers, son fils aîné, lui succéda alors; il mourut en 1714, & son frere cadet, qui l'a remplacé, n'est mort que depuis peu d'années; son petit-fils, M. le Comte de Busançois, en est en possession.

Fécamp fait si bien partie du gouvernement du Havre, que MM. de Beauvilliers Saint-Aignan ont toujours empêché que l'on n'y reçût les ordres du Gouverneur de Normandie, & qu'on lui rendît les honneurs qu'il reçoit dans le reste de son gouvernement. La ville de ce nom a environ six mille habitans; on prétend qu'elle étoit autrefois plus considérable. Son port est petit & peu fréquenté, ne pouvant guere servir qu'à des barques de Pêcheurs. On prétend qu'elle étoit autrefois la résidence des Comtes du pays de Caux, & on montre encore dans l'abbaye les restes du château de ces anciens Seigneurs. Les premiers Ducs de Normandie le donnerent à l'Abbé & aux Religieux de Fécamp, & le Roi d'Angleterre Henri II leur abandonna tout le domaine de la ville, dont ils ont joui jusqu'au milieu du dix-septieme siecle, que le Roi y est rentré par arrangement avec l'Abbé. La

ville, quoique petite, contient sept paroisses, plusieurs couvens de Moines mendians, de Religieuses, & un hôpital. Son commerce ne consiste guere que dans la pêche. Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans Fécamp, c'est l'abbaye. J'ai déjà dit un mot de sa fondation & de ses principaux priviléges. Ce que l'on appelle l'exemption de Fécamp, consistoit, à la fin du dixieme siecle, en douze paroisses, sur lesquelles l'Abbé a droit de patronage, de présentation, & une jurisdiction quasi épiscopale. Cette exemption fut approuvée dès le temps de Richard II, par Robert Archevêque de Rouen, les six Evêques ses suffragans, même par le Pape, & confirmée par une chartre du Roi Robert. Elle a été étendue depuis jusqu'à trente-six paroisses. L'Abbé de Fécamp y exerce la jurisdiction gracieuse, soit par lui-même en nommant aux bénéfices simples, soit par un Grand-Vicaire, qui est toujours le Prieur de Fécamp : celui-ci nomme aux offices claustraux & aux bénéfices à charge d'ames. Pour la jurisdiction contentieuse, l'Abbé choisit un Official, dont les Sentences ressortissent immédiatement au Saint-Siége, & en cas d'appel comme d'abus, au Parlement de Rouen.

L'église de l'abbaye de Fécamp est grande, très-exhaussée & entiérement couverte de plomb. Le service divin s'y fait avec beaucoup d'éclat, la Communauté étant composée communément de plus de cinquante Religieux. Les Protestans firent, au seizieme siecle, beaucoup de dégâts dans l'intérieur de l'église, dans le trésor & la sacristie. Mais il a été en plus grande partie réparé, & le chœur est actuellement très-orné, tant de marbres que de menuiserie. On montre encore dans le trésor quelques pieces curieuses qui ont échappé à la catastrophe dont je viens de parler. La plus belle chapelle de l'église s'appelle celle du *Trépas de la Sainte Vierge*; elle passe pour un chef-d'œuvre d'architecture & de sculpture. L'Artiste s'appeloit *Robert Chardon*; il étoit Religieux de cette abbaye. Ce fut au commencement du seizieme siecle qu'il fit cette chapelle, & le jubé qui est aussi très-beau. Vis-à-vis de la chapelle de la Sainte Vierge, est celle du *Précieux Sang*, ainsi appelée parce qu'on y conserve dans différentes enveloppes de plomb, d'argent & de vermeil, & enfin dans un beau reliquaire d'or, de la terre imbibée du précieux sang qui coula des plaies de Notre Seigneur

pendant sa Passion. On assure que cette terre a été ramassée au pied de la Croix par un Disciple de Jesus-Christ, appelé *Nicodeme* ; il la donna à un de ses neveux, nommé *Isaac*, qui l'apporta en Normandie. Le reliquaire & les reliques ont été heureusement sauvés des ravages des Huguenots. Tout auprès on montre les tombeaux des Ducs Richard I & Richard II, & de plusieurs autres Princes & Princesses de la Maison des premiers Ducs de Normandie. Les Religieux de Fécamp sont chargés, par leur fondation, de donner tous les jours une demi-livre de pain à chaque pauvre qui se présente. Il s'en trouve beaucoup, sur-tout quand le bled est cher; les Etrangers mêmes y accourent de toutes parts, & aucun n'est refusé.

A environ quatre lieues de Fécamp est le bourg & l'abbaye de *Valmont*. Le bourg étoit le chef-lieu du Duché d'*Estouteville*, érigé par François I en 1534, qui prend son nom d'un ancien château voisin, que l'on appelle *Estouteville-sur-Mer* (quoiqu'il en soit assez éloigné), pour le distinguer d'un autre Etouteville dans le Vexin, qui l'est bien plus. Les anciens Seigneurs d'Estouteville avoient fondé l'abbaye de Valmont au douzieme siecle, & ils préten-

doient avoir, eux & leur famille, seuls le droit d'y être inhumés, au préjudice même des Abbés. La race de ces premiers Comtes d'Estouteville s'étant éteinte à la fin du quinzieme siecle, une branche de la Maison de Bourbon en hérita, & c'est en faveur de Charles de Bourbon-Vendôme, Comte de Saint-Paul, que François I érigea ce Comté en Duché. Ce premier Duc eut pour héritiers les enfans de sa fille, mariée en troisiemes noces au Duc de Longueville. La Terre d'Estouteville passa, du chef d'Eléonor de Longueville, aux enfans du Comte de Matignon, mort en 1675, & est restée dans cette Maison. Cependant un fils du Comte de Seignelay (Colbert) & de Catherine de Matignon, a prétendu que le Duché d'Estouteville lui appartenoit; qu'il étoit femelle, & que ce beau titre lui étoit dévolu; mais il n'a pu réussir dans cette prétention. Quant à l'abbaye commendataire de Valmont, elle subsiste, & l'on y voit encore les tombeaux d'un grand nombre de Seigneurs d'Estouteville & de quelques Abbés, malgré la prétention contraire.

La troisieme Election de la Généralité de Rouen est celle d'*Arques* ou de *Dieppe*, qui fait encore partie du pays de Caux. Le

bourg ou petite ville d'Arques est sur la riviere du même nom, à une lieue & demie de Dieppe. Il a certainement été autrefois bien plus considérable qu'il n'est aujourd'hui. Il y avoit un château grand & fort, dont on ne voit plus que les ruïnes, une seule paroisse, & une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux. D'ailleurs toutes les jurisdictions qui portent le nom d'*Arques*, telles que la Vicomté & le Bailliage royal, l'Election & la Maîtrise des Eaux & Forêts; toutes ces jurisdictions, dis-je, s'assemblent à présent à Dieppe; mais elles ont conservé le nom d'*Arques*, parce que Dieppe n'est point du Domaine du Roi, & appartient à l'Archevêque de Rouen. Le nom de *Dieppe* signifie en ancienne Langue du Nord, *bas* ou *profond*. Effectivement cette ville est située dans un fond, sur la riviere d'Arques, que l'on s'est accoutumé à appeler *Riviere de Dieppe*. On prétend qu'elle n'est pas plus ancienne que l'an 1080, & qu'elle s'appeloit alors *Berteville*. En 1197, sous le regne du Roi Richard Cœur de Lion, les Archevêques de Rouen en devinrent Seigneurs, ce Domaine ayant fait partie de celui qui leur fut cédé en échange des Andelis. Depuis ce temps là, ils l'ont con-

servé, & le Roi n'y a d'autres droits que ceux de souveraineté. La ville est de forme triangulaire, & divisée en trois quartiers, dans lesquels on prétend qu'il y a trois mille maisons & vingt-un mille habitans, sans compter ceux des fauxbourgs. Au seizieme siecle, les maisons étoient encore toutes de bois ou de charpente, & d'une forme assez maussade, & les rues étroites & mal alignées; mais à la fin du siecle dernier, la ville ayant été bombardée & presque toutes les maisons ruinées, on les a rétablies sur un plan uniforme; les nouvelles rues sont larges & alignées, les maisons construites de briques, avec des cordons de pierre blanche, & toutes portées sur des arcades. Mais on prétend que si elles présentent un assez beau coup-d'œil, la disposition n'en est pas commode. D'ailleurs on a ménagé dans la ville plusieurs places, & on y trouve de distance en distance des fontaines d'eau douce très-abondantes. La ville est entourée d'une muraille avec un fossé sec, & n'a que dans quelques parties un assez beau rempart planté d'arbres. Le long du port est un assez beau quai, & sur une hauteur voisine, le château, dont les fortifications sont anciennes & irrégulieres. Ce

château a été bâti en 1443, sur les ruines d'un plus ancien, élevé en 1188 par Henri II, Roi d'Angleterre, & démoli par son fils Richard I en 1194. Le fauxbourg du *Pollet* tient à la ville par un pont que nos Auteurs du seizieme siecle disent avoir été construit en 1511. Ce fauxbourg, qui est grand & bien peuplé, n'étoit autrefois habité que par des pêcheurs, & comme il est près du port, du côté de l'est, il s'est appelé *Port de l'Est*, & par corruption *Pollet*. Il y a dans ce fauxbourg un couvent de Capucins; il dépend d'ailleurs d'une paroisse voisine, qui s'appelle *Neuville*. Il n'y a dans la ville que deux paroisses, qui n'ont rien de bien remarquables, quatre couvens de Religieux & trois de Religieuses; mais toutes ces communautés n'existoient pas encore au seizieme siecle, non plus que le collége, l'hôtel-dieu & un grand hôpital général. Les habitans de Dieppe jouissent de beaux priviléges qu'ils ont obtenus de nos Rois, tels que l'exemption de taille & de gabelles. L'hôtel-de-ville perçoit quelques droits sur les poissons. Les Dieppois sont redevables de ces avantages aux anciens Rois d'Angleterre, Ducs de Normandie, au Roi Henri V, qui redevint maître de

cette province au quinzieme siecle, & enfin au Roi de France Henri IV, qui eut la bonté de les confirmer.

L'Election d'Arques, qui se tient vraiment à Dieppe, s'étend sur deux cent vingt-deux paroisses. Il fait bon marché vivre à Dieppe, les principales denrées, telles que le pain, la viande, le sel & le poisson, y étant en abondance; les habitans sont très-industrieux pour la navigation & le commerce. Il y a très-long-temps que l'on y travaille l'ivoire avec beaucoup de soin & de délicatesse. Dieppe étant la ville maritime la plus prochaine de la capitale, puisqu'elle n'en est qu'à vingt-sept lieues, c'est là que les Parisiens abondent en foule pour voir la mer, & presque tout le poisson frais que l'on vend aux halles de Paris, en est tiré. Il y vient aussi beaucoup d'huîtres apportées d'abord de Cancale à Dieppe dans de grands bateaux; elles sont alors petites & maigres: mais on les engraisse dans des fosses pratiquées exprès pour cela, que l'on nomme *parcs aux huîtres*, que la mer couvre à la haute marée, & qui restent à sec à la basse. Le port de Dieppe n'est pas bien considérable; les gros vaisseaux ne peuvent y mouiller, la profondeur même en

vive eau n'étant point assez considérable au fond du port, & l'entrée entre les deux jetées étant fort étroite. D'ailleurs il ne peut contenir que deux cents bâtimens médiocres ou petits. Il y a deux rades, l'une à une lieue de terre, l'autre à une demie, mais elles sont médiocrement bonnes. Le commerce maritime de Dieppe consiste principalement dans la pêche, qui, en temps de paix, se fait autant sur les côtes d'Angleterre que sur celles de France. Les Dieppois vont deux fois l'an à celle du hareng, au mois d'Août & au mois d'Octobre : ceux de la seconde pêche sont moins estimés ; aussi sont-ce ceux-là que l'on sale; les autres se mangent frais autant qu'on le peut. La pêche des vives se fait en Carême ; celle des maquereaux commence sur la fin d'Avril ; celle des merlans & des soles dure toute l'année, aussi bien que celle des grandes raies & des turbots, qui viennent des côtes d'Angleterre. Les Pêcheurs du fauxbourg du Pollet s'occupent à prendre à l'hameçon, tout auprès de Dieppe même, principalement des limandes & des merlans. Il sort de Dieppe tous les ans environ quatre-vingts frégates ou *dogres*, bâtimens médiocres, qui font le commerce

dans

dans les différens ports de l'Europe, & même jusque dans les Isles de l'Amérique.

A une demi-lieue de Dieppe, au haut d'une falaise, est un plateau assez large; que l'on nomme le *camp de César* ou *Cité de Limes.* On devroit plutôt l'appeler *Limes de Cité*, parce qu'on croit que c'étoit là qu'étoient placées les limites de la Cité ou pays des *Caletes*, anciens habitans du pays de Caux. Il y a quelques passages dans les Commentaires de César, qui s'accordent assez bien avec l'opinion que cet Empereur Romain y a campé. C'est dans l'Election d'Arques, au milieu des terres, qu'est situé le bourg de *Longueville*, fameux pour avoir été longtemps possédé par l'illustre bâtard d'Orléans, si connu sous le nom de *Comte de Dunois*, & qui sauva la France pendant le regne de Charles VII. Sa postérité porta le nom de Longueville, & ce Comté fut érigé en Duché, en 1505, pour son petit-fils, qui mourut en 1512. MM. de Longueville eurent même les honneurs de Princes du Sang. La postérité masculine & légitime de ces Ducs s'est éteinte à la fin du siecle dernier. Avant que le Roi Charles VII donnât le Comté de Longue-

ville au Comte de Dunois, il avoit été possédé long-temps par une famille illustre, tant en Normandie qu'en Angleterre, & dont le nom étoit *Giffard*. Le Roi Philippe Auguste l'ayant confisqué sur l'un d'eux, le réunit à son domaine. Charles V le donna au Connétable du Guesclin, & le frere de celui-ci le vendit à Charles VI.

La cinquieme Election de la Généralité de Rouen est celle d'*Eu*, qui s'étend jusque sur les confins de la Picardie. Le chef-lieu est aussi un Comté-Pairie, dont l'étendue est très-considérable, puisqu'elle renferme plus de cinquante paroisses. L'Election entiere d'Eu n'en a que quatre-vingt-une. Ce Comté fut le partage de Guillaume, fils puîné de Richard, surnommé *Sans Peur*, Duc de Normandie. Il étoit possédé, au douzieme siecle, par des Seigneurs ou Princes que l'on croit être descendus des premiers Ducs de Normandie. Alix, qui en fut héritiere, le porta, dit-on, dans le treizieme siecle, à Raoul de Lusignan son mari. Leur petite-fille épousa Alphonse de Brienne, dont l'arriere petit-fils, *Raoul de Brienne*, dit de *Nesle*, fut Connétable de France, & décapité en 1351. Le Comté d'Eu ayant

été confisqué, le Roi Jean le donna à Jean d'Artois, Prince du Sang, descendant de Robert frere de Saint Louis. Il fut érigé en Pairie pour Charles d'Artois, en 1458. La Maison d'Artois s'étant éteinte en 1472, le Comté d'Eu passa à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, dont la petite fille épousa Jean, Duc de Cleves, mort en 1481. Catherine de Cleves fut mariée, en 1570, à Henri de Lorraine Duc de Guise. Leur petit-fils vendit le Comté d'Eu pour deux millions cinq cent mille livres à la fameuse Mademoiselle de Montpensier, qui le donna, en 1682, à M. le Duc du Maine. Le second fils de ce Prince a porté le nom de Comte d'Eu jusqu'à sa mort, arrivée il y a peu d'années; M. le Duc de Penthievre en jouit aujourd'hui.

La ville d'*Eu* & celle de *Tréport*, qui en est peu éloignée, sur le bord de la mer, étoient connues dès le temps de César. Les habitans de la ville & des environs s'appeloient *Eussiens*, & Tréport, *Ulterior Portus*, parce que c'étoit le dernier port de la Belgique, Dieppe & le Havre n'existant point alors. On voit encore, 1°. les restes d'une chaussée ou chemin militaire qui conduisoit d'Amiens jusqu'à la ville

d'Eu ; 2°. dans cette ville, une ancienne porte, accompagnée de deux grosses tours, qu'on appela la *porte d'Empire* ou *de l'Empereur*; 3°. un ancien temple, & des tombeaux avec des inscriptions Romaines. César, voulant passer en Angleterre, fit embarquer une grande partie de son infanterie au *Portus Iccius*, que l'on croit être à présent *Boulogne-sur-Mer* ; & sa cavalerie à l'*Ulterior Portus* ou *Tréport*. Ce dernier lieu fut fameux pendant le temps des premieres irruptions des Normands, qui y débarquerent à plusieurs reprises. Lorsque Charles le Simple céda la Normandie au Duc Rollo, il déclara que les limites de cette province seroient, la ville d'Eu, & le cours de la riviere qui y passe, que l'on appelle la *Bresle*, & qui separe encore la Picardie de la Normandie. Cependant les Ducs de Normandie firent de belles & grandes fondations dans cette ville & dans le Comté, entre autres trois abbayes; celle de *Tréport* qui regarde comme ses Fondateurs, S. Maurille Archevêque de Rouen, Guillaume Duc de Normandie, & Robert Comte d'Eu, en 1056. *S. Laurent d'Eu* fut d'abord une collégiale fondée l'an 1119, & dédiée à Notre-Dame. Mais Laurent, né en Nor-

mandie, & qui fut fait Evêque de Dublin, étant revenu dans son pays, & ayant été enterré dans cette abbaye en 1181, & canonisé en 1225, l'abbaye a pris son nom. L'abbaye de *Foucarmont* est dans le Comté d'Eu, mais fort avancée dans les terres, & par conséquent très-éloignée de la capitale. Elle a été fondée en 1130.

Le Comté d'Eu est fertile en grains, & il s'y fabrique des serges assez estimées. La ville d'Eu est la patrie de *Jean de Bettancourt*, brave Gentilhomme Normand, connu au commencement du quinzieme siecle. Ce fut lui qui fit la découverte des Canaries, & tenta d'y former un établissement; il y réussit d'abord, appela ces Isles *Fortunées*, & en fut reconnu Roi; mais il y mourut, & laissa après lui un de ses parens, qui ne s'y soutint pas avec le même bonheur. Les deux endroits les plus considérables de l'Election d'Eu, après la ville de ce nom & Tréport, sont le bourg d'*Aux*, sur le bord de la mer, & limitrophe de la Picardie, & le bourg de *Blangy*, sur la Bresle.

J'ouhliois de dire que la ville d'*Eu* éprouva le plus cruel accident sous le regne de Louis XI. Ce Prince, quelquefois dupe de sa propre politique, imaginant empêcher

les Anglois de débarquer en Normandie, envoya le Maréchal de Gamaches pour brûler la ville d'Eu; ce qui fut exécuté en 1475. Cette ville ne s'est jamais parfaitement relevée de ce désastre. *Tréport* même a été depuis ce temps très-négligé; il s'est gâté, & est aujourd'hui bien moins fréquenté qu'autrefois. Il y a dans la ville d'*Eu* trois paroisses, plusieurs couvens, entre autres l'abbaye, dont l'église est belle & contient les tombeaux de plusieurs Princes & Princesses, Comtes & Comtesses d'Eu. Il faut remarquer particuliérement celui de Philippe d'Artois, Connétable de France. Il est non seulement entouré, mais tout-à-fait enveloppé par une grille de fer. La statue du Connétable, de grandeur naturelle en marbre blanc, y est posée sur une table de marbre noir; il a le corps couvert d'une cuirasse, l'épée de Connétable est à son côté; mais il a la tête découverte & sans armure; à ses pieds est un chien, & tous ces ornemens sont, dit-on, symboliques; le chien aux pieds & la tête nue signifient qu'il est mort dans son lit, & non dans une bataille; la grille, qu'il étoit prisonnier. Effectivement il fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, l'an 1396, &

mourût en prison avant que d'avoir pu payer sa rançon. L'église du collége ci-devant occupé par les Jésuites, est belle. Ce collége fut fondé, en 1590, par Henri Duc de Guise, & Marguerite de Cleves sa femme. On voit dans l'église leur mausolée en marbre, qui passe pour magnifique & très-bien travaillé. Au milieu de la ville est une belle place, & deux châteaux séparés par un grand parterre & plusieurs allées. Ces châteaux dominent sur la riviere, & le flux & reflux se fait sentir jusqu'au pied. De l'autre côté de cette riviere est un fauxbourg que l'on appelle *la Chaussée d'Eu*; il est du diocese d'Amiens, tandis que la ville d'Eu est de celui de Rouen.

La sixieme Election de la Haute-Normandie est celle de *Neufchatel*, composée de cent une paroisses, en plus grande partie dans le pays de *Bray*, dont quelques-uns regardent Neufchatel comme la capitale. Elle est située à trente lieues de Paris, & à dix de Rouen, sur cette même riviere d'*Arques* qui a son embouchure à Dieppe, mais qui change plusieurs fois de nom, & s'appelle à Neufchatel, la *Bethune*. On compte dans cette ville environ deux mille cinq cents habitans. Elle est partagée

en quatre paroisses, dont une est jointe à un hôpital, qui est lui-même une ancienne abbaye. L'église en est dédiée à Saint Thomas de Cantorbéry. Elle fut fondée peu après la mort de ce Saint, & du vivant même du Roi Henri II, qui l'avoit fait assassiner. Enfin il y a deux couvens de Religieuses. La ville est dans la plus agréable situation; on y fait de petits fromages assez estimés: mais son commerce consiste principalement en petite verrerie, qui sert aux Emailleurs, & en cristal factice. Il y a d'ailleurs dans cette Election d'autres grandes verreries dans lesquelles on fait des bouteilles, des verres à boire, & des tables de verre plus ou moins blanc, propres à faire des vitres; on les porte dans de grands paniers à Rouen & à Paris. Les forêts du pays de Bray sont pleines de ces verreries, & principalement le bourg de *Saint Saens*, qui est à l'extrémité de l'Election, du côté de Rouen. Il y a aussi dans ces forêts beaucoup de forges, dont le fer n'est pas, à beaucoup près, aussi estimé que celui de quelques autres pays, sur-tout de la Suede. C'est dans l'Election de Neufchatel qu'est située la ville d'*Aumale*, connue principalement par les serges qui s'y fabriquent, & qui ont

de la réputation. Cette manufacture a été long-temps la seule du royaume de cette espece. On appeloit cette serge *froc*; & comme les Moines ont, pendant long-temps, fait leurs habits de dessus de cette étoffe, de là vient que tous nos anciens Auteurs disent *froc* pour habit de Moine. En général, on fait beaucoup de ces petites étoffes de laine dans le pays de Bray & dans celui de Caux; mais le commerce n'en est pas si avantageux pour ce canton, que celui des toiles de toute espece. On a un grand débit de celles écrues ou blanchies, mais non teintes, qui servent à doubler les habits. Celles de fil, peintes & à carreaux, servent pour des mouchoirs; l'on connoît d'ailleurs les petites étoffes de fil à fleurs & à dessins, que l'on appelle *Damas de Caux*; l'invention en est plus moderne que le dix-septieme siecle. *Aumale* étoit autrefois un Comté qu'une sœur utérine de Guillaume le Conquérant (1) porta dans une Maison noble, d'où il passa successi-

(1) On sait que la belle Arlette, après avoir eu un fils du Duc Robert, se maria à un Gentilhomme auquel Guillaume le Conquérant donna le Comté de Mortain, & en eut plusieurs enfans.

vement dans celles de Manneville, de Ponthieu, de Harcourt, & enfin de Lorraine. Ce fut en faveur de François de Lorraine Duc de Guise, qu'Henri II érigea Aumale en Duché-Pairie en 1547. François le céda à son frere cadet, qui porta le nom de Duc d'Aumale, & le dernier fils de celui-ci étant mort vers 1620, le Duché a été éteint. Louis XIV l'a fait revivre en faveur du Duc du Maine, son fils légitimé. M. le Duc de Penthievre en possede aujourd'hui au moins la Seigneurie. *Aumale* est située sur la Bresle. Il n'y a qu'une paroisse & une abbaye fondée dès le commencement du douzieme siecle, deux couvens de Moines mendians, & deux hôpitaux. On trouve dans cette ville des sources d'eaux ferrugineuses, que l'on dit être aussi efficaces que celles de Forges, & propres à guérir les mêmes incommodités.

L'Election de *Lions* est en grande partie dans le Vexin Normand, & en partie aussi dans le pays de Bray. Le chef-lieu est une petite ville qui n'a qu'environ mille habitans. L'Election renferme en tout quatre-vingt-une paroisses. Lions étoit autrefois plus considérable qu'aujourd'hui, & connu dès le temps des

Romains. Le Roi Henri I d'Angleterre y avoit un château ou maison de plaisance, dont on voit encore les ruines. Ce Prince y est mort l'an 1135. Ce château s'appeloit *Saint-Denis*, on ne sait pourquoi, sinon que l'église de Lions étoit dédiée à ce Saint. Il y a des gens qui prétendent que le nom de Lions vient du temps des Romains; mais il est plus vraisemblable qu'il dérive du vieux françois *li homs*, c'est-à-dire *les hommes*, parce qu'il étoit habité par des hommes serfs ou vassaux de quelques Seigneurs, peut-être des Comtes du Vexin. La forêt de Lions, au milieu de laquelle la ville est située, contient vingt-trois mille sept cent cinquante arpens; c'est une des plus belles de toute la Normandie. Elle est voisine de celle de Bray, qui ne lui est guere inférieure en étendue.

J'ai dit qu'une partie de l'Election de Lions étoit du pays de Bray, & je vais rappeler tout ce que ce canton contient de remarquable. On le distingue en Bray Normand & en Bray Picard; je ne parlerai que du premier. Le nom de Bray est Celtique, & veut dire *boue* ou *fange*. On voit dans tous les anciens titres, *eau brayeuse*, pour *eau bourbeuse* & *fangeuse*,

On doit regarder *Gournay* comme la capitale. Cette petite ville, située sur la riviere d'Epte, encore foible & petite en cet endroit, est dans une situation basse, un peu marécageuse, qui la rend de difficile accès; aussi l'on voit que les anciens peuples Gaulois s'y retrancherent du temps des Romains, pour se défendre contre ces conquérans. Ils y trouvoient en même temps la sûreté & l'abondance; car le pays de Bray, quoique fangeux, est très-fertile. Le Duc Rollo donna ce pays en fief, à charge de foi & hommage, à un Seigneur nommé *Eudes*, à condition qu'il fourniroit aux Ducs de Normandie un certain nombre de troupes en cas de besoin. *Hugues*, fils de ce premier Comte de Bray, fortifia Gournay, & au seizieme siecle on voyoit encore une tour de son temps, que l'on appeloit *la tour Hue*. Au onzieme siecle, les descendans de ces Comtes firent des conquêtes dans le Beauvoisis & la Picardie; de là est venu le Bray Picard, & ce que l'on appelle *les conquêts du Bray*, consistant en un certain nombre de villages.

Philippe Auguste ayant confisqué la Normandie, en chassa les descendans de Hugues, qui étoient attachés à Jean Sans-

Terre. Leur postérité subsiste peut-être encore en Angleterre. En 1350, Gournai y fit partie du douaire de la Reine Blanche, veuve de Philippe de Valois. Après avoir reconquis la Normandie sur les Anglois, Charles VII le donna au Comte de Saint-Paul (de la Maison de Luxembourg). Louis XI, l'ayant confisqué, l'échangea, en 1462, contre la Terre de Montrichard en Touraine, que possédoit Guillaume de Harcourt Comte de Tancarville, un des plus grands & des plus riches Seigneurs de Normandie. *Jeanne* sa fille déclara son héritier Jean d'Orléans, Comte de Dunois, qui unit Gournay au Comté de Longueville. A l'extinction de cette Maison, ce Comté, devenu Duché, ayant été démembré, Gournay a passé en différentes mains. Cette petite ville contient plus de trois mille habitans. La principale église est paroissiale & collégiale; c'étoit autrefois un monastere dépendant de l'abbaye de *Braimoustier*, qui étoit située dans ce pays. Il y a dans la ville une autre paroisse, plusieurs couvens de Moines mendians, de Religieuses, & deux hôpitaux. Cette petite ville est très-marchande; on y a établi plusieurs manufactures; mais elle est sur-tout considérable par son marché,

qui se tient tous les Mardis, & où il se vend une quantité prodigieuse de fromages & de beurre, qui se transporte jusqu'à Paris, & y est bien connu sous le nom de *beurre de Gournay*.

Il y a à l'extrémité de la forêt de Lions un lieu & une abbaye que l'on appelle *Mortemer*. L'abbaye fut fondée, en 1134, par Henri I, Roi d'Angleterre. Le lieu est fameux par une grande bataille qui s'y donna, en 1055, entre les François & les Normands. Les premiers y furent battus, & le champ où se donna cette bataille s'appelle encore *Coupe-gueule*, nom très-analogue à l'aventure.

L'abbaye de *Bellozanne* est tout auprès de Gournay, & fut fondée par les Seigneurs de ce lieu à la fin du douzieme siecle; ses revenus sont très-peu considérables; elle n'est illustre que parce qu'elle a eu successivement trois grands hommes pour Abbés Commendataires; savoir *François Vatable*, *Jacques Amiot*, & *Ronsard*.

Au bord de la forêt de Bray est le bourg de *Forges*, qui n'est fameux que depuis le dix-septieme siecle, sous le regne de Louis XIII; c'est alors que ses eaux ont été mises en réputation, ce Monarque, la Reine son épouse, & le Cardinal de Richelieu

s'en étant très-bien trouvés. Aussi les trois sources de ces eaux s'appellent-elles encore à présent, la premiere, *la Cardinale* (c'est la plus forte & la plus ferrugineuse); la seconde, *la Royale*; & la troisieme, *la Reinette*.

Les *Andelis* & *Vernon* ne forment ensemble qu'une seule Election, comme Arques & Dieppe. On dit les *Andelis*, parce que l'on distingue le *Grand* & le *Petit Andelis*. Le premier est sur une petite riviere, à un quart de lieue de la Seine, & le second sur la Seine même; ils ne sont regardés que comme formant un seul Corps Municipal de douze à quinze cents habitans. La Vicomté, la Justice Royale & le Présidial tiennent alternativement leurs séances au Grand & au Petit Andelis. Le Grand Andelis seul a deux paroisses, dont l'une est collégiale; tout auprès est une abbaye de Religieuses Bénédictines, qui ci-devant n'étoit qu'un prieuré; un couvent d'Ursulines, & un de Capucins. On prétend que l'église de la collégiale a été bâtie par la Reine *Sainte Clotilde*, & qu'elle y fonda une abbaye de filles, qui fut détruite par les Normands vers l'an 900, & rétablie, au treizieme siecle, par les Archevêques de Rouen, qui y ont placé des

Chanoines. On montre encore, près de cette église, une fontaine dont l'eau tombe dans un bassin partagé par un mur. La tradition du pays est que l'eau de cette fontaine fut autrefois bénie par Sainte Clotilde, & changée en vin pour les ouvriers qui travailloient à cet édifice. Le Petit Andeli, situé sur le bord de la Seine, est remarquable par une roche escarpée, sur laquelle étoit située autrefois une espece de forteresse que l'on appeloit *le Château Gaillard.* Il n'y a au petit Andeli qu'une paroisse, mais un très-bel hôtel-dieu, fondé dès l'an 1316, gouverné aujourd'hui par des Religieuses Hospitalieres, & un couvent de Picpus. Les Andelis appartenoient autrefois aux Archevêques de Rouen. J'ai dit à quelle occasion on les avoit retirés des mains de ces Prélats, & échangés contre Dieppe. L'Election des Andelis comprend cent seize paroisses. Elle est fertile en grains, en fruits & en pâturages. Il y a aussi de très-beaux bois, & la forêt seule des Andelis en contient deux mille sept cents arpens. Dans cette même Election est *Ecouy*, petite ville avec une église collégiale, fondée, en 1310, par Enguerand de Marigny, Surintendant des Finances sous

Philippe

Philippe le Bel, & qui fut pendu sous le regne de Louis le Hutin son fils. Ce Chapitre a de beaux priviléges, & tous les canonicats sont à la nomination du Seigneur du lieu, qui, depuis long-temps, est le Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, de la Maison de *Roncherolles*; ils ne sont pas mauvais, & les Chanoines sont bien logés. Si l'église est d'une architecture gothique fort massive, en récompense l'intérieur est rempli de monumens assez curieux. Le principal est le tombeau d'Enguerand de Marigny même; il est de marbre noir, & la figure du Fondateur y est en pierre, armé de toutes pieces, excepté la tête; il a un chien à ses pieds. J'ai déjà eu occasion de dire que ce symbole indiquoit que ces Chevaliers étoient morts dans leurs lits. Ce genre de mort n'étoit pas celui de Marigny; mais on n'a pas jugé à propos de le faire mieux connoître dans son épitaphe. On s'est contenté de dire en vieux & mauvais vers françois, qu'il étoit mort en 1315, & qu'il étoit Grand-Maître de France & Comte de Longueville; ce qui étoit vrai. Il faut observer que ce mausolée n'a été fait que sous le regne de Louis XI, au quinzieme siecle, & que le corps d'Enguerand de Marigny ne fut

transféré des Chartreux de Paris à Ecouy qu'en 1324. Auprès de ce mausolée est celui de Jean de Marigny, Archevêque de Rouen, frere d'Enguerand. De différens côtés de l'église sont d'autres tombeaux des Seigneurs d'Ecouy, tant de l'illustre Maison de Châtillon-sur-Marne, dans laquelle cette Terre passa, que de celle de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre, où elle entra par le mariage de Marguerite de Châtillon-sur-Marne, avec Pierre de Roncherolles, qui prenoit le titre de premier Baron de Normandie.

Vernon est sur le bord de la Seine, comme les Andelis, mais sur la rive gauche & plus près de Paris. On y compte environ trois mille six cents habitans. La principale paroisse est collégiale, & les canonicats sont à la nomination du Seigneur, qui est celui de *Gisors*; car Vernon fait partie du Comté de ce nom. On y trouve aussi un collége, un bel hôpital, trois couvens de Moines mendians, & deux de Religieuses. On y voit encore un ancien château, dont les murs sont fort épais. Près de cette ville, mais de l'autre côté de la riviere, est une assez belle forêt, d'environ neuf cent cinquante arpens. Le magnifique château de *Bizi*, que l'on voit

à présent près de Vernon, étoit bien loin d'être connu au seizieme siecle. Il a été bâti de nos jours par M. le Maréchal Duc de Belle-Isle. Vernon ne fait point partie du Vexin, étant sur la rive gauche de la Seine; il n'y a qu'un petit fauxbourg qui est à la rive droite, & que l'on appelle *Vernonet*, qui est du Vexin & de l'archevêché de Rouen.

Par la même raison, *Gaillon* n'en est pas non plus, quoiqu'il soit encore de l'Election des Andelis. La premiere fois que l'on en entend parler, c'est dans la liste des Chevaliers bannerets, du temps de Philippe Auguste. Il est du diocese d'Evreux; mais cependant les Archevêques de Rouen en sont Seigneurs depuis très-long temps. Ce lieu d'ailleurs est petit, & n'est remarquable que par le beau château de ces Prélats, bâti par le Cardinal d'Amboise, Archevêque de Rouen, Légat & premier Ministre du Roi Louis XII. J'ai déjà, dans un de mes Volumes, fait la description de ce château, d'après *Androuet du Cerceau*. C'est dommage que la beauté de l'entrée ne réponde pas à la magnificence de l'intérieur. La chapelle sur-tout est remarquable par son toit, son clocher, & les bas-reliefs de la sculpture du chœur.

Des galeries qui ſont aux différens étages, on a la plus belle vue, & l'orangerie paſſe pour la plus ſuperbe & la mieux garnie du royaume. Les environs ſont très-bien boiſés & forment un beau pays de chaſſe. La Chartreuſe a été fondée, ou du moins très-enrichie, par le Cardinal de Bourbon, Roi de la Ligue, & par ſon neveu. L'égliſe & ſur-tout le portail ſont d'une aſſez bonne architecture, & on y admire les mauſolées des Princes de la branche de Bourbon-Soiſſons, qui y ont leurs ſtatues en marbre blanc; la ſculpture des bas-reliefs qui les accompagne, eſt très-eſtimée.

Giſors forme la neuvieme Election, qui eſt encore toute entiere dans le Vexin Normand. Cette ville eſt ſituée ſur la riviere d'Epte; elle a environ quatre mille habitans. L'air y eſt très-ſain, le pays des environs très-fertile, & tous ſes dehors ſont des promenades agréables. L'intérieur eſt bien percé, bien pavé & joliment bâti. Elle eſt entourée de murailles, & de foſſés en partie pleins d'eau. Elle a toutes les juriſdictions, les honneurs & les avantages dont une auſſi petite ville eſt ſuſceptible. On y juge ſuivant une Coutume particuliere au Comté, & un peu différente de

celle de Normandie. L'Election renferme quatre-vingt-six paroisses. Ce lieu n'a commencé d'être connu qu'au onzieme siecle. Les Ducs de Normandie y firent bâtir un château qui occasionna de grandes guerres entre les Rois de France & d'Angleterre. On en voit encore aujourd'hui les restes : c'étoit une place très-forte pour ce temps-là. Il paroît que les Archevêques de Rouen tenoient de la libéralité des Ducs de Normandie quelques Fiefs & Seigneuries dans cette ville. Mais depuis que nos Rois eurent réuni ce Duché à leur Couronne, Gisors a toujours été regardé comme un domaine important à conserver pour le Monarque. Il a quelquefois fait partie du douaire de nos Reines, mais toujours passagérement. Ce n'est que de nos jours qu'il a été engagé (ou échangé) en faveur de M. le Maréchal de Belle-Isle; mais à sa mort il est revenu à la Couronne. La ville a trois portes & autant de fauxbourgs. Une de ces portes s'appelle la *Porte dorée*, parce qu'on voit encore au dessus une image de la Sainte Vierge, de plomb doré. Philippe Auguste en fit la dépense, en reconnoissance de l'obligation qu'il crut avoir à cette image de l'avoir sauvé d'un grand

péril. Ayant livré un combat dans un lieu nommé *Courçelle*, près de cette ville, & l'ayant perdu, il se vit obligé de s'y retirer à la hâte : il courut un grand danger en traversant le pont, car il fondit sous lui ; mais il ne fut point blessé, & se trouva en sûreté dans la ville. Il n'y a qu'une paroisse dédiée à Saint Gervais. L'église est belle, & l'on voit dans les chapelles des morceaux de sculpture très-estimés ; l'Auteur est *Jean Goujon*, célebre Sculpteur du seisieme siecle, connu dans Paris même, entre autres par la fontaine des Innocens. Les vitres de cette église sont aussi fort belles. Il y a d'ailleurs dans Gisors trois couvens de Religieux, trois de Religieuses, deux hôpitaux & un grand collége.

Le reste du Vexin Normand est compris dans l'Election qui porte également le nom de *Chaumont* & de *Magny*. Chaumont étoit connu au onzieme siecle ; il avoit même alors le titre de Vicomté. On prétend que son nom ne doit pas se traduire en latin par *Mons Calidus*, *Mont Chaud*, mais par *Mons Calvi*, *Mont du Chauve*, parce qu'il fut fondé par un certain Robert le Chauve, auquel les Comtes de Vexin font remonter leur origine, aussi bien que MM. de Chaumont-Quitry,

quoiqu'on ne puisse pas bien dire dans quel temps il a vécu. C'est une des premieres villes du Vexin qui ait été reconnue pour telle & ait eu le droit de commune, puisqu'elle le tient du Roi Philippe I. Mais ce n'est qu'en 1543 que François I y a établi un Bailliage royal, auquel Magny, qui n'étoit alors qu'un village, a été soumis. Il l'est encore en quelque façon ; mais ce lieu s'étant fort augmenté & enrichi, on a établi un second Lieutenant du Bailli de Chaumont à Magny. De là, tout est devenu à peu près double & commun à ces deux villes, entre autres l'Election qui est très-étendue, & dont les Officiers siégent également dans l'une & dans l'autre. Cette Election renferme quatre-vingt-neuf paroisses ; la ville n'a guere à présent que six cents habitans, une seule paroisse, un prieuré, autrefois abbaye, un couvent de Religieux mendians, & un de Religieuses. Le nom de *Magny* vient de *manoir*, *demeure*, dont le verbe est *maindre*, *demeurer*, & au participe, *mani*, qui a *demeuré*. Ce n'étoit encore qu'un village lors de la rédaction de la Coutume de Senlis, qui faisoit sa loi en 1539. Il ne s'est agrandi que pendant le quinzieme siecle, & doit ses principaux avantages au fa-

meux Secrétaire d'Etat Villeroy, qui lui a fait obtenir des foires & des marchés qui ont contribué à l'enrichir, étant d'ailleurs au centre d'un pays fertile. Ce Ministre la fit entourer de murailles au commencement du dix-septieme siecle. Indépendamment de la paroisse, il y a deux couvens de Religieuses & un hôtel-dieu.

A l'extrémité de cette Election, sur le bord de la Seine, est la *Roche-Guyon*, une des plus anciennes Baronnies du royaume, & qui a été, à trois fois différentes, érigée en Duché pendant le cours du dix-septieme siecle. Elle tire son nom du rocher au pied duquel le château est situé, & d'un de ses anciens Seigneurs nommé *Guy* ou *Guyon*, qui vivoit sous le regne de Louis le Gros. Il subsiste dans cette Terre un titre de bénéfice simple, ou prieuré. C'étoit autrefois un monastere considérable, dépendant de l'abbaye de Fécamp. Suivant les anciennes traditions & légendes, les premiers qui prêcherent la Religion Chrétienne en Normandie, vinrent à la Roche-Guyon, & convertirent *Sainte Piece*, qui en étoit Dame, & y bâtirent une chapelle : si c'est celle du prieuré, ce seroit une des plus anciennes du royaume. Ce fut en faveur de *Jean de*

Silly, Comte de la Roche Guyon & Grand-Louvetier de France, que cette Terre fut d'abord érigée en Duché-Pairie en 1621. Il mourut sans enfans, & pareille érection fut faite en faveur de son frere utérin, *Roger Duplessis-Liancour*, en 1643. Cette Pairie s'éteignit en 1674, & MM. de la Rochefoucault ayant héritées de la Terre, elle a été érigée de nouveau pour eux en simple Duché.

A l'autre extrémité de l'Election, auprès de la Picardie, est l'abbaye de *Ressons*, dont la Maison d'*Aumont* est certainement la Fondatrice. Il y subsiste des monumens qui sont capables de prouver son ancienneté & son illustration. Ce fut dès l'an 1150 qu'elle fut fondée par un Seigneur d'Aumont, dans le diocese de Beauvais. Le plus ancien qui y ait été enterré s'appeloit *Jean d'Omont*, mort en 1300, descendant du Fondateur, & portant les mêmes armes que portent MM. d'Aumont d'aujourd'hui, quoiqu'il écrivît son nom par un O. Tous les descendans de celui-ci y ont eu de même leur sépulture jusqu'à la fin du quinzieme siecle, entre autres, Pierre d'Omont, dit le Hutin, premier Chambellan du Roi Charles V, & porte-oriflamme de

France, mort en 1413, & ses deux femmes. Ce n'est qu'à la fin du quinzieme siecle que cette Maison a repris son orthographe. Les quatre dernieres Elections de la Généralité de Rouen sont à la rive gauche de la Seine. La premiere est celle d'*Evreux*, qui renferme tout le Comté de ce nom & une bonne partie du diocese, dont il faut donner au moins une connoissance abrégée.

Les Peuples des environs d'Evreux faisoient autrefois partie de la nation Gauloise des *Aulerces*, & se distinguoient par le nom particulier d'*Eburovices*, ensuite d'*Ebroici*. La ville d'Evreux s'appeloit *Mediolanum Aulercorum*, *Milan des Aulerces*. Cette ville & ce pays faisoient partie de la Gaule Celtique, étant à la rive gauche de la Seine, ensuite elle se trouva dans l'étendue de la seconde Lyonnoise. Elle étoit République avant la conquête de Jules César, & les Druides y avoient le plus grand pouvoir; mais elle dépendoit du Préfet des Gaules, envoyé par les Empereurs, lorsque *Saint Taurin* vint y prêcher l'Evangile. Ce fut, dit-on, à la fin du quatrieme siecle, ou plutôt au commencement du cinquieme. On croit qu'il fut martyrisé; mais on ne sait guere

d'autres circonſtances de ſa vie. Long-temps après ſon martyre, on a prétendu retrouver ſon corps, & on conſerve encore ſes reliques, tant dans la cathédrale que dans l'abbaye qui porte ſon nom dans Evreux. Le ſecond Evêque d'Evreux fut *Saint Gaud.* On ne ſait pas combien il y eut d'intervalle entre ſon épiſcopat & celui de S. Taurin ; mais on eſt aſſuré qu'il mourut l'an 491. Ce ne fut qu'au ſeptieme ſiecle que l'on bâtit ſur ſon tombeau une égliſe & un monaſtere, qui, environ 400 ans après, furent ruinés par les Normands. Pendant 700 ans, on a ignoré ce qu'étoient devenues ſes reliques ; ce n'eſt qu'en 1684 qu'un Evêque de Coutances les ayant retrouvées, en a fait la tranſlation avec éclat dans ſa cathédrale, & a bien voulu en céder une partie à celle d'Evreux. Clovis s'étant emparé de toutes les provinces Lyonnoiſes, Evreux lui fut ſoumis ; & dans le partage que ſes enfans firent de ſa Monarchie, il fut compris dans le royaume de Neuſtrie. Au commencement du ſixieme ſiecle, mourut un Evêque nommé *S. Eterne*, dont on révere la châſſe à Evreux, & dont on croit auſſi poſſéder les reliques à Luzarche, près Paris. *Landulphe*, qui ſiégea au ſeptieme ſiecle, découvrit le corps de Saint

Taurin. On prétend que ce fut par révélation. On rapporte à la fin de ce même siecle la fondation de l'abbaye de la Croix Saint-Leufroy, par Saint Ouen Archevêque de Rouen. Une colonne de feu miraculeuse, en forme de croix, qui apparut dans ce lieu, lui a fait donner le nom qu'elle porte. On l'a d'abord appelée la *Croix Saint-Ouen*; mais cet Archevêque y ayant placé pour premier Abbé *Saint Leufroy*, & le corps de ce dernier Saint y étant demeuré & y ayant fait des miracles, l'abbaye a pris son nom. Elle est située à trois lieues d'Evreux. Sous le regne de Charlemagne, l'Evêque d'Evreux s'appeloit *Geroalde.* Il fut d'abord Chapelain & même Secrétaire de Charlemagne, dont il eut toute la confiance. Ayant été envoyé par ce Monarque vers Offa Roi de Mercie, en Angleterre, il signa un Traité avec lui, en qualité d'Ambassadeur; peu après il le convertit, le baptisa, & le maria avec Berthe fille de Charlemagne. Après avoir gouverné treize ans l'évêché d'Evreux, Geroalde se retira dans l'abbaye de Saint Vandrille, & y passa dix-neuf ans comme simple Religieux. Ce fut l'an 844, pendant que *Gunsbert* étoit Evêque d'Evreux, que les

Normands y firent de terribles ravages. Ils recommencerent en 870 & en 876; mais enfin, au commencement du dixieme siecle, le Duc Rollo se convertit, devint gendre de Charles le Simple, & fut le premier Duc de Normandie. *Sebar*, Evêque d'Evreux, contribua à cette conversion, & pendant presque tout le reste du dixieme siecle, Evreux fit partie du Duché de Normandie. Richard I, surnommé *Sans Peur*, mort en 996, ayant laissé plusieurs enfans, son second fils Robert eut Evreux en partage, & en fut le premier Comte. Ce Prince fut presque en même temps Archevêque de Rouen. Il joua un grand rôle pendant la minorité de son neveu le Duc Richard III. Il lui survécut, ainsi qu'à Robert son frere, & ne mourut qu'en 1037, pendant la minorité de Guillaume le Conquérant. Ce Comte Archevêque, mort en 1037, eut pour successeur Richard, l'aîné de ses trois fils, qu'il avoit eu, les uns disent d'un légitime mariage, les autres d'une concubine. Son second fils, Raoul, surnommé *Tête d'Ane*, fut Grand Connétable de Normandie. Le troisieme, ou, selon d'autres, le quatrieme, Gautier, surnommé de *Rosmar*, passa en Angleterre

avec Guillaume le Conquérant. C'eſt de lui que prétendent deſcendre les d'Evreux d'Angleterre & d'Irlande encore ſubſiſtans ; du moins paroît-il conſtant que le fameux Comte d'Evreux, qui vivoit ſous la Reine Eliſabeth & s'appeloit *Robert d'Evreux*, en deſcendoit. Richard poſſéda le Comté d'Evreux juſqu'en 1067. Il fonda l'abbaye de S. Sauveur d'Evreux pour des Religieuſes Bénédictines, & laiſſa un fils & deux filles. Le fils, nommé *Guillaume*, lui ſuccéda, & mourut ſans poſtérité en 1114. Amaury de Montfort, ſon neveu par Agnès ſa ſœur, fut ſon ſucceſſeur ; mais ce ne fut pas ſans peine qu'il ſe mit en poſſeſſion du Comté d'Evreux ; il lui fallut eſſuyer une guerre contre le Roi d'Angleterre Henri I, dans laquelle Evreux fut pris, mais enfin lui fut rendu. Il le laiſſa, en 1137, à ſon fils Amaury II, & celui-ci, mort ſans enfans en 1140, à ſon frere Simon de Montfort, qui mourut en 1181. Il avoit épouſé la Comteſſe de Leiceſter en Angleterre, & en eut Amaury, troiſieme du nom. Il eſt certain que celui-ci vendit, en 1200, le Comté d'Evreux au Roi Philippe Auguſte ; du moins il lui céda des droits auxquels il falloit bien qu'il renonçât, n'étant pas aſſez puiſſant

pour les faire valoir. Les Rois de France & d'Angleterre avoient partagé entre eux ce Comté, & quand Philippe confisqua toute la Normandie sur Jean Sans Terre, il eut le Comté d'Evreux en entier. Louis, fils de Philippe Auguste, en fut d'abord investi par son pere; il devint ensuite Roi sous le nom de *Louis VIII*, & fut pere de Saint Louis. Philippe le Hardi, frere de celui-ci, érigea Evreux en Comté-Pairie, & en fit le partage de son quatrieme fils Louis, qui prit le titre de *Comte d'Evreux*, l'an 1300, & mourut en 1319. Son fils aîné, Philippe, lui succéda; il fut surnommé le *Bon* & le *Sage*; & quand on compare sa conduite à celle des Princes ses descendans, on convient qu'il méritoit ce titre. Il épousa la fille unique de Louis X, dit le *Hutin*. Si la Loi Salique empêcha cette Princesse d'hériter de la Couronne de France, au moins porta-t-elle à son époux celle de Navarre. C'étoit le patrimoine de la Reine Blanche sa grand'mere, femme de Philippe le Bel, & Louis le Hutin son pere fut le premier de nos Rois qui réunit ces deux Couronnes sur sa tête.

Le Comte d'Evreux & la jeune Reine son épouse furent couronnés à Pampe-

Iune en 1329. Ils revinrent en France, & assez peu de temps après, Philippe repassa les Pyrénées pour faire la guerre aux Infideles. Il fut blessé au siége d'Algesire, & mourut à Xerès en Castille, en 1343. Il eut pour fils Charles d'Evreux, qui, avec juste raison, fut surnommé le *Mauvais*. Par bonheur pour la Navarre, il s'occupa plus de son rang de Prince du Sang en France, que de son petit royaume en Espagne. Il avoit des qualités très-brillantes; mais d'ailleurs étoit vindicatif, perfide & cruel : au moyen d'une éloquence singuliere, il rendoit spécieux les plus faux raisonnemens, & justifioit les plus cruelles injustices. Le bon Roi Jean lui donna sa fille en mariage. Il ne l'eut pas plus tôt épousée, qu'il redemanda avec hauteur à son beau-pere les Comtés de Champagne & de Brie, & même le Duché de Bourgogne, sur lequel il prétendoit avoir des droits. On fit ce que l'on put pour l'appaiser ; on lui donna les villes de Mantes & de Meulan, qui étoient très-fortes alors, & qui le mirent en état de presser de très-près la ville de Paris. Mais loin de vouloir l'attaquer de vive force, il aima mieux y souffler l'esprit de discorde.

discorde. Il harangua le peuple, & le fit soulever. Depuis cette époque, toute sa vie ne fut qu'une suite de révoltes, de guerres, de perfidies, d'assassinats; quelquefois il paroissoit s'en repentir, & faisoit des œuvres de piété & des fondations. Il fut deux fois condamné, comme criminel de Leze-Majesté, par le Parlement de Paris; il vint demander pardon, & dans ce temps-là même il tramoit de nouvelles conspirations. Il profita sur-tout de la prison du Roi Jean, pour faire la guerre au Dauphin, Régent du royaume (qui fut depuis Roi sous le nom de *Charles V*), & mit alors la France à deux doigts de sa perte. Il fit assassiner le Connétable Charles d'Espagne, & on assure qu'il fit donner du poison au Dauphin, depuis Roi sous le nom de *Charles V*. Ce Monarque s'en ressentit jusqu'à sa mort, qui précéda celle de son ennemi. Il tenta encore d'empoisonner Charles VI, & fut condamné au Parlement pour ce dernier crime. Cependant il mourut dans son lit, par un accident qui, quoiqu'il pût paroître effrayant pour un autre, étoit encore un supplice trop doux pour lui. Se sentant défaillir, quoiqu'il ne fût âgé que de cinquante-quatre ans, il se fit envelopper dans

un drap tout trempé d'eau-de-vie; & comme on vouloit coudre ce linceul, le feu prit au fil, au drap & à l'eau-de-vie; & le Roi de Navarre fut entiérement consumé, fournissant un affreux exemple de l'abus des talens naturels; car on assure que quelque faute qu'il commît, on finissoit toujours, après l'avoir entendu, par croire qu'il avoit raison. Son fils aîné portoit le même nom de baptême que lui, & lui succéda dans tous ses Etats. Il fut surnommé le *Noble* ou le *Généreux*, plutôt par opposition aux mauvaises qualités de son pere, que par un grand mérite personnel. Lorsque son pere mourut, il étoit en Castille, dont il avoit épousé l'Infante. Cette Pricesse, qui étoit d'une humeur altiere & turbulente, lui donna assez d'affaires dans son royaume de Navarre. Enfin, il revint en France; mais ce ne fut que pour s'arranger avec le Roi Charles VI, à qui il céda le Comté d'Evreux, qui fut ainsi réuni une seconde fois à la Couronne. Sous le malheureux regne de Charles VI, ce Comté retomba bientôt, comme le reste du royaume & la Normandie, au pouvoir des Anglois. Enfin le Roi Charles VII le reprit l'an 1441. Il en eut la principale obligation à un brave Capitaine Normand, nommé *Robert de Floques*, & pour récompense, en 1447, son fils *Guillau*

me de Floques fut fait Evêque d'Evreux. Ce Prélat mourut en 1464, & Louis XI lui donna pour successeur le fameux Cardinal *Jean Bâlue*, qui eut d'abord tant de crédit sous ce Monarque, & fut ensuite plongé dans une si horrible disgrace. On sait que ce Cardinal favori étoit en même temps Evêque d'Angers; il garda ce dernier évêché jusqu'à sa mort; mais quant à celui d'Evreux, il consentit à s'en démettre en faveur de *Pierre Turpin de Crissé*, d'une Maison ancienne de l'Anjou, qui y subsiste encore. Au commencement du seizieme siecle, Evreux eut pour Evêques deux Prélats d'un nom illustre & respecté dans le pays; ce furent *Ambroise* & *Gabriel le Veneur*, oncle & neveu. Le premier, élu en 1511, mourut en 1531. Le second, nommé par le Roi cette année-là en vertu du Concordat, & reçu sans difficulté, quoiqu'il n'eût que quatorze ans lors de sa nomination, siégea jusqu'en 1574. Il assista au Concile de Trente, & s'y fit beaucoup d'honneur. Il y étoit accompagné de *Claude de Saintes*, qui fut son successeur, & de *Simon Vigor*, qui devint ensuite Archevêque de Narbonne, deux des plus savans Théologiens & des plus grands hommes de leur temps. Gabriel le

Veneur fit ce qu'il put pour s'oppoſer aux progrès de l'héréſie & aux ravages des Huguenots. *Claude de Saintes* eut le même zele & la même prudence. Ils adoucirent les maux de leur dioceſe, s'ils ne purent les empêcher. Il faut convenir cependant que ſur la fin l'Evêque d'Evreux ſe déclara trop fortement pour la Ligue. Henri IV le fit priſonnier à la bataille d'Ivry en 1591. On trouva dans ſes papiers grand nombre d'écrits ſéditieux, qui le firent déclarer criminel de Leze-Majeſté. Il méritoit la mort; mais le bon Roi Henri IV commua cette peine en une priſon dans le château de Crevecœur, dioceſe de Coutance, où il mourut en 1593. Il eſt enterré dans ſa cathédrale, & ſon épitaphe ne parle point de ſes dernieres fautes; mais on y voit ſes armes & ſa deviſe; celle-ci eſt remarquable; l'écuſſon de l'Evêque eſt chargé d'un croiſſant & d'étoiles, avec ces mots: *Violenti rapiunt illud* (ſous entendu *cœlum*), *le ciel s'emporte par violence*; deviſe très-convenable à un furieux Ligueur. Il eut la même année pour ſucceſſeur le fameux Cardinal du *Perron*, qui vécut juſqu'au ſiecle ſuivant. En 1569, le Roi Charles IX érigea en Duché-Pairie le Comté d'Evreux pour ſon frere le Duc d'Alençon, qui le conſerva juſqu'à ſa mort arrivée

en 1584. En 1651, le domaine d'Evreux, redevenu Comté, entra dans l'échange accordé au Duc de Bouillon (la Tour-d'Auvergne), pour la Principauté de Sedan.

La ville d'Evreux contient plus de six mille habitans divisés en neuf paroisses, indépendamment de la cathédrale. Il y a douze maisons religieuses, dont deux abbayes, l'une d'hommes & l'autre de femmes. Le diocese renferme en tout neuf abbayes d'hommes, six de femmes, & cinq cent cinquante paroisses. Il y a dans la ville un Bailliage, un Présidial & une Election. Celle-ci renferme cent soixante-cinq paroisses. Le Chapitre de la cathédrale est composé de sept dignités, de vingt-trois Chanoines & de plus de cinquante Chapelains; les huit premiers Chanoines prennent le titre de Barons, parce qu'ils possedent en commun la Seigneurie & Baronnie d'*Angerville*. L'église cathédrale, dédiée à la Sainte Vierge, est belle. L'architecture extérieure & intérieure est gothique, mais très-noble; elle est en forme de croix, bien éclairée par un dôme octogone, percé & vitré à chacune de ses faces, & soutenu par quatre piliers. On en est redevable à la libéralité du Roi Louis XI, & au crédit

du Cardinal Balue. Au dessus de ce dôme ou lanterne, est encore un clocher très-élevé en pyramide, couvert de plomb, mais travaillé en pierres & percé à jour. Trois des vitrages de l'église, formés en rose, sont très-estimés, aussi bien qu'un des trois portails, pour son architecture. Le revenu de l'Evêque d'Evreux est assez considérable; il est fondé sur la possession de quatre Baronnies, dont la premiere s'appelle *Condé*. L'Evêque y a un beau château à cinq lieues de sa ville épiscopale. La seconde, *Illiers*; la troisieme, *les Baux de Breteuil*; la quatrieme, *Broville*. Celle-ci s'étend sur un fauxbourg d'Evreux, que l'on nomme *Saint Gilles*, & dont presque tous les habitans sont vassaux de l'Evêque. Autrefois, pour se faire reconnoître, ils étoient tous obligés de porter une petite crosse d'étoffe ou de drap, brodée sur leurs habits.

Lorsque l'Evêque d'Evreux prend possession de son évêché, c'est avec des cérémonies à peu près pareilles à celles pratiquées pour l'Archevêque de Rouen. Le Prieur de l'abbaye de Saint Taurin d'Evreux use des mêmes termes que celui de Saint Ouen de Rouen. Il dit de même aux Chanoines de la cathédrale d'Evreux: *Nous vous le donnons vivant, vous nous*

le rendrez mort. Ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'on met sur la tête du nouvel Evêque la mitre d'argent, qui fait partie du reliquaire qui contient le chef de Saint Taurin. L'Evêque ne reçoit la crosse épiscopale que dans une maison appartenante à l'évêché, qui est située entre l'abbaye de Saint Taurin & la cathédrale, & que l'on appelle, à cause de cela, *la maison de la Crosse*. Deux Seigneurs lui doivent alors des hommages; celui de *Feuquerolle* est chargé de semer de la paille devant lui, depuis la maison de la Crosse jusqu'à un pont où il rencontre le Chapitre. Le Seigneur de *Convenant* vient avec le Chapitre prêter serment entre les mains de l'Evêque, *envers & contre tous*, dit-il, *fors le Roi*. Le jour même de son installation, l'Evêque est obligé de donner à dîner, à ce que l'on prétend, à plus de trois cents personnes. Le Seigneur de *Ganville*, en qualité de son Grand Echanson, doit lui donner le premier coup à boire dans une coupe d'argent doré, du poids de quatre marcs, qui lui reste pour sa peine.

L'abbaye de *Saint Taurin*, dont je viens de parler, fait remonter sa fondation jusqu'à l'an 660, sous les Rois Mérovingiens.

Elle fut bâtie d'abord ſur le tombeau de S. Taurin, que j'ai déſigné comme le premier Apôtre & Evêque du Comté d'Evreux; & ayant été ravagée par les Normands, elle fut rétablie, l'an 1026, par Richard II, Duc de Normandie. L'égliſe, qui ſubſiſte encore, eſt de ce temps-là; mais elle eſt belle. Au milieu du dix ſeptieme ſiecle, on a placé dans cette abbaye des Religieux de la Congrégation de S. Maur; le revenu en eſt conſidérable, &, à cauſe de cela, elle a été ſouvent poſſédée en commende par des Laïcs, aux quinzieme & ſeizieme ſiecles. L'on remarque que le fameux Miniſtre *Sully*, ſous le regne d'Henri IV, en fut *Abbé* Commendataire, quoique Proteſtant, & qu'il la poſſéda juſqu'à ſa mort. L'abbaye de Filles de *S. Sauveur* d'Evreux n'eſt pas moins illuſtre. L'égliſe eſt dédiée à la Sainte Trinité; elle eſt très ornée en dedans, & le maître-autel eſt, dit-on, fort riche. Elle reconnoît pour ſon Fondateur Richard I, Comte d'Evreux, fils de l'Archevêque Robert.

La ville d'*Evreux* étoit autrefois bien moins grande qu'elle ne l'eſt aujourd'hui; mais, en revanche, elle étoit bien mieux fortifiée. On retrouve encore quelquefois des fondemens de ces anciennes

fortifications. On sait qu'elle fut agrandie l'an 400. Le commerce d'Evreux consiste en toiles & en serges blanches, dont il y a des manufactures établies dans la ville. A une demi-lieue d'Evreux, est le magnifique château de *Navarre*, ainsi nommé, parce qu'il est bâti sur les ruines d'une ancienne Maison de plaisance de la Reine de Navarre, Jeanne de France, fille du Roi Louis le Hutin, & femme de Philippe Comte d'Evreux; mais il ne reste plus aucunes traces de cette ancienne habitation, non plus que de celle du *vieux Evreux*, lieu où l'on prétend qu'étoit le château du premier Comte d'Evreux, Richard fils de l'Archevêque Robert, & qui est un peu plus éloigné de la ville que Navarre. Le château actuel de ce nom est l'ouvrage du Duc de Bouillon, qui vivoit en 1686, & qui le fit bâtir sur les dessins de Jules Hardouin Mansard; les jardins furent alors dessinés par le Nôtre. Dans ce siecle-ci, ce lieu a été encore fort embelli; il est situé à l'entrée de la forêt d'Evreux, une des plus belles & des mieux percées de la Normandie. Les autres petites villes & lieux remarquables de l'Election d'Evreux, hors de la ville, sont: *Saint-André*, *Illiers*, *Passy*, *Nonancourt*, & *Ivry*, fameux par la bataille que gagna, en 1591,

le Roi Henri IV, contre l'armée de la Ligue, & qui lui assura la Couronne de France, qui lui étoit légitimement due. Il y a à *Ivry* une abbaye fondée au onzieme siecle.

La douzieme Election de la Généralité de Rouen est celle du *Pont-de-l'Arche*, bornée au septentrion & à l'orient par la Seine, traversée par la riviere d'*Eure*, & toute entiere dans le diocese d'Evreux. Le chef-lieu tire son nom d'un beau pont de pierres de vingt-deux arches, qui y subsiste depuis plus de sept cents ans, sans qu'on sache précisément l'époque de sa fondation; mais il est sûr qu'il y en a toujours eu un dans cet endroit. Peut-être n'étoit-il pas autrefois si beau & bâti si solidement, & que le lieu n'a pris son nom actuel que de celui qui existe; & c'est sans doute par cette raison qu'on l'a nommé en latin *Pons de Arcis*, qui pourroit se traduire exactement par *Pont des Arches*. Il y a lieu de croire que c'étoit la même ville qui s'appeloit, du temps de Charles le Chauve, *Pistes*. Ce Monarque y avoit un palais; il y assembla, depuis 862 jusqu'en 869, deux Conciles, & y présida à deux grands Parlemens ou assemblées générales de la Nation. On a voulu contester cette origine au Pont-de-l'Arche; mais deux considé-

rations la lui assurent ; l'une, c'est qu'il est dit que le flux & reflux se faisoit sentir jusqu'à Pistes & pas au delà ; c'est ce qui arrive au Pont-de-l'Arche ; la seconde, que les Normands ayant fait une irruption en 865, vinrent jusqu'à Pistes, où ils trouverent un pont défendu par un château bâti par les ordres de Charles le Chauve, qui les arrêta. On prétend que ce château est le même que celui qui est encore au bout du pont ; il est de figure carrée, flanqué de grosses tours, & les murailles en sont très-épaisses. Il est entouré d'un fossé, de façon qu'il forme une isle au bout du pont. La ville est également fortifiée, à ce qu'il paroît du même temps, & entourée de fossés & de tours ; du reste, quoique petite, elle a tous les honneurs municipaux & un hôtel-de-ville. Comme place de guerre, elle a un Gouverneur. D'ailleurs il n'y a qu'une seule paroisse, un couvent d'hommes & un de filles. Pas bien loin du Pont-de-l'Arche, mais de l'autre côté de la Seine, est le prieuré *des deux Amans*. Le titre qu'il porte a donné lieu à des suppositions singulieres. On débite qu'un jeune homme étant fort amoureux d'une fille, qui l'aimoit aussi, n'obtint de son pere la permis-

ſion de l'épouſer, qu'en s'engageant à la porter ſur ſes épaules depuis le bas juſqu'au haut d'une montagne qui eſt là auprès. Il remplit la condition; mais il expira de fatigue étant arrivé au haut, & ſa maîtreſſe mourut de chagrin. La forêt du *Pont-de l'Arche* s'étend depuis la ville de ce nom juſqu'à celle de *Louviers.* On la nomme auſſi la forêt du *Vaudreuil*, à cauſe d'un lieu qui en eſt voiſin. On y voit un très-beau château, dans la plus agréable poſition; mais il n'en étoit pas encore queſtion au ſeizieme ſiecle.

Louviers appartient pour le temporel à l'Archevêque de Rouen, quoiqu'il ſoit pour le ſpirituel du dioceſe d'Evreux. Il eſt entouré de murailles & de foſſés, & paſſoit autrefois pour fort. Il n'y a qu'une paroiſſe dans la ville, & deux pour les trois fauxbourgs. Il y a un couvent de Moines mendians, & actuellement deux de Religieuſes, entre autres un d'Urſulines; ce dernier ne fut établi qu'en 1622, & environ vingt ans après il donna lieu à une ſcene ſcandaleuſe, & qui paroîtroit aujourd'hui bien ridicule. On prétendit que ces Religieuſes étoient poſſédées. L'Evêque d'Evreux d'alors s'appeloit *Pericard*: il fit à cette occaſion des pro-

cédures, dont on appela au Parlement de Rouen; les intrigues s'en mêlerent, &, pendant quatre ans, on parla beaucoup de cette affaire; on écrivit même des Livres entiers pour & contre cette possession. Le détail de cette Histoire est très-curieux; mais, indépendamment de ce qu'il n'appartient pas au seizieme siecle, il ne serviroit qu'à prouver qu'il y a cent cinquante ans qu'on hasardoit bien des fourberies qu'on n'oseroit pas employer dans un siecle aussi éclairé que le nôtre; c'étoit cependant sous le regne de Louis XIV, mais pendant sa minorité, que se passoient ces scenes. La ville de Louviers n'a, dit-on, que quatre mille six cents habitans, dont deux mille employés aux fabriques de draps, qui sont depuis long-temps en réputation.

Elbœuf est encore dans l'Election du Pont-de-l'Arche; il est célebre par ses Manufactures de draps, renommés pour leur finesse; on y fait aussi des ratines, des espagnolettes, & des tapisseries que l'on appelle de *Bergame*. Ce n'est que depuis le milieu du siecle dernier que les draps d'Elbœuf ont acquis un degré de perfection qu'ils n'avoient pas auparavant; cependant on fabriquoit plus anciennement à Elbœuf & dans les environs, des draps

nommés draps du *Sceau*, & des especes de droguets qu'on appeloit & qu'on appelle encore *Pinchinats*. Toutes ces Manufactures occupent beaucoup d'ouvriers; quoique la ville même ne contienne que quatre mille six cents habitans, partagés en deux paroisses, dont l'une est du diocese de Rouen, & l'autre de celui d'Evreux.

Au commencement du seizieme siecle, Elbœuf n'étoit qu'un Marquisat qui avoit passé de la Maison d'Harcourt dans celle de Rieux. En 1554, Louise de Rieux le porta en mariage à René de Lorraine, septieme fils de Claude de Lorraine, premier Duc de Guise, & d'Antoinette de Bourbon. Ils eurent un fils nommé Charles de Lorraine, pour qui Elbœuf fut érigé en Duché-Pairie en 1581. C'est de lui que descendent les deux Princes de la Maison de Lorraine auxquels est réduite cette Maison en France. L'aîné porte le nom de Prince de Lambesc; c'est lui qui possede Elbœuf & tient le second rang parmi les Ducs & Pairs de France.

L'Election de *Pont-Audemer* renferme cent cinquante-sept paroisses, dont la plus grande partie dans le Roumois, & le reste dans le *Lieuvin* ou pays de Lisieux. Il n'y a que deux villes, *Pont-Audemer* & *Quillebœuf*. La premiere contient plus de six

mille habitans; elle est entourée de murailles & de fossés pleins d'eau; l'intérieur est bien percé; il y a plusieurs places & de grands fauxbourgs, quatre paroisses, deux dans la ville & deux pour ces fauxbourgs; cinq couvens, dont deux de Religieuses, & un hôpital. Le nom de *Pont-Audemer* lui vient d'un Seigneur François, appelé *Aldemar*; il vivoit du temps de la premiere race, mais on ne sait pas précisément à quelle époque.

Quillebœuf est une petite ville & un port de mer situés sur la Seine, entre Caudebec & Honfleur. Son nom est *Celtique*; il faut avoir fait de grandes recherches sur cette Langue, pour deviner ce qu'il veut dire; c'est *ville* ou *village de la Fontaine*, parce que *Buf* signifioit dans cette Langue un village, & *Quel* ou *Quille* une fontaine. La ville consiste en une seule rue, située entre la montagne & la riviere; il n'y a qu'une paroisse & environ quatorze à quinze cents habitans. Les femmes s'occupent à faire de la dentelle, & les hommes à la pêche. Il n'y a point de véritable port, mais seulement un quai, sur lequel s'arrêtent les bâtimens qui veulent remonter la Seine; ils y prennent des Pilotes Lamaneurs, qui les conduisent, à tra-

vers les bancs de sable, jusqu'à Rouen : on n'admet parmi ces Pilotes que des gens natifs de Quilleboeuf même. Le Roi Henri IV voulut fortifier cette ville & lui donner son nom, en l'appelant *Henriqueville* ; mais ce nom n'a pas pris, & les fortifications commencées ont été détruites à deux reprises différentes sous le regne de Louis XIII. On appelle quelquefois dans le pays Quilleboeuf, *Quillebois*.

A l'extrémité de cette Election, sur la riviere de la *Rille*, sont le bourg & l'abbaye *du Bec*, qui sont du diocese de Rouen. Il y a une grande histoire sur le nom qu'elle porte ; mais l'étymologie la moins romanesque & la plus vraisemblable de ce nom, c'est qu'elle le prend de l'embouchure d'un petit ruisseau qui tombe dans la Rille. L'abbaye reconnoît pour son Fondateur le bienheureux *Hellouin*, Chevalier, originaire Normand, qui l'établit dans sa propre Terre, appelée *Bonneville*, en 1034 ; il se fit Religieux dans ce monastere, & en fut le premier Abbé. Gilbert, Comte de Brionne, acheva de doter cette abbaye. En 1060, elle eut pour second & troisieme Abbés *Saint Anselme* & *Saint Lanfranc*, qui devinrent tous deux Archevêques de Cantorbery. Saint Lanfranc consacra

consacra l'église du Bec au lieu où elle est à présent, & la dédia à la Sainte Vierge en 1077. Les Abbés du Bec pendant long-temps furent tous de grands hommes, qui passoient de cette dignité aux plus grands évêchés & archevêchés de la Normandie & du royaume. Ils furent cause que cette abbaye s'enrichit beaucoup. L'église fut rebâtie plusieurs fois avec magnificence; cependant elle tomba souvent par différens accidens: la derniere de ces catastrophes fut en 1591; la nef s'écroula, & on s'est borné à arranger ce qui formoit autrefois le chœur & le chevet de l'église. Depuis que les Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur sont en possession de cette abbaye, ils ont orné cette partie de l'église; quelquefois les Abbés Commendataires ont bien voulu y contribuer; ce qui étoit d'autant plus juste, qu'elle vaut actuellement soixante mille livres de rente. On montre encore dans l'église la sépulture du bienheureux Helluin, son Fondateur, & le tombeau de l'Impératrice Mathilde, petite-fille de Guillaume le Conquérant, dont j'ai souvent parlé, morte en 1167.

Fort près de cette abbaye est le bourg de *Brionne*, chef-lieu d'un Comté créé,

dit-on, pour Geoffroi, fils naturel du Duc de Normandie, Richard I, surnommé *Sans Peur.* Après l'extinction de la postérité de ce premier Comte, il passa dans l'illustre & grande Maison d'Harcourt, de là dans celle de Lorraine ; plusieurs Princes de cette Maison en ont porté le nom, entre autres le pere de M. le Prince de Lambesc d'aujourd'hui.

C'est encore dans l'Election de Pont-Audemer, plus près de la Seine, qu'est le *Bourg Achard*, vulgairement appelé *Bouc Achard*, dans lequel est un ancien prieuré qui a pris le nom de Saint Eustache, parce qu'il croit posséder le chef de ce Saint, dont la Légende est fameuse, mais dont quelques Critiques modernes ont voulu révoquer en doute l'existence.

Une partie de cette Election est du diocese de Lisieux, & c'est dans cette partie que sont situées trois ou quatre abbayes, dont une des plus fameuses est celle de *Saint Pierre de Cormeilles*, fondée en 1060. Le revenu de l'Abbé Commendataire est assez considérable. Celle de *Grestain*, sur le bord de la Seine & fondée au douzieme siecle, est d'un revenu bien inférieur : celle de *Preaux* est, pour ainsi dire, double, car il y en a une d'hommes &

une de filles, à une lieue de Pont-Audemer, fondée vers 1040.

La quatorzieme & derniere Election de la Généralité de Rouen est celle de *Pont-l'Evêque*, qui renferme une partie du pays ou Vicomté d'*Auge*. L'on appelle ainsi le pays entre la Dive & la Touques, depuis leur embouchure jusque presque à leur source. La partie qui est un peu plus haut que Pont-l'Evêque, en remontant ces deux rivieres, est de la Généralité d'Alençon. Le nom d'*Auge* vient de l'ancien Celtique *Auwe*, qui veut dire un *Pré*; effectivement, il n'y a point dans la Normandie de plus beaux pâturages: on y nourrit & on y engraisse un grand nombre de bestiaux; des bœufs qui y viennent du Poitou & de la Bretagne, que l'on vend ensuite au marché de Poissy pour la subsistance de Paris; des vaches dont le lait est très-bon & propre à faire du beurre, que l'on sale, & des fromages que l'on appelle *angelots*. La meilleure espece d'herbe de ce pays est le *sainfoin*. On y éleve aussi beaucoup de chevaux; mais on a soin de ne les pas laisser trop long-temps dans ces pâturages abondans, de peur qu'ils ne deviennent trop gras. Il y a aussi beaucoup de bois,

Pont-l'Evêque, chef-lieu de l'Election, qui comprend cent trente-huit paroisses, est une petite ville située dans une isle sur la riviere de *Touques*. Elle n'a ni murailles ni fortifications, & seulement une paroisse ; la riviere lui sert de fossés. Le bourg de *Touques* est à l'embouchure de la riviere de ce nom, dans la mer, environ à quatre lieues de Pont-l'Evêque. Entre cette derniere ville & Honfleur, est la forêt de Touques, qui est belle & assez considérable.

Honfleur est une forteresse & un port de mer à l'entrée de la Seine, de l'autre côté & un peu plus haut que le Havre-de-Grace. Quoiqu'il n'y ait proprement que la riviere entre ces deux villes, & que l'on puisse, avec des lunettes d'approche, de l'une découvrir l'autre, la communication est difficile. Il y a dans Honfleur douze à quatorze mille habitans; les hommes s'occupent presque tous à la pêche ou à la navigation, & les femmes à faire de la dentelle & de la toile. Le nom de Honfleur, qui s'écrivoit autrefois *Hun Fleu*, vient de deux mots Celtiques: on ne sait pas bien quelle étoit la signification du premier; mais le second vouloit dire *flots* ou *vagues* : ainsi, c'est par corruption qu'on y a ajouté une *R*,

& ce mot, comme Barfleur & Harfleur, veut dire *un lieu battu des flots & des vagues de la mer.* On fait remonter l'ancienneté de Honfleur jusqu'au temps de Jules César; cependant ce que l'on y voit actuellement de plus antique, sont les restes des anciennes fortifications qui avoient été construites avant que François I fît bâtir le Havre-de-Grace. Bien loin qu'on ait abandonné ces fortifications, on en a fait construire de nouvelles à la moderne; mais pour cet effet il a fallu détruire une partie des anciennes. La ville est bien percée; il y a plusieurs belles rues, entre autres, la place d'armes & celle de la Poissonnerie, six fontaines publiques, deux paroisses, & trois autres églises, dont un couvent de Capucins, un de Religieuses, & un bel hôpital, desservi par des Sœurs. Il y a un Gouverneur, un Corps Municipal, deux Jurisdictions, une Vicomté, & un Siége d'Amirauté. Le port, qui est assez profond, peut recevoir des vaisseaux de grandeur médiocre; il en renferme quelquefois plus de cent. Les abords de ce port sont faciles & de grande ressource pour les bâtimens qui essuient des tempêtes à l'entrée de la Seine. Malheureusement le havre commencé n'est pas

achevé, & il n'y a point de rade au dehors. La pêche, tant éloignée que prochaine, est la source du plus grand commerce de ce port, & les habitans la pratiquent de la même maniere que ceux du Havre & de Dieppe. Honfleur a produit des Navigateurs d'un mérite distingué, entre autres *Chinot-Paulmier*, que l'on prétend être le premier qui découvrit, en 1503, les Terres Australes, du côté du Pôle Antarctique. Il les appela *Indes Méridionales*, par opposition aux Indes Orientales & Occidentales, qui étoient déjà découvertes. La côte, qui regne depuis l'embouchure de la Touques jusqu'à celle de la Dive & au bourg de ce nom, n'offre rien de remarquable; nous pouvons même nous dispenser de nous arrêter sur tout le reste de l'Election du Pont-l'Evêque. Entre les deux rivieres que je viens de nommer, l'on trouve de gros bourgs, de beaux villages, des terres considérables, tant par leur produit que par leur étendue, le pays étant très-abondant, gras, fertile & très-peuplé.

Passons à la Généralité de *Caen*, qui contient la plus grande partie de la Basse-Normandie. Elle est divisée en neuf Elections, dont la premiere est celle de la ca-

pitale, belle & grande ville, dont on estime que la population monte à cinquante mille habitans. La seule Election de *Caen* renferme deux cent trente-six paroisses, la ville même n'étant comptée que pour une. Caen est nommée en latin *Cadomus*. Selon quelques Auteurs, ce mot est Celtique, il veut dire *place de guerre* ou *place forte*; selon d'autres, il n'indique que la capitale d'un petit pays dont les Peuples s'appeloient *Cadetes*. Enfin nos vieux Auteurs, qui adoptent sur les étymologies tant de fables ridicules, disent que *Cadomus* veut dire *Caii Domus*, c'est-à-dire *Maison de Caïus* (*Julius César*), & que ce Conquérant des Gaules logea dans cet endroit, en s'avançant sur les côtes de Normandie. Il y en a qui rappellent, à cette occasion, l'Histoire de *Cadmus*, un des demi-Dieux de la Grece; d'autres croient que le *Caïus*, dont il s'agit ici, étoit un Chevalier de la Cour d'Artus. Malgré toutes ces belles suppositions, *Caen* n'est point une ville ancienne; il n'en est fait mention dans aucun des vieux Géographes & Historiens. Plusieurs siéges épiscopaux se sont établis dans ces cantons, particuliérement à Bayeux, sans qu'il ait été un seul moment question de

les placer à Caen. Ce n'eſt que ſous la domination des Normands qu'on entend nommer Caen entre les villes de Normandie. On trouve cependant dans les Loix Normandes, dont on prétend que la rédaction eſt du temps du premier Duc Rollo, que quand un homme eſt accuſé d'avoir commis un crime à Rouen, & qu'il peut prouver qu'il étoit à Caen au moment de l'action, il doit être abſous. On voit auſſi qu'en 942 il exiſtoit une paroiſſe de Saint Etienne à Caen, qu'on diſoit fondée par Saint Renobert, ſecond Evêque de Bayeux. Mais cette ville doit ſon accroiſſement à Guillaume le Conquérant, qui avoit pris ce lieu en une ſinguliere affection. Caen eſt agréablement ſitué dans un vallon peu profond, entre deux belles prairies & deux grands côteaux bien cultivés & parſemés de maiſons; elle a ſix portes, quatre grandes places publiques, auxquelles aboutiſſent deux larges rues, & quatre fauxbourgs. Elle eſt entourée de murailles flanquées de tours à l'antique, les unes rondes, les autres carrées. Ses murailles ſont garnies de remparts, dont une partie fait promenade. La riviere d'Orne & celle d'Odon ſervent de foſſés à une partie de ces murailles; le reſte eſt en-

touré d'un fossé sec. Cette fortification, qui est du quatorzieme siecle, ne seroit pas aujourd'hui d'une grande défense, aussi s'en faut-il bien que Caen passe pour une place forte. Mais il y a au nord de la ville un grand château fortifié un peu plus à la moderne, & qui, jusqu'à la fin des troubles intérieurs du royaume, a été regardé comme une citadelle importante. Au milieu est une grosse tour carrée, que l'on appelle le *donjon*, qui a son enceinte particuliere & des fossés de quarante pieds de large, indépendamment de ceux du château, qui l'enveloppent & qui ont la même largeur. On prétend qu'on peut mettre dans la grande place du château de Caen six mille hommes en bataille; cependant aujourd'hui la garde en est confiée à une compagnie d'Invalides. Le premier Fondateur de ce château fut Guillaume le Conquérant; mais on sait qu'Henri I, Roi d'Angleterre, en fit exhausser les murs, & que ce fut lui qui fit bâtir le donjon. Ce n'est qu'au quinzieme siecle que l'on en a fait sauter le toit, & qu'on l'a réduit en plate-forme, sur laquelle il y a du canon. Froissard, Auteur de ce temps-là, dit que ce château est *durement grand & plantureux*. Sous le

regne de Louis XII & de François I, il fut encore perfectionné. Il y a dans l'intérieur une paroisse, cinq autres dans la ville, & sept dans les fauxbourgs. La paroisse de Saint Pierre est la premiere, & remarquable sur-tout par son clocher, dont la fleche à deux cent vingt pieds de hauteur. Elle fut bâtie l'an 1300. Il y a d'ailleurs dans Caen une collégiale appelée du *Saint Sépulchre*. Elle fut fondée en 1219; elle avoit autrefois une belle église, mais qui fut ruinée par les Huguenots en 1562. *L'abbaye de Saint-Etienne* de Caen est dans un fauxbourg appelé *Bourg-l'Abbé*; elle fut fondée par Guillaume le Conquérant. Ce fut en reconnoissance, dit-on, de la dispense que le Pape Nicolas II lui accorda pour valider son mariage avec Mathilde de Flandres, sa parente au degré prohibé, & qu'il avoit cependant épousée. Il enjoignit aux deux époux de bâtir chacun un monastere. Guillaume éleva celui-ci pour des Moines, & Mathide celui de la Trinité pour des Religieuses. Ce Monarque accorda en même temps de grands priviléges à l'Abbé de Saint-Etienne. Il jouit encore à présent sur douze paroisses d'une Jurisdiction quasi épiscopale, dans le goût de celle de Fé-

camp. Pendant ſept jours, aux environs de la Saint Michel, on perçoit pour lui les droits qui ſe payent aux portes de la ville & aux barrieres des fauxbourgs. Le revenu de l'Abbé Commendataire eſt conſidérable, & paſſe, dit-on, quatre-vingt mille livres de rente; l'Abbé a ſon Officialité & ſes Juges pour les affaires ordinaires & civiles, le fauxbourg étant de ſa Juriſdiction. L'égliſe eſt vaſte, bâtie dans le goût gothique; elle a été dépouillée de ſes principaux ornemens par les Calviniſtes en 1562; mais depuis la pacification de tous les troubles, on a travaillé de nouveau à la décorer. On y remarque encore le tombeau de Guillaume le Conquérant; mais il n'eſt certainement pas auſſi ancien que la mort de ce Monarque.

L'*Abbaye de la Trinité* a été fondée, comme je l'ai déjà obſervé, par la Reine Malthide, femme de Guillaume le Conquérant, dans un village appelé *Caluz*, devenu un fauxbourg de la ville, & qui porte le nom de *Saint-Gilles*, & quelquefois celui de *Bourg-l'Abbeſſe*, comme celui de Saint-Etienne, celui de Bourg-l'Abbé. Elle a les mêmes avantages que l'autre abbaye, c'eſt-à-dire, une Juriſdiction tem-

porelle & spirituelle sur quatre paroisses. Le revenu en est considérable, l'Abbesse jouissant de près de soixante mille livres de rente. L'église est grande & belle, mais dans le goût gothique; on y voit le tombeau de la Reine Mathilde, comme celui de son époux dans celle de Saint Etienne. Indépendamment des deux abbayes de Caen, il y a dans cette ville sept couvens d'hommes & cinq de filles. Les Carmes y ont été établis en 1278, & l'on sait qu'ils n'ont passé de la Terre-Sainte en Europe qu'au commencement de ce même siecle, le treizieme. Les Dominicains de Caen ont été établis par le Roi Saint Louis, également dans le premier siecle de leur institution. Il en est de même des Cordeliers; mais le couvent de Caen n'a pour Fondateur qu'un particulier. Celui des Capucins, qui y est très-nombreux, n'est que de l'an 1575, & celui des Jésuites du dix-septieme siecle. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'aucun des cinq couvens de filles dont je viens de parler, n'est plus ancien que le dix-septieme siecle; avant cette époque, il n'y avoit à Caen aucune abbaye que celle de la Trinité.

L'hôtel-dieu de Caen a pour Fondateur un simple soldat nommé *Milet*, qui

vivoit ſous Charles le Bel en 1323. Cet établiſſement fut alors très-foible; depuis, il eſt devenu riche, & a été bien bâti; il y en a trois autres dans Caen, mais tous du dix-ſeptieme ſiecle; un ſéminaire & une maiſon de Peres de l'Oratoire, qui ſont de la même date.

La ville de Caen a tous les Tribunaux qui peuvent décorer une grande ville, à l'exception des Cours Souveraines; grand Bailliage, Préſidial, Bureau des Finances, hôtel des monnoies, dont les eſpeces ſont marquées à la lettre *C*; une Univerſité actuellement compoſée des quatre Facultés, mais qui n'a d'abord été que celle de Droit. On ne fait pas remonter l'origine de cette Univerſité plus haut que l'an 1431. Alors le Roi d'Angleterre Henri IV (qui ſe qualifioit Roi de France & étoit du moins maître de la Normandie) la fonda, conſidérant, dit-il dans ſes Lettres-Patentes, qu'il n'y en avoit aucune dans toute la province de Normandie. En 1436, il ajouta les trois autres Facultés à celle de Droit; l'année ſuivante 1437, le Pape, à la priere des Etats de Normandie, confirma cette Univerſité, & en déclara l'Evêque de Bayeux Chancelier perpétuel. Enfin, en 1450, Charles VII étant

entré en possession de son royaume, donna une nouvelle approbation à cet établissement. Quatre colléges dépendent de cette Université, qui tient ses assemblées générales au couvent des Cordeliers. C'est elle qui couronne les Pieces qui remportent le prix du *Palinod*(1). C'est toujours le 8 Décembre, jour de la Conception de la Sainte Vierge, que se fait la distribution de ces prix de Poésie, dont la premiere institution remonte à l'an 1527. On admet au concours, des Pieces de Poésie de toute espece, & on donne les premiers Prix à des ouvrages de quelque étendue, soit qu'ils soient écrits en vers latins ou françois. On doit peut-être au Palinod l'établissement d'une Académie de Belles-Lettres qui subsiste à présent à Caen.

L'hôtel-de-ville est un fort beau bâtiment, situé sur la place Saint-Pierre. L'Election du Maire & des Echevins se fait avec assez d'éclat : leurs places ont de belles attributions ; il y a de certains cas où ils jugent en dernier ressort, & du moins ils font exécuter leurs jugemens de police par provision. Caen est la patrie

(1) J'ai déjà parlé d'un établissement du même genre, qui porte le même nom, & qui subsiste à Rouen.

de *Nicolas Oresme*, dont j'ai déjà eu occasion de parler comme d'un grand Théologien, & du plus savant Traducteur de son temps; il fut Précepteur du Roi Charles V, & mourut en 1382. Il se tient tous les ans deux grandes foires à Caen; la plus considérable dure quinze jours. Il s'y débite beaucoup de marchandises, tant de la fabrique de Caen même, que des différens cantons de la Normandie. Les manufactures de Caen consistent en fabriques de draps, de ratines, & d'étoffes moitié fil & moitié laine, que l'on appelle *breluche*; enfin en toiles de lin; on y prépare des cuirs, & on y travaille en coutellerie: on conduit aux deux foires grand nombre de bétail & de chevaux. Quant au commerce extérieur & maritime, Caen en jouit au moyen des deux petits ports voisins de l'embouchure de la riviere d'*Orne*. Le principal s'appelle *Colleville*, d'où il part quelques bâtimens, principalement pour la Hollande. En retour, ils rapportent des marchandises de toute espece, qui arriveroient jusque dans Caen même, si l'on parvenoit à rendre l'Orne navigable depuis son embouchure dans la mer, en remontant jusqu'à Caen, c'est-à-dire, dans la distance d'environ cinq lieues.

Nous avons un Livre intitulé *Recherches sur les antiquités de la Normandie, & particuliérement de la ville de Caen, par Charles de Bourgueville*; elles sont imprimées en 1588, & par conséquent dans le siecle dont j'écris l'Histoire Littéraire. Cet Ouvrage rare & recherché pourroit me fournir beaucoup de choses à ajouter à ce que je viens d'écrire ; mais je me contenterai d'en tirer quelques traits concernant Caen & ses environs. Bourgueville prétend que les quatre hautes tours du château de Caen s'appellent *le cheval noir, le cheval gris, le cheval rouge, & le cheval blanc* ; que de son temps elles servoient à enfermer les voleurs & les brigands, qui étoient en grand nombre dans la province, & quelquefois des Gentilshommes qu'on ne pouvoit contenir qu'en les détenant dans une place telle que celle-là, qui passoit pour imprenable. Le même Auteur parle du village de *Vieux*, dans l'Election de Caen ; il dit qu'on y trouve une carriere de très-beau marbre qui approche même du jaspe ; il ajoute, que dans ce même endroit on rencontre souvent des médailles d'or & d'argent avec les effigies de César & d'autres Empereurs Romains ; ce qui fait croire que jadis il y

avoit

avoit dans ce lieu une ville. Effectivement quelques Auteurs prétendent qu'il existoit en Normandie, du temps de *César*, & plus anciennement encore, une Nation des *Viducasses*, dont la capitale étoit peut-être dans cet endroit-là. On voit dans le château de *Thorigny*, qui n'en est pas fort éloigné, un monument où il est question de cette cité des *Viducasses*. Bourgueville, continuant ses recherches sur les antiquités de *Caen*, prétend que le mot *Ham* vouloit dire, dans l'ancienne Langue Germanique, *village* ou *habitation*; il en conclut que *Caen* devroit s'écrire *Caham*, comme *Estrehan*, qui est le lieu le plus prochain de la mer, en suivant la riviere d'Orne depuis Caen jusqu'à son embouchure : d'ailleurs *caz* ou *cad*, dans cette même Langue, vouloit dire *rocher*; aussi le château de Caen est-il bâti sur une roche; ainsi les premiers Normands auroient voulu nommer ce lieu comme *village du Rocher*. Il n'en est pas moins sûr que, peu de temps après le regne de Guillaume le Conquérant, Caen étoit déjà une ville considérable, puisque Guillaume le Breton, qui vivoit sous le régne de Philippe Auguste, dit dans son Poëme latin de la Philippide, qu'elle disputoit de grandeur

avec *Paris*. Depuis la réunion de la Normandie à la Couronne, Caen a été pris deux fois ; la premiere en 1346, sous le regne de Philippe de Valois, par le Roi Edouard III : le Connétable de France Raoul de Brienne, & le Sire de Tancarville voulurent alors la défendre ; mais ils furent repoussés dans une sortie ; les ennemis entrerent avec eux dans la ville, & ils furent faits prisonniers. Cependant Robert de Wargnies conserva le château au Roi. En 1417, sous le regne du Roi Henri V d'Angleterre, & du malheureux Charles VI de France, cette ville fut encore prise après un long siége ; le Roi Charles VII n'en rentra en possession qu'en 1449, après la bataille de *Formigni*.

Il y a à *Trouart*, dans l'Election de Caen, sur les bords de la Dive, une abbaye fondée par Roger II, Sire de Montgommeri, l'an 1030. Du côté opposé, mais encore plus près de Caen, est l'abbaye d'*Ardenne*, qui doit sa fondation, en 1122, au Seigneur d'Hermanville ; elle est de l'Ordre de Prémontré ; son nom vient de l'ancien Celtique, dans lequel Ardenne veut dire *forêt* (c'est de là que la forêt des Ardennes a pris son nom). Bourgueville prétend qu'à *Tracy*, éloigné de

quatre lieues de Caen, il y a une montagne qui paroît toute d'or, tant la terre en est brillante; qu'en 1537, des ouvriers Allemands, connoisseurs en mines, parce qu'ils disoient en avoir dans leur pays, en tirerent beaucoup de matiere qu'ils assurerent contenir beaucoup d'or très-fin; mais ces bonnes gens n'ayant point été secondés dans leurs travaux, & les guerres les ayant obligés d'abandonner ce pays, leurs découvertes n'ont point été suivies. L'Historien de Caen prétend que l'on devroit revenir sur un objet qui pourroit enrichir ce pays.

L'abbaye de *Fontenay*, située sur les bords de la riviere d'Orne, à environ deux lieues de Caen, fut fondée, au sixieme siecle, par Saint Evremont, frere de Saint Evroul, qui en fut le premier Abbé. Il y a dans l'Election de Caen deux autres lieux remarquables qui portent le même nom; l'un est *Fontenay-le-Pesnel*, ainsi surnommé d'une famille illustre qui est éteinte; c'est un assez gros lieu: l'autre, plus petit, mais remarquable par son château, est *Fontenay-le-Marmion*; il est titré de Vicomté. Le Vicomte de Fontenay tenoit le premier rang parmi les députés de la Noblesse du Bailliage de

Caen, tant dans les Etats de la province que dans l'Echiquier. Il étoit suivi de huit *Barons*, dont le premier étoit celui de *Courcy*, & le quatrieme, le *Baron de Creuilly*. Les premiers possesseurs de cette Baronnie sortoient d'une ancienne famille qui se prétendoit issue d'un fils naturel d'Henri I, Roi d'Angleterre. Cette Maison étant éteinte, cette Terre a passé en différentes mains, avant de parvenir à MM. Colbert de Seignelay. Le dernier des Barons du Bailliage de Caen, étoit celui de *Thorigny*, Terre appartenante depuis long-temps à MM. Goyon de Matignon. Entre l'Orne & la Seulle, vers le bord de la mer, il y a plusieurs autres belles Terres, telles que *Courseulle*, *Hermanville* & *Benouville*. De l'autre côté de l'Orne, près de la Dive, est celle d'*Ecoville*, qui depuis très-long-temps appartient à des Gentilshommes du nom de *Valois*, dont l'origine a été constatée lors d'une recherche de Noblesse faite dans la province de Normandie, par ordre du Roi Louis XI, en 1463. On la connoît sous le nom de *Recherche de Monfaux*, parce que celui qui en fut chargé s'appeloit ainsi. Elle ne s'étend que sur les Nobles de la Basse-Normandie; ceux dont

les noms y ſont compris, s'en ſont honneur.

Près de l'embouchure de la Dive & vis-à-vis du bourg de ce nom, eſt le village de *Cabour*; il eſt au milieu des Dunes, à quatre lieues de Caen. Les lapins de ce lieu ſont eſtimés les meilleurs du royaume; & les moutons, quoique petits, y ſont très-bons à manger. Enfin, à environ une demi-lieue de la mer, au deſſous du village de *Douvre*, eſt la chapelle de *Notre-Dame de la Délivrande*, lieu de dévotion très-renommé dans la Baſſe-Normandie. On prétend qu'elle fut fondée par *Saint Regnobert*, diſciple & ſucceſſeur de *Saint Exupere*, premier Evêque de Bayeux. En ſuppoſant qu'elle eût cette ancienneté, elle fut détruite par les Normands, mais enſuite rétablie au onzieme ſiecle, & illuſtrée par un grand nombre de miracles qui s'y ſont opérés & s'y ſont depuis multipliés à l'infini. L'égliſe eſt très-jolie, & deſſervie par des Prêtres ſéculiers qui ont toujours à leur tête un Chanoine de Bayeux; il y a des Livres entiers qui traitent des merveilles de ce lieu de dévotion.

L'Election de *Bayeux* eſt la ſeconde de la Baſſe-Normandie. La ville principale tire ſon nom des anciens peuples *Bajo-*

casses, connus du temps de Jules César, & qui peuploient le pays que l'on appelle aujourd'hui le *Bessin*; elle est située sur la riviere d'Aure, seulement à une lieue & demie de la mer. Elle contient environ dix mille habitans, & dix-sept paroisses, tant dans la ville que dans les fauxbourg. L'évêché reconnoît pour son Fondateur *S. Exupere*, vulgairement nommé *S. Spire*, que les vieux Annalistes prétendent avoir reçu sa mission des premiers successeurs de Saint Pierre. Quoi qu'il en soit, il étoit Romain; il convertit d'abord *Saint Regnobert*, *Saint Reverend*, & *Zenon*; les deux premiers étoient des gens considérables du pays des *Bajocasses*, & le troisieme, un fameux Druide des environs de Bayeux. Regnobert donna sa maison au Disciple de Jésus-Christ, qui en fit une chapelle. Il n'y en a point eu d'autre dans Bayeux, jusqu'à ce que Constantin ayant assuré la paix à l'Eglise, on put hardiment se déclarer Chrétien. Saint Exupere étant mort, fut enterré dans cette chapelle, & ses reliques y ont été long-temps conservées. Mais sans doute, lors de l'irruption des Normands, elles ont été transportées dans la petite ville de Corbeil, à sept lieues de Paris, où elles sont encore révérées sous le nom de *Saint Spire*. *Saint Regnobert*

fut son successeur & le second Evêque de Bayeux. Le troisieme s'appela *Saint Rufinien*, & le quatrieme *S. Loup*. Ceux qui le suivent dans la liste des Prélats de Bayeux, sont, *S. Patrix*, *S. Manvieux*, *S. Contest* & *S. Vigor*. Celui-ci acheva d'abolir l'idolâtrie dans le Bessin. On lui attribue beaucoup de miracles, dont quelques-uns sont trop singuliers pour ne pas convenir qu'ils sont apocryphes, tel que celui-ci : il ressuscita un oiseau que son valet avoit mangé mal à propos un jour de jeûne & d'abstinence ; l'animal ayant été vomi par le gourmand, se retrouva en vie & en plumes, chanta & s'envola. On faisoit encore, au seizieme siecle, mention de ce miracle dans le Bréviaire de Bayeux; mais cette leçon ne se trouve plus dans les nouvelles éditions. Ce Saint mourut l'an 537; il fut enterré dans l'église du Prieuré qui porte son nom, & qui étoit, avant son épiscopat, un temple d'idoles. Ses reliques furent ensuite transportées dans la cathédrale; mais elles y furent volées, à la fin du quinzieme siecle, par un Sacristain qui les vendit à un Moine de Corbie : celui-ci enrichit de ce trésor l'abbaye de Saint Riquier, dans le Ponthieu, dont il devint Abbé. Cependant

elles furent ensuite partagées entre plusieurs églises & monasteres de différentes provinces, qui se disputent l'honneur d'en avoir, & de posséder des portions plus ou moins considérables de ces reliques.

Il y eut encore, dans les huitieme & neuvieme siecles, plusieurs Saints, Evêques de Bayeux; savoir, *S. Gerbaut*, *S. Frambaut*, *Saint Hugues*, qui fut depuis Archevêque de Rouen, *Saint Sulpice* & *Saint Valfride*. Enfin, au onzieme siecle, siégea le fameux *Eudes* ou *Odon*, dont j'ai déjà parlé dans l'Histoire de la province de Normandie. Celui ci ne se conduisit pas de maniere à se faire canoniser. Quelques Auteurs croient qu'il étoit frere utérin de Guillaume le Conquérant, étant fils de la belle Arlette, mere de ce Prince, & de Herluin de Conteville son époux. Ce Seigneur, qui fut Evêque fort jeune, profita de son crédit pour faire de grandes libéralités à son église. Il lui donna, entre autres, beaucoup de reliquaires très-précieux, qui ont été conservés jusqu'aux grands ravages des Calvinistes en 1562. Voulant procurer à sa cathédrale les reliques de Saint Exupere, qui étoient & sont encore à Corbeil, il gagna le Sacristain; mais celui-ci l'attrapa, emporta son argent, & lui

donna de fausses reliques. Pour s'en consoler, le noble & riche Evêque fonda plusieurs prébendes, enrichit l'abbaye de *Grestain*, fondée par son pere dans son diocese, & ajouta encore à ce qu'avoient fait pour les deux abbayes de Caen Guillaume le Conquérant & la Reine Mathilde. Il établit la réforme & des écoles dans plusieurs grandes abbayes. Il assista à plusieurs Conciles, tint des Synodes, & fit plusieurs beaux réglemens; enfin il étendit ses libéralités & ses soins jusque sur les dioceses & les monasteres d'Angleterre; mais tout ce qu'il fit de beau dans ce genre, n'étoit que l'effet d'une vaine gloire; & sa conduite le prouva bien; car ayant marché avec le Roi son frere à la conquête de l'Angleterre, il commanda un corps de troupes auxquelles il ne fit observer aucune discipline. Ayant été déclaré Gouverneur de la province de Kent, il la tyrannisa : enfin, comme je l'ai déjà dit, il eut la fantaisie de devenir Pape, fut arrêté, mis en prison, & n'obtint sa grace que peu avant la mort de Guillaume le Conquérant. Il officia aux obseques de ce Roi, qui se firent dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, faisant partie de son diocese. Le reste de sa vie fut toujours agité; il prit parti dans

la querelle des enfans de Guillaume le Conquérant, fut à la tête des Prélats qui eurent la foiblesse d'approuver les amours du Roi de France Philippe I, avec Bertrade, femme du Comte d'Anjou; il fit plus, il célébra leur mariage, & fut excommunié pour cela par le Pape. Enfin, après cinquante ans d'épiscopat, l'occasion se présenta d'entreprendre une guerre un peu plus analogue à son état que les précédentes. On prêcha la Croisade, il la prêcha lui-même, &, voulant joindre l'exemple au précepte, il partit, pour se rendre en Orient, à la tête de ses vassaux armés. Il traversa heureusement la France & l'Italie; mais étant arrivé en Sicile, il mourut à Palerme en 1097.

En 1134, Bayeux eut pour Evêque *Richard*, troisieme du nom, bâtard de Robert, Duc de Glocester, qui l'étoit lui-même de Guillaume le Roux. Sa naissance lui fit éprouver quelques désagrémens lors de son installation; mais enfin il jouit paisiblement pendant plus de dix ans, & eut pour successeur *Philippe*, fils de Robert d'Harcourt, qui, environ l'an 1100, avoit bâti le château de ce nom dans le Comté d'Evreux. Ce Prélat fut un des plus illustres de ceux qui aient siégé à Bayeux;

il fonda dans son diocese l'abbaye du *Val-Ricker*, qui subsiste encore, & y mit pour premier Abbé *Nivard*, frere de Saint Bernard. Il mourut après plus de vingt ans d'épiscopat, & l'on montre son tombeau dans sa cathédrale. La liste des Evêques de Bayeux n'offre plus rien d'intéressant jusqu'à *Louis d'Harcourt*, qui, sous le regne de Louis XI, présida aux Etats de la province & à l'Echiquier, & joua un grand rôle pendant plus de vingt ans qu'il fut sur ce siége. Il étoit Patriarche titulaire de Jérusalem. Son mausolée se remarque dans la cathédrale, aussi bien que celui du premier Evêque de ce nom; mais ils ont été tous deux ouverts & pillés par les Calvinistes. Pendant le cours du seizieme siecle, il y eut trois Evêques de Bayeux Cardinaux, *René de Prie*, *Augustin Trivulce*, & le fameux Cardinal d'*Ossat*, qui ne mourut qu'au dix-septieme.

On montre dans le trésor de la cathédrale de Bayeux une espece de chape d'une étoffe riche, mais très-ancienne, qu'on appelle *la chasuble de S. Regnobert*; elle est chargée d'une broderie d'or sur laquelle on remarque des caracteres qui ont paru longtemps ne rien signifier; mais enfin de

nos jours on a découvert qu'ils étoient en ancien Arabe, & contenoient une profession de foi conforme aux dogmes Mahométans, mais dans laquelle il n'est pas question de Mahomet. On présume que cet ornement a été pris sur les Sarasins par Charles Martel, lorsque ceux-ci pénétrerent en France au huitieme siecle. La Reine ou Impératrice Ermentrude, femme de Charles le Chauve, ayant été guérie par l'intercession de Saint Regnobert, donna cette riche enveloppe pour ses reliques, & elle est précieusement conservée. On voit encore dans la cathédrale de Bayeux une très-ancienne tapisserie, représentant les descentes des Normands en Neustrie, leurs conquêtes; celle de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, & plusieurs autres aventures remarquables. Cette tapisserie, gravée & expliquée dans le beau Livre des *Antiquités françoises, de Don Montfaucon*, a sur-tout le mérite de représenter le costume des Princes, Seigneurs & Guerriers des huitieme, neuvieme & dixieme siecles.

L'Evêque de Bayeux a, comme tant d'autres, des Barons qui l'accompagnent lors de son entrée, parce qu'ils sont ses Feudataires, entre autres le Baron de

Beaumont qui conduit sa haquenée blanche, lorsque le Prélat arrive au prieuré de Saint Vigor, & garde cette monture pour sa peine. Après avoir soupé & couché dans cette abbaye, l'Evêque fait son entrée à pied dans la ville, & se rend à la cathédrale. Les Barons de Beaumont & d'*Estrean* marchent à ses côtés; il a derriere lui un homme armé de pied en cap, qui l'accompagne, non seulement dans cette occasion, mais toutes les fois qu'il officie pontificalement. Ce dernier article de cérémonial est tout-à-fait particulier aux Evêques de Bayeux.

L'évêché de Bayeux est d'un assez gros revenu. L'Evêque est en possession d'avoir la prééminence sur tous les suffragans de Rouen, quand même ils seroient plus anciens de sacre que lui; aussi dit-on qu'il est Doyen né de cette province ecclésiastique.

Le *Port en Bessin* est un bourg sur le rivage de la mer. Le commerce n'en est pas considérable; mais on prétend qu'il seroit aisé de l'augmenter.

Isigny est le bourg le plus considérable & le plus commerçant de cette Election. On y fait un débit immense de denrées de toute espece, légumes, miel, cire,

suif, viandes salées, mais sur-tout de beurre, qui y est apporté de toutes parts, & qui passe à Paris, frais dans certains temps, & salé dans d'autres. La riviere d'Aure, qui arrose Bayeux, passe aussi à Isigny, & se jette, à peu de distance de là, dans la mer. Son embouchure est dans une baie dont le fond est d'un sable fort doux, que la mer couvre & découvre plus ou moins à certaines heures & dans certaines marées. On peut traverser aisément cette baie à pied & à cheval, en prenant les momens propices; mais il faut avoir attention de les saisir, sans quoi on court risque de se noyer. L'*Aure* n'est pas la seule riviere qui se jette dans cette baie; celle de *Vire*, qui vient de Saint-Lo, y entre aussi; elle sépare le Cotentin du Bessin. Le flux & reflux se fait sentir en remontant cette derniere riviere jusqu'à *Neuilly*, Baronnie de l'évêché de Bayeux, dont Isigny même releve. Les passages sablonneux dont je viens de parler, se distinguent en *grand Vay* & *petit Vay*. Le petit Vay est entre Neuilly & Isigny, sur la Vire, & le grand Vay à la jonction de la Vire & de l'Aure, au dessous d'Isigny. Au reste, *Vay*, en Langue Normande, veut dire *Gué*, & est

très-bien appliqué aux passages dont je viens de parler. On compte environ neuf cents habitans dans le bourg d'Isigny ; il n'y a qu'une seule paroisse ; mais il y a trois succursales dans les hameaux voisins, qui sont aussi peuplés que le bourg même. Le cidre d'Isigny passe pour le meilleur de la Basse-Normandie, & son sel blanc est en grande réputation. Celui-ci se fabrique dans environ dix-huit salines qui sont dans les environs des deux Vay. Le commerce de ce sel est considérable, mais est gêné par des droits très-onéreux, dont la plupart sont dus au Roi, quelques-uns à l'Evêque de Bayeux, Seigneur en plus grande partie d'Isigny ; enfin, au Chapitre de la cathédrale, & à quelques Seigneurs particuliers, tels que M. le Marquis de Briqueville de la Luzerne, qui a à Isigny même un très-beau château, dont les jardins sont bien plantés, & sur-tout la vue admirable, tant du côté de la terre que de la mer. Au seizieme siecle, ce château étoit fortifié ; mais de nos jours on a sacrifié les fortifications à l'agrément & à la magnificence. Isigny a une coutume particuliere, ou, pour mieux dire, des usages locaux dont la coutume de Normandie fait mention. Ils sont avantageux

aux femmes, auxquelles ils attribuent d'assez grands droits sur les biens que laissent leurs maris. Il y a pour le passage des deux Vay, des guides dont on oblige même les voyageurs à se servir, & qui répondent en quelque façon d'eux, moyennant une médiocre rétribution, que le Seigneur du lieu partage avec eux, en la leur affermant. M. de la Luzerne jouit ainsi du passage du petit Vay. Rien de si beau & de si fertile que les environs d'Isigny du côté de Bayeux; les pâturages y sont excellens; les vaches y engraissent promptement, & les champs d'herbages sont coupés par des plantations de pommiers : mais comme le pays est gras, il a fallu de temps en temps en assurer la communication par des ponts. La rade d'Isigny, qui est par delà les Vay, est foraine, par conséquent pas trop sûre. Cependant, en suivant le cours de la riviere d'Aure à travers les sables, & prenant le temps des hautes marées, les vaisseaux y remontent, & il y en a grand nombre qui y viennent charger sur-tout des beurres.

Entre Isigny & Bayeux est le village de *Fourmigny*, célebre par les foires qui s'y tiennent tous les ans; mais principalement dans notre Histoire, par la bataille

que

que Charles VII gagna en 1448 sur les Anglois, & qui acheva de faire rentrer la Normandie sous son obéissance.

L'Election de *Carentan* fait partie du Cotentin, & n'est séparée de celle de Bayeux que par la riviere de Vire & les Vay; la capitale est une petite ville près de la mer entre les deux rivieres de Douve & de Taute, qui se joignent près de leur embouchure, dans le grand Vay. Le pays des environs est gras & fertile, mais marécageux; ce qui a obligé de pratiquer un grand nombre de petits ponts pour communiquer d'un endroit à un autre. Si d'un côté cela procure quelques incommodités journalieres; de l'autre, cette disposition du terrein met ce pays à couvert des irruptions des ennemis; c'est la meilleure fortification de Carentan, dont d'ailleurs les remparts & les tours sont ruinés, & qui a un château presque détruit, qui a eu cependant autrefois l'honneur d'arrêter long-temps les Anglois. L'air de Carentan est assez mal-sain, malgré quelques ouvrages destinés à faire écouler les eaux. Il en résulte que la ville n'est pas bien peuplée, quoiqu'elle soit la résidence de plusieurs Tribunaux & Jurisdictions. Elle n'a qu'une seule paroisse, un

couvent de Religieuses & un hôpital. J'oubliois de dire qu'on fait remonter l'antiquité du château de Carentan jusqu'à Jules César, & qu'il a tiré son nom d'un Capitaine de ce Conquérant, nommé *Carus* ou *Carentonus*. L'Election de Carentan ne contient que quatre-vingt-quinze paroisses. Un des plus gros bourgs & des plus riches de cette Election s'appelle *Sainte-Mere-Eglise*; il est du temporel de l'évêché de Bayeux.

A environ une lieue de la côte, vis-à-vis Carentan, à l'occident du grand Vay, sont les Isles ou *Islots de Saint-Marcoul*, consistant en trois rochers, sur l'un desquels est une chapelle dédiée à ce Saint Normand. Il naquit à Bayeux au commencement du sixieme siecle; on montre encore la maison où il est né, dans le fauxbourg Saint-Loup de cette ville. Sa légende assure qu'il étoit d'une famille illustre, & que quoiqu'il fût petit de taille, il avoit l'air fort noble. Etant encore fort jeune, il se retira dans une solitude du diocese de Coutances, assez près de ces Isles. On croit même que c'est lui qui bâtit la petite chapelle que l'on y voit. Mais, selon toute apparence, il avoit un autre établissement sur le rivage,

Il y pratiqua de si grandes austérités, & y fit tant de miracles, que son Evêque l'ayant visité, l'ordonna Prêtre, en quelque façon malgré lui. Il le conduisit à Pontoise, où étoit le Roi Childebert, qui bâtit pour lui un monastere dans un lieu nommé *Nanteuil*. On prétend qu'il y suivit la Regle de Saint Benoît. Cependant le nombre de ses Moines étant augmenté, il en transporta une colonie sur les côtes de Bretagne, dans une Isle qui porte encore son nom. De retour à Nanteuil, il fut appelé par le Roi Childebert à sa Cour; il y trouva Saint Lô Evêque de Coutances, retourna à Nanteuil, & y mourut presque aussi-tôt, en 558. Ses reliques ont été très-partagées; car la moitié de son corps a été transportée à Coutances, où on la conserve dans la cathédrale; l'autre moitié à Cologne; mais on en a tiré plusieurs portions qui ont été dispersées dans différentes églises. Au seizieme siecle, la tête de Saint Marcoul étoit conservée dans un précieux reliquaire dans l'abbaye de *Corbigny*, diocese de Laon. Lorsque les Rois sont sacrés à Reims, ils sont dans l'usage constant de faire un pélerinage à cette abbaye, pour révérer cette relique. On prétend que c'est pour remercier Saint

Marcoul du don céleste qu'ont tous nos Monarques de guérir les écrouelles en touchant les malades. Ce fut ce Saint qui obtint ce don pour le Roi Childebert, qui l'a transmis à ses successeurs. Au reste, les reliques de Saint Marcoul opérent encore elles-mêmes ces sortes de guérisons. Henri Etienne, Auteur Protestant, n'a pas craint de dire que l'on n'avoit recours à *Saint Marcoul* pour guérir les humeurs froides, que parce que c'est ordinairement au cou qu'elles se manifestent, & que par conséquent elles font *mal au cou.*

La quatrieme Election de la Généralité de Caen est celle de *Valogne*; elle comprend cent soixante-quatorze paroisses. La ville, dont elle prend son nom, est, dit-on, fort ancienne, & composée de deux mots, *val*, vallon, & *Alone*, ville qui étoit considérable du temps des Romains, & qui fut détruite par un incendie; on ignore précisément en quel temps. Monsieur Foucaut, qui, pendant le siecle dernier, étoit Intendant de Caen, savant homme & fort versé dans les antiquités, fit fouiller au lieu où devoit être autrefois cette ville, sur la hauteur au pied de laquelle est actuellement Valogne. On y

trouva les ruines d'un grand & bel amphithéatre, & de plusieurs bains publics, d'un temple dont les fondemens & les murs étoient parfaitement conservés, mais dépouillé de tout ce qui avoit pu contribuer à ses ornemens; d'ailleurs on y déterra un grand nombre de médailles, dont quelques-unes portoient l'empreinte des Césars, & l'on découvrit une salle que l'on prétendit avoir servi d'auditoire, & quelques pieces d'argent avec cette légende: *Nummus argenteus antiquæ civitatis Lonniæ.* On a jugé que cette ville pouvoit avoir eu autrefois la grandeur de celle de Rouen. Les cendres que l'on en a retirées à monceaux, sont des preuves certaines de l'incendie qui l'a ruinée, & les sources vives qu'on a rencontrées dans ces ruines, ont fourni abondamment d'eau aux fontaines répandues dans la nouvelle ville. Il y avoit dans celle-ci un ancien château, dont on ne voit plus que les débris. On croit qu'il avoit été fondé du temps de Clovis; il fut fort augmenté depuis sous les Ducs de Normandie. Ce fut au quatorzieme siecle qu'il fit le plus de bruit; Charles d'Evreux, Roi de Navarre, dit le *Mauvais*, en étoit maître en 1354; le Connétable de Bourbon s'en empara

alors sur lui, & dix ans après le Connétable du Guesclin l'assiégea & le prit encore; enfin Charles III, fils de Charles le Mauvais, le remit à son véritable Souverain, Charles VI. Le siecle suivant, les Anglois s'en emparerent de nouveau; mais il fut reconquis par le Roi Charles VII. En 1574, les Huguenots, ayant Montgommeri à leur tête, le surprirent, & y firent de grands désordres; ils tuerent, entre autres, un Cordelier, nommé le *Pere Cervoisi*, qui est regardé dans le pays comme bienheureux, parce qu'il fut assassiné en disant la Messe. La ville a été pendant quelque temps assez considérable, parce qu'il y avoit alors des manufactures de draps, des tanneries, des fabriques de gants, & d'ailleurs de grands marchés. Depuis, elle étoit beaucoup déchue, les habitans se trouvant accablés d'impôts: mais, au commencement de ce siecle, elle s'est relevée, la Noblesse, qui est en grand nombre aux environs, s'étant habituée à y passer les hivers; la société en est devenue fort agréable; on y fait bonne chere, & moins chérement qu'ailleurs. Les plaisanteries qu'un de nos Auteurs comiques s'est permises sur Valogne, se sont absolument vérifiées; le luxe même s'y est

introduit à la suite de l'aisance. Le château a achevé dêtre démoli en 1689 ; mais en revanche, on y a élevé plusieurs beaux couvens modernes, & entre autres un superbe séminaire, il y a environ cent ans. La ville contient dix à douze mille habitans ; elle est bien bâtie & bien percée ; les maisons sont construites d'une pierre d'un grain très-fin, dont les carrieres sont peu éloignées. La principale église paroissiale & collégiale n'a que trois ou quatre cents ans d'ancienneté ; le vaisseau est vaste & fort clair ; on y remarque de beaux vitraux ; le chœur est surmonté d'un dôme, & à côté est une tour qui sert de clocher. La seconde paroisse est très-antique, fort obscure ; l'on croit que c'étoit jadis le temple d'une idole de l'ancienne *Alone*. Le couvent des Cordeliers est un des beaux & des plus nombreux que ces Peres aient dans le royaume. On y voit le tombeau de l'Amiral Louis de Bourbon, Comte de Roussillon, mort en 1488. Le couvent des Capucins est très-agréable, & a un joli jardin, arrosé par la riviere de *Merderet*, dont l'eau est bourbeuse & mal-propre, comme l'indique son nom, dont l'étymologie cependant a donné lieu à plusieurs disserta-

tions savantes. Il y a dans Valogne une abbaye de Bénédictines, appelée *Notre-Dame de Protection* ; l'église & le monastere ont des beautés.

C'est dans cette Election qu'est la ville & le port de *Cherbourg*, qu'on appelle en latin *Cæsaris Burgus*, & que l'on prétend qui étoit déjà une forteresse dès le temps de César. L'Historien Froissard l'imaginoit ainsi; car il dit que c'étoit un *fort & noble lieu que fonda premiérement Julius César quand il conquit l'Angleterre* ; mais nos Auteurs modernes, mieux instruits, croient que si quelqu'un des Césars a eu part à la construction de Cherbourg, au moins ce n'est pas le premier d'entre eux. Quoi qu'il en soit, cette petite ville est placée au milieu d'une grande & large baie, terminée à l'occident par le cap de la Hogue, & à l'orient par un autre cap ou pointe, derriere lequel est Barfleur. Le port de Cherbourg est resserré entre deux pointes plus rapprochées, dont l'une s'appelle *Pointe du Hommet*, l'autre, *Cap de Bretteville*. Vis-à-vis du port est une Isle que l'on appelle l'*Isle Pelée*. Derriere la ville est une plaine grande d'une lieue, & ensuite une forêt considérable, que l'on nomme la forêt de *Brix*. A droite & à gau-

che, derriere les ſables que la mer laiſſe en ſe retirant, ſont deux côteaux de terres labourables. Sur celui qui eſt à l'orient, eſt un village nommé *Tour-la-Ville*, dans lequel on a établi, en 1670, une grande & belle manufacture de glaces, mais qui, au ſeizieme ſiecle, étoit encore bien loin d'être connue. Il n'y a que quatre lieues de Cherbourg à Valogne, & ſix par terre juſqu'à la Hogue; mais pour ſe rendre par mer d'un de ſes ports à l'autre, il faut faire un aſſez grand tour, & doubler pluſieurs caps. La ville de Cherbourg eſt d'une forme ronde, ou du moins ovale; elle a un grand fauxbourg qui regne le long du port. Celui-ci eſt formé par l'embouchure de la riviere de *Divette*. Il y en a une autre plus petite, nommé la *Trolbec*, qui ſe jette auſſi dans le même port. Les rues ſont étroites, les maiſons de pierres & d'ardoiſes aſſez groſſieres, dont les carrieres ſe trouvent dans les environs. Ces maiſons ſont aſſez ſolides, mais n'ont communément rien de remarquable. On trouve dans la ville deux aſſez belles places, & pluſieurs fontaines, mais dont l'eau n'eſt que médiocrement bonne. On y compte juſqu'à ſix mille habitans. Il y avoit autrefois un château qui étoit beau

& fort; il existoit dès le temps de Guillaume le Conquérant. On continua, sous les Ducs de Normandie & sous nos Rois, de le fortifier. Sous le regne de Louis XIV, on entreprit, sur les Mémoires de M. de Vauban & sous sa direction, de l'augmenter, aussi bien que l'enceinte de la ville, tandis que d'un autre côté on agrandissoit le port & qu'on travailloit à le rendre considérable. On avança beaucoup ces projets pendant les années 1687 & 1688; mais en 1689 on changea si bien de systême, qu'on démolit non seulement ce qu'il y avoit de nouveau, mais encore les anciennes fortifications. En renversant le château jusque dans ses fondations, on trouva quantité de médailles fort anciennes, dont les unes étoient Gauloises & mal frappées, les autres Romaines, & enfin quelques-unes Grecques. Il n'y a pour la ville & les fauxbourgs qu'une seule paroisse, d'un très-bon revenu, & à la nomination de l'Evêque de Coutances. Le Clergé y est nombreux; il n'y a que les enfans de la ville qui puissent y être admis. L'église est grande, & l'architecture en est ancienne & bonne. On y voit un monument élevé à l'occasion de la délivrance de Cherbourg, & de la tyrannie des Anglois en

1450. On ignore au juste en quel temps fut fondée cette paroisse; mais on est assuré de l'époque de la fondation de l'hôpital ; c'est l'an 1000. Il paroît que Cherbourg étoit alors une ville plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cinquante ans après, Guillaume le Conquérant & la Reine Mathilde sa femme lui firent des dons en Terres; on a continué à l'enrichir & à l'augmenter jusqu'à nos jours. Il y a actuellement presque toujours plus de cent pauvres des deux sexes. L'abbaye royale de Cherbourg est à un petit quart de lieue de la ville; on l'appelle *Sainte Marie aux Vœux*, parce qu'elle fut bâtie en vertu d'un vœu que fit la Reine Mathilde, au milieu d'une grande tempête qu'elle essuya, l'an 1145, en repassant d'Angleterre en Normandie. Elle ne fut qu'écartée de sa route, & débarqua enfin heureusement à Cherbourg. La seconde Mathilde, fille du Roi d'Angleterre Henri I, veuve de l'Empereur Henri V, & mere du Roi Henri II, prit cette même abbaye en affection, & y fit unir de grandes possessions. Elle y plaça des Chanoines réguliers, & il y en a toujours eu depuis. L'Abbé est Seigneur d'une partie de la ville, & possede d'ail-

leurs une belle Baronnie à quatre lieues de Cherbourg; l'église est vaste & belle, le chœur est sur-tout fort orné. On remarque aussi le réfectoire du monastere. Les habitans de Cherbourg, & même ceux de quelques villages des environs jouissent de grands priviléges, entre autres de l'exemption de tailles, qui leur a été accordée par Louis IX en 1464. Le port, grand & spacieux, peut contenir cent cinquante vaisseaux, & seroit encore plus utile s'il étoit creusé.

Ce n'est que du commencement de ce siecle que l'on a entrepris de construire deux jetées en avant de ce port; on les a prolongées tant que l'on a pu; mais en les poussant trop loin, il arrive presque toujours que la mer les emporte. On a fait encore depuis quelque temps de bien plus grands plans de perfection & d'amélioration pour le port de Cherbourg; mais elles appartiennent si peu au siecle dont j'écris l'Histoire, que je ne dois pas en parler ici. La grande rade en avant du port a une bonne lieue de large. Le fond est bon & de sable fin; mais la mer n'est pas profonde, & on n'y est pas à l'abri de tous les vents.

En suivant la côte occidentale de la

Presqu'isle du Cotentin, on trouve le cap de *Barfleur*, & après l'avoir doublé, la petite ville & le port de ce nom. On prétend qu'elle s'appeloit autrefois *Barbeflot*; que c'étoit le meilleur port de la Normandie du temps de Guillaume le Conquérant, & qu'il y réunit jusqu'à cinquante ou soixante vaisseaux pour passer en Angleterre. Ce port est resté considérable & très-commerçant jusqu'au quatorzieme siecle; mais en 1346, les Anglois, conduits par Jean de Harcourt, Général du Roi Edouard III, s'emparerent de cette place. Sous le regne de Philippe de Valois, ils le détruisirent & comblerent; il ne s'est jamais relevé de cet accident. La ville est aujourd'hui réduite à un bourg d'environ six cents habitans. Il n'entre plus dans le port que des barques de Pêcheurs.

En suivant la côte par mer, on trouve la fameuse rade de la *Hogue*, au fond de laquelle est la paroisse de ce nom. Elle est comprise entre la pointe de Réville, à l'embouchure de la petite riviere de Saire, & celle de Quineville, à l'embouchure de la Synope. Dans cet espace, le long du rivage, est la petite Isle & le fort de *Tatihou*, qui ne sont en-

tourés d'eau que dans les hautes marées, & sur le rivage, le village de *Saint-Vast*, habité par des Pêcheurs, & plusieurs redoutes & batteries. Derriere Saint-Vast est un bourg ayant titre de Baronnie, nommé *Quetehou*, qui appartient à l'Abbesse de la Trinité de Caen. La rade de la Hogue est la meilleure qu'il y ait dans la Manche, & on y est à l'abri de presque tous les vents. Depuis cent ans on a toujours fait des projets pour construire un port sur la Manche, tantôt à la Hogue, tantôt à Cherbourg. On a varié, ne voulant pas tenter deux entreprises à la fois; on se déterminoit tantôt pour la Hogue, dont la rade est excellente, tantôt pour Cherbourg, dont le port étoit plus avancé. Cette grande question ne paroît pas encore tout-à-fait décidée.

La côte occidentale de la Presqu'isle du Cotentin, depuis le cap de la Hogue jusqu'à l'embouchure de la riviere de Sienne, n'offre aucun port considérable, mais deux ou trois pointes que l'on appelle dans ce pays-là des *Nez*. Les deux plus considérables sont le *gros Nez de Flamanville*, & le *Nez de Carteret*. Auprès du premier est un petit port que l'on appelle *Dielette*; le Seigneur de Flaman-

ville l'a fait, de nos jours, construire à ses frais, & il en tire un assez bon revenu, quoiqu'il n'y entre pas de gros vaisseaux. Le port de Carteret n'est pas plus considérable; mais il sert de retraite aux Contrebandiers de Jersey & de Guernesey. Dans l'intérieur des terres sont deux abbayes; savoir, celle de *Montebourg*, près de Valogne, fondée vers la fin du dixieme siecle, mais qui n'a été achevée que dans le douzieme. A présent elle est d'un revenu considérable. L'autre abbaye, un peu plus éloignée de Valogne, sur le chemin de Coutances, est *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, qui reconnoît pour son Fondateur Néel de Saint-Sauveur, Vicomte du Cotentin, en 1048. Elle n'est pas si considérable que la précédente.

L'Election de *Coutances* est, comme de raison, la plus considérable du Cotentin, dont son chef-lieu est la capitale. On sait que cette ville est épiscopale, & ancienne, ayant été connue des Romains, non pas, à la vérité, dès le temps de Jules César, mais de celui des Empereurs Constance Chlore, Constant ou Constantin. Quelques vieux Auteurs s'obstinent cependant à croire que cette ville a mérité son nom, par le courage

& la constance de ses habitans à se défendre contre les Romains. Quoi qu'il en soit, les habitans du Cotentin s'appeloient, sous les premiers Empereurs, *Unelliens*, & sous le Bas-Empire, la Presqu'isle a été occupée par des peuples pirates qui s'appeloient *les Sines*. Le seul reste d'antiquité que l'on voye à Coutances, est un aqueduc qui traverse les prairies voisines. Il paroît avoir été construit par les Romains. Il a été réparé au seizieme siecle par un Seigneur de la Maison de Paisnel, qui étoit illustre en Normandie, & qui est à présent éteinte; mais il n'est plus entier, & ce n'est plus par conséquent qu'un morceau de curiosité pour les Antiquaires. Au reste, l'ancienne Histoire civile de la ville de Coutances est fort obscure; l'Histoire ecclésiastique, comme je le dirai dans un moment, paroît remonter bien plus haut. C'est ce qui a fait croire que les premiers Evêques qui se sont intitulés *Episcopi Constantiences*, étoient Evêques du Cotentin, mais non pas de Coutances, & qu'ils résidoient à Cherbourg, qui paroît avoir été plus ancien que la ville de Coutances, mais non pas que le nom du Cotentin. Il existe en France une famille originaire de Normandie, mais dont il y

a

a des branches en Anjou & en Bretagne, qui portent le nom de Coutances, & prétendent descendre des anciens Seigneurs de ce pays. Ils portent les mêmes armes que la ville, le même cimier, qui est une tête de femme coiffée à l'antique, & la même devise. Cependant on ignore absolument dans quel temps ils auroient pu posséder cette ville; mais il est certain qu'ils n'en étoient plus les maîtres, & qu'elle étoit au contraire du domaine des premiers Ducs de Normandie, descendans de Rollo. Ce fut sans doute alors qu'elle fut fortifiée, & ses fortifications ont subsisté pendant long-temps. A présent on n'en voit presque aucuns vestiges. On a achevé de les détruire sous le regne de Charles VII, après en avoir chassé les Anglois. Coutances est devenue alors une ville de commerce: le bétail étant en grande quantité aux environs, & les eaux très-propres pour le foulage & la teinture, il s'y est établi des manufactures de draps qui ont eu autrefois beaucoup de réputation; mais la ville étant ouverte de toutes parts, elle a été, pendant les guerres civiles du seizieme siecle & les troubles du dix-septieme, tant de fois prise & pillée, que le commerce, gêné dans ses opérations,

l'a abandonné, & celui de cette ville se réduit aux denrées comestibles qui se vendent au marché. On n'y compte guere plus de cinq mille habitans. Il y a un Bailliage & un Présidial, & l'Election qui s'étend sur cent trente-six paroisses : on y voit aussi un beau collége & un séminaire; mais ils ne sont pas si anciens que le seizieme siecle.

On regarde comme le premier Evêque de *Coutances*, ou du moins du *Cotentin*, *Saint Ereptiol*, qui vivoit, dit-on, l'an 450, & qui fut remplacé consécutivement sur ce siége par dix-huit autres saints Evêques, dont le dernier, *Saint Agathée*, mourut vers 730, par conséquent, pendant trois siecles entiers, Coutances fut gouvernée par des Saints. Près de deux cents ans après il en eut encore un, ce fut *Saint Algeronde*, qui fut massacré par les Normands, au commencement du dixieme siecle, au pied de l'autel de sa cathédrale, où il célébroit la Messe. On sait que ce ne fut pas à Coutances, mais à Saint-Lô, où résidoient alors les Evêques; ce qui confirme bien l'opinion que Coutances n'étoit pas si ancienne que son évêché. Le plus fameux des premiers saints Evêques de Coutances que je viens

de désigner, est *Saint Lô*; il est regardé comme en étant le cinquieme. Le premier de ses miracles est sûrement la maniere dont se fit son élection. *Saint Possesseur*, son prédécesseur, étant mort, la plupart des Electeurs furent avertis en songe, que celui qu'ils devoient choisir pour le remplacer, étoit un enfant de douze ans, nommé *Lô*. Ils obéirent à cette inspiration sans s'être donné le mot. Leur choix fut confirmé par l'Archevêque de Rouen & par le Roi Childebert. Toute la suite de la vie de *Saint Lô* prouva que ce choix étoit tout-à-fait divin. Il gouverna son église pendant quarante-six ans, & mourut en 568. Ses reliques furent d'abord conservées dans la ville qui a pris son nom, & qui étoit le lieu de sa résidence ordinaire. On prétend même que c'étoit un bien qui lui appartenoit patrimonialement, & que le chef-lieu s'appeloit *Briovere*, ce qui veut dire, en ancien Celtique, *Pont-sur-la-Vire*; effectivement, la ville de Saint-Lô est sur cette riviere. Le saint & riche Evêque laissa cette Terre à ses successeurs. Elle s'est fort étendue, & est devenue très-considérable; *Courcy*, *Canisi* & plusieurs autres gros bourgs & villages en ont dépendu; mais quelques-

uns sont sortis des mains des Evêques de Coutances. Lors des irruptions des Normands, les reliques de Saint Lô furent, comme tant d'autres, enlevées & transportées à Rouen, dans l'église de cette ville que l'on appelle encore aujourd'hui le *Prieuré de Saint Lô.* Les Evêques de Coutances s'y réfugierent même, & y resterent jusqu'au onzieme siecle, laissant à Rouen la meilleure partie des reliques de Saint Lô; le reste fut partagé entre Tulles en Limousin, & Angers, où elles furent placées dans un reliquaire en forme de croix, fameux sous le nom de *croix de Saint Lô*; j'ai eu occasion d'en parler. Vers 1030, l'Evêque *Robert* commença à bâtir la cathédrale de Coutances, aidé des libéralités de la Duchesse Gonnor, mere du Duc Richard II, & grand'mere des Ducs Richard III, & Robert. Mais l'édifice ne fut achevé qu'en 1046, & fut consacré par l'Evêque Geoffroi, Chancelier de Guillaume le Conquérant. Cette église subsiste encore, & passe pour un des plus beaux bâtimens de ce genre dans le goût gothique. Le portail est accompagné de deux grandes tours surmontées d'un clocher, & accompagné de deux tourelles que l'on appelle dans le pays les *Fillettes*; au mi-

lieu du chœur est un dôme octogone, soutenu par quatre piliers, d'une architecture très-hardie. Le Chapitre est considérable & nombreux, & toutes les dignités & les canonicats sont à la nomination de l'Evêque, dont le diocese contient cinq cent cinquante paroisses. Cette cathédrale reconnoît pour ses bienfaiteurs, non seulement les Ducs de Normandie, mais ce fameux guerrier *Tancrede*, de la Maison de *Hauteville*, dont la Seigneurie n'étoit qu'à deux lieues de Coutances. J'ai déjà dit que ce Chevalier étant passé en Italie avec ses sept enfans, ils conquirent la Pouille, la Calabre, Naples, & la Sicile, en chasserent les Sarasins & les Grecs, & régnerent sur ce beau pays & cette riche Isle. Tancrede & ses fils n'ayant point oublié le pays de leur origine, firent passer à Robert & à Geoffroi de grosses sommes qui furent employées à la construction de la cathédrale. En récompense de ces libéralités, Geoffroi fit placer sur le portail de l'église huit statues représentant Tancrede & ses enfans, tous en habits royaux; elles se sont très-bien conservées depuis 800 ans. Le Sculpteur qui fit ces statues, & qui, en qualité d'Architecte, mit la derniere main à la construction de la cathédrale de

Coutances, est connu ; il a même été canonisé, & se nomme *Saint Jouvin*. Quant à l'Evêque Geoffroi, il gouverna pendant près de cinquante ans le diocese de Coutances, & mourut, en 1093, de la maniere la plus édifiante ; car ayant fait tout le bien qu'il avoit pu dans son diocese, & se sentant accablé de vieillesse, il se fit porter dans sa cathédrale au pied du grand autel, & expira en récitant le cantique de Siméon, *Nunc dimittis*.

Hugues de Morville, qui vivoit sous le regne de Philippe Auguste, & qui occupa le siége de Coutances pendant près de trente ans, fonda, en 1225, l'hôtel-dieu de cette ville. On voit dans la cathédrale son tombeau, & son épitaphe en vers latins ; celle-ci est vraiment curieuse.

L'Evêque *Robert d'Harcourt*, qui vivoit sur la fin du treizieme siecle & au commencement du quatorzieme, & Raoul d'Harcourt son frere, Archidiacre du Cotentin, furent, en 1280, les Fondateurs du collége d'Harcourt de Paris, principalement destiné aux Ecoliers de la province de Normandie. C'est encore un des plus florissans de la capitale, & j'aurai occasion d'en parler en traitant de celle-ci.

Gilles des Champs, Evêque de Coutances

en 1408, & mort en 1413, eſt le premier des Prélats de cette égliſe qui ait été Cardinal. Il y en a eu depuis cinq autres, dont le plus illuſtre, ſans contredit, a été *Julien de la Rovere*, qui remplit ce ſiége depuis l'an 1474 juſqu'en 1478. Il fut élu Pape, en 1503, ſous le nom de *Jules II*, & ne mourut qu'en 1513, après avoir long-temps fait la guerre à nôtre bon Roi Louis XII. Pendant le cours du ſeizieme ſiecle, Coutances eut pluſieurs Evêques qui portoient des noms illuſtres, tels que le Cardinal *Gouffier de Boiſſy*, depuis 1510 juſqu'en 1520; *René de la Trimouille*, de 1523 à 1530; *Philippe de Coſſé*, qui lui ſuccéda, & mourut en 1544. Enfin, *Artus de Coſſé*, neveu de Philippe, occupa ce ſiége depuis 1560 juſqu'en 1597. Ce fut pendant le temps des plus grands troubles. Alors la ville & le dioceſe furent ſi ſouvent pillés & ravagés par les Huguenots, que l'Evêque crut pouvoir aliéner une partie du patrimoine de ſon égliſe pour faire ſubſiſter les Miniſtres du Seigneur, & apparemment les pauvres; il vendit donc la Baronnie de Saint-Lô (patrimoine du ſaint Evêque de ce nom, qui en avoit enrichi ſon égliſe) à MM. de Matignon, qui la poſſedent encore aujourd'hui.

Il y a dans Coutances, outre la cathédrale, deux autres paroisses, deux couvens de Moines mendians, & deux de filles, dont le principal est l'abbaye de Bénédictines, dédiée à Notre-Dame des Anges.

Granville est la seconde place de l'Election de Coutances, & est à son extrémité du côté de l'Avranchin. Elle est à égale distance des deux villes épiscopales d'Avranches & de Coutances, située sur le haut d'un rocher escarpé de tous côtés, presque environnée de la mer; elle ne tient à la terre que par une chaussée coupée par une tranchée de vingt pieds de large, taillée dans le roc, qui rend Granville une Isle parfaite, à laquelle la mer sert de fossé de tous côtés. Moyennant cela, elle n'a besoin que d'une simple muraille terrassée pour toute fortification, & n'en a point d'autre. Cette ville n'est rien moins qu'ancienne. En 1439, elle appartenoit à un Chevalier Anglois qui la tenoit en fief de Jean d'Argouges, Seigneur de Gratot, sous la simple redevance d'un chapeau de roses qu'il devoit lui remettre tous les ans à la Saint Jean. En 1440, les Anglois, maîtres alors de la Normandie, commencerent à la fortifier,

Charles VII continua à la mettre en état de défense, & elle fut regardée depuis comme une des clefs de la Normandie, & étoit encore considérée comme telle au seizieme siecle. Elle a deux fauxbourgs, auxquels on ne peut communiquer qu'en passant par la même porte. Il n'y a qu'une paroisse qui s'étend beaucoup plus loin que la ville, & une succursale au dehors. L'hôpital général est aussi dans le fauxbourg, & un peu plus loin est un couvent de Cordeliers. On y compte jusqu'à dix mille habitans; malheureusement l'eau y est mauvaise. Les femmes de Granville ont un hahabillement particulier, & une coiffure singuliere, mais qui ne leur sied pas mal. Le port est situé au pied du roc, derriere la chaussée, & fermé par une seule jetée, qui a été commencée dès le seizieme siecle, & successivement perfectionnée jusqu'à nos jours. Il n'y a point de rade à Granville; mais on est si près de celle de Cancale, qui est vaste & excellente, que l'on peut aisément s'en passer.

Vis-à-vis de Granville, tout au plus à quatre lieues en mer, sont les *Isles de Chaussey*, où on peut aussi aisément aborder en venant de Jersey & de Guernesey, que de Granville & de Saint-

Malo ; aussi sont-elles communément regardées comme neutres. Les Peuples des deux Nations vont chercher dans la principale de ces Isles, de la pierre qui est belle & très-propre aux constructions. A présent les habitations ne sont que des cabanes. Cependant il y avoit autrefois un couvent de Cordeliers qui ont été obligés de l'abandonner. MM. de Matignon sont de toute ancienneté Seigneurs de ces Isles ; elles relevent de leur Comté de Thorigny ; mais elles ne sont sûrement pas d'un grand produit.

Si le commerce intérieur de Granville n'est pas considérable, en revanche l'extérieur est très-étendu. Le premier objet sont les huîtres ; tout le monde sait qu'elles sont abondantes & excellentes dans la rade de Cancale, qui ne finit qu'à la pointe de Granville. On transporte par mer ces huîtres jusqu'à Dieppe, où on les fait parquer & engraisser, & par terre dans toute la Basse-Normandie, & même jusqu'à Paris, en les faisant mariner. D'ailleurs les bâtimens de Granville vont à la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve ; quelques-uns d'entre eux faisoient même, au seizieme siecle, le commerce du Canada & celui des Isles de l'Amé-

rique. Ce que l'on appelle le *cabotage*, c'est-à-dire le commerce de port en port, s'étend de Granville, d'un côté, sur toute la côte de Normandie & jusqu'en Hollande; de l'autre, dans tous les ports de Bretagne, à la Rochelle, à Bordeaux, quelquefois jusqu'à Marseille. D'ailleurs les Granvillois trafiquent, quoiqu'en contrebande, avec les Isles de Jersey & de Guernesey; les pêches de toute espece sont abondantes aux environs de Granville, suivant les saisons.

Sur la côte du Cotentin est un petit havre que l'on appelle *Pirou*, & sur la côte même le château de ce nom, chef-lieu d'un Marquisat. On prétend que ce château est d'une haute antiquité; on fait même dans le pays des contes fort extraordinaires sur les prétendues merveilles de ce lieu, spectres, revenans, &c. A l'autre extrémité de l'Election de Coutances, est le bourg de *Ville-Dieu*, qui contient trois mille habitans, presque tous Chaudronniers. Il y a une riche Commanderie de Malte.

La sixieme Election de la Généralité de Caen est celle d'*Avranches*, qui comprend la plus grande partie de l'Avranchin, & s'étend le long des côtes de la

mer jusqu'aux frontieres de Bretagne. Le climat de l'Avranchin est doux & tempéré; en général, les habitans en sont polis & adroits; mais le terroir n'est pas fertile, & il n'y a ni manufactures, ni commerce. Il est cependant arrosé de trois rivieres, le *Coesnon*, la *Sée*, & la *Selune*. L'Election d'Avranches contient quatre-vingt-dix-neuf paroisses. L'*Avranchin* en général étoit une Vicomté relevante du Duché de Normandie. Le Roi Saint Louis l'acheta, en 1236, d'un simple Gentilhomme; il passa ensuite dans la Maison d'Evreux: les deux Rois de Navarre de cette Maison, Charles II & Charles III, le possédérent successivement. Enfin, ce dernier le vendit au Roi Charles VI, en 1404.

La ville d'Avranches est fort ancienne; du temps des Romains elle s'appeloit *Abrincata*, & les Peuples des environs *Abrincæ*. On prétend que lorsque Jules César alla assiéger Rennes en Bretagne, ces Peuples secoururent les Rennois; ce qui leur attira la haine des Romains, qui les vainquirent. Cependant la situation d'Avranches devoit paroître bien redoutable dans ce temps-là; car cette ville étoit placée sur une montagne, au pied de laquelle passoit la riviere de *Sée*, qui, à peu de distance de là, se jette

dans la mer. De l'autre côté de la montagne, sont de profonds vallons; ainsi de toutes parts il étoit aisé de s'y défendre. Du château, qui est dans la partie la plus élevée, on a une vue admirable, tant du côté de la mer que de celui de la terre; avec tout cela, la ville est petite, & ne paroît peuplée que parce que les maisons sont entassées les unes sur les autres. Elle a environ six mille habitans, & deux assez grands fauxbourgs. Sous les Ducs de Normandie, les Bretons l'assiégerent & la prirent plusieurs fois, &, entre autres, ils détruisirent ses fortifications en 1203. Depuis, la Normandie ayant été réunie à la Couronne, nos Rois sentirent l'importance d'en faire une place d'armes contre les Ducs de Bretagne. Saint Louis y fit faire une nouvelle enceinte. Elle a toujours été munie d'une bonne garnison jusqu'à la réunion de la Bretagne à la France; mais depuis ce moment elle n'est plus considérée sur le même pied, & son évêché fait son plus grand lustre.

On regarde comme le premier Evêque d'Avranches, *S. Léonce*; on prétend qu'il vivoit au commencement du cinquieme siecle. C'est tout ce que l'on en sait. Cent ans après, on voit un autre Evêque d'Avran-

ches, nommé *Nepus*, assister à un Concile; & trente ans plus tard *Perpetuus* souscrire au second & au troisieme Concile d'Orléans. Vers le milieu du sixieme siecle, siégea *Saint Pair*, ensuite *Saint Senier*, qui eut pour successeur *Saint Sever*, d'abord Abbé d'un monastere dans le diocese de Coutances. Ce Saint avoit été d'abord simple domestique & gardien du haras d'un Seigneur François Païen, nommé *Corbec*. Dans cet état il fit des miracles si multipliés, qu'à la fin il convertit son Maître. La légende de Saint Sever contient un de ces miracles qu'il faut respecter en se gardant bien de se mettre dans le cas d'en éprouver un pareil. Sever, gardien d'un troupeau de cavalles, étoit également pauvre & charitable. Les mendians, qui le connoissoient, venoient le tourmenter pour qu'il les secourût. Il n'avoit rien que les habits qu'il portoit sur son corps, & il les leur donnoit. Il s'en revenoit à la maison presque tout nu; on le grondoit, on le battoit même, mais enfin on le revêtissoit. C'étoit tous les jours à recommencer. Une fois il poussa la charité à un plus grand excès: ayant déjà donné ses habits jusqu'à se réduire à une nudité absolue, une pauvre femme vint encore lui représenter sa

misere; Sever lui laissa emmener une cavalle avec son poulain. Un domestique de Corbec l'apperçut, & le dénonça. Le lendemain, le Maître lui ordonna d'un ton sévere de représenter tout le troupeau qui lui avoit été confié. Le Saint obéit, au risque de tout ce qui pouvoit en arriver : mais quel fut son étonnement lorsqu'il retrouva le compte de ses bêtes ! Il crut que la bonne femme avoit rendu la jument & le poulain ; mais il apprit qu'au contraire elle les avoit emmenés bien loin de là. Sever avoua sa faute, que le Ciel même avoit justifiée en la réparant. Ce miracle & plusieurs autres lui ayant attiré une grande réputation, après avoir baptisé son Maître, il se retira dans une solitude, devint, comme je l'ai dit, Abbé d'un monastere, & enfin Evêque d'Avranches. Il mourut en 578, de retour dans son ancienne abbaye, où l'on a conservé ses reliques jusqu'à ce que, lors de l'irruption des Normands, elles furent transportées à Rouen, dans l'église d'un de ses fauxbourgs, qui porte le nom de Saint-Sever.

Au commencement du huitieme siecle, *Saint Aubert*, Evêque d'Avranches, eut par trois fois une apparition de Saint Michel Archange, qui lui déclara qu'il vouloit

être honoré sur le mont *Tumba*, rocher qui s'éleve au milieu des sables mouvans que la mer baigne tous les jours en haute marée, dans une baie à quelques lieues de sa ville épiscopale. Aubert ne pouvant plus résister aux instances de Saint Michel, il en fit part au Roi Childebert; & celui-ci l'ayant approuvé & aidé de ses ordres & libéralités, il se rendit avec un nombreux cortége au rocher désigné. Des miracles sans nombre acheverent de faire convenir les assistans, que la révélation faite à Saint Aubert n'étoit ni chimérique ni supposée, & l'abbaye du Mont *Saint-Michel* fut fondée dans cet endroit. J'aurai bientôt occasion d'en reparler.

Après Saint Aubert, on trouve quelques lacunes dans la suite des Evêques d'Avranches. On est long-temps sans remarquer aucun Saint dans ce catalogue. En 1171, la cathédrale fut consacrée par l'Evêque *Turgis*, en présence du Roi Henri II d'Angleterre; l'édifice subsiste encore. Vers 1460, Louis XI plaça sur ce siége *Jean Bochard*, son Confesseur, fameux Docteur en Théologie, & grand Philosophe pour son temps. Cet Evêque fut chargé de réformer l'Université de Paris, & fit triompher la secte des Philosophes réalistes de celle des Nominaux

minaux. On croit que MM. Bochard de Sarron & de Champigny sont de la famille de cet Evêque, qui eut l'honneur d'avoir pour successeur *Louis de Bourbon-Vendôme*. Ce Prince Prélat gouverna pendant vingt-six ans cette église, & mourut en 1510. Enfin, en 1533, l'Evêque d'Avranches se nommoit *Robert Seneau*, en latin *Robertus Cœnolis*, & mourut en 1560, à Paris, sa patrie. Nous avons de lui grand nombre d'Ouvrages, & entre autres, une Histoire de France en latin, imprimée en 1557. Elle est rare & recherchée : elle contient les contes les plus absurdes sur notre ancienne Histoire, mais d'ailleurs des détails curieux sur la Normandie.

Outre la cathédrale, on trouve à Avranches trois paroisses, tant pour la ville que pour les fauxbourgs, deux couvens de Moines mendians, un beau prieuré de Religieuses Bénédictines, un collége & un hôpital.

Avant que de parler du Mont Saint-Michel, il faut dire un mot de deux petites villes de l'Election d'Avranches, qui sont l'une & l'autre sur les confins de Bretagne. La premiere est *Pontorson*, située sur la riviere de Coesnon, qui sépare les deux provinces. Robert I, Duc de Nor-

mandie, ayant guerre avec *Alain Barbe-torte*, Duc de Bretagne, la fortifia, & y fit construire un château. Ses fortifications ont subsisté & ont été même augmentées, tant que la Bretagne & la France n'ont pas appartenu au même maître; elles ont été fort négligées depuis; enfin, le Roi Louis XIII les a fait absolument raser. *Saint-James* a été fortifiée par Guillaume le Conquérant même en 1065, & a eu le même sort que *Pontorson.*

J'ai dit, il n'y a qu'un moment, en quel temps & à quelle occasion fut fondée l'abbaye du Mont Saint-Michel. Le terrein sur lequel elle est située, est un rocher élevé au milieu des sables; on lui donne le nom général de *Tombe*, parce qu'il ressemble à ces anciens tombeaux de pierres amoncelées, que l'on trouve quelquefois dans les campagnes, & qui sont les restes des monumens barbares élevés par les Gaulois & les Germains à leurs Généraux & à leurs Guerriers. Il y a un second rocher, aussi en forme de tombe comme celui de l'abbaye, mais moins élevé, qui n'est séparé du premier que par le courant de la riviere de *Sée*; on l'appelle *Tombellaine*, en latin *Tumbellana*, ou *petite tombe*.

Il y avoit dessus un château qui n'a été démoli qu'au dix-septieme siecle. Tout le monde connoît le danger que l'on court en passant de la côte au Mont Saint-Michel. Il faut saisir le moment de la basse marée ; alors on y passe aisément à pied, à cheval, on iroit même en voiture : mais il faut bien éviter d'être surpris par la mer montante. D'ailleurs les singularités qui s'offrent dans ce monastere forteresse, sont vraiment dignes de la curiosité des Voyageurs, indépendamment des objets qui y excitent à la dévotion, & qui ont été cause que, depuis huit à neuf siecles, le Mont Saint-Michel a été un des pélerinages de France le plus fréquenté. Je n'entrerai dans les détails de son état actuel, qu'après avoir rappelé les principales circonstances de son Histoire. On prétend que peu avant la fondation de l'abbaye du Mont Saint-Michel, il y avoit entre le Mont de Tombe, Pontorson, qui n'en est qu'à deux lieues, & Avranches qui en est à trois, une grande forêt habitée par de saints Ermites, dont quelques-uns avoient construit des chapelles sur le rocher. Un tremblement de terre, ouragan, ou coup de mer des plus violens & des plus extraordinaires, emporta la forêt,

& fit du rocher une Isle. Il ne resta que les Ermites qui étoient sur celui-ci ; & ce fut pour les réunir en communauté, que Saint Michel apparut à Saint Aubert, & lui ordonna de bâtir un monastere en cet endroit. On montre encore dans le trésor de l'abbaye du Mont Saint-Michel, le chef de Saint Aubert, & l'on fait remarquer sur le crâne un trou que l'on prétend que l'Archange Saint Michel fit à la tête du Saint sans lui causer mal ni douleur, mais pour servir de preuve à sa révélation. Il manquoit à l'abbaye Saint-Michel des reliques de son Patron. Saint Aubert députa trois Ecclésiastiques pour se rendre au Mont Gargan, au royaume de Naples, où Saint Michel étoit déjà honoré depuis les premiers siecles de l'Eglise. Ils remplirent parfaitement leur commission, & revinrent avec ce que l'on avoit demandé ; on le conserve encore précieusement, & on le révere dans l'abbaye ; mais il est difficile de dire précisément ce que c'est, puisqu'un Archange est un être purement spirituel, & ne peut fournir aucunes reliques matérielles. Le vulgaire des Pélerins croit que ce sont des plumes de Saint Michel ; les gens sages & éclairés honorent ces reliques en silence. On est

aussi persuadé que les deux églises de l'abbaye Saint-Michel, la supérieure & l'inférieure, furent consacrées par Dieu même & par les Anges, Saint Aubert l'ayant déclaré ainsi au Roi Childebert II & à tous ceux qui étoient accourus au jour indiqué pour assister à la consécration que le Saint en devoit faire : mais ayant passé la nuit dans l'église pour s'y préparer, il fut témoin d'une apparition qui ne lui laissa plus rien à faire. Le même Saint plaça dans cette église douze Chanoines pour la desservir. Ce Clergé & une foule de peuple & de Pélerins qui accoururent bientôt sur le rocher, manquoient d'eau douce ; Saint Aubert en fit sortir une source abondante, qui jaillit au milieu des eaux de la mer, mais conserve toute sa douceur & sa pureté. On la voit, on l'admire encore, & elle est d'une grande utilité pour la ville & l'abbaye. Cependant les Chanoines que Saint Aubert avoit établis au Mont Saint-Michel en 718, s'étant mal conduits par la suite, & d'ailleurs l'abbaye ayant été pillée & ruinée à plusieurs reprises, tant par les Normands que par les Bretons, le Duc Richard I, surnommé *Sans Peur*, fit rebâtir l'église supérieure, & substitua aux Chanoines, des Religieux

de l'Ordre de Saint Benoît. Depuis ce temps, les Bénédictins sont en possession de cette abbaye. Le corps de Saint Aubert avoit été perdu, ou plutôt caché lors des incursions des Normands ; l'Abbé Hildebert le retrouva au dixieme siecle, enterré dans la maison d'un des anciens Chanoines ; il étoit enfermé dans un coffre qui a été changé en deux précieux reliquaires, dont l'un contient le corps, & l'autre la tête. En 992, un incendie ayant encore endommagé les bâtimens, le Duc de Normandie, Richard II, les fit réparer ; & l'on observe que toutes les réparations se firent avec des pierres tirées des Isles de Chaussai, de Gersey, de Guernesey, & même d'Angleterre ; les pierres du Mont Saint-Michel même n'étant pas bonnes pour la bâtisse. Les événemens dont je viens de parler, furent toujours accompagnés d'apparitions miraculeuses. Je ne dois pas laisser ignorer qu'en 1621, lorsque la réforme de Saint Maur fut introduite dans ce monastere, le Supérieur général de la Congrégation, *Dom Anselme Rolle*, assura encore que Saint Michel lui étoit apparu pour lui en témoigner sa satisfaction.

Nos Rois se sont fait pendant long-

temps un devoir de visiter ce lieu sacré, & d'y faire des pélerinages, à commencer par le Roi Childebert II. Le Roi Louis VI, dit le *Gros*, & Henri I, Roi d'Angleterre, fils de Guillaume le Conquérant, s'y rencontrerent en 1126. Louis VII s'y trouva aussi avec le Roi d'Ecosse. En 1203, Philippe Auguste ayant été obligé d'en chasser les Anglois, y causa quelques dommages; mais il les répara magnifiquement en 1205. Saint Louis vint aussi au Mont Saint-Michel, & y fit faire des réparations & des embellissemens. Presque tous les descendans & successeurs de ce saint Roi y ont fait des pélerinages. Le Mont est très-fortifié par sa nature & sa position; cependant on a jugé à propos d'y ajouter des ouvrages capables de le rendre encore plus fort, & sur-tout de l'artillerie, aussi-tôt qu'elle a été en usage. Par respect pour la dévotion, qui fait la base de cet établissement, on en a laissé le gouvernement & le commandement à l'Abbé & au Prieur, jusqu'à ce que, sous le regne de Charles VII, un des Abbés voulut soumettre cette place aux Anglois. On fut averti de sa trahison, & le Roi y envoya des Gouverneurs qui la conserverent à son lé-

gitime Souverain. Ce fut d'abord Jean d'Harcourt, ensuite le fameux Comte de Dunois, puis Louis d'Estouteville. Les Anglois étant venus assiéger le Mont en 1423, la place fut vaillamment défendue par le dernier, à la tête de cent dix-neuf Gentilshommes Normands ou Bretons. Les armes & les noms de ces braves Guerriers se remarquent encore sur les murs de l'abbaye. Plusieurs illustres familles de Normandie & de Bretagne y reconnoissent avec plaisir les leurs.

En 1469, Louis XI ayant été faire un pélerinage au Mont Saint Michel, y institua l'Ordre de ce nom; les statuts furent dressés & publiés dans la premiere assemblée, tenue en une grande salle qu'on y voit encore, & qu'on appelle *la salle des Chevaliers*. Il fut dit alors que ces Chevaliers seroient au moins au nombre de trente-six, & que l'assemblée générale se tiendroit dorénavant toujours dans cette abbaye; cependant il ne s'en est plus tenue depuis, & alors le Roi ne créa que quinze Chevaliers, dont je crois que mes Lecteurs seront bien aises de trouver ici les noms.

Charles de France, Duc de Guienne, & depuis Duc de Normandie, frere du Roi.

Jean, Duc de Bourbon, Prince du Sang.

Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, Connétable de France, & Gouverneur de Normandie.

André de Laval-Loheac, Maréchal de France.

Jean de Beuil, Comte de Sancerre.

Louis de Beaumont, Seigneur de la Forêt.

Louis d'Estouteville.

Louis de Laval, Seigneur de Châtillon.

Louis de Bourbon-Roussillon, Amiral de France.

Antoine de Chabannes, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France.

Jean, bâtard d'Armagnac, Comte de Comminges, Maréchal de France.

Georges de la Trimouille.

Gilbert de Chabannes, frere du Grand-Maître.

Charles de Crussol.

Et Tannegui du Chatel.

François I fit aussi un pélerinage au Mont Saint-Michel. Nous ne croyons pas que depuis, nos Rois aient eu cette dévotion, ou du moins aient pu la satisfaire. En 1575, trente Aventuriers Calvinistes

eurent l'audace de s'emparer par surprise du Mont Saint-Michel; mais les troupes que le Seigneur de Châtillon commandoit dans la Basse-Normandie pour le Roi Henri III, les forcerent de se rendre à discrétion; quatre furent décapités, & les autres pendus. Ce n'est que depuis 1524 que l'abbaye de Saint-Michel est en commende; le Cardinal Jean le Veneur, Evêque de Lisieux, en fut le premier Abbé Commendataire.

Je ne crois pas devoir entrer dans le détail de tout ce que renferme de curieux le Mont Saint-Michel; mais j'exhorte mes Lecteurs à en faire le pélerinage ou le voyage. Ils doivent sur-tout jouir de la vue que l'on a sur le plus haut du Mont, qui s'étend sur une partie des côtes de Normandie & de Bretagne, & d'où l'on découvre, par un temps serein, l'Isle de Gersey. Le trésor contient tant de reliques, qu'il y en a peu dans le Monde catholique qui en renferme davantage; le catalogue, qui est imprimé, est divisé en cinquante articles.

La septieme Election de la Généralité de Caen est celle de *Vire*; elle est située dans la partie de la Basse-Normandie qu'on appelle le *Bocage*; elle contient

cent vingt-cinq paroiſſes; la ville, qui eſt bâtie ſur une riviere du même nom, aſſez près de ſa ſource, a juſqu'à huit mille habitans. Elle eſt dépendante de deux dioceſes, celui de Bayeux, & celui de Coutances; elle a deux paroiſſes, deux couvens de Moines, & trois de filles. Le terroir eſt ſablonneux & de mauvaiſe qualité; mais comme il devient meilleur à quelque diſtance, les marchés de Vire ſont aſſez bien fournis; d'ailleurs il y a des manufactures de draps, & ſur-tout de ſerges & de toiles, Tout le monde ſait que le *Vaudeville* eſt originaire de Vire, & qu'il faudroit prononcer *Vaudevire*. On reconnoît pour l'inventeur de ce genre de Poéſie lyrique, *Olivier Baſſelin*, & on cite pour le premier de tous les Vaudevilles, celui qui commence par ces vers:

Hélas! Olivier Baſſelin,
En la Duché de Normandie
Y a ſi grande pillerie,
Que voudrois y voir mettre fin, &c.

A environ deux lieues de Vire eſt l'abbaye de *Saint Sever*; elle prend ſon nom du ſaint Evêque d'Avranches dont j'ai parlé, qui la fonda en 558. Ayant été ruinée par les Normands, elle fut retablie en

1085, encore par un Evêque d'Avranches, quoiqu'elle soit dans le diocese de Coutances. Au lieu même où est cette abbaye, est un gros bourg, & près de là une belle forêt royale.

La huitieme Election de la Généralité de Caen est celle de *Saint Lo*, qui s'étend sur cent paroisses; elle est située au septentrion de celle de Vire. Le principal commerce de cette Election consiste dans la fabrique des serges, dites *de Saint-Lo*, qui occupe un grand nombre d'ouvriers, tant dans la ville que dans les environs. On y prépare aussi beaucoup de cuirs de vaches, dont on fait des souliers, ou dont on couvre des porte-manteaux & des valises; elles sont connues dans toute la France sous le nom de *vaches de Saint-Lo*. En général cette Election n'est pas bien fertile; il y a cependant quelques cantons où l'on fait d'excellent cidre, & d'autres où les choux font un objet de commerce assez considérable. La ville principale, qui contient près de six mille habitans, est du diocese de Coutances, & ressortit au Bailliage de la même ville. Il n'y a qu'une paroisse dans la ville, mais il y en a trois dans les fauxbourgs, & ceux-ci sont si considérables, que quoi-

qu'il n'y ait pas six mille habitans dans la ville seule, il s'en trouve quatorze mille quand on y comprend les fauxbourgs. L'église paroissiale est belle, & a deux tours ou clochers fort élevés: Il y a aussi un couvent de Moines mendians, un de filles, un hôtel-dieu, & un collége. La ville est entourée de murailles; on y voit quelques fortifications à l'antique, des tours fondées sur le roc, des fossés qui y sont creusés, & les restes d'une ancienne citadelle, qui, si elle n'est pas tout-à-fait détruite, est au moins abandonnée: mais ce qu'il y a de plus curieux & de plus remarquable dans Saint-Lo, est dehors la ville; c'est l'abbaye, placée dans le fauxbourg de *Neufbourg*, & à laquelle est jointe la paroisse de Sainte Croix, qui y touche immédiatement. Cette abbaye est aujourd'hui occupée par des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Augustin, de la Congrégation de France ou de Sainte Genevieve. Elle a la prétention d'avoir été cathédrale avant Coutances. On se souviendra aisément de ce que j'en ai dit dans ce même Volume-ci, en parlant de l'évêché du Cotentin.

On montre encore, à quelque distance de la ville, les ruines vraies ou prétendues du château de *Briovere*, que Saint Lo unit

à son siége avec toute la Baronnie qui en dépendoit. J'ai dit que ce Saint mourut dans cette ville & y fut enterré, & que, lors de l'irruption des Normands, ses reliques furent emportées à Rouen, & que les Prélats ses successeurs s'y réfugierent eux-mêmes, & y resterent jusqu'au onzieme siecle; alors ils furent rétablis dans Coutances, en conservant toujours la Seigneurie de Saint-Lo, dont l'église fut rétablie, en 1202, sur le pied d'une abbaye, mais toujours habitée par des Chanoines réguliers. En 1346, Edouard III, faisant la guerre en Normandie au Roi de France Philippe de Valois, laissa la ville de Saint-Lo au pillage à ses soldats. Cet accident donna lieu d'augmenter les fortifications de cette ville, & elle se défendit mieux depuis ce temps-là; mais malheureusement les Calvinistes s'en étant emparés sous le regne de Charles IX, le Comte de Matignon la reprit, à deux fois différentes, sur le Comte de Montgommery, & le sieur de Briqueville de la Colombiere son gendre. Toutes ces expéditions ne se passerent pas sans pillage : enfin, comme je l'ai déjà dit, en 1576, l'Evêque de Coutances, Artus de Cossé, vendit cet ancien patrimoine de son siége au Comte de Ma-

tignon, dont la famille le possede encore. A la fin du seizieme siecle, on se plaignoit encore à Saint-Lo de ne posséder aucunes reliques du saint Patron de la ville. Le prieuré de Saint-Lo de la ville de Rouen jouissoit de la plus grande partie ; une autre avoit été transportée à Angers, & il y en avoit jusqu'à *Tulle en Limousin.* Au milieu du siecle dernier, M. de Matignon, Evêque de Condom (né à Saint-Lo, & très-affectionné à sa patrie), passant par Tulle, reconnut la valeur de ce trésor, & fit si bien, qu'il s'en procura une partie, dont l'abbaye de Saint-Lô lui a obligation.

A quelque distance de la ville, il y a un beau pont de pierre, qui non seulement la décore, mais lui est très-utile pour le commerce.

Saint-Lo est la patrie du fameux & savant Cardinal du Perron, qui ne mourut qu'au dix-septieme siecle, mais qui appartient bien plus au seizieme, étant né en 1555. Son pere étoit un Gentilhomme Calviniste, dont le nom de famille étoit *Davy*; c'est celui de MM. Damfreville.

Le lieu le plus important de l'Election de Saint-Lo, après sa capitale, est *Tho-*

rigny, chef-lieu d'un Comté possédé depuis long-temps par la branche aînée de la Maison de Goyon-Matignon. C'est un gros bourg, dont l'église paroissiale est décorée du tombeau du Maréchal de Matignon, mort en 1597. Il y a un magnifique château, dans lequel on conserve précieusement un ancien monument d'antiquité Gauloise & Romaine, qui actuellement a plus de quinze cents ans. Il y est question de la ville des *Viducassiens*, & on y trouve la date de l'empire de Gordien le jeune, qui vivoit l'an 238 de Notre Seigneur. Il y a à Thorigny une abbaye qui n'a été fondée qu'en 1307. On a été long-temps dans l'usage d'y nommer pour Abbé commendataire quelqu'un de la Maison de Matignon.

La derniere Election de la Généralité de Caen est celle de *Mortain*, située au midi de cette Généralité, entre celles de Vire & d'Avranches, le Maine & la Généralité d'Alençon. Le pays n'en est rien moins que fertile; le commerce y est languissant, par la difficulté des transports & les mauvais chemins. Elle est presque toute de l'évêché d'Avranches, & contient environ quatre-vingts paroisses.

Presque

Presque tous les Fiefs relevent du Comté de Mortain, à l'exception de deux belles abbayes de l'Ordre de Cîteaux, l'une d'hommes, celle de *Savigny*, l'autre de filles, celle de *la Blanche*. Il y a d'ailleurs une belle forêt, que l'on appelle la *Lande pourrie*.

L'Histoire du Comté de Mortain est assez intéressante. Cette Terre a toujours été regardée en Normandie comme très-considérable. Les premiers Ducs la donnoient, entre autres, à leurs fils puînés ou à leurs freres, quelquefois à leurs enfans naturels. Guillaume le Conquérant en gratifia le mari de sa mere Arlette, & il passa à ses freres utérins. Henri I en investit, en 1135, Etienne de Blois son neveu, qui parvint après lui à la Couronne d'Angleterre. Le Roi Jean, qui fut surnommé Sans-Terre, parce qu'il n'en eut d'abord aucune dans son partage avec ses freres, enfans d'Henri II, eut cependant celle-là, & s'intitula *Comte de Mortain*. Philippe Auguste ayant confisqué sur lui la Normandie, donna ce Comté à son fils Philippe de France, qu'il avoit eu d'Agnès de Meranie, à qui il fit épouser l'héritiere de Boulogne & de Dammartin. Ce Prince le posséda jusqu'à sa mort,

qui n'arriva que sous le regne de S. Louis; mais il n'eut point de postérité, & Mortain revint à la Couronne. Le Roi Charles VI l'érigea de nouveau en Comté, en 1401, pour Pierre d'Evreux-Navarre, frere du Roi Charles III de Navarre, qui mourut en 1412, aussi sans enfans; il resta réuni au Domaine jusqu'à ce qu'en 1529 François I le donna à Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, en échange des Terres de Leuze & de Condé en Flandres, auxquelles ce Prince avoit été obligé de renoncer, François I ayant cédé à Charles-Quint les provinces dans lesquelles elles sont situées. Mortain a donc continué d'être possédé par les Princes de la Maison de Montpensier jusqu'à son extinction; Mademoiselle d'Orléans, qui en étoit l'héritiere, l'a laissé par son testament à la branche d'Orléans actuellement subsistante.

Mortain, par sa situation, est une place très forte & de difficile accès, étant environnée de tous côtés de rochers escarpés; mais depuis long-temps on a négligé d'entretenir ses murailles, aussi bien que le château, & un assez beau pont de pierre qui communiquoit avec le fauxbourg de Neufbourg. L'intérieur de la ville est ré-

duit à une seule rue, qui renferme environ douze cents habitans. La principale église est une collégiale, dont le Chapitre a de beaux priviléges, & se prétend exempt de la jurisdiction de l'Evêque d'Avranches. Il est composé de deux dignités & de quatorze Chanoines; le Seigneur de Mortain nomme, ou du moins présente à tous ces bénéfices.

L'abbaye *de la Blanche* n'est qu'à un quart de lieue de Mortain; elle fut fondée en 1115 par Guillaume, Comte de Mortain, neveu de Guillaume le Conquérant. Peu de temps après sa fondation, les Religieuses de ce monastere se soumirent à l'Ordre de Cîteaux, & se mirent ensuite sous la direction de l'Abbé de Clervaux.

L'abbaye de *Savigni* est bien plus éloignée de Mortain, étant tout-à-fait sur les frontieres du Maine & du diocese d'Avranches : on peut dire que son ancienne Histoire est une des plus intéressantes de celles des abbayes de France; le revenu en est considérable, tant pour l'Abbé commendataire que pour les Religieux. Elle reconnoît pour son Fondateur *Saint Vital*, d'abord Chapelain de Robert, Comte de Mortain, qui, s'étant retiré au fond des bois, y bâtit un ermitage, & en-

ſuite un monaſtere auquel il fit embraſſer la regle de Cîteaux en 1105. Il mourut vers l'an 1120, & eut pour ſucceſſeur Saint Geoffroy, né à Bayeux, d'abord Moine dans l'abbaye de Ceriſy du même dioceſe. Celui-ci, dès qu'il fut à la tête de celle de Savigny, la mit en ſi grande réputation, qu'il y eut juſqu'à dix-neuf ou vingt monaſteres qui furent fondés par lui-même ou par ſes Moines, & formerent ainſi une Congrégation nombreuſe. Geoffroy mourut en 1139. Son ſucceſſeur immédiat, nommé *Guillaume*, vécut juſqu'en 1143, & fut remplacé par Saint Serlon, diſciple de Saint Vital & de Saint Geoffroy. Celui-ci, ami intime de Saint Bernard, jugea à propos de ſe ſoumettre à ſa diſcipline, lui & tous les monaſteres de ſa filiation; au moyen de quoi Savigny fut regardé comme la premiere Fille de l'abbaye de Clervaux. Saint Serlon mourut en 1157.

Généralité d'Alençon.

La Généralité d'*Alençon*, la derniere des trois qui partagent la Normandie, eſt diviſée, comme celle de Caen, en neuf Elections; elle contient deux grands dioceſes preſque tout entiers, ceux de Séez & de Liſieux, & une bonne partie de celui d'Evreux: & comme elle s'étend par-

delà la Normandie jusque sur la province du Perche, il se trouve des cantons qui ont pour Evêques ceux du Mans & de Chartres. Par la même raison, quoique la plus grande partie de cette Généralité soit du ressort de Rouen, il y en a quelques portions qui appartiennent à Paris. La premiere des Elections de cette Généralité est celle d'*Alençon*, qui contient la capitale, dans laquelle réside ordinairement l'Intendant. La ville est du diocese de Séez, à l'exception d'un fauxbourg, qui est de celui du Mans. Les environs s'appellent communément la *campagne d'Alençon* ou l'*Alençonnois*; ils sont fertiles, abondans en grains, en fruits, en pâturages, & sur-tout en chanvre.

Alençon, autrefois Comté, & depuis le quinzieme siecle Duché-Pairie, n'a jamais été possédé, depuis le regne de Saint Louis, que par des Princes ou Princesses du sang Royal. Auparavant, il avoit des Seigneurs particuliers, dont je ferai l'histoire dans un moment. C'est un des sept grands Bailliages de Normandie, auquel, depuis 1584, on a joint un Présidial : on y a établi un Bureau des Finances, un Grand-Maître des Eaux & Forêts, &c. La ville d'Alençon contient en-

viron dix mille habitans, & il paroît que ce n'étoit autrefois qu'un château qui faisoit partie du Comté du Perche, dont Bellesme étoit la capitale. Le premier des Comtes du Perche que l'on connoisse, s'appeloit *Yves de Bellesme*; il vivoit sous le regne de Louis d'Outremer, un des derniers Rois Carlovingiens; & l'on voit que le château d'Alençon lui appartenoit, de quelque maniere qu'il l'eût acquis, par héritage, alliance, ou autrement. Il eut un fils, nommé *Guillaume*, qui posséda de même le Perche & Alençon. Il en faisoit, ou devoit en faire hommage aux Ducs de Normandie; mais le Duc Richard, l'un de ceux ci, l'accusant apparemment de félonie, lui fit la guerre, & l'assiégea dans Alençon, qui dès-lors étoit un château très-fort, si ce n'étoit déjà une ville. Il le vainquit, & le soumit au point qu'il l'obligea à lui demander pardon *à quatre pattes & la selle sur le dos*. En échange de cette humiliation, il obtint la restitution de ses Terres. Il eut plusieurs enfans qui lui succéderent les uns après les autres; le plus fameux de tous s'appeloit *Guillaume*, second du nom, surnommé *Talvas* (on ne sait trop ce que ce surnom signifie);

mais ce fut un très-méchant homme. Entre autres actes de cruauté, on en cite un bien hardi par la façon dont il fut exécuté. Etant mécontent ou ennuyé de sa femme, qui s'appeloit *Ildeburge*, il prit le moment qu'elle alloit à la Messe, & l'ayant fait saisir par des Bourreaux, ils l'étranglerent au milieu de la rue, en présence du peuple. Quelques Auteurs prétendent que ce méchant Seigneur fut assassiné, d'autres qu'il mourut dans son lit, & que ce fut son fils, qui étoit aussi méchant que lui, qui fut tué sans avoir eu d'enfans. *Yves*, Evêque de Séez, posséda pendant sa vie Alençon, qui avoit appartenu à son frere *Guillaume*, & eut pour héritiere sa sœur *Mabille*, qui avoit épousé *Roger de Montgommery*. Guillaume & Mabille s'intituloient *Comtes d'Alençon & du Perche*; mais ils ne possédoient qu'une partie de cette province, que Guillaume I avoit partagée avec d'autres enfans du premier Yves de Bellesme. Mabille étoit, par sa méchanceté, digne sœur de Guillaume Talvas. Pendant que son mari aidoit Guillaume le Conquérant à soumettre l'Angleterre, elle gouvernoit Alençon, ou plutôt le tyrannisoit. Elle eut l'imprudence d'entrer dans le château d'un Seigneur qui avoit

fort à se plaindre d'elle; & comme elle ne s'y trouva pas la plus forte, il lui fit trancher la tête. Roger, au contraire, étoit un brave & loyal Chevalier, ami de Guillaume le Conquérant, qui le déclara Tuteur de son fils Guillaume le Roux. *Robert*, fils de Roger & de Mabille, hérita du Comté d'Alençon, & laissant le nom & les armes de Montgommery à ses cadets, prit celui & celles de Bellesme. Il eut guerre contre Henri I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Ce Monarque le fit prisonnier, & il mourut en prison. Il avoit épousé *Agnès*, Comtesse de *Ponthieu*, & en eut un fils, qui se trouva en même temps posséder les deux Comtés; il s'appeloit *Guillaume*, & fut surnommé *Talvas*, comme son grand-oncle, quoique la mémoire de celui-ci ne méritât pas d'être en grand honneur. Ce dernier Guillaume perdit beaucoup de ses possessions; car le Roi de France, Louis VI, dit le *Gros*, & le Roi d'Angleterre, Henri I, ayant fait ensemble un accord par lequel Louis cédoit à Henri (en 1111), entre autres, la province de Perche toute entiere, Guillaume, qui voulut résister, fut d'abord dépouillé de toutes ses Terres dans cette partie du royaume. A la fin, on lui

rendit Alençon seulement ; il en fit le partage de son fils cadet, nommé *Jean*, l'aîné ayant eu le Comté de Ponthieu. Jean, Comte d'Alençon, eut plusieurs enfans qui se succéderent les uns les autres, mais n'eurent point de postérité masculine ; ainsi leurs droits passerent à des filles, dont les maris & les enfans les céderent à Philippe Auguste au commencement du treizieme siecle. Il faut convenir que ce point de l'Histoire des Comtes d'Alençon est fort obscur. Il paroît que ce Roi s'assura des droits de tous ceux qui pouvoient prétendre au Comté d'Alençon ; or, il y en avoit de la Maison de Montgommery-Bellesme, de celles de Mallet-Graville, de Laval, de Montmorenci, & de Lusignan.

Le Comté d'Alençon étant ainsi réuni à la Couronne, Saint Louis le donna en apanage à *Pierre de France*, le troisieme de ses fils, qui mourut sans postérité en 1283, sous le regne de Philippe le Hardi ; Philippe le Bel en disposa de même en faveur de *Charles de Valois* son frere, dont le fils aîné fut Roi sous le nom de *Philippe de Valois*. Le second fut Comte d'Alençon, & forma la branche de Princes du Sang de ce nom, qui posséderent

aussi le Comté du Perche. *Charles II* fut tué à la bataille de Creci, en 1346. Il laissa plusieurs enfans; mais, par une singularité remarquable, l'aîné fut Jacobin & Archevêque de Lyon; le second Cardinal; le troisieme, nommé *Pierre*, fut Comte d'Alençon, & le quatrieme, Robert, porta le titre de Comte du Perche, & n'eut point de postérité. Pierre eut un fils nommé *Jean*, qui, en 1414, fut créé Duc d'Alençon & Pair de France.

Il paroît que le Roi Charles VI confirma & augmenta les droits des Ducs d'Alençon, qui avoient un Echiquier, à l'imitation de celui des Ducs de Normandie. Douze Barons y siégeoient; le premier étoit le Baron de l'*Aigle*; celui de *Montgommery* n'étoit que le cinquieme. Cet Echiquier est fameux, principalement pour avoir ordonné, en 1395, sous le regne du Comte Pierre, le duel entre Jean de Carrouges, Seigneur de Tillieres, & Pierre le Gris, à l'occasion d'une accusation d'adultere : le Gris fut tué dans le combat. C'est le dernier jugement de cette espece qui ait été rendu en France. Depuis, les duels ont été quelquefois malheureusement tolérés, mais jamais ordonnés. Le Duc *Jean* périt à la ba-

taille d'Azincourt, en 1415 : nous avons la liſte des Gentilshommes qui combattoient avec lui & furent tués à ſes côtés dans cette funeſte journée, où il commandoit l'armée du Roi : cette liſte eſt longue ; on y remarque, entre autres, le Sire d'*Aumont*, le Baron de *Beuvron*, le Seigneur de *Courcy*, le Sire de *Mailly*, Jean de *Martel*, le Sire de *Montgommery*, Guy de *Roncherolles*, le Sire de *Vieux-Pont*, &c. Le nombre des priſonniers François fut d'ailleurs immenſe, & parmi eux furent les Ducs d'Orléans & de Bourbon.

En 1417, les Anglois prirent la ville d'Alençon. *Jean III* avoit ſuccédé à ſon pere, & en étoit alors Duc ; ſept ans après, ce Duc fut fait priſonnier par les Anglois à la bataille de Verneuil, en 1424, & ne fut relâché qu'en 1427, après avoir payé une groſſe rançon. Il ſe joignit au Comte de Dunois & à la Pucelle d'Orléans, pour combattre les Anglois, & ſe diſtingua par ſa bravoure, ſur-tout à la bataille de *Patay*. Tout alla très-bien entre le Roi Charles VII & lui, juſqu'à ce que le premier fut parfaitement rétabli ſur ſon trône. Jean reprit lui-même ſon Comté, qui étoit entre les mains des Anglois ; il aſſiégea le château d'Eſſay, qui lui apparte-

noit, en chaſſa les ennemis, & ſes Bourgeois l'introduiſirent dans la ville d'Alençon & dans celle d'Argentan. Ce fut ſans doute alors que Jean III mérita le nom de *Bon*, que lui donnent quelques Hiſtoriens. Mais, en 1556, le Dauphin, qui fut depuis Louis XI, s'étant révolté contre le Roi ſon pere, le Duc d'Alençon fut ſoupçonné d'avoir favoriſé cette révolte, & d'être d'intelligence avec les Anglois. Le Roi Charles VII donna ordre aux Comtes de Longueville & de Maulevrier de l'arrêter priſonnier ; ce qu'ils firent. On s'aſſura de ſes châteaux, particuliérement de ceux d'Alençon, de Verneuil, & de Domfront. On lui fit ſon procès, dont les pieces ſont encore manuſcrites dans pluſieurs Bibliotheques. Il fut condamné à avoir la tête tranchée, & on confiſqua tous ſes biens. Cependant le Roi lui fit grace de la vie, & rendit même le Comté du Perche à ſon fils, à l'exception des châteaux. En 1461, Louis XI étant monté ſur le trône, lui rendit la liberté & ſes places ; mais ſix ans après il ſe rendit coupable d'une nouvelle félonie. Il prit le parti du nouveau Duc de Normandie contre Louis XI, & après s'être pluſieurs fois raccommodé avec le

Roi, étant toujours tombé dans les mêmes fautes, il fut enfin condamné une seconde fois à mort : la peine fut commuée en une prison perpétuelle ; mais on s'assura de toutes ses Terres en 1474. Il mourut en 1476. Son fils *René* lui succéda, & rentra dans la possession de ses domaines, d'autant plus qu'il avoit toujours été fidele au Roi, même pendant la révolte de son pere. Cependant il devint encore suspect à Louis XI. Il fut mis en prison, & n'en sortit qu'au commencement du regne de Charles VIII. Il mourut en 1492, & eut pour fils *Charles*, qui n'avoit que cinq ans à la mort de son pere. Celui-ci fut fidélement attaché aux Rois Louis XI & François II. Il épousa, en 1509, *Marguerite de Valois*, sœur du dernier de ces Monarques. Quand celui-ci monta sur le trône, le Duc d'Alençon fut déclaré premier Prince du Sang. Il servit avec honneur jusqu'à la funeste bataille de Pavie. Mais dans cette déplorable journée, où il commandoit l'arriere-garde, il s'enfuit, dit-on, jusqu'à Lyon, & y mourut de honte & de désespoir. Sa veuve épousa par la suite Henri d'Albret, Roi de Navarre, & fut grand'mere

d'Henri IV. A la mort de Charles, les Comtés d'Alençon & du Perche furent réunis à la Couronne. Sous le regne d'Henri II, ils firent partie du douaire de Catherine de Médicis, qui les céda ensuite à son dernier fils, François, qui mourut en 1585. Marie de Médicis en jouit aussi, & les laissa à Gaston de France, Duc d'Orléans, son second fils.

Alençon est encore entouré de bonnes murailles, flanquées de tours de distance en distance, & de larges fossés qui marquent que c'étoit autrefois une place de conséquence. D'ailleurs le château est grand, & on y remarque, entre autres, un donjon fort élevé : il y a beaucoup de logemens dans ce château ; mais il est aujourd'hui fort négligé.

Les anciens Ducs d'Alençon y demeuroient ; il n'y a dans la ville qu'une seule paroisse, dont l'église est belle, dans le goût gothique ; le portail sur-tout, chargé d'ornemens délicatement travaillés & à jour, est très-estimé. On voit dans le choeur le tombeau de René, Duc d'Alençon, mort en 1492. Il y a de plus dans Alençon un hôpital & deux couvens de filles, dont un est de Religieuses Corde-

lieres, fondé, en 1517, par Marguerite de Lorraine, veuve de René Duc d'Alençon; elle s'y fit Religieuse, y vécut & mourut en odeur de sainteté, & y est enterrée. Les fauxbourgs sont bien plus considérables que la ville; il y en a cinq, dont celui de Casaur contient un couvent de Capucins, celui de *Montsaur*, une paroisse particuliere & deux couvens de filles. Cette paroisse est du diocese du Mans, quoique le reste de la ville soit de celui de Séez.

Il se fait dans la ville d'Alençon un grand commerce de toiles de chanvre, de serges & d'étamines; mais particuliérement de dentelles faites à l'aiguille, que l'on appelle à Paris *point d'Alençon*, & dans le pays étranger *point de France*, & quelquefois même *point de Paris*. On trouve aussi à Alençon des cailloux qui, quand ils sont taillés, deviennent assez brillans pour jouer le diamant : aussi sont-ils connus sous le nom de *diamans d'Alençon*.

La ville épiscopale de *Séez* est dans l'Alençonnois, à cinq lieues d'Alençon même. Elle est actuellement assez déserte, n'ayant aucun commerce, & ne renferme que quatre à cinq mille habitans;

mais il paroît qu'elle étoit autrefois bien plus considérable ; on prétend même que sous l'empire d'Honorius elle étoit la quatrieme de six grandes villes des Gaules qui dépendoient de la Métropole de Rouen. On croit que l'évêché qui y est aujourd'hui fut d'abord à *Oximium*, à présent *Hiemes* ou *Yexme*. Mais sous les Rois Mérovingiens, il étoit déjà à *Séez*, qui s'appeloit *Sagiæ*. En 890, cette ville avoit deux forteresses, & sa jurisdiction s'étendoit jusque sur cent villages. Les Normands la ravagerent & la détruisirent presque entiérement à la fin du neuvieme siecle ; elle fut bientôt rétablie sous les premiers Ducs de Normandie ; mais on s'occupa plus à rebâtir les églises que les fortifications. Sous le regne de Guillaume le Conquérant, Séez avoit un Comte particulier. *Osmond*, fils d'un de ces Comtes, suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre, fut Chancelier du nouveau Roi, ensuite Evêque de Salisbury, & légua quelques Terres & une partie de la Seigeurie de la ville aux Evêques de Séez. Cette portion de Seigneurie leur fut dans la suite disputée par les Comtes d'Alençon de la Maison de Bellesme. Ceux-ci firent bâtir à une extrémité de la ville

un

un château dont on prétend reconnoître encore la place, & quelques restes autour d'une église que l'on appelle *Saint Pierre du Château*, & dans une porte que l'on nomme la *Breteche*, c'est-à-dire, porte à *Creneaux*. Le quartier de la ville voisin de ce château, s'appela le *Bourg-le-Comte*, & le reste de la ville se nommoit le *Bourg-l'Evêque*. Vers 1150, Louis le Jeune, mécontent d'un Comte d'Alençon de la Maison de Ponthieu, assiégea le Bourg-le-Comte, & le prit. Vingt-cinq ans après il étoit si bien rétabli, que les Anglois ne purent s'en emparer. Au quatorzieme siecle ils eurent plus de succès; Séez fut pillé & brûlé, & ses fortifications rasées. Au bout de quelques années, les Evêques rétablirent les maisons voisines de la cathédrale; & éleverent dans la partie qui leur appartenoit, un fort qu'ils nommerent *Saint Gervais*. Ils obligerent leurs sujets d'y monter la garde. Cependant les Comtes d'Alençon se maintenoient toujours du côté qui leur étoit resté. Pierre de France étant devenu Comte d'Alençon, voulut assujettir la ville de Séez entiere à sa jurisdiction; mais les Evêques ayant défendu leur cause, obtinrent de Saint Louis, que leur portion

ne releveroit que de la justice du Roi ; celle du château d'*Essey* appartenant aux Comtes. Il y a encore quelques traces de ce partage. La Justice d'*Essey* tient ses séances dans l'hôtel-de-ville de Séez ; une partie de la ville en dépend ; le reste est du Bailliage d'Alençon. La cathédrale de Séez, telle qu'elle est aujourd'hui, subsiste depuis le commencement du treizieme siecle ; elle est assez belle, dans le goût gothique ; il y avoit autrefois, tant au portail que dans le choeur, au jubé & au clocher, des ornemens d'une grande délicatesse, qui n'ont pu résister aux injures du temps & sont tombés à différentes époques. Ce qui en reste mérite encore l'attention des curieux ; ce qui est tombé à été remplacé par des morceaux d'un goût plus moderne. Le trésor possédoit, entre autres, un morceau considérable de la vraie croix, qui avoit été envoyé par un Empereur de Constantinople à l'Evêque Yves de Bellesme. Mais cette relique & bien d'autres très précieuses furent pillées, brûlées & dispersées par les Calvinistes, commandés par l'Amiral de Coligny, en 1563. L'église est dédiée à Saint Gervais. Le Chapitre, d'abord séculier, fut, au douzieme siecle, rempli par des Cha-

noines réguliers, & il a été de nouveau sécularisé en 1547. Il n'y a d'ailleurs que cinq paroisses dans la ville; la principale tient à la cathédrale. L'abbaye de *Saint Martin de Séez*, de l'Ordre de Saint Benoît, fut fondée, vers 1050, par Roger, Sire de Montgommeri, & Mabille sa femme, dont j'ai parlé plus haut. Jusqu'à nos jours cette abbaye étoit restée réguliere & élective; l'Abbé-Moine changeoit tous les trois ans; depuis peu elle a été mise en commende. Elle est riche, & les revenus en étoient d'un grand soutien pour la respectable Congrégation de Saint Maur. Il y a des Auteurs qui prétendent que plus anciennement elle avoit été un des monasteres établis par *Saint Evroul*, au sixieme siecle, mais qu'elle fut ruinée par les Normands, & rétablie par Roger & Mabille. L'église est grande & vaste, & d'une structure assez grossiere. Au quatorzieme siecle, les Anglois détruisirent la nef, & il ne subsiste plus que le choeur & la croisée. On voit encore dans le monastere un bâtiment dans lequel ont logé les Ducs d'Alençon, & entre autres Jean I, qui faisoit quelquefois des retraites de dévotion dans cette abbaye. Ayant été tué à la bataille d'Azincourt, son

corps fut rapporté dans son pays &, placé dans une chapelle qui fait à présent la sacristie. L'église & le monastere furent ravagés, en 1568, par les troupes Huguenottes d'un corps d'armée commandé par le Comte de Montgommeri; mais celui-ci y étant accouru, & se prétendant descendant du Fondateur, fit pendre un soldat qui avoit déjà commencé à y mettre le feu. Depuis 1636 que cette abbaye a été réunie à la Congrégation de Saint Maur, il y a été fait de grandes réparations & même des embellissemens. Les Abbés de Saint Martin de Séez étoient Aumôniers nés de l'Echiquier d'Alençon, & y avoient le premier rang après les Evêques.

Le couvent des Cordeliers de Séez a la prétention d'être le plus ancien de ceux de cet Ordre en France. Son Fondateur s'appeloit *Frere Gilles*, compagnon de Saint François d'Assise, mort en 1226. Gilles & ses compagnons occuperent ce couvent dès l'an 1223, année de la mort de Louis VIII. Saint Louis y fit de grands présens, &, entre autres, il y donna une sainte épine, que l'on y garde précieusement avec la lettre du saint Roi qui l'envoie. L'hôpital de Séez est aussi de la fondation des

Comtes d'Alençon de la Maison de Montgommeri. Il y a d'ailleurs dans Séez plusieurs établissemens plus modernes, colléges, séminaires, couvens de Capucins, d'Urselines & de Religieuses de Sainte Claire.

Il ne me reste plus qu'à faire en peu de mots l'Histoire des Evêques de Séez, dont le diocese s'étend sur près de cinq cents paroisses, dont une partie est dans le Maine.

On regarde comme le premier de tous ces Evêques, *Saint Latuin*, que l'on nomme en Normandie *Saint Lin*. Ce fut, dit-on, au cinquieme siecle qu'il vint prêcher l'Evangile dans le pays des *Oximiens* & des *Sagiens*, c'est-à-dire, à *Hiesme*, ville autrefois importante & considérable, aujourd'hui réduite à un mauvais bourg ou village, & à *Séez*. Il eut pour successeur *Saint Sigebolde*. Le troisieme Evêque fut *Saint Landry*. Tout ce que l'on sait de la vie de ces Saints, c'est qu'ils ne furent point martyrs, & moururent tranquillement & très-vieux dans leurs dioceses. *Litarede* fut le sixieme de ces Evêques. Il souscrivit au premier Concile d'Orléans, sous le regne du grand Clovis; il s'intituloit encore Evêque d'*Oximie*, c'est-à-dire, d'*Hiesme*. Mais au second & au

des plus remarquables. Ayant été pris sur les côtes de Neustrie par des Pirates Normands, ils le maltraiterent beaucoup, & l'emmenerent bien loin. Le malheureux Adelin invoqua Sainte Opportune, qui étoit encore vivante dans son monastere. La Sainte lui apparut en songe, le prit par la main, & lui faisant, en un instant, traverser bien des mers, le remit enfin en France, où il se trouva le lendemain. Tout le monde sait qu'il y a à Paris une église collégiale & paroissiale dédiée à Sainte Opportune. Voici ce qui a donné lieu à cette dédicace. Lors des ravages des Normands, les reliques de Sainte Opportune furent emportées par les Chanoines de Séez, d'abord à Senlis, ensuite à Moussy, dans le diocese de Paris; enfin à Paris même, & placées dans l'église qui a pris le nom de la Sainte. Les reliques de Saint Godegrand furent aussi sauvées, transportées successivement de différens côtés; elles ont été enfin partagées; le monastere de Saint Martin-des-Champs, & l'abbaye du Val de-Grace à Paris, en possedent une partie.

La liste des Evêques de Séez se trouve interrompue dans ces temps de désordres & de calamités, & ne recommence à être bien suivie que sous

les premiers Ducs de Normandie. Il paroît qu'alors l'Evêque *Azon* rétablit la cathédrale de Séez sur la fin du dixieme siecle, & qu'il se servit des pierres des murailles de la ville, qui avoient été détruites, pour la reconstruction de l'église, qui subsista pendant environ cinquante ans, & fut ensuite brûlée par un accident dont l'histoire mérite d'être racontée. Yves de Bellesme, de la famille des Comtes du Perche & d'Alençon, Seigneurs du pays, occupoit le siége de Séez; mais il paroît qu'il se conduisoit plutôt en grand Prince qu'en Evêque régulier. Tandis qu'il faisoit la guerre d'un autre côté, une troupe de brigands entra dans sa cathédrale, s'y établit, & la profana de toutes manieres. L'Evêque irrité ramena ses troupes de ce côté-là. Les brigands se retrancherent & se défendirent dans l'église; Yves les y assiégea, & croyant apparemment ne pouvoir les forcer autrement, il y mit le feu: elle fut entiérement consumée. Le Pape étoit alors en France, & tenoit un Concile à Reims. On lui déféra la conduite de l'Evêque de Séez; il ne la trouva pas canonique; il le cita au Concile, &, quelque chose que ce Prélat pût dire pour sa

défenſe, il fut condamné à rebâtir ſa cathédrale plus belle qu'elle n'étoit auparavant. Il la commença ſur un vaſte plan, tira même à cette occaſion de groſſes contributions, & reçut de grands ſecours : mais l'entrepriſe étoit ſi conſidérable, qu'elle ne put être achevée qu'environ cinquante ans après. Ce ne fut qu'en 1126 qu'elle fut conſacrée par l'Evêque *Serlon*, en préſence du Roi d'Angleterre Henri I. Les guerres qui s'éleverent en Normandie, furent peut-être en partie cauſe du retard qu'éprouva l'achévement & la conſécration de la cathédrale de Séez. Robert II, Comte d'Alençon, ayant ravagé l'évêché de Séez, Serlon, qui en étoit Evêque, l'excommunia, & ſe retira en Angleterre auprès d'Henri I, qui deſcendit en Normandie, ſous prétexte de contenir le Comte d'Alençon. Serlon étoit un homme éloquent, qui faiſoit des Sermons admirables, & qui, entre autres, prêcha contre les longs cheveux d'une maniere ſi pathétique, que le Roi & toute ſa Cour ſe les firent couper. L'Evêque auroit peut-être mieux fait de prêcher contre l'ambition ; car le Roi Henri prit cette occaſion pour chaſſer ſon frere Robert & le dépouiller du Duché de Normandie.

La liste des Evêques de Séez ne nous présente plus rien de bien intéressant. L'Evêque *Guillaume de Rancé*, d'abord Jacobin, fut Confesseur du Roi Jean, & son Exécuteur testamentaire en 1364. En 1486, *Gilles de Laval* occupa ce siége, & mourut en 1501. En 1536, ce fut *Pierre Duval*, qui avoit été Précepteur des enfans de François I. Cet Evêque fit séculariser le Chapitre de Séez; il mourut en 1541; il eut pour successeur son neveu *Jacques du Moulinet*, qui fut trente-sept ans Evêque de Séez, & ne mourut qu'en 1601.

On trouve dans l'Election d'Alençon, outre les deux villes dont je viens de parler, le bourg d'*Essay*, autrefois ville considérable, où l'on voit encore les restes d'un vieux château, du temps des Comtes d'Alençon, & une abbaye fondée au onzieme siecle; *Mesle-sur-Sarte*, assez grand lieu, & la grande & belle forêt d'*Escouvé*, entre Alençon & Séez.

L'abbaye d'*Almeneches* est à moitié chemin de Séez à Argentan; elle est très-riche & très-belle; j'ai déjà dit qu'elle étoit fort ancienne. Elle fut rétablie par Roger de Montgommeri, mari de la Comtesse Mabille. On y montre quelques reliques de Sainte Opportune & de Saint

Godegrand, qui n'y ont été rapportées que long-temps après que les principales portions en avoient été enlevées.

La seconde Election de la Généralité est celle de *Domfront*, à l'occident de celle d'Alençon. La ville de ce nom, qui étoit autrefois fort considérable, est très-déchue; elle n'a qu'environ seize cents habitans, & ne se soutient que par ses Jurisdictions, vu le goût décidé de ses habitans pour les procès. Elle est située sur une hauteur, au milieu des forêts, & particuliérement de celle d'*Andaine*; elle n'a qu'une seule paroisse, qui appartient au diocese du Mans, quelques couvens de Mendians, & une assez belle abbaye de Bénédictines. La Seigneurie est à M. le Duc d'Orléans; elle lui est venu par héritage de Mademoiselle de Montpensier, aussi bien que le Comté de Mortain: il y a un ancien château. L'Election ne contient que quarante-trois paroisses, & aucun autre lieu considérable que Domfront même.

La troisieme est celle de *Falaise*. C'est certainement la plus grande de la Généralité, puisqu'elle contient deux cent trente-trois paroisses. La ville est petite, mais très-agréablement située; elle ren-

ferme environ trois mille habitans. Elle a un ancien château, bâti ſur un rocher, entouré de larges foſſés, remplis d'eau en partie par des étangs qui ne tariſſent jamais. Ce château, dont la principale tour eſt ronde & très-élevée, eſt ancien, & a donné ſon nom à la ville. *Fal* vouloit dire, en ancienne Langue Germanique ou des Normands, montagne ou rocher eſcarpé. C'eſt de-là que dans toute la Normandie on appelle *Falaiſes*, les côtes de roc eſcarpées & qui tombent à pic ſur la mer. Les premiers Ducs de Normandie ſe plaiſoient fort dans le château de Falaiſe. Ce fut là que naquit Guillaume le Conquérant, de la belle *Arlette*, depuis femme d'un Chevalier qui fut enſuite Comte de Mortain. Ce château paſſoit encore pour fort au quinzieme ſiecle. Ce fut le dernier qui ſe rendit au Roi d'Angleterre Henri V, en 1417, après un ſiége de près de trois mois. Le Maréchal de la Fayette commandoit dans la ville. Ce fut auſſi la derniere que les Anglois abandonnerent en 1466. Il y a deux paroiſſes dans cette ville, qui dépend pour le ſpirituel de l'évêché de Séez, & une abbaye de l'Ordre de Prémontré, qui n'eſt pas conſidérable, mais ancienne, ayant été fondée dès l'an

1180 par un ſimple Bourgeois, nommé *Geoffroy* ; on y trouve auſſi un couvent de Capucins, un de Cordeliers, & un hôtel-dieu. Elle a trois fauxbourgs, dont l'un porte le nom d'*Anté*; le ſecond, celui de *Saint-Laurent*, & le troiſieme, de *Guibray*, fameux par la foire qui s'y tient tous les ans à la *mi-Août*. On prétend qu'elle a été inſtituée par Guillaume le Conquérant, qui a voulu gratifier ainſi ſa ville natale, & qui lui a certainement fait grand bien; car c'eſt une des foires des plus fréquentées & des plus abondamment fournies de toute l'Europe. Au ſeizieme ſiecle, les Anglois s'y rendoient en foule, pour ſe pourvoir de marchandiſes de France de toute eſpece. D'ailleurs, le plus grand commerce qui s'y fait, eſt en beſtiaux & en chevaux. Les plus beaux haras de la Normandie n'en ſont pas bien éloignés, étant dans le dioceſe de Séez, les pâturages pour les beſtiaux étant excellens dans le pays d'Auge, qui commence à Falaiſe, & s'étend juſque dans la Haute-Normandie.

Saint-Pierre ſur-Dive eſt un gros bourg avec une abbaye, ſitué dans l'Election de Falaiſe; ſon nom indique ſur quelle riviere. Son abbaye eſt aſſez conſidérable,

& a été fondée, dès l'an 1040, par Guillaume Comte d'Eu.

L'Election d'*Argentan* n'est pas si étendue que celle de Falaise, ne contenant que cent soixante-dix paroisses. La ville principale est aussi du diocese de Séez; elle est jolie, bien située, bien bâtie, entourée de murailles & de fossés; les remparts, plantés d'arbres, y forment une promenade agréable. Il y a quatre portes & quatre fauxbourgs, & à l'extrémité de la ville un ancien château, qui passoit autrefois pour être fort, mais qui n'est plus d'aucune considération. Il n'y a dans Argentan qu'une seule paroisse, & la chapelle de l'hôpital qui sert de succursale, un couvent de Bénédictines, & dans les fauxbourgs un couvent de Dominicains, fondé dès le treizieme siecle, qui reconnoît pour ses bienfaiteurs le Roi Philippe le Bel & le Connétable Mathieu de Montmorency; deux autres de Capucins & de Filles de Sainte Claire. Ce qui rend aujourd'hui Argentan digne de remarque, c'est son commerce, qui est assez étendu. Il s'y tient quatre foires par an, & deux marchés par semaine; d'ailleurs il y a des manufactures considérables d'étamines, de petites étoffes de laine, de très-belles

toiles, & de dentelles connues ſous le nom de *point d'Argentan*; enfin de cuirs, dont il y a un grand débit, l'eau de la riviere d'Orne, qui paſſe à Argentan, étant très-propre pour les préparer. Auprès d'Argentan eſt une aſſez belle forêt qui porte ſon nom, & aſſez près de là celle d'*Hieſme*, & la ville de ce nom, que j'ai dit qui étoit autrefois ſi conſidérable & chef-lieu d'un grand Comté. Elle conſerve quelque Juriſdiction & de vains honneurs, ſeuls reſtes de ſon ancienne grandeur.

Liſieux eſt le chef-lieu de la cinquieme Election de la Généralité d'Alençon; le pays des environs s'appelle le *Lieuvin*. L'Election n'a que cent quarante-ſept paroiſſes. La ville eſt ſituée ſur la petite riviere d'*Orbec*, aſſez près de celle de Touque, qui a ſa ſource près de Gaſſey, dans cette même Election, & ſon embouchure à Touque. Elle contient environ ſept mille cinq cents habitans, trois paroiſſes, dont une dans les fauxbourgs, un beau couvent de Trinitaires ou Mathurins, un autre de filles, un collége & un ſéminaire, & dans les fauxbourgs une abbaye de filles, nommée communément l'*ab-*

baye des Dames Bénédictines; l'église en est dédiée à la Sainte Vierge. L'on fait remonter l'époque de son origine jusqu'au onzieme siecle, & je dirai bientôt quels furent ses premiers fondateurs & bienfaiteurs. Aujourd'hui le bâtiment du monastere est très-beau, & l'église est fort ornée, avec un beau dôme. Il y a encore dans ces mêmes fauxbourgs un couvent de Capucins & un hôpital général.

Lisieux est entouré de murailles flanquées de tours & entourées de fossés. L'on juge bien que depuis la cessation des troubles en France, on s'embarrasse peu d'entretenir ces fortifications. Il y a quatre portes, aboutissant à autant de fauxbourgs, qui, aussi bien que la ville, contiennent quelques beaux édifices. Les environs sont agréables & garnis de jolies maisons de campagne. Le commerce y est assez considérable, tant pour les toiles que pour les denrées comestibles: il y a trois jours de marché par semaine, & des foires. Mais ce qui rend Lisieux plus considérable, c'est sa cathédrale & son évêché, dont je vais faire l'histoire en peu de mots, d'après nos anciens Auteurs.

Il est probable que les Peuples du Lieuvin ont été instruits des vérités de la Religion

Chrétienne auſſi-tôt que ceux du reſte de la province, actuellement appelée *Normandie*, & que leurs premiers Apôtres ont été les mêmes : mais les antiquités eccléſiaſtiques de Liſieux ſont auſſi peu éclaircies que ſon antiquité civile. On préſume que les noms latins, *Lexovii*, *Lexovienſes*, déſignoient des Peuples qui habitoient les environs de *Lexovium*, aujourd'hui Liſieux ; que les Lexoviens furent du nombre de ceux qui ſe liguerent ſous les ordres de *Viridovix*, & marcherent contre Sabinus, Officier de Jules Céſar, & que ce Général Romain avoit envoyé de ce côté-là. Sabinus ſe retrancha ſur une montagne ; ayant fait donner de faux avis aux Gaulois, il les engagea à l'attaquer. Non ſeulement il ſe défendit bien dans ſon poſte, qui étoit très-avantageux ; mais ayant trouvé moyen de tourner les Ganlois & de les prendre en même temps par-derriere, il les défit entiérement. Sous les Empereurs Romains, Liſieux fit partie de la ſeconde Lyonnoiſe, dont Rouen étoit la capitale. Il fut ſoumis au Roi Clovis en même temps que le reſte de cette province. La premiere fois que l'on entend parler de Liſieux, ſoit dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique, ſoit dans celle civile de France, c'eſt l'an 538, ſous le regne de Childe-

bert Roi de Neustrie. Il se tint alors un Concile à Orléans, dans lequel on voit la signature de *Thibaut* Evêque de Lisieux. Il en est encore fait mention dans deux autres Conciles tenus dans la même ville en 541 & 549. C'est tout ce que l'on sait de sa vie. Vers 560, on entend parler d'un autre Evêque de Lisieux, nommé *Etherius*. C'étoit un bon Prélat, qui fut malheureux & persécuté pour avoir protégé par foiblesse un méchant Clerc ou Prêtre de son diocese, qui débauchoit effectivement quand il étoit jeune, & prétendoit encore, étant vieux, débaucher les femmes de la ville. Ce malheureux se fit plusieurs mauvaises affaires, dont l'Evêque eut la foiblesse de le retirer. A la fin, les ennemis du Prêtre libertin devinrent ceux du pieux Evêque; on voulut l'assassiner. On l'accusa devant le Roi Chilperic, auprès duquel il se justifia. On voit encore la signature de quelques Evêques de Lisieux dans des Conciles du septieme & du huitieme siecle. Au neuvieme, vers 820, parut *Fréculphe*, dont les écrits théologiques furent fort estimés dans son temps : il nous en reste peu ; mais nous avons de lui une Chronique qui a été plusieurs fois imprimée; elle est universelle, &

divisée en deux parties ; la premiere depuis le commencement du Monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ ; la seconde depuis cette grande époque jusqu'à l'établissement des Francs dans les Gaules, & des Lombards en Italie. Quoiqu'elle soit fautive, c'est un monument précieux, qui nous instruit de la façon dont on savoit & on écrivoit l'Histoire au neuvieme siecle. *Fréculphe* se mêla d'ailleurs de beaucoup d'affaires sous les regnes de Louis le Débonnaire & de ses enfans. Son épiscopat fut de près de trente ans ; il ne mourut qu'en 950. Après d'assez grandes lacunes, on retrouve, à la fin du dixieme siecle & au commencement du onzieme, *Roger* & *Robert*, Evêques de Lisieux ; ils assisterent à différens Conciles & à de grandes cérémonies avec les autres Evêques de Normandie, sous les premiers Ducs. Lisieux étoit une place considérable, & avoit un Comte lorsque le Duc Rollo la prit & la ravagea avant sa conversion au Christianisme : la belle *Poppe*, qu'il épousa, étoit fille d'un Comte de Lisieux. Sous l'épiscopat de Robert, l'abbaye de *Bernay* fut fondée, l'an 1013, par *Judith*, femme du Duc Richard II. Cette abbaye est du diocese

de Lisieux, mais non de l'Election, puisqu'au contraire le bourg ou petite ville de Bernay est le chef-lieu d'une Election particuliere dont je parlerai dans un moment. L'abbaye est considérable; elle a toujours appartenu à l'Ordre de Saint Benoît; elle est d'un bon revenu pour l'Abbé Commendataire : les Religieux sont à présent de la Congrégation de Saint Maur. Il est encore plusieurs fois question de Lisieux dans les guerres des Ducs de Normandie, tant contre les Rois de France que contre les Princes voisins, & entre ceux de leur propre famille. Vers 1050, le Pape Léon IX vint en Normandie, & assembla un Concile à Lisieux, auquel il présida en personne. Au commencement du douzieme siecle, il arriva de furieux scandales dans le diocese de Lisieux. L'Evêque *Foulquier* étant mort, son frere, nommé *Ranulphe*, Evêque de Durham en Angleterre, qui avoit été Surintendant des Finances du Roi Guillaume II, mais ensuite mis en prison par le Roi Henri I, sous prétexte de malversations, s'étant échappé, passa en Normandie auprès du Duc Robert, & s'empara de l'évêché de Lisieux. Il fit plus; car il voulut en faire un fief héréditaire; & comme il avoit de

l'argent, il acheta du Duc Robert la survivance de cette Prélature pour ses deux neveux, dont le plus âgé n'avoit que douze ans. Le nom de famille de Ranulphe & de ses neveux etoit *Flambart.* Un Gentilhomme, nommé *Richard de Passy*, voyant que cet évêché étoit en quelque façon à vendre, voulut aller sur le marché de ces simoniaques; il en offrit davantage au Duc Robert, qui le lui promit. Mais l'Archevêque de Rouen ayant eu connoissance de tous ces actes irréguliers, excommunia au moins les acheteurs : Richard de Passy fut obligé d'y renoncer; mais on ne lui rendit point son argent, & on se moqua de lui dans toute la province. Le Roi Henri I ayant chassé le Duc Robert, & s'étant rendu maître de toute la Normandie, Ranulphe proposa d'abandonner l'évêché de Lisieux, moyennant qu'on le laissât retourner dans celui de Durham en Angleterre. On y consentit, & Henri nomma à sa place, *Jean*, Archidiacre de Séez, Prélat d'un grand mérite.

En 1106, on tint une assemblée à Lisieux, que l'on appela *Concile*, parce que son principal objet étoit de rétablir la paix & le bon ordre dans le diocese : mais comme on y appela des Seigneurs sécu-

liers, & qu'on y fit des réglemens purement civils, cette assemblée peut être regardée également comme Etats ou Echiquier. Orderic Vital nous a conservé les actes de cette assemblée, & on peut remarquer que l'on y condamna ceux qui se trouveroient coupables d'avoir violé une Vierge de condition libre, à avoir les yeux crevés, & à être mutilés dans d'autres parties de leur corps, & les faux monnoyeurs à avoir la main droite coupée. L'Evêque Jean eut pour successeur son neveu *Arnould*, Auteur estimé, dont il reste quelques Poésies latines, vraiment bonnes pour le douzieme siecle; il suivit le Roi Louis le Jeune à la croisade en 1146. Vers l'an 1200, l'église de l'abbaye de Notre-Dame de Lisieux fut rebâtie, augmentée & embellie par l'Evêque *Jourdain du Hommet*, d'une famille riche & illustre de Normandie, qui est à présent éteinte. Cette abbaye avoit été fondée, en 1050, par *Lesseline*, femme de Guillaume, Comte d'Eu, frere naturel du Duc de Normandie Richard II. Guillaume & Lesseline, eurent, entre autres enfans, *Hugues d'Eu*, Evêque de Lisieux, qui augmenta & enrichit cette abbaye.

Depuis 1305 jusqu'en 1336, Lisieux eut

pour Evêque *Gui de Harcourt.* Ce fut lui qui fonda à Paris le collége de Lisieux. En 1360, *Jean de Dormans* monta sur ce siége; mais dès l'année suivante il passa à celui de Beauvais. Il fut Chancelier de France, Cardinal, & mourut en 1373. C'est lui qui a fondé à Paris le collége de Beauvais. Ce Cardinal n'étoit que le fils d'un Procureur du bourg de Dormans en Champagne, & portoit le nom de sa patrie. Mais la famille du Prélat ayant fait fortune à l'abri de ses dignités, elle acheta le bourg de Dormans même, & l'a possédé pendant plusieurs générations. Deux freres du Cardinal de Dormans furent successivement Chanceliers de France après lui; mais le premier seul a laissé postérité. En 1377, *Nicolas Oresme*, qui avoit été Précepteur du Roi Charles V, dit le Sage, fut nommé Evêque de Lisieux, & mourut en 1382, généralement estimé & respecté. Il nous reste de ce Prélat plusieurs Ouvrages excellens pour son siecle, entre autres la premiere traduction en françois des morales & de la politique d'Aristote, dont j'ai fait l'éloge & donné des extraits dans plusieurs de mes précédens volumes. En 1505, ce siége fut occupé par le Cardinal *Jean le Veneur de Tillieres*, jusqu'en 1543.

Il eut pour ſucceſſeur un autre Cardinal, *Jacques d'Annebaud. Jean Hennuyer* eſt fameux pour avoir préſervé les brebis égarées de ſon troupeau, du maſſacre de la Saint Barthelemi. Enfin, en 1585, le Cardinal d'*Eſcars de Givry* fut pourvu de cet évêché, & le ſiecle finit ſous ſon gouvernement. En finiſſant cet article, je ne peux m'empêcher de faire, quoiqu'à regret, la remarque que le dioceſe de Liſieux n'a jamais eu d'Evêques ni canoniſés ni reconnus pour Saints, même dans les temps les plus reculés; & c'eſt peut-être le ſeul dioceſe de France qui ſoit dans ce cas-là.

Les Huguenots, commandés par le Prince de Condé, aſſiégerent inutilement la ville en 1563; ils furent obligés de lever le ſiége, & Liſieux reſta non ſeulement catholique, mais même entiérement livré aux Ligueurs juſqu'en 1590 qu'elle ſe ſoumit à Henri IV.

La cathédrale eſt une aſſez belle égliſe, mais d'une architecture gothique & ancienne, ſans que l'on ſache dans quel temps elle a été bâtie. Le chapitre eſt compoſé d'environ douze Dignitaires, vingt-deux Chanoines, & plus de cinquante Eccléſiaſtiques, formant le bas chœur. Il jouit d'un ſingulier privilége; c'eſt de celui d'être

pendant deux jours maître de la ville, la veille & le jour de S. Ursin. Alors deux Chanoines, vêtus de surplis & suivis de la Magistrature de Lisieux, vont prendre possession des portes de la ville; ils les font garder par une bonne troupe de soldats armés de pied en cap, qui les suivent. Les Chanoines exercent toute jurisdiction pendant ces deux jours, & nomment même aux bénéfices, s'il vient à en vaquer pendant ce temps. Tant qu'il dure, les deux Chanoines choisis pour représenter le Chapitre, s'intitulent *Comtes de Lisieux*; titre que l'Evêque prend pendant tout le reste de l'année.

Le palais épiscopal est très-beau; il y a une belle chapelle, un superbe escalier & de beaux jardins. La jurisdiction de l'Evêque s'étend sur cinq cent quatre-vingts paroisses. Il y en a une de celles-là dans la ville de Rouen même, & trois aux environs. Celle de Rouen s'appelle *Saint Cande le Vieux*, & parmi celles des environs, la plus considérable est *Sotteville*.

Les autres lieux de quelque considération de l'Election de Lisieux, sont, *Blangis*, *Lieurrai*, *Fervaques*, *Orbec*, *le Sap*, *Livarot*, renommé par les fromages, dits angelots, *Gassé*, & *S. Evroux*, auprès duquel est une assez grande forêt, & qui d'ailleurs

est fameux par l'abbaye de ce nom, fondée dès l'an 575. Elle est actuellement habitée par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur; le revenu de l'Abbé Commendataire est considérable. Le saint Patron de cette église étoit né à Bayeux, & fut un des favoris & des Ministres du Roi Clotaire. Il étoit marié; mais s'étant séparé d'avec sa femme, qui se fit Religieuse, il se retira dans un lieu désert, qui fut appelé l'abbaye d'*Oucke*, & qui depuis a pris le nom de son Fondateur. Ses reliques ont été transportées à Orléans, où elles sont encore conservées.

J'ai déjà dit un mot de l'Election de *Bernay*, & de l'abbaye qui décore son chef-lieu, qui d'ailleurs est une assez jolie ville, d'environ huit mille habitans. Il y a deux paroisses, un couvent de Cordeliers, & un hôpital qui a l'honneur d'avoir été fondé par Saint Louis. Il s'y tient tous les Samedis un grand marché, & tous les ans quatre foires, dont la principale s'appelle la *foire fleurie*, parce qu'elle se tient la semaine avant le Dimanche des Rameaux, que les bonnes gens appellent, comme l'on fait, *Pâque fleurie*. Il s'y vend beaucoup de bétail, le pays

des environs, qui s'appelle le *pays d'Ouche*, étant fertile en pâturages. Mais le principal commerce consiste dans les manufactures d'étoffes de laine, & dans celles de toiles : celles ci sont estimées & connues des Lingeres de Paris ; les étoffes sont des serges & des *frocs*, ainsi appelés parce qu'ils servent principalement à l'habillement des Moines. L'Election de Bernay est en tout de cent trente paroisses.

A l'orient de celle-ci, entre la Dive & l'Election d'Evreux, est celle de *Conches*, qui contient cent soixante-trois paroisses, parmi lesquelles il y en a de plus considérables que le chef-lieu, qui n'a que deux mille cinq cents habitans. On y voit les ruines d'un ancien château qui a passé autrefois pour très-fort. Du temps que la ville avoit ses Seigneurs particuliers, elle s'appeloit *Châtillon* ; ce nom est resté à un des deux fauxbourgs. Les anciens Seigneurs l'étoient en même temps de *Toesny*, & ils étoient Grands Enseignes héréditaires de Normandie. Dès le temps de Guillaume le Conquérant, ils prenoient le titre de Comtes. Apparemment que depuis ce temps-là cette Terre a été érigée en Marquisat ; car M. le Duc de Bouillon, à qui le domaine de Conches a été cédé, aussi

bien que celui d'Evreux, prend le titre de Comte d'Evreux & de Marquis de Conches. Cependant *Roger* ou *Raoul de Toesny*, qui fonda, en 1050, l'abbaye de Bénédictins de Saint Pierre de Conches, prenoit seulement le titre de Sire de Toesny & de Conches, *Grand Gonfanonier de Normandie.* C'est sous ce titre qu'il est enterré dans cette abbaye avec quelques-uns des autres Seigneurs de sa famille. On voit encore sur son tombeau ses armes, qui sont une main tenant un gonfanon & une rose. La ville de Conches a adopté ces mêmes armes. En 1189 ou 1190, les Comtes de Conches firent la guerre aux Comtes d'Evreux, à l'occasion d'une tracasserie qui s'éleva entre les deux Comtesses. Ces Dames se piquerent sur quelques propos que l'on assura à la seconde que la premiere avoit tenus sur son compte. Les maris prirent parti, &, au moins pendant deux ans, ravagerent les terres l'un de l'autre, jusqu'à ce que des guerres plus sérieuses, & qui s'éleverent en Normandie, les forcerent de s'occuper d'affaires de plus grande conséquence. Robert de Toesny, qui marcha, au douzieme siecle, à la conquête de la

elle a été érigée en simple Duché en 1701, & en Pairie en 1710.

Beaumont le Roger n'étoit anciennement qu'un château & un village du diocese d'Evreux, qui avoient été bâtis ou furent augmentés par un Seigneur nommé *Roger*. S. Louis les acheta, & les réunit à son domaine, dont ils ont été plusieurs fois détachés par engagement ou par échange. Ce lieu n'est regardé que comme un bourg, d'autant plus qu'il ne consiste qu'en une rue, n'est point entouré de murailles, & n'a qu'environ six cents habitans; il n'y a qu'une paroisse & un prieuré, autrefois considérables & dépendans de l'abbaye du Bec; les bâtimens en ont été ruinés pendant les guerres civiles, & se trouvent aujourd'hui réduits à peu de chose. Le château n'offre plus que des débris, qui font connoître qu'il étoit fort, étant situé sur un roc escarpé, qui domine sur la riviere de Rille, par delà laquelle est la forêt de Beaumont, d'environ quatre ou cinq lieues de circuit : elle fait partie, aussi bien que Beaumont le Roger, du domaine d'Evreux, appartenant à Monsieur le Duc de Bouillon. Sur la même riviere de Rille, derriere la forêt de Conches, est l'ancienne abbaye de *Lyre*, fondée l'an

1047;

1047; plusieurs Moines de cette abbaye sont connus par leurs écrits; l'un d'eux, nommé *Nicolas*, surnommé de *Lyra*, a composé un immense Commentaire sur l'Ecriture Sainte, qui tient une fort grande place dans les vieilles bibliotheques. Un autre, appelé par excellence, le *bon Moine de Lyre*, est Auteur d'un Livre singulier, sous le titre de *Passe-temps de tout homme & de toute femme*, dont j'ai donné l'extrait dans un de mes précédens Volumes.

Breteuil en Normandie, qu'il faut distinguer de celui de Picardie, est un assez gros lieu, à six lieues d'Evreux, qui fait partie du Comté de ce nom, appartenant à M. le Duc de Bouillon; c'est une petite ville qui contient à peu près deux mille cinq cents habitans. Tout auprès est une forêt considérable, qui a cinq lieues de tour; on y trouve des mines de fer & des forges qui sont très-employées. Breteuil fut autrefois donné par Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, à Robert de Montfort, dont la sœur, Amicie, le vendit à Philippe Auguste. Il fit partie de l'apanage des Comtes d'Evreux Rois de Navarre.

Le bourg de *Damville* est sur la même riviere d'*Ilon*, sur laquelle est situé Breteuil

& qui passe à Evreux. Ce n'étoit encore, au seizieme siecle, qu'une Baronnie; mais en 1610 cette Terre fut érigée en Duché-Pairie pour Charles de Montmorenci, Amiral de France; elle passa à son malheureux neveu, le Duc de Montmorenci, qui eut la tête coupée en 1632, & cette Pairie fut éteinte par cette mort tragique; elle est à présent, par acquisition, dans la Maison de la Rochefoucault; mais elle n'a plus le titre de Duché; & celui de MM. de la Rochefoucault, qui, de nos jours, a porté ce titre, n'étoit que Duc à brevet.

Tillieres est à l'extrémité de l'Election de Conches & du diocese d'Evreux; le bourg comprend environ douze cents habitans; le château a passé autrefois pour très-fort, & a soutenu plusieurs siéges dès le temps des premiers Ducs de Normandie; il fut disputé entre ces Princes & le Roi. J'ai rapporté qu'il appartenoit à des Seigneurs de son nom; mais, dès le quinzieme siecle, il avoit passé dans la Maison de *le Veneur*, par le mariage d'Agnès, fille de Robert le Baveux, Baron de Tillieres, avec Jean le Veneur, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Celui-ci fut grand-pere du Cardinal,

Evêque de Lisieux, Grand-Aumônier de France, dont le petit-fils, Tannegui le Veneur, Lieutenant-Général de la Normandie, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1582 : ce fut en sa faveur que la Baronnie de Tillieres fut érigée en Comté ; ses descendans la possedent encore.

Les deux dernieres Elections de la Généralité d'Alençon sont presque entiérement composées de la province du Perche, dont je vais, en peu de mots, rappeler l'Histoire. C'est une des plus petites provinces du royaume ; car dans sa plus grande étendue elle n'a que vingt lieues de long sur quinze de large. Elle ne fait point partie du grand gouvernement général de Normandie ; au contraire, le Gouverneur général du Maine s'intitule *Gouverneur du Perche*. Elle n'est point toute entiere de la Généralité d'Alençon, puisque le *Perche Gouet* est de celle d'Orléans. Il n'y en a qu'une partie dans le ressort du Parlement de Rouen ; le reste est dans celui de Paris. Le spirituel dépend, environ pour moitié, du diocese de Séez qui est en Normandie ; le reste est partagé entre ceux du Mans & de Chartres. Le terroir est inégal en bonté & en

fertilité. Les hauteurs en général sont arides, quelquefois incultes & en bruyeres, où l'on fait cependant paître des moutons & des vaches : les vallons & les bas-fonds sont excellens, & produisent des grains, du chanvre, des fruits, entre autres des pommes dont on fait du cidre. L'herbe la plus estimée dans ce pays, & dans les cantons de la Normandie dont je viens de parler, est le *sainfoin*, que l'on appelle *Bourgogne*, sans doute parce que les graines sont venues originairement de cette province.

On subdivise le Perche en cinq parties ; savoir, 1°. le *Grand Perche*, qui comprend *Mortagne*, *Bellesme* & *Nogent le Rotrou* : 2°. le *Petit-Perche* ou *Perche Gouet*, qui contient cinq Baronnies. Sa capitale, s'il en a une, est *Brou* ou *Montmirail* : 3°. *les Terres Françoises*, relevant de la *tour grise de Verneuil*, dont je parlerai dans un moment ; & enfin, 4°. les *Terres démembrées* ou le *Thimerais*, dont la capitale est *Château-Neuf*.

Je m'arrêterai sur chacune de ces parties successivement, après avoir dit qu'il n'y a dans l'Election de Verneuil qu'un district d'environ une trentaine de paroisses, qui ne sont pas partie du Perche,

mais du pays d'*Oucke*. Le seul lieu considérable que ce canton renferme, est la petite ville de l'*Aigle*; elle contient environ quatre mille habitans, est enceinte de murailles & de fossés, & a un beau château seigneurial, à la place d'un beaucoup plus ancien qui passoit pour une place forte. Elle a six portes, trois fauxbourgs, trois paroisses, un couvent de Moines mendians, un de Religieuses, & un hôpital. Il s'y tient toutes les semaines un grand marché, & quatre foires par an. On trouve dans cette ville la plus fameuse manufacture d'épingles qui soit peut-être en France. On prétend que le nom de l'*Aigle* vient de ce que, lors de la fondation du château par un nommé *Richer*, on trouva alors dans un chêne que l'on abattit, un nid d'aigles. C'est une ancienne Baronnie, dont les Seigneurs figurent déjà dans l'Histoire de Normandie dès le temps de Guillaume le Conquérant. On les trouve dans la liste de ceux qui assisterent à la conquête de l'Angleterre, aux expéditions de Naples & de Sicile, à la suite de Tancrede de Hauteville, & qui firent hommage à Philippe Auguste, lorsque ce Monarque réunit la Normandie à sa couronne. Le Baron de

l'Aigle étoit le premier de ceux du Bailliage d'Alençon, dans l'Echiquier de Normandie. Sous le regne de Charles VI, le Sire de l'Aigle prit parti pour le Duc d'Orléans contre le Duc de Bourgogne. Le nom des derniers Seigneurs de l'Aigle est *des Acres*, la Maison des anciens Barons de l'Aigle étant éteinte depuis long-temps.

On convient généralement que les anciens Peuples qui habitoient le Perche s'appeloient les *Unelliens*; on fait dériver de leur nom la riviere d'*Huine*, nommée en latin *Unella*, & même la ville de *Verneuil*, qu'on prétend s'être appelée en latin d'abord *Unellium*, ensuite *Vernellium*. On assure que *Viridovix*, Prince ou Général Gaulois, qui tint tête à César, ou plutôt à Sabinus son Lieutenant, habitoit ce pays; mais on doute si par la suite il fit partie de la seconde Lyonnoise ou du royaume de Neustrie; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'appartenoit point à la Normandie, lorsqu'on la céda au Duc Rollo. Ce ne fut que long-temps après que le Roi Louis le Gros s'arrangea avec Henri I, Roi d'Angleterre, pour lui abandonner la mouvance de ce pays, déjà possédé par les Seigneurs de *Bellesme*, qui est sans contredit regardée comme la ca-

pitale & la premiere ville du Perche. *Mortagne*, qui est la seconde, a son canton appelé le *Corbonnois*, & *Nogent le Rotrou* n'est qu'un gros bourg qu'Henri céda à son gendre nommé *Rotrou*, dont la postérité a acquis ensuite ou usurpé le Perche presque tout entier. La preuve de son ancienneté, c'est que cette province a ses loix particulieres, qui ne tiennent en rien aux loix Normandes. La coutume fut rédigée pour la premiere fois en 1505, sous le regne de René, Duc d'Alençon, Comte du Perche. En 1558, elle fut réformée sous celui d'Henri II. On croit communément que les *Rotrou* avoient la même origine que les premiers Comtes de Bellesme; mais cela n'est pas trop prouvé. J'ai déjà parlé d'*Yves*, premier Comte de Bellesme, qui avoit, dit-on, pour frere. *Segenfride*, Evêque du Mans, auquel succéda dans son évêché *Avesgaud*, son neveu, fils d'Yves, & à celui-ci *Gervais*, petit-fils d'Yves par sa fille. J'ai dit aussi que *Guillaume* fut le successeur d'Yves dans les Seigneuries de Bellesme & d'Alençon, qu'on croit avoir été l'héritage de sa mere. Celui-ci fut le Fondateur de l'abbaye de *Lonlai*, près de Domfront, & de l'église collégiale de Bellesme, dans

laquelle il plaça le corps de Saint Léonard. Ce Saint vivoit du temps de Clovis & de Saint Remi. Ses reliques furent conservées & révérées à Bellesme jusqu'en 1562 qu'elles furent brûlées par les Hérétiques. *Guillaume I* de Bellesme mourut de chagrin, après avoir vu périr avant lui ses deux fils aînés, *Guerin* & *Foulques*. Le premier, si l'on en croit nos vieilles Chroniques, eut le cou tordu par le diable, parce qu'il persécutoit les Moines & les gens d'église; c'est pourtant de lui que l'on fait descendre les *Rotrou*: Foulques fut tué à la guerre. Robert III, fils de Guillaume, lui succéda, & fut pere du méchant *Guillaume II*, surnommé *Talvas*, dont j'ai parlé. Il fut chassé par son fils Arnulphe; mais ce fils ingrat périt malheureusement. Nos anciens Historiens, qui sont sujets à présenter tous les faits comme autant de miracles, disent que ce fut pour avoir enlevé un petit cochon à une bonne Religieuse. Le Prince mangea l'animal à son souper, & mourut dans la nuit même. *Guillaume II* avoit trouvé un asile chez sa fille *Mabille*, qui avoit épousé *Roger de Montgommeri*; mais à la mort de ce Comte, son premier successeur fut son second fils, Yves, Evê-

que de Séez, & ce ne fut qu'après celui-ci que Roger & Mabille furent Comtes du Perche & d'Alençon. Cependant le Roi Henri I d'Angleterre donna une partie du Perche à son gendre *Rotrou*, qui descendoit, comme je l'ai dit, de Guérin. Celui-ci s'établit à Mortagne ; le bon Roger fut grand Fondateur d'églises & d'abbayes, & Mabille, quoique très-méchante, concourut à ces fondations ; mais, emportée par son caractere, elle persécuta ensuite les Moines de Saint-Evrou ; à la fin elle fut assassinée, & les Moines de *Troarn* vinrent enlever son corps, & l'enterrerent honorablement dans leur abbaye, fondée par son mari. Un Gentilhomme nommé *Guillaume Pantoufle*, fut accusé de l'assassinat de Mabille ; mais il s'en purgea par l'épreuve du feu, en présence du Roi d'Angleterre & de tout le Clergé de l'église de Séez. On a vu plus haut, quelle fut la suite des Comtes de Bellesme & d'Alençon, descendans de Mabille, sous Guillaume, second du surnom de Talvas ; Bellesme sortit alors de la branche des Comtes d'Alençon, & repassa dans celle de Rotrou. Ainsi, lorsque cette branche s'éteignit, & qu'Alençon fut réuni à la couronne sous Philippe Auguste, ce

qui arriva en 1195, le Perche entier étoit encore dans la descendance de Rotrou, & ne fut réuni à la couronne que quarante ans après, en 1240. Revenons à *Rotrou I* & à ses descendans. Celui-ci étoit fils de *Geoffroi*, Vicomte de *Château-Dun*, qui l'étoit, dit-on, de ce *Guérin* qui avoit été étranglé par le diable, & de *Melisande*, héritiere de Château-Dun. *Geoffroi* fut assassiné en sortant de l'église de Notre-Dame de Chartres, & ce fut, dit-on, par les habitans de cette ville, mécontens de ce qu'il avoit maltraité leur Evêque. *Rotrou*, voulant venger son pere, fit la guerre au Prélat de Chartres, qui l'excommunia; les vieilles Chroniques du Perche disent qu'étant excommunié, il devint sourd. Il eut pour successeur *Geoffroi II*, qui se raccommoda avec les Ecclésiastiques avec qui son pere & son grand-pere s'étoient si maladroitement brouillés. Il paroît qu'il possédoit le Comté de Mortagne & le bourg de Nogent, indépendamment de la Vicomté de Château-Dun. Il mourut en 1110, pendant que son fils *Rotrou*, second du nom, faisoit la guerre dans des pays fort éloignés; car celui-ci étoit un Guerrier déterminé. Il passa d'abord en Espa-

gne, & fit de grands exploits dans la Navarre & dans l'Aragon. De là, étant accoutumé à combattre les Mahométans, il s'engagea dans les guerres de Palestine. Il y avoit quinze ans qu'il y batailloit, lorsque la nouvelle de la mort de son pere le rappela dans le Perche. Trouvant ses petits Etats en assez mauvais ordre, il jugea à propos de se ménager une puissante alliance. Pour cet effet, il jeta les yeux sur Mathilde, fille d'Henri I, Roi d'Angleterre. Cette Princesse embarrassoit un peu le Roi son pere par sa conduite; car (à ce que dit un ancien Historien de Normandie) elle avoit déjà eu six fils & sept filles avant que d'être mariée. Cette anecdote, que Rotrou ne pouvoit guere ignorer, ne dérangea point ses vûes; il se maria. Devenu gendre du Roi d'Angleterre, non seulement il ne craignit plus rien pour les terres qui lui appartenoient, mais il voulut envahir celles des autres. Il attaqua donc Robert de Bellesme son parent, & lui enleva la ville de ce nom. Robert étant prisonnier du Roi d'Angleterre Henri, fut obligé de céder cette place, ne conservant qu'Alençon & une partie de la ville épiscopale de Séez. Ainsi Rotrou réunit le Perche tout entier, aug-

menta & embellit le bourg de Nogent, & lui communiqua son nom, qu'il a conservé jusqu'à nos jours, puisqu'on l'appelle toujours *Nogent le Rotrou.* Il ne s'assura cependant ces conquêtes qu'après divers événemens, tantôt heureux, tantôt malheureux; il fut, à différentes fois, prisonnier, fit la guerre à des Evêques qui l'excommunierent; mais enfin se réconcilia avec le Clergé, en fondant l'abbaye de *Tiron*, dans le diocese de Chartres, à la tête de laquelle il mit un saint Religieux nommé *Bernard*, & lui donna de grandes terres. La féconde Mathilde eut encore, après son mariage, une fille nommée *Philippine*, qui par la suite fut mariée à *Elie*, Seigneur *de la Fleche* en Anjou. Dix ans après ces noces, en 1120, la Comtesse du Perche fut noyée en passant en Angleterre avec son jeune frere. Nos vieux Historiens disent encore que ce fut en punition des péchés qui se commettoient dans le vaisseau même où ce Prince & cette Princesse étoient embarqués. Rotrou se consola probablement assez aisément de la perte de Mathilde, &, peu de temps après, se remaria à *Arvise*, fille d'un Seigneur Anglois. Il en eut plusieurs enfans, entre autres Rotrou, troisieme du nom.

On croît que Rotrou II mourut en Espagne, où il étoit encore retourné sur la fin de ses jours pour secourir le Roi de Navarre, qui étoit son parent. La Comtesse *Arvise* se remaria, dit-on, à un fils du Roi Louis le Gros, nommé *Robert*, & il paroît qu'elle jouit le reste de ses jours du Comté du Perche, qui revint à Rotrou III. Celui-ci fonda, en 1170, la *Chartreuse du Val-Dieu*, qui subsiste encore, & est assez belle & riche. *Rotrou III* suivit le Roi Philippe Auguste à la Croisade, & mourut au siége d'Acre en 1191. C'est Rotrou III qui a été le Fondateur de l'abbaye *de la Trape*, située dans le Perche, à trois lieues de Mortagne, & fameuse par la réforme austere qu'y établit l'Abbé de Rancé au milieu du siecle dernier. Il avoit épousé *Marie de Champagne*, & eut pour fils *Geoffroi*, troisieme du nom, Comte du Perche. Celui-ci eut le même zele que son pere, se croisa en 1198, & mourut en Palestine en 1202. Il avoit fait vœu de fonder une abbaye dans le bois des *Clerets* au Perche; ce fut son fils, *Thomas*, qui exécuta ce vœu. Il établit dans cette abbaye des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux. Elle subsiste encore, & les saintes Filles qui l'habitent ont em-

braſſé la réforme la plus auſtere, &, à l'imitation des Religieux de la Trape, elles menent la vie la plus pénitente. Le Comte *Thomas* ſe mêla aſſez mal à propos dans les troubles d'Angleterre; il fut tué en 1217, à la bataille de Lincoln, & ne laiſſa point d'enfans. La race des Rotrou eût été éteinte dès ce moment, ſi *Guillaume*, Evêque de Châlons ſur Marne, & grand-oncle de Thomas, ne lui eût ſurvécu. Ce Prélat hérita des Terres de ſa famille, & ne mourut qu'en 1226, ayant cédé tous ſes droits au jeune Roi Saint Louis, qui d'ailleurs acquit ceux de Jacques de Château-Gontier, héritier des Rotrou par femmes. La famille des *Gouet* étoit alliée de celle des *Rotrou*, & elle obtint une petite partie du Perche, Guillaume Gouet ayant épouſé la ſœur de Rotrou II; c'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le *Perche Gouet*: mais il paroît que la Maiſon des *Gouet* a été éteinte au moins auſſi-tôt que celle des *Rotrou*.

Le Roi Saint Louis ayant donné, comme je l'ai dit, le Comté d'*Alençon* en apanage à ſon frere *Pierre*, y joignit le Comté du Perche. Celui-ci étant mort ſans enfans, il revint à la couronne, &, quelques années après, forma de nouveau

l'apanage de Charles de France, Comte de Valois, dont le second fils a formé la branche des Comtes & Ducs d'Alençon, qui a subsisté pendant deux cent cinquante ans, ayant toujours possédé en même temps le Comté du Perche. Le Comte *Pierre de Valois*, mort en 1404, est enterré dans le chœur de l'église des Chartreux du Val-Dieu au Perche, fondée par le Comte Rotrou III. L'épitaphe du Comte Pierre, qui est en vers françois, est remarquable, au moins par sa naïveté. Les fils aînés des Comtes & Ducs d'Alençon de la Maison Royale ont porté le titre de Comtes du Perche; c'est ce que l'on remarque, entre autres choses, dans les fameux procès du Duc d'Alençon, faits sous les regnes de Charles VII & de Louis XI. Je ne dois trop répéter que l'on peut tirer des pieces de ces procès, tant imprimées que manuscrites, une infinité de remarques curieuses, entre autres, que le Duc refusa absolument de répondre devant les Commissaires, quoique presque tous tirés du Parlement, parce que, suivant sa qualité de Prince du Sang, il ne pouvoit avoir pour Juges que le Roi & les Pairs du royaume; qu'il se plaignit d'avoir été long-temps enfermé par ordre du Roi

Louis XI, dans une cage de fer, où on ne lui donnoit à manger qu'au bout d'une fourche d'un pas & demi de long, & qu'il resta dans cette prison sans feu pendant trois mois d'hiver. Quelques-uns des noms des Présidens, Maîtres des Requêtes & Conseillers qui jugerent le Duc d'Alençon, sont encore connus dans le Parlement & dans Paris ; tels sont ceux de *Dauvet*, de *Hennequin*, *d'Allegrin*, de *Seguier*, de *Bochart*, &c.

Parcourons donc enfin la partie du Perche comprise dans les Elections de *Verneuil* & de *Mortagne* ; la premiere de ces villes est située sur la petite riviere d'*Aure*, vers les confins de la Normandie. On prétend même qu'elle est toute entiere dans cette province, & qu'il n'y a que ce que l'on appelle la *Tour grise*, par delà la riviere d'*Aure*, qui soit véritablement du Perche. Il est certain que c'est de cette tour que releve la portion du Perche que l'on nomme *Terres Françoises*, qui renferme un canton assez étendu. Il est encore vrai que la ville entiere de Verneuil est actuellement du ressort du Parlement de Rouen, & que la Tour grise seule est de celui de Paris ; mais cela n'empêche pas qu'originairement & avant le regne de

Louis

Louis le Gros, le Perche n'appartînt tout entier à la France. *Verneuil* passe pour une ville ancienne, & s'appelle en latin *Vernolium*. Cependant il n'y a nulles traces de vraie antiquité; on n'en entend parler comme château, que dans le temps des premiers Ducs de Normandie, & comme ville, après que Philippe Auguste eut réuni la Normandie & même le Perche à sa couronne. On y voit encore les ruines de l'ancien château; la ville a conservé des murailles & des fossés. On y compte environ quatre mille habitans. L'église principale est dédiée à la Magdeleine; mais il y a d'ailleurs cinq ou six autres petites paroisses, deux couvens, l'un de Cordeliers, qui est ancien, l'autre de Religieuses, & un collége, le tout du diocese d'Evreux. C'est auprès de Verneuil au Perche que se donna, en 1424, une fameuse bataille entre les François & les Anglois: les Auteurs contemporains assurent que les François y perdirent quatre à cinq mille hommes, & les Anglois environ seize cents: ceux-ci remporterent l'avantage. Le Connétable de France Stuart y fut tué; le Maréchal de la Fayette fait prisonnier avec le Duc d'Alençon: ce fu

rent *Poton de Saintrailles*, & Henri de *Vignoles*, surnommé *Lahire*, qui rassemblerent l'armée & la sauverent.

L'Election de Verneuil contient cent trent-sept paroisses, & comprend le Thimerais, qui prend son nom du petit lieu de *Thimere*, autrefois bourg & ville, dans lequel il ne reste plus qu'un prieuré simple, mais d'un revenu assez considérable. Tout le reste de ce qui rendoit Thimere considérable, a passé à *Château-Neuf en Thimerais*, qui est tout auprès. On n'y compte cependant qu'environ mille habitans. Le *Thimerais* a sa coutume particuliere, qui ne peut être regardée que comme locale, vu le peu d'étendue du pays. Le Bailliage ressortit au Parlement de Paris & au Présidial de Chartres. L'église collégiale & paroissiale est de ce diocese. Il y a une Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts, de laquelle dépend celle de *Château-Neuf*, qui est belle & bien percée ; & celle de *Senonches*. Le bourg de ce nom fait partie du Thimerais, aussi bien que ceux de *Bressolles* & de *Bellomer*. On y trouve aussi *la Ferté au Vidame*, à présent ornée d'un beau château, & celui de *Maillebois*, qui est ancien, aussi bien que le petit

Chapitre qui en dépend. Au seizieme siecle, le Thimerais n'avoit assurément point d'Historien ; mais de nos jours il en a trouvé un dans la personne d'un Magistrat de ce pays-là, mort depuis peu d'années, nommé *M. Dreux du Radier.* Ce zélé Citoyen a fait imprimer une Histoire des grands hommes de son petit canton. On peut croire qu'il a eu bien de la peine à en trouver ; mais en s'écartant un peu dans le voisinage, citant des noms peu connus, & des faits peu intéressans, il en est venu à bout. Je ne donne son exemple que pour encourager à le suivre. Quand on sait quelque chose, l'Histoire du pays où l'on est né, & que l'on a habité toute sa vie, est ordinairement ce que l'on sait le mieux; & si tous ceux qui ont de pareilles connoissances vouloient bien les écrire, le résumé de tous ces Ouvrages nous donneroit bientôt une connoissance parfaite de l'intérieur du royaume ; & cette connoissance seroit utile & même nécessaire à bien des gens & dans bien des occasions.

L'Election de *Mortagne*, établie en 1572, & composée de cent cinquante-cinq paroisses, est toute entiere dans le Perche. Cette ville a même la prétention

d'en être la capitale, parce qu'elle est la plus grande. Elle contient entre quatre & cinq mille habitans. Il y a dans la ville trois paroisses, & une dans le fauxbourg de Saint Longis; & d'ailleurs une collégiale qui a d'assez beaux priviléges ; elle est dédiée à tous les Saints : une maison de Trinitaires, une d'Augustins, une de Capucins, & un hôpital : enfin, Mortagne forme un Archidiaconé du diocese de Séez, qui a un Official particulier pour le ressort du Parlement de Paris. Le grand commerce de Mortagne consiste dans son fil & dans ses toiles; on les débite aux foires : il s'en tient six par an dans cette ville ; on y vend aussi beaucoup de chevaux, ou plutôt de poulains. Il n'y a point de château à Mortagne, mais à *Bellesme*, qui est, sinon l'actuelle, au moins l'ancienne capitale du Perche, & la premiere Seigneurie qu'aient possédée les Comtes de cette province. On y a trouvé des antiquités qui prouvent qu'il y avoit dans la forêt voisine de Bellesme un temple dédié à Vénus, & un autre aux Dieux infernaux. Sous les premiers Ducs de Normandie, Bellesme étoit regardée comme une des plus fortes places du royaume ; effectivement, la situation de la ville est

très-avantageuse ; elle n'est commandée d'aucuns côtés, & elle a soutenu plusieurs siéges, dont la plupart ont été levés. Le plus fameux fut en 1228. Saint Louis s'en empara alors, après quinze jours de siége. Au reste, il n'y a pas actuellement trois mille habitans. Il s'y tient une seule foire tous les ans.

J'ai déjà dit que *Nogent*, surnommé *le Rotrou*, n'étoit qu'un gros bourg ; & c'est parce qu'il n'a jamais été fermé de murailles ; car d'ailleurs il a plus de six mille habitans. La Justice est seigneuriale & ducale ; Nogent le Rotrou a été érigé en Duché-Pairie en 1652, sous le nom de *Nogent le Béthune* ; mais le public ne s'est point accoutumé à lui donner ce nom. La branche d'Orval, en faveur de qui cette érection avoit été faite, ayant hérité du Duché de Sully, a confondu les droits & le titre de ces deux Duchés. Il y a dans Nogent trois paroisses qui sont du diocese de Chartres ; deux couvens de filles, un de Capucins, & une belle collégiale. Le commerce y est considérable en serges de laine, quelquefois même mêlée de soie.

Il ne reste plus qu'un mot à dire du *Perche Gouet*, qui fait partie de la Géné-

ralité d'Orléans : le principal lieu est *Broù*, gros bourg, dont le nom a la même étymologie que *Bray*, qui veut dire bourbeux ; effectivement on tire aux environs de Brou beaucoup de marne, sorte de terre propre à engraisser les terres. Il y avoit autrefois dans Brou une abbaye, actuellement réduite à un petit prieuré : le premier Abbé a été *Saint Lubin*, qui vivoit l'an 555 ; il est fameux dans le pays, & Patron d'un assez grand nombre de paysans qui portent le nom de baptême de *Lubin*. Il y avoit aussi un château, appelé jadis le *Château Gouet*, qui a donné le nom à tout le Comté, ayant appartenu à la Maison des Gouet, dont j'ai déjà parlé, & qui descendoient de Guillaume Gouet, mari d'Elisabeth de Champagne, sœur de la Reine Alix, derniere femme de Louis le Jeune, & de Marie de Champagne, femme de Rotrou III, Comte du Perche. Ce n'est point à ces anciens Seigneurs que Brou doit son agrandissement, mais à Florimond Rovertet, Secrétaire d'Etat sous le Roi Henri II. Ce Ministre avoit commencé à Brou un grand château qu'il n'acheva pas. Du moins il rebâtit l'église, & obtint pour cette petite ville des foires & des marchés qui lui ont

procuré jusqu'à deux mille habitans. Le *Perche Gouet* ne renferme que vingt-deux paroisses; il est régi par une coutume particuliere ou locale; la Justice étant toute seigneuriale, les appels se portent au Bailliage & Présidial de Chartres, qui en est à sept lieues. Tout petit qu'est ce pays, il est actuellement partagé entre trois dioceses, Chartres, Blois, & le Mans.

Fin du quarantieme Volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le quarantieme Volume.

QUATRIEME *suite du Tableau géographique & historique de la France au seizieme siecle.* Page 1
Description de la Normandie. Ibid.
Rouen & sa Généralité. 67
Généralité de Caen. 114
Généralité d'Alençon. 291

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le quarantieme Volume.

PAGE 20, ligne derniere, Cerisay près de Saintes, *lisez* Cerisy entre Bayeux & Saint-Lo.

P. 25, l. derniere, Cerisay, *lisez* Cerisy.

P. 80, l. derniere, *effacez* car.